

Alain Grandbois

NÉ À QUÉBEC

ÉDITION CRITIQUE
PAR ESTELLE CÔTÉ,
JEAN CLÉO GODIN



BNM

LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Né à Québec

BIBLIOTHÈQUE DU NOUVEAU MONDE

comité de direction :

Roméo Arbour, Laurent Mailhot, Jean-Louis Major

DANS LA MÊME COLLECTION

- Honoré Beaugrand**, *la Chasse-galerie et autres récits* (François Ricard)
- Paul-Émile Borduas**, *Écrits I* (André-G. Bourassa, Jean Fisette et Gilles Lapointe)
- Arthur Buies**, *Chroniques I, II* (Francis Parmentier)
- Jacques Cartier**, *Relations* (Michel Bideaux)
- François-Xavier de Charlevoix**, *Journal d'un voyage I, II*
(Pierre Berthiaume)
- Alfred DesRochers**, *À l'ombre de l'Orford* (Richard Giguère)
- Henriette Dessaulles**, *Journal* (Jean-Louis Major)
- Louis-Antoine Dessaulles**, *Écrits* (Yvan Lamonde)
- Louis Fréchette**, *Satires et polémiques I, II* (Jacques Blais, Luc Bouvier et Guy Champagne)
- Alain Grandbois**, *Avant le chaos et autres nouvelles*
(Chantal Bouchard et Nicole Deschamps)
- Alain Grandbois**, *Poésie I, II* (Marielle Saint-Amour et Jo-Ann Stanton)
- Alain Grandbois**, *Visages du monde* (Jean Cléo Godin)
- Claude-Henri Grignon**, *Un homme et son péché* (Antoine Sirois et Yvette Francoli)
- Germaine Guèvremont**, *le Survenant* (Yvan G. Lepage)
- Jean-Charles Harvey**, *les Demi-civilisés* (Guildo Rousseau)
- Albert Laberge**, *la Scouïne* (Paul Wyczynski)
- Lahontan**, *Œuvres complètes I, II* (Réal Ouellet et Alain Beaulieu)
- Pamphile Le May**, *Contes vrais* (Jeanne Demers et Lise Maisonneuve)
- Joseph Lenoir**, *Œuvres* (John Hare et Jeanne d'Arc Lortie)
- Ringuet**, *Trente arpents* (Jean Panneton, Roméo Arbour et Jean-Louis Major)

La « Bibliothèque du Nouveau Monde » entend constituer un ensemble d'éditions critiques de textes fondamentaux de la littérature québécoise. Elle est issue d'un vaste projet de recherche (CORPUS D'ÉDITIONS CRITIQUES) administré par l'Université d'Ottawa et subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

BIBLIOTHÈQUE
DU NOUVEAU MONDE

Alain Grandbois

Né à Québec

Édition critique

par

ESTELLE CÔTÉ

et

JEAN CLÉO GODIN

Université de Montréal

1994

Les Presses de l'Université de Montréal
C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec), Canada H3C 3J7

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a accordé une subvention pour la publication de cet ouvrage.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Grandbois, Alain, 1900-1975

Né à Québec

Éd. critique

(Bibliothèque du Nouveau monde)

Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 2-7606-1638-X

1. Jolliet, Louis, 1645-1700. 2. Canada – Découverte et exploration françaises. 3. Canada – Histoire – Jusqu'à 1663 (Nouvelle-France). 4. Explorateurs – Canada – Biographies. I. Titre. II. Côté, Estelle, 1957- . III. Godin, Jean-Cléo, 1936- . IV. Collection.

FC362.1J6G7 1994

971.01'6'092

C94-941294-5

F1030.3.G7 1994

« Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur. »

ISBN 2-7606-1638-X

Dépôt légal, 3^e trimestre 1994

Bibliothèque nationale du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 1994

© Les Éditions Fides pour le texte de *Né à Québec*

INTRODUCTION

Genèse de Né à Québec

Or je ne suis pas né à Québec, qui est le titre d'un livre que j'ai publié jadis, mais à Saint-Casimir, dans le comté de Portneuf, à la lisière d'une forêt¹. [...]

Cette petite phrase, tirée d'un court texte rappelant des souvenirs d'enfance, nous situe à la source première de *Né à Québec* : la famille Grandbois, le village natal au-delà duquel s'étendaient des forêts s'allongeant « vers le grand Nord depuis le lac Saint-Joseph dans la direction de la baie de James, de la baie d'Hudson² », cette baie explorée jadis par Louis Jolliet. La précision jugée nécessaire – « je ne suis pas né à Québec » – pour corriger un regrettable malentendu³ nous invite à nous demander pourquoi cet ouvrage consacré à Louis Jolliet ne donne le nom du héros qu'en sous-titre, le titre mettant en évidence la ville où il n'est pas né mais où sa famille s'est installée. Comme dans le texte de *Visages du monde* qu'il consacre à Québec, l'écrivain utilise le nom de la ville comme métonymie

1. Alain Grandbois, « Visites du Jour de l'An », f. 1 (BNQ, 204/3/1), à paraître dans *Proses diverses*. Ce texte a été diffusé par Radio-Canada le 31 décembre 1956.

2. *Ibid.*

3. En 1934, Jean Chauvin écrivait que Grandbois est né « à Québec, comme Louis Jolliet » (*la Revue populaire*, vol. 27, n° 2, p. 57). Grandbois a sans doute pu observer la même confusion chez plusieurs et pendant des années, puisqu'il y revient vingt-trois ans après la parution de *Né à Québec*.

du Québec, comme topos des origines communes de Louis Jolliet et de la famille Grandbois, qu'une généalogie faisait du reste remonter à ce héros ancestral.

Alain Grandbois a inscrit dans sa dédicace une autre trace des motifs d'ordre familial qui l'ont poussé à écrire cet ouvrage : « À mon père, qui enchantait mon enfance en me racontant de belles histoires ». On ne s'étonne pas que l'écrivain mette sa première œuvre sous le signe de la piété filiale. Notons cependant que les autres fragments de souvenirs d'enfance de Grandbois laissent voir un attachement beaucoup plus marqué à sa mère qu'à son père. Le texte dont nous avons tiré la première citation, par exemple, se termine par cette évocation proustienne : « Puis j'allais dormir, après un baiser de ma mère, dans la paix du Seigneur, laquelle est douce aux enfants⁴. » Lorsqu'elle est évoquée, la figure du père est plutôt associée à la sévérité ou aux incompréhensions et on ne trouve nulle part ailleurs le récit de ces « belles histoires » qui auraient enchanté son enfance.

C'est toujours à son grand-père paternel, Michel-Adolphe, qu'il attribue les récits « de voiliers perdus dans des océans immenses⁵ », ces « histoires qui se passaient à Shanghai, à Canton, à Singapour, à San Francisco, à Mexico, à Paris⁶ ». Par sa dédicace et en reportant sur son père les mérites du grand-père (lequel était à la fois un grand voyageur et le fondateur de l'industrie familiale d'exploitation forestière), Grandbois inscrit dans l'ascendance paternelle ce *Né à Québec* qui exprime à la fois son enracinement dans sa forêt natale et le désir qu'il éprouve de s'attirer l'approbation et le respect de sa famille.

Or, toute la famille de l'écrivain est associée à la ville de Québec, où ses parents résident à partir de 1922. Du côté paternel, l'abbé Joseph-Éméry Grandbois, qui a fait de brillantes études en théologie biblique, enseigne au Grand Séminaire de Québec ; il jouera un rôle décisif dans le projet de rédaction de *Né à Québec*. Quant à la famille Rousseau, il suffit de lire la présentation d'Henri Grandbois qu'on trouve dans les *Biographies canadiennes-françaises 1928-29* pour comprendre la place émi-

4. « Visites du Jour de l'An », f. 5.

5. A. Grandbois, *Visages du monde*, p. 251.

6. A. Grandbois, « Visites du Jour de l'An », f. 3-4.

nente qu'occupe dans la bonne société sa femme, Bernadette Rousseau, « fille du D^r L. T. Rousseau et sœur du D^r Arthur Rousseau, de Québec, de M^e Maurice Rousseau et du notaire Léon Rousseau, de Montmagny⁷ ».

Mais dans ce rapport à la ville de Québec, la famille Rousseau compte peut-être plus que la famille paternelle, à cause de Marguerite. Mariée, à cette époque, à l'avocat Bernard Devlin, elle est la fille du docteur Arthur Rousseau qui, de 1923 à sa mort en 1934, sera doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval. Marguerite Rousseau, que Grandbois aime depuis son adolescence et qu'il épousera en 1958, est, elle, vraiment « née à Québec » – alors que le lieu exact de naissance de Louis Jolliet n'est pas connu⁸. Jacques Blais a raison de voir en *Né à Québec* une « célébration des origines⁹ », mais il s'agit davantage d'un hommage que l'écrivain rend à la famille de son père et à celle de sa mère, qui est en même temps celle de la femme qu'il épousera. Dans un agenda de 1930, à la date du 5 janvier, on trouve une confirmation claire des pressions familiales que ce projet fait peser sur lui : « Et Jolliet, et ceux qui comptent sur moi, là-bas, ma famille. Devrais-je leur faire subir cette humiliation ? Ne serais-je pas capable d'écrire cette petite histoire jusqu'au bout ! Il le faut¹⁰ ! » S'il ne mène pas son projet à terme, c'est la famille qui sera humiliée ; c'est donc elle qui recueillera les honneurs de la réussite. Aussi cette première œuvre sera-t-elle considérée par son auteur comme un précieux souvenir familial auquel on attache une valeur privilégiée. En témoignent les deux exemplaires de *Né à Québec*, spécialement reliés, qu'on a retrouvés dans sa bibliothèque personnelle, alors qu'aucune de ses autres œuvres n'a eu droit à un tel traitement. L'un de ces exemplaires porte une dédicace à Marguerite Rousseau ; dans l'autre, l'écrivain a conservé le

7. Ajoutons que l'un des frères d'Alain, Jean, est médecin à Québec et que sa sœur Jeanne vient d'épouser en 1929 l'avocat Mark Drouin, plus tard sénateur.

8. En 1949, dans son compte rendu de la réédition par Fides de *Né à Québec*, Lionel Groulx rappelle qu'aucun document ne prouve avec certitude que Jolliet soit né à Québec. Voir *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 4, mars 1949, p. 603.

9. J. Blais, *Présence d'Alain Grandbois*, p. 44.

10. BNQ, 204/6/54.

carton imprimé à la mémoire de sa mère, décédée le 8 septembre 1944.



La préparation et la rédaction de l'ouvrage durent au moins cinq ans. Jacques Blais a-t-il raison de prétendre que le « travail intense de compilation » et de documentation préalable avait commencé avant même le départ de Grandbois pour Paris, en 1925¹¹ ? À vrai dire, l'affirmation ne repose que sur l'entrevue accordée à Marcel Hamel en 1936, où l'écrivain lui-même ne donne pas de date. S'il avait déjà commencé à travailler sur Louis Jolliet, n'aurait-il pas choisi un autre auteur que Rivarol lorsqu'il s'est inscrit aux études supérieures à Paris ? Il paraît plus vraisemblable de faire remonter l'origine du projet à la publication, en 1927, du *Cavelier de La Salle* de Maurice Constantin-Weyer, ouvrage qui avait attiré l'attention de l'oncle Joseph-Émery. Celui-ci « aurait suggéré à son neveu de donner la réplique à l'écrivain français et de célébrer, pour sa part, le concurrent de Cavelier de La Salle, Louis Jolliet, lequel, contrairement à son rival, était issu du sol même de l'Amérique¹² ». On peut aisément supposer que d'autres membres de la famille – surtout son père – aient alors fait pression sur Grandbois, jugeant que sa vie de bohème avait assez duré et qu'il était temps qu'il produise une première œuvre. Nous ne pouvons appuyer cette hypothèse que sur une lettre datée du 23 novembre 1931 : elle montre que l'oncle Joseph-Émery connaît bien le manuscrit, et les conseils qu'il prodigue permettent de supposer d'autres interventions de sa part :

Mon cher Alain, Ton ouvrage sur Jolliet, me dit ton père, est maintenant sous presse. Ton titre épique, l'histoire du héros, intéressante en elle-même, attrayante, sans doute par la fiction, les couleurs et l'art impeccable dont tu la pares, lui vaudront, j'aime à le penser, beaucoup de lecteurs. Mais tu le sais mieux que moi, le livre, quelle que soit sa valeur, ne trouve d'acheteurs que s'il est bien *lancé* [...] ¹³.

11. J. Blais, *op. cit.*, p. 42.

12. *Ibid.*

13. Joseph-Émery Grandbois, « Lettre à Alain Grandbois : le 23 novembre 1931 », fonds Grandbois (BNQ, 204/9/21).

Suivent alors quelques conseils pratiques pour la mise en marché : l'oncle donne l'adresse de la revue des jésuites¹⁴ à Paris (*Études*), conseille d'envoyer un « exemplaire-hommage » au premier ministre Taschereau et au secrétaire de la province, Athanase David. Et il termine sur un bref post-scriptum qui contient peut-être la recommandation la plus importante, car elle implique un lien très étroit entre l'éventuel accueil critique de l'œuvre et son rapport avec l'élite sociale : « M^{gr} Roy te lirait avec plaisir, je pense. » Quoi de mieux en effet, pour célébrer *Né à Québec*, que le témoignage de M^{gr} Camille Roy, le critique le plus prestigieux de l'époque, ancien recteur de l'Université Laval (où l'oncle Arthur est doyen) et, probablement, un ami personnel de l'abbé¹⁵ ?

Avant d'arriver chez l'imprimeur – ce qui ne se produira qu'en 1932 –, l'œuvre doit germer, mûrir. Grandbois a réuni un certain nombre d'ouvrages historiques qu'il emporte dans ses bagages, mais c'est à Paris qu'il entreprend de « dépouiller [ses] documents¹⁶ ». Le travail d'écriture aurait commencé à Port-Cros, sans doute en 1928. Il aurait alors composé « d'une traite un volume de quatre cents pages¹⁷ », aussitôt jugé trop long et dans lequel il décide de « tailler ». On sait, par une note datée du 9 janvier 1929, qu'il rédige alors la deuxième partie de l'ouvrage : « Travaille partie baie des Puants. Satisfaisant¹⁸. » Ceci ne prouve pas que la première partie soit terminée, mais on peut le croire.

14. Jolliet a étudié chez les jésuites et c'est avec l'un des leurs, le père Marquette, qu'il est parti à la découverte du Mississippi. Aussi pouvait-on penser que les jésuites français et canadiens seraient particulièrement intéressés par cet ouvrage où Grandbois est amené à relever les cabales et les intrigues dont les jésuites auraient été victimes.

15. Les abbés Roy et Grandbois ont signé ensemble un mémoire de fin d'études en théologie, en 1894. M^{gr} Roy, après un premier mandat de 1924 à 1927, redeviendra recteur de 1932 à 1938. On sait aussi, par un texte déposé au fonds Camille Roy des Archives du Séminaire de Québec (ASQ, FR 117), que le docteur Rousseau et M^{gr} Roy étaient des amis intimes. Sur son lit de mort, le docteur dit à son recteur : « Tu ne sais pas comme tu m'as toujours été cher. » Et M^{gr} Roy conclut ainsi ce récit : « Le docteur Rousseau n'est plus : cela paraît incroyable à notre amitié. »

16. J. Blais, *op. cit.*, p. 242.

17. J. Blais, *ibid.*, p. 242.

18. BNQ, 204/6/10, n° 3.

De 1927 à 1932, le travail se poursuit par intermittences, comme en témoigne un texte de Marcel Dugas : « Il travaille lentement, presque paresseusement¹⁹. » Il semble même avoir traversé une longue période de découragement à partir de 1930. De Port-Cros, le 24 novembre 1932, il écrit à Lucienne :

[...] Je travaille. Et plus je travaille, plus je vois s'allonger, reculer la fin de ce cauchemar. Je regrette d'avoir tout brûlé. Ce que je fais est aussi médiocre. J'ai parfois envie de tout faire sauter, de fuir²⁰.

Nous croyons avoir retrouvé onze feuillets de ce premier manuscrit qu'il dit avoir « tout brûlé », événement qui a dû se produire à la fin de 1929 ou au début de 1930 : c'est en janvier 1930, on s'en souviendra, qu'il parle de « l'humiliation » qu'il ferait subir à sa famille. Et il faudrait alors faire l'hypothèse d'une réécriture de l'œuvre échelonnée sur deux ans, de 1930 à 1932, les deuxièmes épreuves ayant été corrigées en février ou mars 1933²¹.

« J'ai vu naître *Né à Québec* [...] en l'an de grâce 1933, rue Racine²² », a écrit Marcel Dugas, qui a probablement été cet ami de « bonne volonté » qui aurait (mal) corrigé les premières épreuves²³. L'ouvrage paraît à la mi-novembre et sera (toujours selon Dugas) « baptisé à Montparnasse, à la Coupole, [...] sous les trompettes de l'amitié et des cris qui montaient de la rue²⁴ ». Le livre est publié chez Albert Messein. On peut s'interroger sur le choix de cet éditeur aujourd'hui disparu, dont les archives ont été détruites pendant la guerre de 1939-1945. Or, c'est encore Dugas qui semble à l'origine de ce choix. On sait en effet que, pendant ces années de bohème (1925-1939) où Grandbois et Dugas se sont liés d'amitié, le premier entraînait l'autre chez ses amis peintres de Montmartre, alors que le second fréquentait plutôt les salons littéraires. C'est ainsi que Grandbois fut amené à fréquenter le salon dont Dugas était un assidu, chez madame Faucamberge, laquelle publiait chez Albert

19. Cité par J. Blais, *op. cit.*, p. 43.

20. A. Grandbois, *Lettres à Lucienne*, p. 108-109.

21. *Ibid.*, lettre du 9 mars 1933, p. 184.

22. M. Dugas, *Approches*, p. 45-46.

23. A. Grandbois, lettre du 9 mars 1933, dans *Lettres à Lucienne*, p. 184.

24. M. Dugas, *op. cit.*, p. 45-46.

Messein : côté parisien, le destin de cet ouvrage est également lié à la fréquentation de la bonne société.

L'œuvre

Présenté comme un « récit », *Né à Québec* appartient à un genre très pratiqué au Québec et qui n'est pas sans lien avec l'hagiographie religieuse : le récit historique où les grandes figures de notre histoire sont présentées de manière à glorifier le passé et à édifier les lecteurs – particulièrement les jeunes, auxquels il est avant tout destiné. L'influence de Chateaubriand, de ce point de vue, semble avoir été décisive, définissant un certain modèle d'une mythologie chrétienne et historique. Ce n'est pas par hasard que Marcel Hamel évoque avec insistance *les Natchez*, dans son entrevue de 1936 avec Grandbois : « Je me demande même si vous n'avez pas surpassé l'auteur des *Natchez* », lui dit-il, alors que l'écrivain proteste qu'il a « très peu lu Chateaubriand²⁵ ». Huit ans plus tard, Victor Barbeau reprendra le même rapprochement, mais en se situant plutôt dans la perspective du romantisme, de la « transposition nostalgique d'un moi insatisfait et tourmenté²⁶ » où les deux écrivains se rejoindraient.

Le *Cavalier de La Salle* de Constantin-Weyer, cinquième tome d'une série intitulée « Épopée canadienne », est tout à fait représentatif du récit historique conçu pour l'édification du lecteur, tout comme les quatre-vingts ouvrages (nouvelles, monographies ou récits) qu'Eugène Achard publiera de 1921 à 1972. Grandbois n'ignorait pas le risque apologétique associé au genre et il sait habilement faire comprendre à Marcel Hamel qu'il s'en est gardé : « je crois avoir donné la note juste, lorsque je signale l'entêtement avec lequel ces primitifs [les Indiens] s'opposèrent à toute tentative d'évangélisation²⁷ ». Comprenons qu'il s'est soucié de préserver une distance critique par rapport aux sources dont il devait se servir. Il importe cependant de souligner que Grandbois s'est imposé une

25. M. Hamel, « Alain Grandbois... voyageur de Chine », *la Nation*, vol. 1, n° 12, 30 avril 1936, p. 3.

26. V. Barbeau, « Au fil de l'heure : *Né à Québec* », *la Presse*, 10 janvier 1934, p. 11.

27. M. Hamel, art. cit., p. 3.

rigueur scientifique probablement inhabituelle chez les auteurs de récits historiques. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer *Né à Québec* au *Cavelier de La Salle* de Constantin-Weyer, qui présente son récit comme une véritable œuvre de fiction, multiplie les envolées lyriques sans donner aucune référence bibliographique, alors que Grandbois dresse une liste des dix-sept ouvrages qui ont constitué ses sources²⁸.

Parce que cette liste n'est pas présentée de manière conforme aux normes universitaires et se termine sur un vague « Etc., etc. », on a peut-être pris trop sérieusement la petite phrase si souvent citée de Lionel Groulx : « Si *Né à Québec* n'est pas, à proprement parler, un ouvrage d'historien, nul ne refusera d'y reconnaître l'œuvre d'un grand poète²⁹ ». On peut en tout cas estimer que les historiens n'ont accordé aucune importance au récit de Grandbois, puisque le *Louis Jolliet* du jésuite Jean Delanglez (dont la version originale, en langue anglaise, paraît en 1948 et qui n'est, après tout, que le deuxième ouvrage « historique » consacré à Jolliet, après celui d'Ernest Gagnon) n'en fait mention que dans la bibliographie. Ce récit, certes, est l'œuvre d'un « grand poète », à qui on doit cependant reconnaître un grand souci de la vérité historique. Jacques Blais insiste là-dessus avec raison, mais aux preuves qu'il en donne – « long travail de recherche en bibliothèque, [...] documents d'époque [dont] il tire parfois d'assez larges extraits³⁰ », justesse des dates et des itinéraires, authenticité des anecdotes – il faut encore ajouter le sens critique que Grandbois exerce sur ses sources et qui, sans heurter de front l'idéologie dominante dans cette bonne société québécoise où il sait que le puritanisme règne, le pousse à donner de certains faits une version moins édifiante³¹ mais dont les historiens reconnaissent au-

28. Il semble bien que Grandbois lui-même n'ait pas considéré Constantin-Weyer comme une source historique fiable, puisque, pour sa description du dernier voyage de La Salle, il emprunte plutôt à d'autres sources.

29. L. Groulx, « *Né à Québec*, Alain Grandbois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 4, mars 1949, p. 603.

30. J. Blais, *op. cit.*, p. 44.

31. La polémique lancée par Albert Pelletier en 1934 découle justement de ce que Grandbois a refusé de glorifier son héros, ce qui fera dire à Pelletier et à d'autres que *Né à Québec* n'est qu'une « biographie romancée ». Voir l'analyse de Marcel Fortin, « Une polémique », dans « La réception critique d'Alain Grandbois, 1933-1963 », t. I, p. 15-24.

jourd'hui qu'elle est plus fidèle. En ce sens, nous estimons avec Jacques Blais que Grandbois « a voulu faire œuvre d'historien et [que], pour l'essentiel, tout donne à croire qu'il y soit parvenu³² », à sa manière, celle du poète.

Structuré en trois parties de cinq chapitres chacune, *Né à Québec* se termine avec la disparition de son héros, Louis Jolliet, mais s'ouvre sur une large fresque historique remontant au grand-père de Jolliet et évoquant même la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Toute la première partie de l'ouvrage sert à reconstituer l'atmosphère et les fascinations de cette époque où le jeune Français, Adrien d'Abancourt, bouleversé par le récit des découvertes de Colomb, décide de partir à son tour à la conquête de ces terres lointaines. À travers cet aïeul de Jolliet, c'est la naissance de Québec que l'écrivain veut décrire. L'arrivée de Charles Lalemant et de Paul Le Jeune à Québec, l'attaque de la ville et sa restitution aux Français, la figure pittoresque de Pastedechouan et les désastres chez les Hurons, les intrigues politiques et religieuses, – tous ces épisodes couvrant la vie de la Nouvelle-France, de ses origines à 1660, préparent l'entrée en scène de Louis Jolliet, dont la biographie occupera les deux dernières parties de l'ouvrage. La deuxième culmine dans le récit de l'exploration du Mississippi par Jolliet et Marquette. Le rythme s'anime alors, le narrateur cédant souvent la parole à ses personnages. Si la troisième partie est la plus courte, c'est qu'elle couvre la période la moins bien connue de la vie de Jolliet : les voyages vers la baie James, à l'île d'Anticosti et aux îles Mingan, l'exploration des côtes du Labrador. Sur la mort de Jolliet, dont personne ne connaît les circonstances, Grandbois se contente d'énumérer les hypothèses formulées et d'ajouter – ce sont les derniers mots de l'ouvrage : « Rien n'est moins certain. »

Sources

La « bibliographie » que dresse Grandbois à la fin de *Né à Québec* ne donne aucune référence complète des titres. Sept des titres mentionnés donnent des témoignages de première main

32. J. Blais, *op. cit.*, p. 44.

sur le xvii^e siècle, alors que les autres renvoient à des ouvrages d'historiens : monographies, dictionnaires, manuels.

Il est probable que Grandbois (qui le suggère en terminant sa liste par deux « etc. ») a également consulté d'autres œuvres, mais la recherche des sources ne nous a pas permis de vérifier qu'il a utilisé tous les ouvrages nommés. Les conditions particulières de création de l'œuvre – les nombreux déplacements de l'écrivain, une possible réécriture de l'œuvre après la destruction d'une première version – permettent facilement de comprendre que, dans plusieurs cas, la trace d'une fiche ou d'un souvenir de lecture soit si imprécise qu'on ne puisse en retracer la source avec certitude. Du moins pour la première partie de *Né à Québec*, où la fresque historique sur les débuts de la colonie à Québec et en Nouvelle-France suppose de nombreuses lectures : Charlevoix, Lescarbot, Champlain, François-Xavier La Potherie, de même que l'*Histoire du Canada* de Garneau. Mais il paraît certain qu'il n'a pas emporté tous ces ouvrages (lourds, volumineux, encombrants) dans ses bagages et dans tous ses déplacements³³. L'hypothèse de fiches et de notes de lecture est plus vraisemblable, mais des déformations et des imprécisions peuvent s'y être glissées.

Les *Relations* des jésuites apparaissent en tête de liste et en retrait par rapport aux seize autres titres. Cette disposition fournit un indice sur l'organisation de la bibliographie, qui serait présentée par ordre décroissant d'importance plutôt que par ordre alphabétique ou chronologique. L'examen de *Né à Québec* confirme cette hypothèse quant à l'importance des *Relations*, la source la plus certaine et la plus constante dans l'ensemble de l'œuvre, à partir du deuxième chapitre de la première partie. On pourrait même supposer que le *Louis Jolliet* de Gagnon et les *Relations* sont les deux seuls ouvrages qui ne le quittent pas à cette époque.

S'il a pu la consulter, il est certain que ce n'est pas de la grande édition des *Relations* en 73 volumes de Thwaites que Grandbois s'est servi, mais de l'édition en trois volumes, *Relations des Jésuites, contenant ce qui s'est passé de remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*,

33. Aucun de ces ouvrages ne se trouve dans la bibliothèque Grandbois achetée par l'antiquaire Jean-Marie du Sault, de Deschambault.

publiée à Québec en 1858. Il a pu également utiliser le *Journal des Jésuites* édité en 1871 par les abbés Laverdière et Casgrain, mais ce *Journal* ne couvre que les années 1645 à 1668. Quant au *Récit des voyages et découvertes du Père Jacques Marquette*, intégré au volume 59 de l'édition Thwaites, Grandbois a pu le lire dans les *Relations inédites de la Nouvelle-France* publiées à Paris en 1861³⁴.

L'autre ouvrage dont il s'est surtout inspiré est le *Louis Jolliet* d'Ernest Gagnon. Celui-ci retrace en quinze chapitres la vie de l'explorateur ; on retrouve – peut-être pas par hasard – le même nombre de chapitres chez Grandbois. Mais si on peut voir là la trace d'une première organisation de l'ouvrage, il faut surtout observer que le découpage de la matière et la structure générale de l'œuvre sont très différents : au lieu d'un développement linéaire suivant la vie de Jolliet de la naissance à la mort, Grandbois construit son récit en trois parties dont chacune a sa cohérence bien définie et dont les deux dernières seulement couvrent la vie active de l'explorateur. Il en arrive ainsi à un récit beaucoup plus lisible, à une prose infiniment plus harmonieuse que ce qu'on trouve chez Gagnon. Celui-ci, par contre, cite abondamment de précieux documents d'époque (qui se retrouvent aussi dans d'autres sources, chez Lorin et Margry notamment) dont Grandbois a pu se servir.

Dans *Né à Québec*, l'écrivain a donc utilisé au meilleur de sa connaissance les ressources de l'histoire et il a mis un soin particulier à confectionner la trame historique de son récit, qui contient plus de trois cents noms de personnes et environ deux cents noms de lieux. Nous avons jugé utile de constituer un index de ces noms, en indiquant les dates de naissance et de décès dans le cas des noms de personnes ainsi que certaines précisions essentielles. Sans doute pour donner un caractère d'authenticité à son récit, Grandbois intègre à son œuvre des noms aux sonorités étrangères : tribus, missions, Indiens appartenant à diverses familles linguistiques. La plupart de ces

34. Grandbois nomme Marquette parmi ses sources, puisqu'on « s'accordait pour attribuer à Marquette la paternité du *Récit* », dont l'auteur serait en réalité le père Dablon. Voir J. Monet, « Marquette, Jacques », *DBC*, t. I, p. 502, et J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 168-181. Les *Relations inédites de la Nouvelle-France* (Paris, Doumiol, 1861) reproduisent le manuscrit conservé aux archives du collège Sainte-Marie de Montréal.

noms ont pu être retrouvés, parfois sous diverses transcriptions ; dans certains cas, nous avons dû apporter une correction, pour plus de clarté. Certains noms ont résisté à nos recherches : on peut supposer une déformation telle que le repérage dans un index relève du hasard. Par exemple, ce *Satouta* que Grandbois a d'abord transcrit *Atouta*, puis *Atonta*.

Malgré le grand souci de rigueur dont il fait preuve, Grandbois n'a pu éviter certaines imprécisions, voire quelques erreurs. Il faut reconnaître que la documentation dont il s'est servi est elle-même imprécise sur certains points et qu'on rencontre des divergences d'une source à l'autre. Nous avons tâché d'apporter les corrections nécessaires à partir d'ouvrages plus récents, auxquels Grandbois n'a évidemment pas eu accès : le *Louis Jolliet* de Delanglez et le *Dictionnaire biographique du Canada* notamment.

L'art du récit

Nous avons donc considéré *Né à Québec* d'abord et avant tout comme un récit historique : les notes critiques, en conséquence, précisent les sources et, le cas échéant, apportent les corrections ou nuances jugées nécessaires. Les premiers critiques de cet ouvrage, en soulignant l'exceptionnelle qualité de l'écriture, ont cependant relevé ce qui fait encore aujourd'hui l'intérêt de l'œuvre, qui est bien, comme le précise le sous-titre, un *récit*, c'est-à-dire un ouvrage où le vrai doit paraître vraisemblable, où les personnages historiques ont statut de personnages fictifs, où, surtout, la rigueur et l'harmonie de la phrase portent partout la marque de la personnalité de l'écrivain.

Dès la première page, du reste, un surprenant lapsus trahit la présence de Grandbois, lorsqu'il écrit qu'Adrien d'Abancourt « quittait les Amériques pour les mondes fabuleux de Jehan de Mandeville, de Marco Polo ». Le grand-père de Jolliet, qui n'est encore qu'un « jeune garçon » rêvant de découvrir les Amériques, ne peut évidemment les quitter : c'est Grandbois qui l'a fait, et qui s'apprête justement à partir sur les traces de Marco Polo... Et ce goût des voyages et de l'aventure lui venant de son grand-père, on peut considérer le choix même du grand-père à l'origine du récit comme un déplacement autobiographique, presque une « signature » au sens où l'entend Philippe Lejeune. Grandbois nous fait ainsi com-

prendre que le cheminement de Jolliet transpose celui du « jeune garçon » qu'il est encore, cheminement qu'il s'empres- sera de poursuivre dès la sortie de *Né à Québec*, comme si s'était enclenché alors un mécanisme qui, une fois mis en mouve- ment, ne devait pas s'arrêter : du voyage fixé dans l'écriture, à l'écriture vécue dans les nouvelles aventures³⁵. « Le monde, écrit-il dans une conférence intitulée 'Voyages', est un grand livre, et celui qui demeure à la maison n'en lit qu'une page³⁶ ! ». *Né à Québec*, consacré à un explorateur toujours en mouve- ment, a établi un schème narratif dont Grandbois s'éloignera peu dans ses ouvrages en prose, puisque *les Voyages de Marco Polo* et *Avant le chaos* poursuivront, chacun à sa façon, le projet d'une écriture nourrie par les déplacements dans l'espace, mais centrée sur un angoissant voyage intérieur dont Louis Jolliet, disparaissant sans laisser de traces dans les grands espaces nordiques, peut être « lu » comme une saisissante « dernière page » aux limites de l'écriture – la page blanche de sa mort, aussi incertaine que le lieu de sa naissance.

Louis Jolliet disparaît et se fond aux éléments, comme il convenait au héros mythique que Grandbois en a fait. La méta- phore de la naissance et de l'enfantement inscrite dans le titre même entraînera l'écrivain, sans dévier de la trajectoire des événements historiquement attestés, dans l'élaboration d'une quête édénique. Cela se produit dans le récit de l'expédition vers le Mississipi, dont Grandbois précise qu'il commence à l'aube, en citant une formule attribuée à Isabelle la Catholique et adressée à Christophe Colomb : « Si la terre n'est pas créée, Dieu la fera jaillir pour toi du néant... » Le récit multipliera les allusions aux commencements : aussitôt partis, Marquette et Jolliet contournent « l'île de la création du monde », plus loin les îles Huronnes où on « trouvait des émeraudes, des saphirs, un quartz transparent et bleu, des sources d'eaux vives, une vé- gétation luxuriante » (p. 174). Ainsi semblent prendre forme les « mirages du sud » évoqués dès la première rencontre entre Jolliet et Marquette qui « allaient et venaient sur la plage de

35. Nous résumons ici une analyse de Jean Cléo Godin, « Le voyage et l'écriture chez Alain Grandbois », dans *Voyages, Canadian Issues/Thèmes cana- diens*, vol. 16, 1994, p. 45-56.

36. « Voyages », dans *Huit conférences*, Club musical et littéraire de Mont- réal, 1953, vol. B-3, p. 129-147.

glaise, et ils créaient, désir et foi mêlés, les beaux fantômes des mondes imaginaires » (p. 136). Plus ils descendront vers le sud, cependant, plus se confirmeront les menaces dont les Indiens les avaient prévenus ; le paradis du sud est en réalité un enfer de feu qu'ils s'emprescent de fuir. C'est sur le chemin du retour, chez les Illinois dont on leur avait « vanté la douceur de mœurs », qu'ils entreverront le paradis rêvé : « De grasses prairies coupées de boqueteaux, des forêts de chênes, de noyers, d'érables, des sources d'eaux vives, des ruisseaux, des cascades, des étangs, grouillants d'un innombrable gibier » (p. 202). Jolliet rêvera de s'y établir, y sollicitera en vain une concession du gouverneur Frontenac. Mais l'image d'un paradis « du sud » dont la végétation rappelle étrangement celle du Québec reste fixée : le paradis des origines ne saurait être, pour Jolliet comme pour Grandbois, qu'au nord.

Ce mythe du paradis continue à opérer dans la troisième partie de l'ouvrage, où se précise et se durcit l'opposition entre le sud, lié à la mort, et des espaces nordiques qui, malgré leur austérité, sont associés au bonheur, à l'abondance, à une vie harmonieuse et sereine. Ainsi s'explique, croyons-nous, la digression du chapitre III sur Cavelier de La Salle, qui ne se justifie que par le souci d'opposer une dernière fois les deux « découvreurs » du Mississipi. Sur les rives du grand fleuve, dans le lointain sud des mirages, La Salle « s'abattit, les mains tendues, le front troué d'une balle ». Presque sans transition, aux deux paragraphes suivants, Grandbois décrit le bonheur familial de Jolliet dans « son île » de Mingan où il a « construit une maison, un magasin », et d'où il fournit « d'huiles et de poissons la majeure partie des habitants de Québec » (p. 241). Le grand explorateur s'est établi dans un paradis tranquille, sédentaire. Mais lorsque Jolliet s'aventure plus au nord, les signes du paradis deviennent plus manifestes, plus spectaculaires, et Grandbois se fait lyrique. « Posés sur le brouillard comme des cathédrales de rêve, des icebergs élevaient des murailles de cristal éblouissant » (p. 251). Plus loin encore, ce sont les « nuits du Nord » qui livrent « leurs sortilèges » et Grandbois décrit une aurore boréale qui « glissait du nord au sud, s'évanouissait dans la nuit bleue, puis renaissait de nouveau, gagnait le zénith, redescendait et s'étalait en une longue frange d'or... » (p. 255). Le mythe du paradis, né à l'aube du voyage au Mississipi, nous conduit vers la splendeur d'une aurore boréale.

Les envolées lyriques sont d'autant plus significatives qu'elles sont rares : l'auteur y a recours pour bien délimiter le mythe

qui double le récit. Partout ailleurs, ce qui caractérise l'écriture de Grandbois, c'est l'« écriture concise, rapide, comprimée jusqu'à l'explosion » qui, sous l'influence de Paul Morand, définira l'esthétique moderne de la nouvelle. Morand, qui comparait la nouvelle à « une nuit dans un *motel* américain », là où règne le « *cash and carry* ». L'écrivain, de même, « emballe l'espace et le temps dans un seul paquet³⁷ », pour passer aussitôt à une autre étape.

Tel est bien l'art que pratique Grandbois, qui résume en deux courtes phrases les amours d'Adrien d'Abancourt : « Elle était blonde, pâle, douce. Il l'aima » (p. 37). La mort du père de Jolliet est également racontée en une phrase brève : « Le scorbut le rongea, le tua » (p. 69). Il a volontiers recours aux phrases nominales qui, en juxtaposant les détails, accélèrent le récit et font mieux ressortir, par contraste, les phrases courtes qui traduisent une émotion : « La joie inondait Jolliet » (p. 171). Nulle part il ne s'appesantit, ne s'attarde aux sentiments qui, pourtant, sont partout marqués avec évidence. Pour rapporter la mort de Jolliet, une seule phrase, brève, abrupte, pleine de mystère : « On ne le revit plus. » (p. 260).

Dans *Né à Québec*, qui est sa première œuvre, Grandbois maîtrise déjà l'art de la nouvelle qu'illustrera plus tard *Avant le chaos*, dont chaque *incipit* affiche ce souci d'une écriture mesurée, mais évocatrice. Celui de Grégor par exemple, saisissant portrait en synthèse du personnage : « J'adorais jouer avec le feu. » Dès la parution de *Né à Québec* en 1933, presque tous les critiques ont souligné les qualités de l'écriture et particulièrement le sens de la concision – certains pour l'en louer, d'autres pour le lui reprocher. Camille Roy, présentant en 1934 un extrait de l'œuvre, écrit : « Il raconte, son style est court, rapide. Il condense. [...] L'auteur est artiste. Il procède volontiers par hachures. Il ne veut pas lasser. Il lui arrive de heurter³⁸. » Le critique avait très bien compris que *Né à Québec* révélait un véritable écrivain, mais il ne pouvait sans doute se douter que cette œuvre préparait la naissance, au Québec, de la nouvelle dans sa définition contemporaine, inspirée par Paul Morand

37. Définition de la nouvelle par Paul Morand, dans *Nouvelles complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1992, p. 809-810.

38. C. Roy, *Morceaux choisis d'auteurs canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1934, p. 422.

qui s'était lui-même mis à l'école de Somerset Maugham, de Joseph Conrad et Rudyard Kipling, et de la civilisation américaine.

La fortune de l'œuvre

Né à Québec paraît à la mi-novembre 1933 et nous savons par le témoignage de Dugas que l'événement a été célébré à la Coupole de Montparnasse : « Cet enfant, d'une espèce particulière, se présentait bien. On but à sa santé et à son avenir³⁹. » Il ne semble pas cependant que Grandbois se soit beaucoup intéressé à l'accueil critique ou au succès en librairie réservé à ce premier livre. On pourrait croire, plutôt, qu'il se sent enfin débarrassé d'un fardeau et que, mission accomplie, il se réjouit surtout de s'embarquer presque aussitôt à Marseille pour l'Asie, d'où il ne reviendra que huit mois plus tard, après avoir publié, en Chine, son second ouvrage, un recueil de poèmes.

En France, il semble que *Né à Québec* soit passé presque inaperçu, puisque nous n'avons pu retrouver que deux comptes rendus de l'ouvrage. Les archives de Messein ayant été détruites pendant la guerre, il est impossible de vérifier le tirage de cette édition et on peut douter qu'il y ait eu des réimpressions. Du seul fait, cependant, que l'œuvre paraisse à Paris et que l'auteur ne soit pas encore connu, plusieurs critiques québécois auront tendance à lire *Né à Québec* comme une œuvre « française » plutôt que « canadienne ». Même le critique anonyme de *la Gazette littéraire* de Paris (8 février 1934) s'y trompera, croyant qu'Alain Grandbois est Français. L'ouvrage parvient rapidement à Québec puisque, le 8 mars suivant, la même *Gazette littéraire* publie une lettre d'Henri Grandbois précisant que son fils est bel et bien Canadien⁴⁰. Mais cette mise au point n'empêche pas les critiques québécois de se raccrocher aux origines parisiennes du livre. Victor Barbeau, le premier, se réjouit que, « s'adressant au public français et non au public d'une province française, fût-elle la nôtre », Grandbois n'ait « pas cru néces-

39. M. Dugas, *Approches*, p. 45-46.

40. Voir M. Fortin, « La réception critique d'Alain Grandbois, 1933-1963 », t. 1, p. 4-5.

saire, pour affirmer ses origines ethniques, sa filiation intellectuelle, de recourir aux archaïsmes, aux canadianismes et aux incorrections grammaticales⁴¹ ». Ainsi s'amorce un courant de la réception critique qui se développera avec la parution des œuvres suivantes : qu'on estime ou non l'œuvre de Grandbois, ce sera à cause de ses voyages, de son contact prolongé avec la culture européenne. Des *Voyages de Marco Polo*, Guy Sylvestre écrira que l'œuvre est si parfaite qu'elle semble « l'œuvre d'un Français⁴² », mais Samuel Baillargeon, qui juge condamnable la poésie désespérée de Grandbois, écrira que « sa mentalité de Canadien français [s'est] pliée tour à tour au milieu parisien, au monde européen et au climat cosmopolite⁴³ ». Dès la parution de *Né à Québec*, Maurice Hébert suggérerait même un calcul de la part de Grandbois, « trop subtil et trop au fait de sa valeur pour ne pas savoir qu'il vaut mieux être consacré écrivain par la France d'abord et par le Canada ensuite, l'inverse ne menant à presque rien⁴⁴ ». Ironiquement, l'œuvre ne sera jamais « consacrée » à Paris. Seuls des critiques québécois verront dans la publication parisienne une consécration, posant du même coup les bases d'une consécration québécoise !

Avant même la parution des deux critiques parisiennes, du reste, *le Canada, le Devoir, l'Événement, la Patrie et la Presse* annoncent et commentent favorablement la parution de *Né à Québec*. Dans les douze mois suivants, pas moins de vingt-six critiques paraissent, certaines portant les signatures les plus autorisées : Olivar Asselin, Jules Dorion, Roger Duhamel, Maurice Hébert, Robert Rumilly. Ce dernier loue la « grande et sûre érudition et de réelles qualités littéraires », précisant même qu'avec cet ouvrage, le jeune auteur se classe « au tout premier rang de la jeune littérature canadienne⁴⁵ ». Et pour Albert

41. V. Barbeau (sous le pseudonyme de Turc), « Au fil de l'heure : *Né à Québec* », *la Presse*, 10 janvier 1934, p. 11.

42. *Le Droit*, 27 septembre 1941, p. 16.

43. « Alain Grandbois (né en 1900) : un voyageur insatisfait », dans *Littérature canadienne-française*, Montréal et Paris, Fides, 1957, p. 343.

44. M. Hébert, « *Né à Québec... Louis Jolliet* », *le Canada français*, février 1934, p. 545.

45. R. Rumilly, *le Petit journal*, 7 janvier 1934, p. 37. Cité par Marcel Fortin (*op. cit.*, p. 7), qui signale cependant (p. 12, note 32) que Rumilly considère *Né à Québec* comme une « biographie romancée, genre qu'il n'apprécie guère ».

Dandurand, *Né à Québec* « atteste une érudition soignée et saisit par le relief, la vigueur, la vivacité du style⁴⁶ ».

S'il s'agissait pour Grandbois de faire honneur à sa famille, l'objectif était pleinement atteint et on ne pouvait guère espérer davantage, pour un premier ouvrage, que ces réactions critiques favorables, bien que dépourvues d'enthousiasme. Il manquait surtout, pour assurer un succès de librairie, un intérêt véritable pour le héros du récit, Louis Jolliet. En ce sens, *Né à Québec* venait trop tôt, douze ans avant les célébrations du tricentenaire de la naissance de Jolliet. On se rendit compte alors que l'ouvrage de Grandbois était devenu introuvable en librairie :

Le 16 avril 1945, et à un autre moment la même année, à l'occasion des fêtes par lesquelles on voulait célébrer à Québec le troisième centenaire de la naissance de Jolliet, nous écrivions alors : « On peut toutefois déplorer que dans les apprêts de ces grandes évocations de notre épopée coloniale en Amérique septentrionale, le plus beau livre qui ait jamais été écrit par un Canadien sur Louis Jolliet, et devenu fort rare en librairie aujourd'hui, ne fasse pas l'objet, lui aussi, d'une réédition. Nous voulons parler de *Né à Québec*, qui est l'ouvrage qui a valu à Alain Grandbois l'entrée à l'Académie canadienne-française⁴⁷ [...] »

En 1948, Jean Delanglez publie *Life and Voyages of Louis Jolliet*, dont la version française paraîtra au Québec en 1950. Pour Grandbois, le rendez-vous a été raté en 1933, mais l'éditeur montréalais Fides, voyant le regain d'intérêt pour Jolliet, offre à Grandbois de rééditer son œuvre. Celui-ci a publié en 1941 *les Voyages de Marco Polo*, couronné par le prix David et acclamé par la critique. *Les Îles de la nuit*, publié en 1944, a reçu un accueil mitigé mais a lancé la carrière du poète, dont les *Poèmes* d'Hankéou n'étaient encore connus que de quelques intimes. Enfin, la première édition d'*Avant le chaos* a paru en 1945, réunissant des nouvelles qui ont d'abord été publiées séparément. C'est donc un auteur désormais reconnu que Fides accueille dans sa prestigieuse collection du Nénuphar, en même temps qu'Alfred DesRochers et Marius Barbeau. Le lancement a lieu

46. A. Dandurand, « Alain Grandbois », dans *Littérature canadienne-française*, 1935, p. 198.

47. G. Jasmin, « *Né à Québec* par Alain Grandbois », *le Canada*, 22 janvier 1949, p. 8.

le 26 novembre 1948. Les quatre réimpressions de l'ouvrage témoignent d'un réel succès de librairie pour ce récit où, écrit Luc Lacourcière, « l'auteur a historié ce merveilleux périple d'une remarquable fresque de la Nouvelle-France au dix-septième siècle⁴⁸ ».

48. « Avertissement » à l'édition de 1948, p. 9.

Page laissée blanche

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Né à Québec a paru pour la première fois à Paris, chez l'éditeur Albert Messein, en 1933. Or un exemplaire de cette édition, annoté par l'auteur d'une écriture minuscule au crayon noir, est conservé dans les archives des Éditions Fides à Montréal. Les interventions de Grandbois sont peu nombreuses : la majuscule « J » placée à toutes les occurrences du mot « Jésuite » ; l'expression « coureur des bois » modifiée en « coureur de bois » ; quelques punctuations normalisées ; un certain nombre de corrections grammaticales et stylistiques (« aux yeux vifs » pour « avec des yeux vifs », « d'infimes parcelles » pour « d'innombrables parcelles », « s'étaient glissés » pour « s'étaient fixés », « baie de James » pour « baie James », etc.). Ces interventions précises et surtout la correspondance qui eut lieu entre Grandbois et le père André Cordeau, alors directeur de Fides, montrent bien que le texte de *Né à Québec* a été revu de près par l'auteur en vue de l'édition réalisée par les Éditions Fides en 1948. Aussi avons-nous choisi cette édition comme texte de base. Les réimpressions qui ont eu lieu n'ont modifié en rien le texte de cette édition. Quelques états antérieurs à l'édition sont conservés sous la forme de manuscrits et de dactylographies. Une description détaillée en est donnée en tête de la bibliographie.

La graphie et la ponctuation du texte ont généralement été respectées. Nous avons corrigé les coquilles typographiques – Grandbois en avait déjà corrigé quelques-unes dans sa révision de l'édition de 1933 –, les leçons manifestement fautives et les erreurs de ponctuation. Les abréviations ont été résolues.

Les noms propres de personnes et de lieux sont écrits selon l'usage moderne, tel qu'il est appliqué dans le *Dictionnaire biographique du Canada* (noms de personnes) et dans le *Louis Jolliet* de Jean Delanglez (noms de lieux). La graphie du texte

de base est signalée, quand il y a lieu, dans l'index ou les notes. L'orthographe d'époque est cependant conservée lorsque le nom apparaît dans une citation tirée d'un texte ancien.

Nous avons normalisé l'orthographe des noms communs : *grande rivière, robe noire, homme de la prière, hommes rouges, robe de la douceur* en utilisant des guillemets. Nous avons rétabli la minuscule aux noms communs, selon l'usage moderne. Par exemple : les points cardinaux et les mots *abbé, ancien, calumet, capitaine, chef, conseil, indien, mission, monsieur, sauvage*. Nous avons toutefois respecté la décision manifeste de l'auteur de conserver la majuscule à *Jésuite, Récollet et Sulpicien*.



L'édition critique de *Né à Québec* a été entreprise par Estelle Côté, sous la direction de Ghislaine Legendre, décédée en juin 1987 : il convient de lui rendre hommage, à titre posthume, pour sa généreuse collaboration.

Nous remercions Jacques Brault, professeur à l'Université de Montréal, qui nous a conseillés, Marielle Saint-Amour, Jo-Ann Stanton, Denise Petel, Jean-Philippe Fortin et Bernard Chassé, qui ont contribué à la réalisation matérielle de notre travail et aux recherches pour la préparation de l'apparat critique, Justin Marceau et Bernard Derval, qui ont rendu possible la saisie des données.

Enfin, nous tenons à remercier les membres de la famille Grandbois qui ont facilité nos recherches, particulièrement madame Jeanne Grandbois-Drouin, qui administre la succession Grandbois.

Estelle Côté et Jean Cléo Godin

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANC	Archives nationales du Canada
BNQ	Bibliothèque nationale du Québec à Montréal
<i>DBC</i>	<i>Dictionnaire biographique du Canada</i>
<i>JR</i>	<i>The Jesuit Relations</i> , éd. par Reuben G. Thwaites, 1896-1901, 73 vol.
art.	article
chap.	chapitre
éd.	édition
édit.	éditeur
f.	feuillet(s)
<i>ibid.</i>	même ouvrage
<i>id.</i>	même auteur
<i>infra</i>	plus bas
<i>loc. cit.</i>	lieu cité
ms.	manuscrit
mss	manuscrits
n.	note
n ^o	numéro
<i>op. cit.</i>	ouvrage cité
p.	page(s)
r ^o	recto
<i>supra</i>	plus haut
t.	tome
v ^o	verso
vol.	volume

/	changement de ligne
//	changement de paragraphe
< >	commentaire critique dans les variantes
<illisible>	un mot illisible
<?>	dans les variantes, mot incertain
[...]	passage supprimé dans une citation
[]	élément reconstitué, ajout de l'éditeur

Variantes

Les variantes (en italique) sont placées entre des mots repères (en romain) qui les situent dans le texte ; elles sont précédées du numéro (en chiffres arabes) de la ligne à laquelle elles se rattachent et de la source (en chiffres romains) dont elles proviennent. S'il y a lieu, on emploie les sigles suivants pour indiquer la nature de la variante :

R	rature
A	ajout
D	déchiffrement sous la surcharge
S	surcharge

Sources des variantes

I :	Édition Fides, 1948, texte de base
II :	Exemplaire de l'édition Messein (1933) annoté par Grandbois (archives des Éditions Fides)
III :	245 feuillets dactylographiés (BNQM, 204/3/21)
IIIa :	3 feuillets manuscrits du chapitre V de la 3 ^e partie (BNQ, 204/3/21)
IV :	247 feuillets manuscrits (ANC, MG 31 042, microfilm H 1194)
V :	11 feuillets dactylographiés insérés dans les feuillets manuscrits (ANC, MG 31 042, microfilm H 1194)
VI :	fragments discontinus d'un premier état du texte (BNQ, 204/3/21, 204/6/15 et 204/6/18)

Né à Québec

PREMIÈRE PARTIE

Page laissée blanche

CHAPITRE PREMIER

Dans la nuit du même jour, il fit clair de lune et un marin, qui s'appelait Juan Rodrigo Bermejo, habitant de Los Molinos, dans la campagne de Séville, et qui faisait partie de l'équipage du navire de Martín Alonzo Pinzón, aperçut à la clarté de la lune une langue blanche de sable et, levant les yeux, il vit la terre. Il tira aussitôt un coup de bombarde en criant : « Terre ! Terre ! »¹ ...

5

Ce passage du voyage de Colomb éblouissait Adrien d'Abancourt, lui paraissait la plus belle chose du monde. Il en détachait chaque mot, et chaque mot prenait un sens plein, net, évocateur. Par les soirs chauds de l'été, lorsqu'il cherchait un peu de fraîcheur dans les ruelles de Soissons, il se les répétait

10

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 13-20 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 7-17 ; III : 12 f. dact. (p. 2-11), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 11 f. mss (p. 1-11), (ANC, MG 31 D42, microfilm H 1194).

2 II,III Dans « ... <italique> IV [A ...] Dans 2 II fit clair de lune <« clair de lune » encerclé> et 5 II à la clarté de la lune <« clarté de la lune » encerclé ; dans la marge droite Grandbois a écrit « Répétition »> une 8 IV Colomb [R éblouit A éblouissait] <Dans les paragraphes suivants, jusqu'à « lui disait » (ligne 68), Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé.> Adrien 10 IV sens [R net] plein, [A net <inséré par une flèche>], évocateur 12 IV fraîcheur [R <illisible> A dans les] ruelles

1. Christophe Colomb raconte la découverte de l'Amérique dans le récit du « Premier voyage ». « On avait aperçu la terre vers 2 heures après minuit », le jeudi 11 octobre 1492 (*Œuvres de Christophe Colomb*, présentées, traduites de l'espagnol et annotées par Alexandre Cioranescu, Paris, Gallimard, 1961, p. 43). Mais le récit y est présenté autrement et « le premier à apercevoir la terre était un marin du nom de Rodrigo de Triana » (*ibid.*, p. 42), non Juan Rodrigo Bermejo. La citation que donne Grandbois est empruntée à la *Véridique aventure de Christophe Colomb* de Marius André (Paris, Plon, 1927, p. 128-129). Dans l'ouvrage de Marius André, ce passage est mis entre guillemets, mais la source n'est pas donnée.

avec délices. Il arrivait aussi que la lune, frôlant les toits pointus, l'accompagnât dans ses promenades solitaires. Un sortilège opérait. Le jeune garçon quittait les Amériques pour les mondes fabuleux de Jehan de Mandeville, de Marco Polo. Son imagination tissait des rêves héroïques. Il se voyait à la proue d'une caravelle, droit et fier, les poings aux hanches, remontant parmi des îles d'or le cours d'un fleuve bleu. Et des princes vêtus de lin blanc, sur des jonques de porcelaine, l'acclamaient ; et ils lui offraient des palais, des richesses, des armées. Lui passait, dédaigneux, et il s'enfonçait dans les profondeurs des continents. Là, il livrait d'effroyables batailles, il soumettait des empires. Il avançait toujours, nimbé d'une gloire fulgurante. Et son nom rougeoyait comme un incendie...

Brusquement sonnait le couvre-feu. Le conquistador, redevenu puceau, retrouvait l'agilité de ses jambes, car il n'ignorait pas que les soldats du guet, hommes de peu d'imagination, n'admettaient pas que l'on battît, après une certaine heure, le pavé de la ville sans une autorisation du capitaine de la police.

... Avec les années, le jeune Abancourt ne perdit point le goût des voyages. Il conquiert le Mexique avec Cortez, accompagna Pizarre au Pérou, navigua sur le Rio de la Plata aux côtés de Juan Diaz de Solis², subit, avec les frères Cabot³, de monstrueuses tempêtes océanes, pénétra, avec le navigateur Cartier, les mys-

13 IV avec [R avec] délices 14 IV Un [R nouveau] sortilège 19 IV bleu. [D et S Et] [D Des S des] princes 20 III des *souques* de 20 IV l'acclamaient ; [R . Ils A ; et ils] lui [A offraient des] palais, [A des] richesses, [A des] armées. [A Lui passait], dédaigneux, [R <deux mots illisibles>] les yeux durs. [R <illisible> A Et il] s'enfonçait [R dans A dans] [R <illisible>] les profondeurs 22 IV continents. [A Là,] [D Il S il] livrait 23 IV empires. [AR Et] [D <illisible> A Il] avançait 24 IV toujours, [R dans une A nimbé d'une] gloire fulgurante. [A Et] Son nom 26 IV conquistador, [R redevient A redevenu] puceau 27 IV jambes [AR <mots illisibles>] [A , car il n'ignorait pas que] les soldats 28 IV de [R pauvre A peu d']imagination 29 IV battît [A après une certaine heure] le pavé 30 IV ville [R après une certaine heure] sans 32 IV voyages, [R . Il l'accrût A au contraire, l'accrut. <inséré par une ligne>] Il II voyages, au contraire l'accrût. Il 33 IV la Plata [R avec,] aux

2. Juan Diaz de Solis explora les côtes septentrionales et orientales de l'Amérique du Sud. Il débarqua au Rio de la Plata en 1516, mais c'est Sébastien Cabot qui explora cette rivière après 1525.

3. Il faudrait lire : « les frères Corte Real ». Jean Cabot était accompagné de son fils Sébastien lors de la découverte de Terre-Neuve en 1497. Les frères Gaspar et Miguel Corte Real ne revinrent jamais de leur expédition de 1502, au nord de Terre-Neuve (voir G. Lanctot, *Histoire du Canada*, p. 68).

tères brumeux du golfe nordique conduisant aux Canadas. Il apprit ainsi que les hommes rouges⁴ nommaient le soleil Ysnay⁵ et le feu Azista⁶. Ces syllabes l'enchantèrent.

Il interrompit cependant ses éclatantes campagnes pour épouser une jeune fille du comté de Vaux, Simone d'Orgeville⁷. Elle était blonde, pâle, douce. Il l'aima. Il oublia ses mondes chimériques. Il caressait sa chevelure d'or, contemplait longuement sa bouche tendre, rose. Ses baisers avaient la fraîcheur du lait. Elle devint grosse, lui donna une petite fille. Ils la nommèrent Marie. Adrien retourna à ses lectures.

*

M. Samuel de Champlain, capitaine ordinaire en la marine du Roy, venait de publier à Paris, chez l'imprimeur Collet, le récit de son établissement dans les terres du Canada. L'ouvrage fit grand bruit⁸. M. d'Abancourt le parcourut avidement, le

39 IV interrompit [A *cependant*] ses éclatantes [R *découvertes* A *campagnes*] pour 40 IV Vaux [R. *Elle s'appelait* A ,] Simone 41 IV l'aima. Il [R <illisible> [AR <illisible>] A *oublia*] ses mondes 42 IV caressait [R <mots illisibles> A *sa chevelure d'or, contemplait longuement*] [D *une* S *sa*] bouche 43 IV fraîcheur [R *d'une eau pure* A *du lait.*] Elle 44 IV une [R *petite*] fille 45 IV Marie. [R *Alors*] Adrien [R *revint* A *retourna*] à ses 47 IV publier [A à *Paris*] chez 47 IV Collet [R à *Paris*] le récit

4. On trouve deux autres occurrences de la même expression (*infra*, p. 43 et 91) pour désigner les Amérindiens, communément appelés « Peaux-Rouges ».

5. Le terme (orthographié « Isnez ») figure dans le lexique franco-indien de la *Première relation* (1534) de Jacques Cartier (voir *Relations*, p. 225).

6. Le terme (orthographié « Asista ») figure dans le lexique franco-indien de la *Deuxième relation* (1535-1536) de Jacques Cartier (voir *ibid.*, p. 188).

7. Adrien d'Abancourt (?-1640) se marie en France avec Simone d'Orgeville (1589-1649). Leur fille Marie (1618-?) épouse Jean Jolliet (?-1651) à Québec, en 1639. Ils auront trois enfants : Adrien, Louis et Zacharie. La mère de Louis Jolliet épouse en secondes noces Godfroy (ou Gefroy) Guillot et de cette union naîtra (en 1656) Élisabeth, ancêtre des Grandbois – qui ne sont donc pas descendants de Jolliet mais de sa demi-sœur (voir E. Gagnon, *Louis Jolliet*, p. 31-32). Une généalogie établissant la filiation par la famille Charest (de Jean Charest, fils d'Élisabeth, à Aurée Charest, grand-mère de Grandbois) avait été établie par Henri Grandbois.

8. *Les Voyages du sieur de Champlain saintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy en la marine* fut publié à Paris, chez Jean Berjon, en 1613. Champlain y raconte son établissement ainsi que la fondation des habitations de Port-Royal, en 1604, et de Québec en 1608. Le récit le plus important de Champlain, *Voyages et découvertes*, fut publié à Paris, chez Claude Collet, en 1619.

50 relut. Puis médita. Ce Champlain n'était pas une figure de légende. Il était vivant, chrétien, français. Il eût pu lui-même, Adrien d'Abancourt, le rencontrer par hasard dans les rues de Paris, le voir, lui parler peut-être... Et ce capitaine donnait à l'Aventure des formes précises, réelles, la nourrissait des plus
55 puissantes possibilités. Les rêves du jeune homme prirent de la chair et du muscle.

Il se procura des cartes⁹. Elles indiquaient la prodigieuse montée d'innombrables fleuves vers des sources inconnues ; des cercles minuscules signifiaient des lacs plus grands que des
60 mers ; de vastes océans sur lesquels nageaient des dauphins gigantesques et candides bordaient un immense continent... La terre conservait d'éblouissants secrets...

Au coin du feu, Simone filait. Le chant du rouet berçait l'heure. La lueur d'une flamme plus haute avivait sa joue. La
65 laine glissait doucement entre ses doigts minces, blancs. Plus loin, au fond de la pièce, dans l'ombre tiède, le berceau. Un cri s'en élevait parfois. Cri d'oiseau, d'ange... Et Adrien s'approchait de la fileuse, parlait. Il lui disait, à voix basse, ces peuples étranges et rusés, ces forêts baignées de rivières, ces torrents
70 chavirant les pépites de cuivre, cette vie large, forte, pleine de prodiges, cette renommée qui collait au torse des découvreurs comme un pourpoint rouge. Il invoquait les fins d'été qui mûrissaient de lourds raisins violets, les hivers féeriques, les fastueux printemps. Ce domaine pouvait contenir trois Europes !
75 Confinait-il aux mers chaudes de la Chine ? Quelque passage le reliait-il aux froides extrémités de l'empire moscovite ? Ses flancs renfermaient-ils l'or, le cuivre, le rubis, l'émeraude, le jade, le diamant ? On affirmait que ses forêts grouillaient d'un

53 IV peut-être... [A Et] [D Ce S Ce] capitaine 53 IV à [R l'aventure A l'Aventure] des 54 IV des [A plus] puissantes 56 IV muscle. // [R Alors] Il se procura 60 IV lesquels [R <illisible> A nageaient] des 61 IV immense [R et <illisible>] continent 64 IV joue. [R <mots illisibles>] La 65 IV glissait [A doucement entre] ses 67 IV d'ange... [A Et] [R <illisible> A Adrien] s'approchait 68 IV parlait. [R À voix basse,] [D il S Il] lui disait, [A à voix basse,] ces 69 IV ces [R <illisible>] forêts 70 IV large, [R <illisible>] forte 71 IV cette [R gloire A renommée] qui 72 IV pourpoint [R <deux mots illisibles> A rouge.] Il 73 IV féeriques, [R <mots illisibles> AR <mots illisibles>] [A les fastueux printemps.] [R <deux mots illisibles>] Ce domaine 77 IV l'or, [R et <illisible> A le cuivre,] le rubis

9. L'ouvrage de Champlain contenait des planches, des cartes, des plans et des illustrations.

gibier multiple, que ses eaux foisonnaient des plus succulents poissons ; on assurait que la sève de certains arbres, au printemps, fournissait une liqueur plus délectable que le miel. On racontait... Que ne racontait-on pas ? Il parlait aussi de Dieu, du roi. 80

Il y avait de longs silences. Le rouet ne chantait plus. Simone, immobile, inquiète, songeait. Elle était satisfaite du modeste sort qui était son partage. Cependant, la pensée qu'elle pût un jour devenir vice-reine de quelque vaste contrée ne lui déplaisait point. Elle se livra bientôt à de douces chimères. Et tous deux, côte à côte, le mari et la femme, poursuivirent les images magiques. Abancourt jouait machinalement avec sa bague. Les armes de sa famille y étaient gravées. Ne prophétisaient-elles pas quelque merveilleux destin ? Elles étaient d'argent à un aigle de gueules, becqué et membré d'or, les ailes étendues¹⁰. Les ailes étendues !... 85 90

Il partit un matin pour La Rochelle, où il avait des parents. Il vit des armateurs. Un capitaine appareillait pour le Canada. Des marchés furent conclus¹¹. 95

*

Le voilier négligea bientôt les eaux grises de la Manche pour les houles atlantiques. Elles s'allongeaient indéfiniment, vertes, nonchalantes et lisses. Les voiles pendaient des vergues, 100

80 IV on [R affirmait] assurait 82 III parlait ainsi de IV parlait [A aussi] de 84 IV ne [R tournait plus. Elle A chantait plus. Simone, immobile, inquiète,] songeait 85 IV satisfaite [D de S du] [A modeste sort qui était son partage. Cependant,] [R Venait] la pensée 86 IV pût [A un jour] devenir [R un jour] vice-reine 87 IV déplaisait [R pas A point]. [R Elle s'y livrait même avec complaisance : la Cour se réunissait rarement à Soissons. A Elle se livra bientôt à de [AR des rêves complaisants] douces rêveries. < « douces rêveries » ajouté au-dessus de la ligne et inséré par une flèche > Et tous deux, côte à côte, le mari et la femme, poursuivirent les images magiques.] Abancourt 88 III douces pensées. Et 91 IV prophétisaient-elles [R point A pas] quelque 96 IV II [R rencontra A vit] des

10. Les d'Abancourt avaient pour armes : « D'argent à un aigle de gueules, becqué et membré d'or, les ailes étendues » (E. Gagnon, *Louis Jolliet*, p. 185).

11. On ne sait pas quand Adrien d'Abancourt arriva en Nouvelle-France. Faisait-il partie du personnel de la traite arrivé avant 1627 ? De ce groupe, il ne restait que cinq familles, soit 21 personnes, en 1629 (voir G. Lanctot, *Histoire du Canada*, p. 40). Peut-être arriva-t-il lors de la véritable colonisation, qui s'amorça en 1634 avec une trentaine d'hommes, de femmes et d'enfants recrutés par Robert Giffard (voir *ibid.*, p. 69).

flasques. Désœuvrés, les bras ballants, roulant des épaules énormes, les matelots se dandinaient. Ils avaient des yeux bleus dans des faces couleur de cuir. Ils se réunissaient autour du réservoir d'eau, à l'entrée du château d'avant, jouaient. Chacun, avant de lancer les dés, les frottait longuement entre ses mains, les secouait contre son oreille. Il arrivait qu'un hasard narquois fit perdre le plus méfiant. Alors, renversant leurs têtes où luisaient les anneaux de cuivre, ils éclataient d'un grand rire bruyant et sonore, juraient le saint nom de Dieu, se signaient. Là-haut, dans la voilure, des mousses se poursuivaient avec des rires aigus. Le capitaine vociférait. Et les jours passaient, unis et monotones comme la mer elle-même.

Par d'obscurs courants, le navire fut entraîné vers le sud. Des bandes de poissons-volants sautèrent le long du bordage. Marie battit des mains. M. d'Abancourt s'irritait. La mer alanquissait Simone. Elle revivait les images de son passé. Elle regrettait sa chambre tiède, son rouet.

Une nuit, le vent s'éleva. On vit, au petit jour, s'affairer les marins. La mer quitta son apparence d'uniformité, creusa des tranchées, souleva des collines. Des vagues se précipitaient, créées de mousses neigeuses. Toutes voiles dehors, avec un sifflement, le brick s'inclina sur sa gauche. Les cordages se tendirent avec la roideur du fer. La rose de compas, entre la fleur de lis du nord et l'aigle bicéphale de l'ouest, indiquait le rumb suivi. Plus tard, on aperçut un galion espagnol qui fuyait sous le vent.

101 IV flasques. [R *Le capitaine* <illisible> . *Les jours passaient.*] Désœuvrés 101 IV ballants, [R *les matelots se dandinaient*] roulant 102 IV énormes [AR <illisible> A , *les matelots se dandinaient.* <de bas en haut dans la marge gauche, inséré par une ligne>] Ils 103 IV cuir. [R *Certains A Ils*] se 104 IV d'avant [A , *jouaient.*] Chacun 105 IV longuement [R <illisible> A *entre*] ses [R *deux paumes A mains*], les 106 IV secouait [R à A *contre*] son 108 IV d'un [A *grand*] rire 109 IV signaient. [R *Et se donnaient de grandes claques sur les cuisses. Des*] [A *Là-haut, dans la voilure* R <illisible> *des*] mousses se poursuivaient *là-haut dans les voilures* avec des [R <illisible> A *rires*] aigus 111 IV capitaine [R <illisible> A *vociférait.*] Et 111 II Et [R *des A les* <inséré par une ligne>] jours 111, IV Et *des* jours 111 IV passaient [A *unis et monotones comme la mer elle-même.*] Par 113 IV entraîné [R *au A vers le*] sud 114 IV sautèrent [R <illisible>] le long [D *de S du*] [R <illisible> A *bordage.*] Marie 115 IV d'Abancourt [R <mots illisibles> A *s'irritait.*] La mer 116 IV Simone. [R , *qui* <mots illisibles>] Elle 116 III, IV Elle *caressait* les images 116 IV regrettait [R *la A sa*] chambre tiède, [R <deux lignes illisibles> A *son rouet.*] // Une 118 IV jour [R *les marins*] s'affairer [A *les marins.*] La mer 119 IV d'uniformité, [R . Elle A ,] creusa des [R <illisible>] tranchées 121 IV un *long* sifflement

La mer durcissait. Elle devint livide, se gonfla. Des murailles d'eau sombre se dressèrent. La mâture vacilla, traça des arcs. Des pans de ciel gris croulèrent, et le navire, soulevé par de prodigieuses forces, accrocha le plafond bas des nuages. Le capitaine ne quittait plus le château de poupe. Ses ordres perçaient le tumulte ; les maîtres les hurlaient à l'équipage. Cela dura cinq jours. À l'aube du sixième, on immergea de longues formes grises. Elles coulèrent à pic, sans bruit. Un moine blême tendait vers elles une croix noire. Les matelots grelottaient. 130

Huit semaines s'étaient écoulées depuis le départ de La Rochelle quand de grands oiseaux, avec des cris rauques, vinrent tournoyer dans la mâture. Le capitaine fit amener la grand-voile. Des filets munis de poches furent mis à la traîne. On prit une bonne quantité de morues. Puis le capitaine mit franchement le cap à ouest-nord-ouest. Il se méfiait des mouillages mal fréquentés de Terre-Neuve. On aperçut enfin la terre. La vue de cette côte, très basse, à peine distincte, que les marins disaient aride et rocailleuse, procura à M. d'Abancourt une singulière émotion. 135 140

*

Cap-Breton. L'extrême pointe. Une île s'en détacha. Elle fuyait peu à peu vers le large à mesure que l'on gagnait la côte. Les matelots la nommèrent Saint-Paul. Elle avait disparu quand on ancrâ dans une baie déserte. La côte, si basse du large, tachée d'ocre, s'était élevée. Elle montrait un front chauve et dur. Abancourt voulut se joindre aux hommes désignés pour la corvée d'eau. Fouler enfin ce sol neuf ! 145 150

Ils avancèrent sur les bords d'une rivière aux eaux jaunâtres. Des galets visqueux la bordaient. De chaque côté, une

126 IV murailles [R <illisible>] d'eau se dressèrent. [R <mots illisibles>]
 La 128 IV croulèrent [R <mots illisibles> A et le] navire, [R <passage illisible> A soulevé par de prodigieuses forces, accrocha le <inséré par une flèche>] plafond [A bas] des 131 IV maîtres les [R <mots illisibles>] hurlaient [R <illisible> A à l'équipage. AR <illisible>] Cela 132 IV dura [R trois A cinq] jours 132 IV du [R quatrième A sixième], on 135 IV semaines [R avaient passé A s'étaient écoulées] depuis 135 IV La Rochelle [R lorsque A quand] de 138 IV poches [R <deux mots illisibles>] furent 140 IV mouillages [A mal fréquentés] de Terre-Neuve [R qui étaient mal fréquentés]. On aperçut 142 IV côte, [R <illisible> A très basse,] à peine distincte, [R très basse] que 148 IV côte, [AR qui paraissait] si basse 148 IV large [A tachée d'ocre,] s'était élevée. [R Elle <mots illisibles>] Elle 150 IV Abancourt [R se j <illisible>] voulut 152 IV rivière [R <illisible> A aux eaux jaunâtres.] Des

155 végétation maigre, où l'on distinguait parmi les fourrés des sapins bas, des saules rabougris, des bouleaux nains. Une sorte de bruyère gîtait aux failles des rochers. Plus loin, jusqu'à l'horizon qu'ils chevauchaient, vagues immobiles et dures, le mou-
 160 tonnement sec des plateaux granitiques. Nul être vivant ne paraissait habiter la région. Les hommes parvinrent à un endroit où l'eau, n'étant plus touchée par les marées, s'avérait douce. Les barriques furent remplies. Avec la nuit, des brouillards s'élevèrent. L'humidité sautait aux gorges. Abancourt regagna le bord, pensif, muet.

165 Le lendemain, on passa en vue d'un îlot recouvert d'une multitude d'oiseaux. Au-dessus du roc, inlassablement, d'autres oiseaux, par milliers, traçaient des cercles concentriques. Des bandes se détachèrent de ce vivant tourbillon, accourant vers le bâtiment. Par jeu, les hommes leur lancèrent des déchets de poissons. Pareils à des flèches, les ailes ramassées, les oiseaux
 170 fondaient sur la proie. Coups de bec, coups de griffes, mêlées criardes. Alors, riant, un bâton au poing, les matelots s'approchaient, frappaient... Un maître affichait des connaissances précieuses. Ces petits, très voraces, toujours en mouvement, l'œil luisant et rond, il les désigna sous le nom de godets¹² ;
 175 ceux-là, noirs et blancs, lustrés comme des phoques, gras comme des cailles, s'appelaient apponats¹³. D'autres, venant du sud, ressemblaient aux mouettes de Bretagne. Il y avait aussi les

154 IV maigre, [A où l'on distinguait parmi les] fourrés [A des] sapins bas, [A des saules rabougris,] des [R sapins] bouleaux 157 IV immobiles [A et dures,] le 159 IV région. [D Ils S Les] [A hommes] parvinrent [R enfin] à un 159 III hommes parurent à un 161 IV remplies. [R Au retour,] [D avec S Avec] la 162 IV Abancourt [R rentra] regagna 165 IV inlassablement, [R < mots illisibles > A d'autres oiseaux, par milliers,] traçaient 167 IV détachèrent [R < mots illisibles > A de ce] vivant tourbillon, [D accouraient S accourant] vers 168 IV les [R matelots A hommes] leur 170 IV proie. [R Il < illisible > de < illisible >] [D coups S Coups] de 170 IV griffes [R Des] mêlées criardes. [R Parfois, sur le plumage blanc, perlaient des gouttes de sang pourpre.] Alors 174 IV rond [A ; il les désigna sous le nom] [R des A de] godets [D . Ceux S ; ceux-là 176 IV D'autres, [A venant du sud], ressemblaient 177 IV aussi [A les margaux,] [R ces] bêtes

12. Le petit pingouin, *Alca torda* (orthographié « gode » chez J. Cartier : voir *Relations*, p. 97, 105 et 310, n. 25).

13. Le grand pingouin, *Pinguinus impennis* (voir J. Cartier, *Relations*, p. 310, n. 21) : Michel Bideaux précise que cet « oiseau de la famille des marmettes (les alcidés) plutôt que de celle des manchots [...] fréquentait autrefois les eaux de l'Atlantique-Nord », mais que cette espèce est maintenant disparue.

margaux¹⁴, bêtes au vol lourd, dont la morsure était infectieuse. L'homme ajouta finement, en allongeant une gifle au moussaillon qui l'écoutait, bouche bée, les pouces aux aisselles : 180

– Et souviens-toi, mon garçon, que cette île, c'est l'île aux Oiseaux...

Les eaux perdirent les teintes vertes de la haute mer. On mit le cap sur Anticosti. Des vents favorables les y poussèrent en peu d'heures. Mais un brouillard épais en cachant les abords, on ne vit que de loin, et pour de fugitifs instants, les côtes de l'île mystérieuse. On la disait couverte d'inextricables forêts, peuplée d'ours gigantesques, fréquentée par des Indiens mangeurs de lichens et de poissons crus, et bordée des plus dangereux récifs. On navigua deux jours sous son couvert. 185 190

*

De hautes montagnes surplombaient la baie. Au fond, une mince bande de sable clair où des tentes indiennes dressaient leurs cônes. En retrait, au flanc d'une colline, des cabanes de bois rond. Plus haut, la chapelle, dont la croix rejoignait le sommet du roc. Tadoussac. Le voilier franchit la barre. 195

Alors Abancourt vit les premiers hommes rouges, et il fut surpris de n'en pas éprouver d'étonnement, car ils se montraient en tous points semblables à ceux que décrivaient les récits de son enfance. Il reconnaissait cette chevelure huileuse à reflets bleus, cette peau grasse à reflets de cuivre, ces pommettes saillantes, ce regard oblique, ces torsos musclés et nus, et 200

178 IV était [R <mots illisibles> A infectieuse.] L'homme 180 IV l'écoutait [R bouche] bouche 181 IV souviens-toi, [R mon] garçon 185 IV peu [R de temps. A d'heures.] Mais [A un brouillard épais en cachant les abords, <inséré par une flèche>] on 187 IV mystérieuse [R Un brouillard épais en cachait les abords.] On 187 IV couverte [R de forêts inextricables A d'inextricables forêts], peuplée 189 IV lichens [R <illisible> A et] de poissons crus, [A et] bordée 189 IV bordée [A des plus] dangereux 192 IV sable [R fin A clair où] [D Des S des] tentes indiennes [R y] dressaient 194 IV chapelle [A, dont] [D. Sa S ; la] croix 195 IV barre. [R La barque, A Alors] Abancourt vit [R pour la première fois A ses premiers] hommes rouges, [A et il s'étonna] de n'en [R point A pas] éprouver d'étonnement [A, car [D Ils S ils] se montraient] [R <illisible> A en tous points,] semblables 196 III vit ses premiers 196 III il s'étonna de 198 III les voyageurs de son IV les [R <illisible> A voyageurs de son enfance.] Il 200 IV peau [R luisante A grasse] à 201 IV oblique, [R et brûlant] ces

14. Le fou de Bassan, *Morus bassanus* (voir J. Cartier, *Relations*, p. 311, n. 26). Une colonie de ces oiseaux, appelés *margaults* en Gaspésie, s'est installée à l'île Bonaventure, près de Percé.

chez certains, tout à coup, ce grand rire étrange et muet. Des femmes accroupies raccommodaient des filets. Des vieillards pétunaient, hautains et graves. La pacotille fut échangée sans phrases. Longuement, les Sauvages examinaient le couteau, la chaudière, le fer de hache, le collier de verroterie, la pièce de rassade¹⁵, puis posaient une peau, deux peaux de bêtes devant l'objet convoité. Le Français haussait les épaules, gesticulait. Une autre peau, deux autres, trois... Des enfants nus, aux yeux vifs, tournaient autour des trafiquants. Ce soir-là, le fond de la baie fut troué de grands feux rouges.

*

Et le fleuve prit l'aspect nonchalant et royal que sa puissance exigeait. Rapprochées, ses deux rives étaient couvertes de lourdes et chaudes végétations. On longea des îles pareilles à des jardins. À l'île d'Orléans, des vignes frustes grimpaient aux troncs des érables. D'épaisses fougères tapissaient les sous-bois. Parfois, dans une éclaircie, une fumée montait, blanche et droite. L'air était très doux. La pointe de l'île d'Orléans fut doublée. Et l'on vit se détacher, soudain, sur l'ouest flamboyant de la chute du jour, l'énorme et sombre rocher de Québec¹⁶.

... Et la vie s'organisa au gré du hasard et des saisons. L'aventure prit tour à tour les visages sans gloire du froid, de

202 IV muet. [R <passage illisible>] Des femmes 205 III,IV phrases. *Les sauvages examinaient longuement le* 207 IV rassade [D . Ils S , puis] posaient [R devant l'objet convoité] une 207 IV de bête [A devant l'objet convoité.] Le 209 III nus, [R avec des A aux] yeux IV nus, avec des yeux 211 IV rouges. // [A Et] [D Le S le] fleuve 212 II Et le fleuve <Le chiffre 3 suivi d'un trait est ajouté dans la marge gauche.> III,IV Et le fleuve <Ce paragraphe n'est pas séparé du précédent par trois étoiles.> 213 III rives se couvrirent de IV rives se couvrirent de [R chaudes et lourdes A lourdes et chaudes] végétations 215 I,II,III,IV À Orléans, <Nous ajoutons « l'île d' », pour éviter la confusion.> des 217 IV blanche [A et] droite 218 IV doublée [R Et Québec apparut ; le rocher se détachait, énorme sur l'Occident pourpre <mots illisibles>. Et 219 IV détacher [A soudain.] sur 221 III,IV ... Et la vie <Paragraphe séparé du précédent par trois points.> 221 IV gré [A du hasard et <inséré par une ligne>] des saisons. [R du hasard.] L'aventure

15. Synonyme de wampum, le mot « rassade » désigne une « variété de coquillages fluviaux ou littoraux, particulièrement nombreux sur la côte atlantique ». Les usages du wampum, rassade de coquillages ou de verroteries de couleur, sont nombreux : monnaie, troc, arme de noblesse, etc. (voir R. Douville et J.-D. Casanova, *la Vie quotidienne des Indiens du Canada*, p. 44-77).

16. Québec signifie « passage rétréci ». L'ancienne bourgade indienne du même endroit se nommait Stadaconé.

la fatigue et de la faim. Abancourt dut apprendre une foule de choses que les livres n'enseignent pas. Et les différents métiers qu'il exerça n'eurent pour but que la satisfaction des besoins les plus essentiels. 225

Il se fit, selon les circonstances, trappeur, chasseur, pêcheur, négociant, matelot, soldat, bûcheron. Il remonta des rivières, traversa des lacs, s'enfonça au cœur des forêts, traqua le castor, poursuivit l'original, pêcha l'anguille, le saumon, le loup-marin. Il connut l'hospitalité indienne, partagea avec des chefs la molle sagamité¹⁷ servie dans des écuelles d'écorce, fuma le pétun au moyen de longs bambous qui passaient de bouche en bouche, dormit sous des peaux alourdies par les neiges, parmi l'odeur forte des corps huileux, sut acquérir une certaine habileté dans l'orientation des palabres, et oublia le goût du sel et du pain. Il vécut une vie dangereuse et précaire. 230 235

Chaque saison le voyait revenir, un peu plus sauvage, à Québec. Des muscles nouveaux s'étaient noués sur ses membres. Il avait la face cuite, basanée. Ses joues s'étaient creusées. Il devenait taciturne. Il eut bientôt les gestes lents, précis et rares de l'homme des solitudes. 240

Il disparut un jour en plein golfe. Sa femme le pleura, s'éteignit à son tour. Il laissait peu de biens, une fille et un surnom : la Caille¹⁸. 245

223 IV fatigue [A et] de la 223 IV Abancourt [R *apprit* A *dut apprendre*] une [R *multitude de* A *foule*] de choses 224 IV pas [A *Et*] les différents 225 IV qu'il [R *pratiqua* A *exerça*] n'eurent 225 IV satisfaction [R <passage illisible> A *des besoins les plus essentiels.*] // II 227 II II <Le début du paragraphe est marqué d'un trait dans la marge gauche.> IV II [D *fut* S *se fit*], selon 229 IV lacs [R . Il A ,] s'enfonça au cœur [R *profond*] [AR *vierge*] des forêts 230 IV l'anguille, [R *et*] [A *le saumon,*] le 235 IV huileux, [R *oubliant le goût du sel et du pain*] sut 236 IV palabres [A , *et oublia le goût du sel et du pain*] Il vécut [R *d'*]une 238 IV revenir, [A *un peu plus sauvage*, <inséré par une ligne>] à Québec. [R *un peu plus sauvage.*] Des 245 IV la Caille. <Un trait horizontal marque la fin du chapitre.>

17. Bouillie de maïs et de viande des Amérindiens d'Amérique septentrionale.

18. Le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de l'abbé C. Tanguay le nomme « D'abancour dit Lacaille » (vol. 1, p. 152).

CHAPITRE II

La Compagnie de Jésus s'intéressait au Nouveau Monde. Ses établissements du Paraguay florissaient. Elle possédait des missions au Mexique, au Pérou. En France, où elle savait combattre de puissants ennemis par de puissantes amitiés, son influence était considérable. Elle jeta les yeux sur le Canada, où s'établissait le pouvoir spirituel des Récollets. Elle obtint que Champlain plaidât pour elle, réclamât ses missionnaires. Champlain sut convaincre. Et le père Charles Lalemant¹, supérieur de la nouvelle mission, débarqua à Québec vers la fin de juin 1625.

Il y fut accueilli avec ses compagnons par les Récollets, qui les logèrent, les nourrirent. Mais les habitants se montraient

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 21-39 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 18-43 ; III : 26 f. dact. (p. 12-36), (BNQM, 204-3-21) ; IV : 25 f. mss (p. 12-36 – p. 17 suivie de 17a), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194) ; VI : 1 f. ms. 1^o v^o ; 3 f. mss (fragments), (BNQM, 204/6/18).

4 IV France, [A où] [R son influence était grande.] [D Elle S elle] savait 5
IV amitiés [A , son influence était considérable.] [D elle S Elle] jeta 6 III
Canada, qui était asservi par les Récollets. Elle obtint IV Canada, [R <illisible>
pays] [A qui] était desservi par [D des S les] Récollets. Elle obtint 9 IV con-
vaincre. [A Et] [D Le S le] père Charles 12 IV Récollets, [D Ils S qui] les logè-
rent 13 IV nourrirent. [R La population] [A Mais [D ses S les] habitants] se
montraient [A hostiles]. Un

1. Le père Charles Lalemant (Grandbois écrit *Lallemant*) débarqua à Québec le 15 juin 1625 (voir G. Lanctot, *Histoire du Canada*, p. 114). Ailleurs (p. 47, 48 et 57), Grandbois le désigne par son seul nom de famille. Deux autres personnages portent le même nom : Jérôme Lalemant, missionnaire, supérieur des jésuites du Canada (voir *infra*, p. 96), et Gabriel Lalemant, neveu des précédents, missionnaire jésuite (voir *infra*, p. 64 et 71).

hostiles. Un pamphlet, *l'Anti-Coton*², passa de mains en mains. Il indiquait les dangers que la population courait à recevoir cette compagnie trop connue par ses ambitions démesurées, par la noirceur, le trouble de ses intrigues, et par l'empressement qu'elle apportait à sacrifier la grandeur de la France aux exigences de Rome. On évoqua l'Inquisition, les chambres de supplices, Torquemada, la mort de Henri IV. On rappela les aventures plus récentes d'Acadie³. Des fables circulèrent. Le loup dans la bergerie. Loyola chez les Mendiants. Chacun épuisa sa haine, se tut.

Cependant les Récollets demeuraient affables et courtois. Lalemant cherchait un lieu convenable pour édifier sa maison⁴. Ils le guidèrent dans ses recherches, le conseillèrent. Le Jésuite fixa son choix sur une longue bande de terrain plat situé près d'une rivière, à une demi-lieue du fort. Il y eut, le premier jour de septembre, une cérémonie solennelle, tenue en présence des notables. Une croix fut érigée. On entonna le *Te Deum*. Un banquet suivit le chant d'action de grâces. Puis chacun, muni d'une hachette, se répandit dans le sous-bois. Au crépuscule,

15 IV dangers [R qu'elle A que la population] courait [D en S à] [D recevant S recevoir] cette compagnie [A trop] connue [D pour S par] ses ambitions démesurées. [A par] la noirceur. [R et] le trouble de ses intrigues. [A et par] l'empressement 19 IV On [R rappela A évoqua] l'Inquisition 21 IV fables [R coururent A circulèrent.] Le loup 23 IV tut. // [A Cependant] les Récollets demeuraient affables [A et] courtois 25 III,IV lieu propice à l'édification de sa maison 26 IV Jésuite [R se décida pour [AR choisit] A fixa son choix sur] une longue 28 IV fort. [A Il y eut.] le premier jour de septembre. [R il y eut] [AR là] une cérémonie solennelle. [AR faite] [A tenue] en présence 31 IV suivit [A le chant [R religieux.] d'action de grâces.] Puis

2. Le pamphlet dirigé contre le père Coton, jésuite, confesseur du roi, fut écrit par César Dupleix et publié en France en 1610, au lendemain de l'assassinat d'Henri IV.

3. Allusion aux querelles entre les jésuites et Charles de Biencourt et à la dévastation de Port-Royal par le corsaire virginien Samuel Argall (1613). Champlain attribuait au père Coton la responsabilité indirecte de ces querelles (voir G. Lanctot, *Histoire du Canada*, p. 135 ; D. C. Harvey, « Alexander, Sir William », *DBC*, t. 1, p. 51).

4. L'histoire de l'habitation des récollets et des jésuites est fort complexe : « En mars 1626, le vice-roi leur concédait une seigneurie d'une lieue de front par quatre de profondeur, sur la rivière de Beauport. Mais déjà, bêche en main, les Pères, avec vingt hommes amenés de France, s'étaient mis à défricher une terre pour leur habitation à la jonction des rivières Saint-Charles et Laïret » (voir G. Lanctot, *Histoire du Canada*, p. 164).

un large espace de terre était déblayé d'où surgissaient, colonnes puissantes et droites, les hauts troncs des érables et des chênes. Le lendemain, seuls, les Jésuites s'attaquèrent aux géants. Les premières neiges interrompirent les travaux.

Voulant profiter de ses loisirs pour s'instruire dans les langues indigènes, Lalemant s'enquit d'un interprète auprès des autorités. On lui désigna Marsolet⁵, un coureur de bois. Mais on le prévint que l'homme avait toujours obstinément refusé de divulguer ses connaissances. Les Récollets confirmèrent ces dires. Ils avaient tenté déjà de le persuader. Lalemant le vit, argumenta. Marsolet céda⁶. Cette première victoire plut au Jésuite. Il y voyait les signes d'une divinité favorable. Dans le même temps, il dépêcha le père Jean de Brébeuf chez les Hurons de l'Outaouais. Brébeuf était un puissant et doux hercule. Les Indiens l'admirent pour sa haute taille et pour sa barbe fluviale où se jouaient les teintes fauves de l'or. Cette admiration ne les empêcha point de le piller avec ardeur.

Vint le printemps. La neige souillée fondait peu à peu, creusait des cercles au pied des arbres. Les rameaux des jeunes sapins s'ornaient de vert tendre. La terre délivrée apparut. Lalemant reprit la direction des travaux. Il fit élever une cabane, la divisa en quatre pièces comprenant la chapelle, le

33 IV surgissaient. [R *colonnes puissantes et droites* A *colonnes puissantes et droites*], les hauts 36 II travaux. // [R *Les premières neiges interrompirent les travaux. Le P. Lalemant*] {D *voulait* S *Voulant*} profiter < dans la marge gauche, mots raturés, illisibles > 38 IV indigènes [R . Il A *Lalemant*] s'enquit 39 IV désigna [R *Marsollet* A *Marsollet*], un coureur des bois [R . *Marsollet* A .] Mais 40 IV l'homme [R *refusait*] avait toujours [A *obstinément*] refusé 42 IV tenté [A *déjà*] de le 43 IV argumenta. [R Il A *Marsollet*] céda 44 IV favorable [R *se répandre en actions de grâce*]. [R Il *dépêcha*] [D *dans* S *Dans*] le même temps. [A *il dépêcha*] le père 48 IV où [A *se*] jouaient les teintes jaunes de l'or. [AR *Mais*] Cette 49 IV empêcha [R *pas* A *point*] de [R *le* <?>] piller [AR <illisible>] avec 51 IV arbres. [R *Le vent du soir soulevait des odeurs fortes. [AR *lourdes.*] La terre délivrée apparut. Les*] Les rameaux 53 IV fit [R *agrandir la A élever une*] cabane

5. Grandbois écrit *Marsollet*.

6. Les circonstances entourant la collaboration de Marsolet sont moins claires que ne le laisse croire Grandbois, qui suit ici Champlain. C'est peut-être Marsolet qui, retenu par une pleurésie, hiverna chez les jésuites de Québec en 1626-1627 et consentit à communiquer ses connaissances linguistiques au père Charles Lalemant (voir A. Vachon, « Marsolet de Saint-Aignan, Nicolas », *DBC*, t. I, p. 504-505).

réfectoire, la cuisine et le logement des ouvriers. Un autre bâtiment fut construit pour servir de magasins et d'entrepôts. Le tout fut entouré d'une double rangée de palissades. On connut l'habitation sous le nom de Notre-Dame-des-Anges. 55

La disette décimait la colonie. Le Jésuite s'embarqua pour la France afin de réclamer des secours. 60

*

La Compagnie de Montmorency exerçait ses pouvoirs sur la colonie. Elle avait aussi des obligations. Âpre au gain, ne recherchant que son bénéfice immédiat, elle les négligeait, les oubliait. Sur les plaintes réitérées de Champlain, Richelieu la supprima et organisa la Compagnie des Cent-Associés, à qui il concédait en toute propriété le Canada, l'Acadie, la Floride, avec le droit de faire la guerre et la paix, de distribuer la justice, d'ériger des seigneuries, et de traiter les fourrures. De son côté la compagnie s'engageait à favoriser, sous toutes ses formes, le développement de la colonie. Elle fréta donc, en avril 1625⁷, quatre navires chargés d'hommes de guerre et de métiers, dont l'amiral de Roquemont eut le commandement. Le père Lalemant était à bord. 65 70

La guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre⁸. Un amiral anglais, David Kirke, avec ses quatre frères, mit le cap à l'ouest dans le but de conquérir les possessions françaises d'Amérique. L'amiral était le fils aîné d'un négociant huguenot, Gervase Kirke, qui avait longtemps habité Dieppe, et qui s'y était enrichi. Les guerres de religion l'en avaient chassé. Il couvait sa rancune, méditait une revanche. Ses fils voulurent la 75 80

55 IV ouvriers. [AR *Il fit élever*] Un autre bâtiment [R <illisible> *A fut construit*] [AR <deux mots illisibles>] pour servir 56 IV d'entrepôts. [AR *Il fit <illisible> des mâts, des <trois mots illisibles>*] Le tout 58 IV Notre-Dame-des-Anges. // [R *Alors <passage illisible> La disette décimait la colonie.*] La disette 65 IV Compagnie des Cent-Associés [R <illisible> *A à qui il*] concédait 67 IV guerre [R *et A et*] la paix 68 IV seigneuries et [R <mots illisibles>] [AR *lui <illisible>*] [A *de traiter*] [D *des S les*] [R *pelletteries A fourrures.*] De son 69 IV favoriser. [R <passage illisible> *A sous toutes ses formes, le développement de la colonie.*] Elle 71 IV d'hommes [A *de guerre et*] de 74 II, IV La <Le début du paragraphe est indiqué par un trait.> 76 IV cap [D *sur S à*] Fouest 78 IV Dieppe, [D *Il S et qui*] s'y 80 IV fils [R *se chargèrent*] [AR <illisible>] [A *voulurent*] la lui

7. C'est plutôt le 8 mai 1628 que la flotte commandée par l'amiral de Roquemont se mit en route (voir G. Lanctot, *Histoire du Canada*, p. 176).

8. En 1627.

lui fournir. Ils disposaient de trois vaisseaux, de deux cents hommes. Ils occupèrent d'abord Port-Royal, en Acadie, puis s'emparèrent, dans le golfe, de bateaux de pêche basques, et enlevèrent Miscou, Tadoussac. De ce dernier endroit, Kirke
 85 dépêcha deux Basques à Champlain, avec une lettre. Il lui mandait qu'il connaissait la faiblesse de la garnison de Québec, la famine qui la décimait, l'aide qu'elle attendait des vaisseaux de France ; que cette garnison ne devait point compter sur ces secours puisque lui-même, Kirke, surveillait le fleuve ; qu'en
 90 outre il s'était emparé déjà de plusieurs bâtiments français ; que toute résistance de la part des Français serait inutile et dérisoire ; et qu'il espérait que, dans le plus bref délai, on lui livrerait le port. Il ajoutait qu'il saurait reconnaître, par des conditions généreuses, le cas qu'il faisait d'un ennemi malheureux.
 95

Champlain lut la lettre. Piège ? Danger réel ? Il questionna les messagers. Ceux-ci donnèrent des chiffres, des détails. Ils étaient grands, minces, de poil noir, s'exprimaient avec difficulté, cherchant les mots. Ils déploraient la perte de leur
 100 barque, accusaient le destin, regrettaient Saint-Jean-de-Luz, les voiles rouges sur le golfe bleu, et ces belles filles du port qui dansent le fandango, les soirs d'été, avec des rires clairs, en levant leurs bras ronds...

Ces hommes ne mentaient pas. Champlain réfléchit. Capituler ? Il sentait déjà la honte monter à son front, le rougir. Se défendre ? Il n'aurait pu trouver cinquante livres de poudre dans ses magasins. Québec comptait à peine cent hommes, et chacun se nourrissait de sept onces de pois par jour. Restait Roquemont. Roquemont pouvait arriver ce soir, demain. Il l'attendait. Le fleuve était surveillé, mais le fleuve était large. Puis
 110

81 IV disposaient [A de trois vaisseaux,] de deux cents 82 IV hommes
 [R de trois vaisseaux]. Ils occupèrent [A d'abord] Port-Royal 82 IV Acadie, [A
 puis] s'emparèrent, dans le golfe, de [R vaisseaux] bateaux 83 IV basques, [A
 et] enlevèrent 88 IV France ; [D qu'il S que] [R ne lui fallait A cette garnison
 ne devait] point 89 IV fleuve ; [R qu'il que déjà] [A qu'en outre] il s'était em-
 paré [A déjà] de plusieurs 91 IV résistance de [D sa S la] part [A des
 Français] serait 91 IV dérisoire ; [A et] qu'il 94 IV conditions [R extrême-
 ment <illisible> A généreuses], le cas 98 IV difficulté, [D cherchaient S cher-
 chant] les mots 101 IV bleu, [A et des R les] belles filles [A du port] qui 102
 IV fandango, [A les soirs d'été,] avec 103 IV ronds... [R Le danger était <pas-
 sage illisible> mortel] Ces 106 IV défendre ? [AR Impossible.] Il n'au-
 rait 107 IV Québec [R ne] comptait [R pas plus <?> A à peine] cent hommes
 [A et] chacun 108 IV jour [R Mais il y avait] [A Restait] Roquemont 109
 IV arriver [R de jour en jour. A ce soir, demain.] Il l'attendait

à la faveur de la nuit, ou d'un vent favorable, ou d'un ciel brumeux... Surpris, Roquemont pouvait aussi livrer le combat, vaincre. Champlain ne vit qu'une issue : gagner du temps. Pour gagner du temps, la ruse...

Le soir tombait. Champlain fit remarquer aux messagers qu'ils ne pouvaient songer à repartir pour Tadoussac cette même nuit. Ils ne connaissaient pas le fleuve, ses courants, ses remous, ses récifs. Il donna des ordres pour qu'on leur préparât un appartement. Puis il fit porter un mot à ses officiers, aux notables. Ces derniers accoururent. Ils apportaient du poisson, quelque gibier, des volailles. Et Champlain fit percer le dernier fût de vin. 115 120

Le repas se déroula dans une allègre atmosphère. Les convives plaisantaient, riaient. Des officiers rappelaient d'anciennes campagnes, des marchands exposaient des projets, supputaient des gains avec des sourires avenants. Attentif, Champlain veillait sur la soif des Basques. On se sépara tard dans la nuit. Les Basques gagnèrent la pièce qui leur était destinée. Elle était située au-dessus de l'appartement de Champlain. Une porte donnait sur une galerie extérieure contournant le corps du logis. Ils l'ouvrirent, se penchèrent sur la rampe : ils distinguaient, sous leurs pieds, dans l'ombre, le creux profond du fossé. Plus loin, sur les plates-formes, au clair d'étoiles, luisait, pareil à une bête endormie, le dos des canons de bronze. Au-delà, les jardins en pente. Puis la falaise, le gouffre. Un silence formidable montait du fleuve. Ils se turent, écoutèrent la 125 130 135

111 IV nuit, [A ou] d'un vent favorable [A ou] d'un ciel 114 IV Pour [R cela, ruser. A gagner du temps, la ruse...] // Le 115 IV tombait [R <passage illisible>] Champlain 116 IV cette [A même] nuit [R même]. Ils ne 119 IV appartement. [A Puis] [D Il S il] fit porter [R des billets A un mot] à [R Lallemand A ses officiers] [D à S aux] [R certains] notables. [R Il les invitait à dîner, leur exposait la situation. Ceux-ci] [A Ces derniers] accoururent. Ils apportaient [D des S du] poisson, [R <illisible> volailles, quelque gibier. A quelque gibier, des volailles.] Et Champlain 121 IV percer [D son S le] dernier 124 IV riaient. [R Lallemand racontait des anecdotes.] [D Les S Des] officiers 125 IV exposaient [R leur futur A des] projets <une ligne insère l'ajout suivant> [A supputaient des gains avec des sourires gourmands.] Attentif 127 IV veillait [R à ce que A sur la soif] des Basques. [R n'eurent jamais à souffrir de soif. AR ne souffrissent] On se 128 IV nuit. Les [R messagers A Basques] gagnèrent la pièce [D qu'on S qui] leur [R avait A était] destinée 130 IV extérieure [R qui <illisible> le tour A contournant] le corps 131 IV la [R balustrade A rampe] ; ils 133 IV plates-formes, [R luisait] au clair d'étoiles, [D <illisible> S luisait] pareil à [R quelque A une] bête 135 IV Puis la [R <mots illisibles>] falaise

nuit... Champlain écrivait à Kirke. Il s'étonnait de sa hardiesse, de sa présomption, de l'erreur qu'il commettait en imaginant la garnison de Québec à la merci d'une poignée de soldats de fortune. Il concluait :

140 Sçachant très bien que rendre un fort et habitation en l'état que nous sommes maintenant, nous ne serions pas dignes de paroistre hommes devant notre Roy, que nous ne fussions représentables, et mériter un chastiment rigoureux devant Dieu et les
145 hommes, la mort en combattant nous sera honorable⁹...

*

Kirke, à cette lecture, mordit ses lèvres. Il voyait là la réponse d'un homme sûr de ses moyens et capable de se défendre. Il avait toujours compté sur un coup de main, n'avait pas prévu le siège. Ses espoirs s'effondraient. Il questionna les
150 Basques. Prolixes, et appuyant sur les détails, ceux-ci relatèrent la réception des Français. Ils savouraient les délices d'une vengeance inattendue, et pouffant de rire, montraient leurs dents blanches. Champlain et ses gens affaiblis, découragés, crevant de faim devant ce chapon doré, ce cuissot de chevreuil, ce vin
155 vermeil !... Rageur, Kirke les congédia, fit assembler son conseil. Les avis furent partagés. Celui-ci proposa d'assiéger la ville, celui-là de fortifier Tadoussac et de s'y cantonner jus-

138 IV commettait [R à imaginer S en imaginant] la garnison de Québec [R dans le dénuement] à la 145 IV honorable... » // <Demi-page entièrement biffée après correction, et reprise à la page suivante :> Kirke, à cette lecture, se mordit les lèvres. C'était là la réponse d'un homme sûr de ses moyens [A et] capable de se défendre. [R L'entreprise s'annonçait] A L'amiral avait cru l'entreprise facile, qui déjà] s'annonçait [R difficile] hasardeuse. Il avait [A es]compté [R sur] un coup de main, [R <illisible> A n'avait pas prévu non sur un S le] siège. Ses espoirs s'écroulaient... [R Les hommes racontaient A Il questionna les Basques. Les deux hommes relatèrent] la réception des Français, [R <ligne illisible> [AR multipliant] A appuyant sur les détails. Champlain et ses gens] découragés, affaiblis, rendus à bout, crevant de faim ! L'idée leur paraissait cocasse. Ils savouraient les délices [A inattendus] de la vengeance. Ils se regardaient, pouffaient de rire, montrant leurs dents blanches. Irrité, Kirke les fit taire, les congédia. // Il fit venir ses frères, ses principaux officiers. Ils tinrent conseil. Les avis se partageaient. Le plan d'une attaque immédiate fut repoussé. Certains proposèrent d'assiéger la ville. Mais cela pouvait durer, l'hiver viendrait, le froid, les glaces, les maladies, l'échec ridicule peut-être. D'autres proposèrent] Kirke 149 IV espoirs s'[D <illisible> S effondraient]. Il questionna 152 IV inattendue, et [D pouffaient S pouffant de rire, [R en] [D montrant S montraient] leurs 157 I,II Tadoussac ou de s'y <Nous rétablissons le texte selon IV.>

9. Lettre datée de juillet 1628. Voir « Seconde partie des voyages du sieur de Champlain », livre I, chap. V, dans *Œuvres de Champlain*, t. III, p. 177-178.

qu'au printemps. On répondit au premier que le siège pouvait traîner en longueur, et qu'alors ce serait l'hiver, les glaces, le froid, les maladies. Et peut-être le ridicule d'un lamentable échec. Au second, que Tadoussac pouvait à la rigueur servir de camp volant, mais que d'y élever une forteresse et de s'y cloîtrer équivaldrait au geste de se précipiter dans une fosse, la trappe refermée sur soi. Enfin, un troisième proposa d'abandonner la campagne. Et parce qu'ils songeaient au vieux Gervase qui, là-bas, ruminait sa haine, avec des mains tremblantes et des yeux mouillés, les frères Kirke s'emportèrent. La pièce s'emplit d'imprécations et de menaces. L'amiral rompit brusquement son Conseil. Le lendemain, après avoir brûlé ses prises, il quitta Tadoussac, descendit le fleuve.

*

Après une rude traversée, Roquemont parvenait à Gaspé. Déjà, au large des côtes de Terre-Neuve, il avait dû fuir devant deux frégates anglaises. À Gaspé, des Indiens lui annoncèrent la prise de Québec. La stupeur l'envahit. Si près du but... À l'examen, la nouvelle lui parut peu sûre. Les témoignages des Indiens ne s'accordaient pas. Étroitement questionnés, les plus affirmatifs se dérochèrent, se troublèrent. Et ces preuves qu'on avait accumulées avec force sous les tentes de peaux, se réduisirent, dans la cabine de l'amiral, à de vagues présomptions. Seul un fait certain : le passage des Anglais. Prudent, Roquemont allégea

159 IV longueur, et [D que S qu'] [A alors.] [R l'hiver] ce serait 160 IV maladies, [A et] peut-être le ridicule [R de l' A d'un lamentable] échec. [R on répondit AR <illisible> A il <illisible>] au second 162 IV mais [R que de s'y enfermer dans une forteresse équivaldrait à] que d'[A y] élever 162 IV forteresse et de s'y [R enfermer A cloîtrer] équivaldrait 163 IV dans une [R prison, et de refermer [AR la porte] sur soi. A fosse, la trappe refermée sur soi.] [A Enfin,] un troisième 167 IV s'emportèrent [R violemment]. La [R salle A pièce] s'emplit 168 IV menaces. [R On allait en venir aux mains quand AR Mais] [D l' S L] amiral [R <illisible> A rompit] brusquement [R la séance A son Conseil]. [R Il avait trouvé] Le lendemain 169 I son conseil. <Nous corrigeons d'après IV.> Le 170 IV Tadoussac, [R <mots illisibles>] descendit le fleuve. [R Et dans <illisible> sous les étoiles <mots illisibles>, l'homme de vigie épiait.] // Après 170 IV fleuve. // [R Capitaine Roquemont, après A Après] une rude traversée, [A Roquemont] parvenait 173 IV Gaspé, des [R sauvages] Indiens 174 IV but... [R Mais à la réflexion A À l'examen], la nouvelle 175 IV témoignages [A des Indiens] ne s'accordaient pas. [R Pressés de questions A Étroitement questionnés], les plus 178 IV réduisirent, [R à] dans la 180 IV Roquemont [R dépêcha une barque vers Québec] allégea [R sa cargaison AR ses navires A sa flottille,] puis dépêcha

sa flottille puis dépêcha une barque vers Québec. C'était le 15 juillet¹⁰.

Quelques heures à peine s'étaient écoulées depuis le départ de la barque quand Roquemont, qui naviguait au plus près, vent debout, le long de la côte sud, aperçut les vaisseaux de Kirke. Il gagna aussitôt le couvert d'une île, Saint-Barnabé ; il espérait surprendre l'Anglais à l'aube, en faire l'abordage. Kirke vit la tactique, louvoya, attendit le jour, reprit la chasse, rejoignit Roquemont vers le milieu de l'après-midi. Roquemont refusa d'entendre les sommations d'usage. Kirke attaqua. On se battit pendant huit heures. Son vaisseau faisant eau de toutes parts, ses premiers officiers hors de combat, les munitions épuisées, lui-même grièvement blessé, Roquemont enfin se rendit... Les frères Kirke exultaient. Ils décidèrent de gagner Londres. Ils reviendraient au printemps prendre Québec. La campagne leur valait quatorze prises de bâtiments, neuf cents prisonniers, la gloire. Et là-bas, les mains tremblantes, le vieil huguenot bénirait ses fils...

À l'évacuation de Tadoussac, Champlain respira. La première manche était gagnée. Maintenant, attendre ! Les hommes que Roquemont lui avait dépêchés arrivèrent. Ils avaient vu, de loin, les vaisseaux anglais. Plus tard, ils avaient entendu tonner les canons. Mais ils ignoraient l'issue du combat. Champlain voulut encore espérer.

Il apprit la nouvelle du désastre à l'automne. Déjà, la famine creusait les visages. L'hiver vint, la neige, les tempêtes.

184 IV barque [R *que* A *quand*] Roquemont, qui [R *louvoyait* AR *manœuvrait* A *naviguait au plus près*.] vent 185 IV debout, le long [D *des S de*] [R *côtes*] la côte sud. [R *vit venir sur lui* A *aperçut*] les vaisseaux 186 III Kirke. Il fit aussitôt gagner le couvert IV Kirke. Il fit [A *aussitôt*] *demi-tour*, *gagna* le couvert 186 IV Saint-Barnabé ; [R *où* <mots illisibles> AR <mots illisibles>] [AR *d'où bientôt protégée par la nuit, il...* <dans la marge gauche, de bas en haut, inséré par une ligne>] [D *et espérant* S *il espérait*] [R <mots illisibles>] surprendre [AR *à l'aube*] l'Anglais [R <mots illisibles> *et* A *à l'aube*] en faire 188 IV chasse. [R *Il atteignit* A *rejoignit*] Roquemont [R <passage illisible> *dans* A *vers le milieu de*] l'après-midi. [R *vers les trois heures*.] Roquemont refusa 193 IV blessé, Roquemont [A *enfin*] se rendit... [R *les frères Kirke exultaient* <mots illisibles> , 900 *prisonniers* <mots illisibles> A *la gloire*.]... Les frères 194 IV exultaient. Ils [R *prirent le parti* A *décidèrent*] de gagner 204 IV voulut [A *encore*] espérer

10. C'est plutôt le 17 juillet 1628 que Roquemont dépêcha une barque. Le combat entre Kirke et Roquemont eut lieu le 18 juillet 1628 et dura une quinzaine d'heures (voir F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 207 et 209).

Après les tempêtes, un dur soleil jaune, des nuits pures, profondes, muettes, glacées. Le scorbut bleussait les bouches, pourrissait le sang. Des hommes s'enfoncèrent dans les bois à la recherche d'écorces, de racines. Puis vint le printemps, la débâcle, les premiers bourgeons aux branches des arbres. Enfin l'été. Le fleuve charriait des eaux lisses, lourdes, nues. Entre l'île d'Orléans et Lévis, le détroit. Les yeux guettèrent le détroit. Juillet. Un matin, trois voiles furent signalées. On accourut. La joie mouillait les yeux. On s'embrassait. On s'étreignait. La marée monta, les navires grossirent, doublèrent la pointe de Lévis. Un homme cria soudain, tendant son index vers les couleurs qui flottaient aux mâts. La joie sombra d'un coup. Des Anglais ! Le 19, Champlain capitulait devant Louis Kirke, le second fils du vieux Gervase. Sa garnison comprenait seize hommes. Il fut emmené en Angleterre avec les Jésuites, les Récollets et les notables.

*

Le 29 mars 1632, le traité de Saint-Germain-en-Laye restituait le Canada et l'Acadie à la France. Richelieu, qui avait été l'âme des négociations, s'était montré exigeant. Les Anglais durent rendre les prises effectuées au cours de la campagne, et payer les dégâts qu'ils avaient causés. Le rêve des Kirke s'évanouissait. Le vieux Gervase était mort.

M. de Caën, directeur de la Compagnie des Cent-Associés¹¹, chargé de commander la colonie en attendant la nomination d'un gouverneur, vint reprendre possession de Québec. Trois Jésuites et quarante hommes l'accompagnaient. Richelieu avait

208 IV scorbut [R *vint bleuir les bouches.*] bleussait 212 I,II,III,IV Entre *Orléans* <Nous ajoutons « l'île d' », pour éviter la confusion.> et Lévis 214 IV matin, <Jusqu'à la fin de ce paragraphe, Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé.> trois 216 IV grossirent [R *vite*] doublèrent 217 IV Lévis. [R *Soudain quelqu'un crie.*] Un homme cria soudain, [R *et tend son index*] tendant 219 IV capitulait [R *il lui restait seize hommes*] devant 221 III Jésuites : des Récollets IV Jésuites. [A *les Récollets*] et les 226 IV prises [R *qu'ils avaient faites*] effectuées 227 III rêve de Kirke 228 IV vieux [R *Kir*] Gervase 230 IV colonie [R *avant A en attendant*] la 231 IV Québec. [R *en compagnie de trois A Trois*] Jésuites et [R *de*] quarante hommes. [A *l'accompagnaient*]. Richelieu

11. Émery de Caën fut plutôt directeur de la Compagnie de Montmorency, qui fut abolie lors de la fondation de la Compagnie des Cent-Associés en 1627 (voir G. Lanctot, *Histoire du Canada*, p. 175). Grandbois écrit *de Caën*.

écarté les Récollets. Le nouveau supérieur de la mission, Paul Le Jeune¹², était né d'une famille calviniste, vers la fin du siècle précédent. C'était un homme rempli de zèle et de foi. Mais il nourrissait des illusions, croyait au bon Sauvage. Le premier spectacle qui lui fut offert lorsque son navire mouilla devant Tadoussac fut la torture de trois Iroquois. La plus jeune des victimes avait à peine quinze ans. M. de Caën plaida sa grâce. Les indigènes refusèrent¹³. Révolté, le Jésuite se répandit en violents reproches, invoqua les foudres de Dieu, menaça des châtements éternels. On le regarda d'un œil torve.

Débarqué à Québec, il apprit le récent supplice de six autres Iroquois, capturés en même temps que ses malheureux protégés de Tadoussac. Il soupira, joignit les mains. Sa tâche s'annonçait rude.

L'habitation de Notre-Dame-des-Anges avait été en partie brûlée par les Anglais. Le père releva les bâtiments¹⁴, fit ense- mencer la terre, et reçut bientôt des bandes d'Indiens affamés. Il les nourrissait puis, s'aidant d'un petit dictionnaire de la

233 IV Récollets. [R *Les Jésuites triomphaient* [AR *étaient bien en Cour*] *Le P. Paul Le Jeune* [A qui] *remplaçait le P. Lallemand à la tête de la mission s'était embarqué à Dieppe plein de courage et de foi. Il croyait au bon sauvage*] Le nouveau 233 IV mission [R *se nommait*] Paul Le Jeune. [R II] était né 235 IV précédent. [R *C'était un homme de foi. On < mots illisibles >*] C'était un homme [R *plein A rempli*] de zèle 238 IV Iroquois. [R *par les indigènes du lieu.*] La plus 249 IV bientôt des [A *bandes d'*] Indiens affamés. [R *Il leur parlait de Dieu, vantait sa bonté, son désir justice.*] Il les nourrissait puis, [R *ouvrant A s'aidant d'*] un petit

12. Grandbois écrit *Lejeune*.

13. Émery de Caën réussit à acheter le plus jeune des Indiens condamnés à mort et le confia à Carigonan, sorcier montagnais. Et « selon la coutume amérindienne, celui à qui on a "donné la vie" est aussi bien considéré que les autres membres de la famille d'adoption. C'est donc à ce titre qu'il hiverne avec Le Jeune en 1633 jusqu'à la veille des Rois où il disparaît sans qu'on puisse savoir s'il est mort ou s'il est retourné chez les siens » (G. Laffèche, *le Missionnaire, l'apostat, le sorcier*, p. 251).

14. « Les Anglais partis, les Français allèrent se loger dans le fort et les Jésuites s'installèrent au couvent Notre-Dame-des-Anges, que les occupants [les Anglais y étaient depuis trois ans] avaient vidé de ses meubles et dont ils avaient même enlevé les portes et fenêtres. Les missionnaires se mirent à l'œuvre et le P. de Noue, fils de gentilhomme, qui avait servi à la cour, prenant le marteau ou la bêche en main, dirigeait le travail des réparations ou celui des cultures. Quant au P. Le Jeune, calviniste converti dans sa jeunesse, âme ardente, intelligence lumineuse et volonté inébranlable, il s'employa à catéchiser sans retard » (G. Lanctot, *Histoire du Canada*, p. 199-200).

langue huronne que Lalemant avait dressé avec Marsolet¹⁵, il leur parlait de Dieu, de Sa justice. Les Indiens se poussaient du coude, s'esclaffaient. Les progrès étaient lents.

Plus tard, une tribu de Montagnais ayant établi son campement à quelques lieues de la ville, le Jésuite se mit en route dans l'intention de vivre quelque temps au milieu d'elle. Il s'était muni d'images, de chapelets, de médailles d'étain, de tabac. Les Montagnais le reçurent cordialement, vinrent à ses prêches, s'y montrèrent attentifs. Le Jésuite allait se féliciter de son succès quand, sa provision de pétun épuisée, il dut convenir que personne ne venait plus à lui. Il revint à Québec. Des Hurons lui confièrent un sauvageon¹⁶. La famille Hébert lui donna un petit esclave noir¹⁷. Il entreprit de les éduquer. Il désirait surtout s'instruire lui-même.

Dans le cours de l'hiver, il connut l'existence de Pierre Pastedechouan, un ancien protégé des Récollets que ceux-ci avaient élevé, puis envoyé en France, où il avait reçu le baptême. De retour au Canada, le jeune homme s'était replongé

255 IV Jésuite [R s'y rendit dans le but] se mit 257 IV muni [R de] d'images 261 IV venait plus [R l'entendre A à lui.] Il revint 262 IV sauvageon. La [R veuve A famille] Hébert 263 IV entreprit [R leur] de les 267 IV ceux-ci avaient [R formé A élevé] puis

15. Grandbois fait allusion au *Dictionnaire de la langue huronne*, publié par Gabriel Sagard Théodat, récollet de Saint-François, de la province de Saint-Denis-en-France (Paris, Denis Moreau, 1623, petit in-8° ; réédité dans L. Ulboa, *Christophe Colomb catalan*, « Principales publications sur les deux Amériques », Paris, Maisonneuve Frères, 1927, p. ix). Par ailleurs, Pastedechouan, « servira de professeur de montagnais à Sagard et rédigera même un petit dictionnaire » (G. Laffèche, *op. cit.*, p. 259 ; voir aussi R. Latourelle, « Brébeuf, Jean de » *DBC*, t. I, p. 124, et Jean de la Croix Rioux, « Sagard, Gabriel », *ibid.*, p. 604.).

16. « Le 21 décembre 1632, le jour même où Manitousgatche lui donne un petit orphelin, Fortuné, auquel il vient de sauver la vie à Tadoussac, une Montagnaise se présente avec un enfant de sept ans, Aouetitit, qui sera appelé Bienvenu. Lejeune accepte l'enfant et, malgré l'opposition d'un parent, le père de Aouetitit n'y fait pas d'opposition, persuadé que son fils sera bien traité. Fortuné et Bienvenu seront donc les deux premiers pensionnaires de Lejeune – un embryon de séminaire » (G. Laffèche, *op. cit.*, p. 259).

17. Il s'agirait d'Olivier Le Jeune, « originaire de Madagascar ou de la Guinée » (M. Trudel, « Le Jeune, Olivier », *DBC*, t. I, p. 463). Cet esclave fut amené à Québec par l'un des frères Kirke, qui le céda à Olivier Le Baillif, lequel « en fit don à Guillaume Bouillard » (*ibid.*). Ayant épousé la fille de Louis Hébert, ce dernier devint le chef de la famille « au décès de son beau-père », dont la maison « était la seule habitation privée à Québec » jusqu'en 1662 (E. M. G. Bennett, « Hébert, Guillemette », *DBC*, t. I, p. 376). Ces circonstances expliquent l'allusion que fait Grandbois, ici, à la famille Hébert.

270 dans la sauvagerie. M. de Caën le prit à son service. Pierre pilla
 la cave de son maître, s'enivra. M. de Caën le chassa. L'Algon-
 quin¹⁸ s'en fut larmoyer chez M. Du Plessis¹⁹, lieutenant du
 port, qui conta la chose au supérieur. Il fut décidé que M. de
 Caën reprendrait le coupable quand il aurait fait un séjour de
 275 quelques mois à la mission. Mais celui-ci détestait la prière, la
 frugalité. Il se souvint qu'il avait jadis épousé la fille d'un chef
 montagnais qui, ayant pleuré son départ, se réjouirait de son
 retour. On organiserait des fêtes. Il prit le chemin de la tribu.
 On l'y accueillit froidement. Sa femme s'était consolée. Il s'en
 plaignit, on le railla. Il revint à Québec, rôda autour du fort, eut
 280 faim. Un soir, il descendit à la mission. Le père Le Jeune dîna.
 Après le repas, le Jésuite prit sa première leçon d'algonquin²⁰.

Les vaisseaux de l'été emmenèrent quatre autres Jésuites²¹,
 dont Jean de Brébeuf, qui retourna chez les Hurons. On dési-
 rait y fonder une mission stable. Les Sauvages furent hostiles.
 285 Cette doctrine condamnant le vol, le meurtre et la fornication
 les irritait. Brébeuf dut ruser pour baptiser des moribonds. Les
 enfants couraient à leurs jeux, se dérobaient.

C'est alors que les Jésuites songèrent à fonder, dans Québec
 même, un établissement où les jeunes Sauvages, soustraits à la
 290 néfaste influence de leur milieu, seraient élevés et instruits
 dans la foi du Christ. Ils élevèrent une habitation à côté du fort,
 puis se mirent en quête d'élèves. La méfiance des chefs fit

269 IV sauvagerie. [R *Pris de pitié*] M. de Caën 273 IV reprendrait [R
chez lui] le coupable 277 III,IV retour. *Elle donnerait* des fêtes 285 IV
 vol, le [R *pilla*] meurtre 287 dérobaient <Nous ajoutons ici un alinéa.>
 C'est alors 291 IV fort [D. *Puis S*, *puis*] se mirent

18. Pastedechouan était Montagnais. « En 1620, les Récollets l'emmenèrent, encore enfant, en France, où ils le baptisèrent sous le nom de Pierre-Antoine. » Rentré au Canada en 1626, il mène une vie aventureuse, servant d'interprète tantôt aux Anglais, tantôt aux Français. Il meurt en 1636 (I. Grassmann, « Pastedechouan, Pierre-Antoine », *DBC*, t. I, p. 545).

19. Grandbois écrit *du Plessys*.

20. Les linguistes distinguent « entre les langues de la famille iroquoienne (dont le huron et l'iroquois sont des variétés) et celles de la famille algique et algonquienne. [...] L'algonquien regroupait au-delà de trente-quatre langues répandues sur une très grande partie du territoire canadien et américain » (R. Ouellet, « Lahontan et les langues amérindiennes », dans Lahontan, *Œuvres complètes*, p. 1271).

21. Jean de Brébeuf arriva en Nouvelle-France le 22 mai 1633, avec les pères Daniel et Davost, soit trois jésuites (G. Laffèche, *op. cit.*, p. 243).

échouer en partie le projet. Comptant sur douze enfants, seul, le petit-fils du « grand capitaine des eaux²² » leur fut confié. L'enfant se nommait Satouta²³.

295

Pendant, avec des mois, de nouvelles recrues vinrent s'ajouter à la première. Mais elles manquaient de persévérance. Le père Le Jeune constata que si les jeunes garçons « restoient le matin avec nous, le soir ils s'en alloient²⁴ »... Il y eut du pillage, des vols. Comment réclamer ? Satouta mourut. Ce fut, parmi les tribus indigènes, un long cri de menaces. On tint des conseils. On parla de sortilèges, d'incantations. Une épidémie²⁵ qui éclata soudain confirma les dires des sorciers. Des coureurs de bois tentèrent d'apaiser le conflit. Les Jésuites courbaient la tête, priaient Dieu, la Vierge. Dans le même temps, en France, M. Rohault, marquis de Gamache, récemment entré en religion, versait seize mille écus d'or pour la fondation d'un collège à Québec²⁶.

300

305

*

293 IV partie [R ces projets] le projet 296 II avec [R les A des] mois III avec les mois IV Cependant, avec [R <illisible>] les mois 297 III persévérance. Le P. La Strune constata 300 IV réclamer ? [R Enfn.] Atouta 303 IV qui [R soudain] éclata [A soudain.] confirma

22. Les Indiens, influencés par les Français, appellent leur chef Capitana ou Sagamo. Dans *Né à Québec*, « capitaine » est utilisé indifféremment pour désigner le chef indien ou le chef des Blancs (*infra*, p. 83, 84, 118, 141, 165, 181, 189, 190, 193, 204 et 252). Ici, l'expression désigne probablement Manitougatche, surnommé « La Nasse », qui meurt en 1634 (F. Grassmann, « Manitougatche, Joseph », *DBC*, t. I, p. 498).

23. Les deux éditions de *Né à Québec* donnent *Atouta*, certainement une coquille. Grandbois ayant voulu écrire *Atouta* : dans sa lettre du 24 novembre 1932 à Lucienne, il parle en effet du « petit Algonquin Atouta ». Mais il s'agit en fait de Robert Satouta, que les *Relations* présentent comme un « séminariste huron » amené à Québec par le père Antoine Daniel à l'été 1636, mort en 1637 (voir *JR*, vol. 12, p. 38-40 et 48-58).

24. « Mais s'ils restoient au matin, le soir ils s'en alloient » (voir *JR*, vol. 12, p. 40).

25. « Les épidémies de 1634 (petite vérole accompagnée de dysenterie), de 1636 (grippe maligne) et de 1639 (petite vérole) firent tomber à 12 000 une population que Sagard, Brébeuf et Champlain estimaient à 30 000 âmes. Le contact avec les Européens a été funeste aux Amérindiens, pris au dépourvu par les virus apportés d'Europe » (R. Latourelle, « Brébeuf, Jean de », *DBC*, t. I). L'épidémie de 1636-1637 souleva toute la nation contre Brébeuf et ses compagnons.

26. L'inauguration du collège des jésuites à Québec eut lieu le 15 août 1635 (voir G. Lanctot, *Histoire du Canada*, p. 214).

310 Le 29 octobre 1639, Marie d'Abancourt épousa à Québec le sieur Jean Jolliet, originaire de la province de Brie en Champagne. L'homme exerçait le métier de charron pour la Compagnie des Cent-Associés. Le couple logea dans une petite maison de bois sans étage, au pied de la falaise, sous le fort, face au fleuve. Ils eurent des enfants : Adrien, Louis²⁷, Marie, 315 Zacharie...

... Les enfants grandirent devant le fleuve. Les spectacles qu'il leur offrait variaient à l'infini. Il représentait la joie, le mystère, le danger, le jeu. Il les poursuivait dans la nuit de leur sommeil, se mêlait à leurs songes, les pliait à son rythme puis- 320 sant, imposait la présence de son éternelle aventure. Les enfants aimaient le fleuve, le craignaient. Ils savaient mesurer leur faiblesse à sa prodigieuse force.

309 IV Le 9 octobre <Jusqu'à « supplièrent » (ligne 457), Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé.> 315 IV Zacharie... // [A ...] Les enfants 321 VI craignaient. *Ils jouaient sur la berge du fleuve. L'hiver, ils s'aventuraient [R sur les A le <illisible> des] banquises de glace. Ils considéraient d'un oeil [R rêveur] la ligne sombre et fumante du chenal. Pour y parvenir, il fallait franchir les amoncellements de glaçons verts et bleus. Des défenses furent faites. Ils fréquentaient ces parages [R plus calmes où des hommes] abrités où des hommes, trouant la glace vive pêchaient ces poissons blancs que [A la <illisible>] le froid [A dès le matin] immobilisait [AR aussitôt] dans un [R arc spasmodique, spasme tortueux.] arc dur. Aux premières étoiles, ils se hâtaient vers la cabane du charron. Il y avait aussi d'héroïques batailles. La troupe des Indiens montait à l'assaut de bastions de neige. Les assiégés hurlaient des commandements. Aux plus obstinés restait la victoire. Des doigts et des nez gelés attestaient la passion du jeu. Marie grondait, avec, au coin de l'œil, le sourire des mères heureuses. / <trait> / Distract, Jolliet regardait fuir la fuite du fleuve égal. / <Phrase isolée par une parenthèse dans la marge gauche.> / Ils voyaient aussi, dans les matins froids, [R des Indiens] d'authentiques Indiens, [A les raquettes aux épaules,] souffler sur leurs doigts gourds ; l'hiver teignait leurs faces d'un gris de cendre ; ils avaient des yeux luisants et des pommettes saillantes ; leurs femmes les suivaient le dos [R riche] gonflé d'un nouveau-né. D'autres jours, après la fonte des neiges, ils allaient guetter [R la sortie de M. d'Avaugour,] à la porte du fort la sortie de M. d'Avaugour [A -r Montmagny] sur son cheval. [R C'était l'unique la seule bête] Ce cheval était le seul que l'on ait vu dans <espace> l'Amérique du Nord. [R Des sauvages avaient fait cinq cents lieues.] On vit des Indiens faire cinq cents lieues, pour en <?> contempler Ononchio sur le dos de [R la bête A cette] l'étrange bête qui obéissait au geste et à la voix. / Ils 322 VI force. Alors ce fut, brusquement, avec des plaintes formidables l'accouchement farouche de l'hiver. / Pendant [D deux S trois] jours, le vent [R cracha A hurla] sa rage [R avec A dans] des fureurs de géant ivre. Il charriait une neige plus sèche que le sable. Soumises, [A Frémissantes et] les forêts s'inclinèrent vers <?> le sud-ouest. [A d'un <?> bloc <ajout situé entre « s'inclinèrent » et « vers »>] Les [R froids A gels] de l'Hudson et du Labrador mordirent Québec jusqu'au roc. / <Ce fragment pourrait aussi être joint au passage commençant par « Mais rien ne ressemblait moins » (p. 260).>*

27. « Vit-il le jour à Québec, à la côte de Beaupré ou dans une des seigneuries avoisinantes, territoires qui dépendaient tous, en 1645, de l'église pa-

Le soir les réunissait sous le toit du charron. La pièce commune était basse, carrée, percée d'étroites ouvertures. Au centre, une table faite d'un bois épais, doré. Des tabourets, de longs bancs. Dans un angle, pêle-mêle, des filins, des cordages, des rets, des moules à balles, des cornes à poudre, des fers de hache, des bottes de cuir sans talon. Aux murs s'accrochaient des peaux de bêtes, des sabres, un mousquet. À gauche de la porte, le feu luisait. À droite, près de l'alcôve, s'étaient réfugiées les images de la douceur : le rouet, la huche, le berceau.

Le charron recevait parfois des amis. C'étaient des hommes rudes, vêtus d'un cuir couleur de tronc d'arbre. Il y avait Guillaume Couture, qui avait subi la torture iroquoise ; le navigateur Jean Langlois ; Jean Nicollet, dont le prestige auprès des tribus indiennes s'étendait du lac Ontario aux côtes arides du golfe ; François Bissot, négociant sagace, calculateur ; d'autres encore. Ils fumaient des pipes courtes, s'exprimaient lentement. L'attitude menaçante des Iroquois nourrissait d'inquiètes conversations.

*

Les Iroquois formaient une confédération réunissant cinq nations : Agniers, Onontagués, Goyogoins, Tsonnontouans, Onneiouts. Chaque nation se divisait en clans. Les Agniers, les plus féroces et les meilleurs guerriers de la confédération, se répartissaient en trois clans : le Loup, l'Ours et la Tortue. Les Iroquois s'enorgueillissaient du titre de « peuple de la maison longue²⁸ ». À l'origine, disaient-ils, leur peuple, sédentaire et paisible, ne s'occupait que de culture, vivait dans de beaux

326 I,II,III pêle-mêle, des *piliers*, < Nous rétablissons « filins » selon IV. > des 330 IV luisait. [R *C'est*] [D à S À] droite 330 IV l'alcôve, [R *que* < illisible > A *s'étaient*] réfugiées 336 III s'étendait au lac 339 IV L'attitude [R < deux mots illisibles >] menaçante 341 IV cinq [R *cantons A nations*] : [R *Chaque* < mots illisibles >] Agniers 343 IV les plus [R *célèbres*] féroces 347 IV disaient-ils, [R < passage illisible >] leur peuple

roissie de Québec où il fut baptisé ? L'acte de baptême ne fournit aucune précision là-dessus, non plus que sur la date de naissance de cet enfant *recens natum* » (A. Vachon, « Jolliet, Louis », *DBC*, t. I, p. 404). On sait que Zacharie est né en 1650, mais on ignore l'année de naissance d'Adrien. Contrairement à ce que prétend Grandbois, Marie d'Abancourt et Jean Jolliet n'eurent que ces trois garçons. Marie d'Abancourt aura une fille de son second mariage (avec Godfroy Guillot), mais cette fille s'appellera Élisabeth et non Marie.

28. Les cinq tribus membres de la ligue des Iroquois ou confédération des Cinq-Nations étaient connues sous le nom de « Kanonsioni » ou « cabane longue » (voir J. Rousseau et G. W. Brown, « Glossaire des tribus indiennes », *DBC*, t. I, p. 7).

villages, ignorait les migrations et les guerres. Les Hurons étaient
 350 venus troubler cette félicité. La lutte engagée, les Iroquois
 avaient vaincu.

Ils devinrent alors ambitieux, rêvèrent d'une suprématie
 complète sur les peuples voisins. Occupant les régions du nord
 de l'Ontario, ils voulurent agrandir leur territoire, et leurs
 355 armes les favorisant, ils repoussèrent peu à peu les Hurons vers
 l'ouest, le nord, contraignirent les Andastes, après les avoir dé-
 cimés, à descendre vers le sud, chassèrent les Outaouais des
 bords de leur rivière, pillèrent les Algonquins, les Sauteux, les
 Montagnais, semèrent partout la terreur et la mort. Ils ne vi-
 360 vaient plus, à l'arrivée de Champlain, que pour l'aventure du
 sang.

Les Hurons supplièrent les Français de prendre leur dé-
 fense. Champlain, homme de cœur, mais mauvais politique,
 accepta. Il espérait que quelques coups de mousquet suffiraient
 365 à mater l'ennemi. Les premières rencontres lui donnèrent rai-
 son. Ce tonnerre épouvanta. Les Iroquois ignoraient l'exis-
 tence des armes à feu. Mais ils revinrent plus tard avec des
 mousquets qu'ils s'étaient procurés du côté de Manatte²⁹, dans
 les postes hollandais. Ils avaient voué aux Français une haine
 370 définitive.

*

Dans la salle basse, Couture rappelait les malheurs succes-
 sifs des Hurons, leur affaiblissement, les luttes de Champlain,
 celles de son successeur, M. de Montmagny, le meurtre du père
 Bressani³⁰, le martyre du père Jogues³¹ dont il avait été le

351 IV vaincu. <Un trait vertical au crayon rouge indique un alinéa.>
 Ils 355 III,IV armes le favorisant 355 IV repoussèrent [R les Hurons]
 peu 358 IV rivière [R et <trois mots illisibles> incursions] pillèrent 358
 III Algonquins, les <espace laissé en blanc> les Montagnais 359 IV par-
 tout [R la terreur, mort, la terreur, la faim] la terreur 359 IV mort. [R À l'ar-
 rivée de Champlain.] [R Ils A Ils] ne vivaient 361 IV sang. <Un trait vertical
 au crayon rouge indique un alinéa.> Les Hurons 364 IV espérait [R aussi]
 que 367 IV des [R armes] mousquets 374 I,II,III martyre du père
 Jacques dont

29. C'est-à-dire Manhattan ou New York.

30. En 1644, le père Bressani fut capturé à Trois-Rivières, mais non as-
 sassiné : il fut torturé et, avant d'être racheté par les Hollandais, il eut les mains
 mutilées. Bressani retourna définitivement en Europe en 1650 (voir G. Lanctot,
Histoire du Canada, p. 233).

31. Nous corrigeons le texte, Jacques étant une coquille évidente. C'est
 bien Jogues qui, en 1642, fut le « compagnon de torture » de Guillaume Couture

compagnon de torture. Prisonnier des Iroquois, puis adopté 375
 par la tribu, il avait passé trois ans parmi eux. Il avait assisté à
 des conseils de guerre, évoquait l'attitude solennelle des vieil-
 lards, la prudence des chefs, l'orgueil des guerriers célèbres. Il
 racontait les longues chasses d'hiver, la poursuite du gibier, la 380
 blancheur des lacs, les forêts mortes, les retours au village, les
 danses autour des feux rouges. Avides, les enfants écoutaient.
 Ils nourrissaient confusément des désirs de bravoure, d'hé-
 roïsme. Puis ils voyaient soudain la mutilation de l'homme, ses
 poings rongés, et ils se serraient les uns contre les autres, fris-
 sonnaient... 385

*

Chez les Hurons, les désastres se multiplièrent. La bour-
 gade de Saint-Joseph fut détruite, sept cents personnes égor-
 gées, le missionnaire, le père Daniel, tué d'un coup de hache.
 On craignit à Québec une offensive iroquoise pour l'automne.
 On attendit les vaisseaux de France. Il fallait venger la mort du 390
 Jésuite. Les hommes, les vivres manquaient.

M. de Montmagny était rappelé. Les vaisseaux emme-
 nèrent le nouveau gouverneur, M. d'Ailleboust. Il arrivait sans
 soldats, sans armes, sans munitions. Il fit consolider les palis-
 sades du fort, prodigua les encouragements, réclama de l'aide, 395
 attendit. Mais la France demeurait sourde à ses appels. Le par-
 lement se dressait contre la cour, divisait les princes. Un cardi-
 nal élevait des barricades dans Paris. Derrière leurs éventails,
 de belles dames aux épaules nues ourdissaient des complots, 400
 minaudent. La reine Anne fuyait à Saint-Germain avec le
 jeune roi. Les jeux de la Fronde commençaient. Qu'importait
 le sort d'une poignée d'hommes perdus sur le bord d'un conti-
 nent glacé ! Et M. d'Ailleboust dut laisser sans représailles l'at-
 tentat des Iroquois. Ceux-ci marquèrent le point.

*

384 IV serraient [D *l'un S les*] [A *uns*] contre [A *les autres*] frissonnaient...
 // [R *Ce même hiver*,] [D *chez S Chez*] les Hurons 387 IV cents [AR *sont*]
 personnes 395 IV réclama [R <mots illisibles> A *l'aide*], attendit 402
 I,II,III d'hommes sur le bord <Nous restituons la leçon de IV.> 403 IV
 glacé ! [A *Et*] M. d'Ailleboust

et de René Goupil (voir *DBC*, t. I, « Jagues », p. 400). La confusion peut s'ex-
 pliquer par la lecture inattentive que fait Grandbois du texte de Champlain
 dont il s'inspire dans ce chapitre. Champlain parle d'un capitaine Jacques
 Michel (*Œuvres de Champlain*, t. III, p. 281).

405 La mission de Saint-Ignace était établie au centre du pays
 huron. Elle comprenait trois bourgades principales : Saint-
 Ignace, Sainte-Marie et Saint-Louis. Le matin du 16 mars 1649,
 les Iroquois envahirent brusquement Saint-Ignace, égorgèrent,
 410 tuèrent, coururent à Saint-Louis qu'ils atteignirent avant le le-
 ver du soleil. Mais avertis par des Indiens qui avaient échappé
 au premier massacre, les habitants de Saint-Louis s'enfuirent.
 Quatre-vingts Hurons demeurèrent dans la place. À leur tête,
 Annaotaha³², chef fameux. Deux Jésuites, Brébeuf et Lalemant.
 Annaotaha les pressa de fuir. Il savait la partie perdue. Les
 415 Jésuites refusèrent. Et ce fut la ruée, les cris, le sang...

Les Iroquois retournèrent à Saint-Ignace avec leurs pri-
 sonniers. Les femmes avaient préparé des bûchers. Brébeuf,
 nu, avec sa barbe rousse ; Lalemant³³, grelottant et chétif ; des
 Hurons y furent traînés, liés. La foule faisait cercle, hurlait. Le
 420 supplice commença. Il dura jusqu'à l'aube du jour suivant³⁴...

Les indigènes de Sainte-Marie avaient vu monter, vers
 l'est, les fumées révélatrices. Les premiers fuyards arrivèrent,
 firent le récit des événements, tremblaient. Ils vont venir, les
 Iroquois vont venir ! La peur les affolait. Des bêtes traquées.

425 À Sainte-Marie, on organisa la défense. Trois cents Hurons
 sortirent du fort, allèrent reconnaître les lieux. L'avant-garde
 de l'armée iroquoise à ce moment surgit. Le premier choc lui
 fut défavorable. Elle prit la fuite, courut se réfugier dans le fort
 Saint-Louis³⁵ où elle se barricada. L'incendie de la veille avait
 430 fait des brèches qui favorisaient le siège des Hurons. Ils voyaient
 enfin se dessiner la victoire. Ils se battaient avec fureur. Ils al-

411 IV habitants [A de Saint-Louis] s'enfuirent. [R Le bourg est défendu par
 80 guerriers Hurons. A 80 guerriers hurons demeurent dans la place.] À leur 413
 IV Jésuites [R <deux mots illisibles> la place] : Brébeuf 424 IV affolait.
 Des [R Des] bêtes 424 IV traquées. // [A A Sainte-Marie,] [D On S on] orga-
 nisa [R à Sainte-Marie AR <illisible>] la défense 427 IV moment [R
 s'avance A surgit.] Le 430 IV voyaient [A enfin] se dessiner

32. Grandbois écrit *Anahatoha*. Voir *infra*, p. 85, n. 1.

33. Gabriel Lalemant, qui meurt le 17 mars 1649, tué par les Iroquois.
 Jean de Brébeuf, torturé en même temps, était mort la veille (voir Léon Pouliot,
 « Lalemant, Gabriel », *DBC*, t. I, p. 424).

34. Voir J.-B.-A. Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, t. I, p. 375-376.

35. On devrait lire « mission » ou « bourg » Saint-Louis (voisin du bourg
 Sainte-Marie et du bourg Saint-Ignace) et non « fort » Saint-Louis, lequel ne
 fut construit qu'en 1665, sur la Richelieu, par Tracy (voir G. Lanctot, *Histoire
 du Canada*, p. 251).

laient vaincre. Alors, de Saint-Ignace, arriva l'armée iroquoise. Les Hurons furent écrasés dans l'étau. La boucherie fut complète.

Sainte-Marie avait perdu ses meilleurs guerriers. Plus d'es-
 435
 poir. On attendit. Les missionnaires du bourg, Ragueneau et
 Bressani, firent faire des prières publiques. On invoqua la
 Vierge, on invoqua saint Joseph, patron du pays. On fit des
 vœux. La nuit se passa. Vint le matin. La forêt s'étendait
 440
 jusqu'à l'horizon, grise, sèche, dépouillée. Des plaques de terre
 lépreuse rongeaient la neige. Un vent froid soufflait, poussant
 des nuages lourds. Un profond silence régnait. La région pa-
 raissait déserte. Les hommes serraient les dents.

Le 19, on apprit une stupéfiante nouvelle. Une terreur
 soudaine s'était emparée des Iroquois au milieu de la célébra-
 445
 tion de leur troisième victoire. Les sorciers avaient vu leurs gé-
 nies se dérober. Agreskoue, dieu de la guerre, avait montré son
 mécontentement par des signes manifestes. L'ennemi avait fui
 précipitamment. On trouva sa route jalonnée de cadavres à
 450
 demi calcinés. Sainte-Marie fut sauvée.

*

Il fallait aviser. C'était la ruine du peuple huron. Il ne res-
 455
 tait plus qu'à en rassembler les débris, quitter le territoire, et
 tenter de reprendre racine ailleurs. Les derniers chefs se réuni-
 rent, discutèrent. Ils connaissaient une île pleine de ressources,
 d'une fertilité extraordinaire, située dans le lac Outaouais³⁶,
 dont les eaux se montraient extrêmement poissonneuses. Quel-
 ques Hurons s'y étaient installés déjà. Les chefs supplièrent les
 Jésuites de ne pas les abandonner.

On chargea les armes, les munitions, les vivres, les four-
 460
 rures, les objets du culte sur des barques et, après avoir brûlé le

433 III,IV furent pris dans 441 IV rongeaient la <illisible>
 neige 441 IV soufflait, [R soulevant] poussant 442 IV régnait. [R Le pays]
 La région 451 IV fallait [R maintenant] aviser 451 IV du [R pays A
 peuple] huron 452 IV qu'à en [A rassembler] les 456 III,IV eaux s'avé-
 raient extrêmement 457 IV chefs [R allèrent] supplièrent

36. Une île située non dans le lac Outaouais mais dans le lac Huron. Le père Ragueneau décida de s'installer avec ses confrères et ses domestiques à l'île Saint-Joseph ou Sainte-Marie II, aujourd'hui Christian Island, dans la baie Georgienne, au lac Huron (voir R. Latourelle, « Brébeuf, Jean de », *DBC*, t. I, p. 126).

bourg, on mit le cap à l'ouest. La navigation fut sans incident. De loin, les fugitifs aperçurent l'île aux côtes infléchies, vaporeuses et bleues. Ils distinguèrent bientôt des vallons sombres, de belles prairies vertes, d'immenses forêts de hauts chênes. Le soleil se couchait. Les eaux du lac reflétaient la magie du ciel. Un flot d'allégresse emplit les cœurs. Un chant sacré s'éleva. Et ils atteignirent le rivage. C'est alors qu'ils virent une meute hurlante d'Indiens faméliques se ruer dans les barques et bondir sur les rives. Les eaux poissonneuses s'étaient révélées stériles.

Il était impossible de chercher un autre refuge. Ragueneau organisa immédiatement des battues dans les bois pour y récolter des racines et des glands. Il envoya deux Français chez les Algonquins pour un achat de vivres, dépêcha Bressani à Québec pour des secours. Puis il édifia un fort palissadé, fit creuser un puits. L'été se passa. De nouveaux réfugiés affluaient. Et Ragueneau voyait avec effroi grossir une population incapable de subvenir à ses besoins essentiels. Échappé des mains iroquoises, Annaotaha, le héros de Saint-Ignace, surgit un matin, seul, affamé, nu.

Ils furent bientôt près de huit mille.

*

Avec les premiers froids, le lac se couvrit de glace. La famine engendra une épidémie. La moitié des habitants succomba. Le soir, des Indiens rôdaient autour des sépultures, fouillaient la neige. Il y eut de monstrueux festins. Ragueneau cachait son désespoir. Les secours attendus n'arrivaient pas.

Vers la fin de l'hiver, des Hurons résolurent de quitter l'île. Ils disaient préférer le risque d'une mort immédiate et brutale à l'horreur de cette fin misérable. Ils s'aventurèrent sur la surface du lac ; les glaces, amollies par des pluies récentes, cédèrent, et plusieurs hommes furent engloutis. D'autres, usés par les privations et le froid, succombèrent en abordant la terre ferme. Les survivants se partagèrent par groupes et s'enfon-

466 IV ils [R *abordèrent*] atteignirent 468 IV ruer [R *vers eux*] [D <illisible> S *dans*] les barques 474 IV Puis il [R *fit édifier* A *édifia*] un 476 IV effroi [A *grossir*] une population 482 III,IV habitants *succombèrent*. Le soir 488 IV l'horreur [R *d'une* A *de cette*] fin 490 IV cédèrent, [R *engloutirent*] et

cèrent dans les bois. Chacune de ces bandes fut happée et massacrée par les Iroquois.

Alors, sur l'île, la position devint intenable. Un conseil de Hurons s'assembla. Des délégués vinrent soumettre à Ragueneau la décision prise : fuir. Où iraient-ils ? Ils ne le savaient pas. Ils se sentaient cernés de toutes parts. Ils n'avaient plus qu'un espoir : la protection des Français. Là-bas, à l'abri des forts chrétiens, peut-être pourraient-ils reprendre des forces, continuer de vivre... Ragueneau réserva sa réponse pour le lendemain. Il passa la nuit en prières, cherchant son devoir. La Vérité. Et s'il acceptait de les conduire là-bas, que diraient ses supérieurs, les autorités civiles ? Il eût lui-même choisi d'attendre. L'été allait venir avec ses ressources, sa chaleur, la vie qu'il donne aux choses, aux êtres. Et les secours n'allaient plus tarder. À moins que... Ragueneau priait. Au matin, il annonça aux Hurons qu'il les conduirait à Québec. Annaotaha refusa de quitter l'île. Il prit possession du fort et s'y cantonna avec quelques hommes. Le départ, préparé dans le plus grand secret par crainte de l'embuscade ennemie, s'effectua le 10 juin. Après avoir traversé le lac, ils s'engagèrent sur la rivière des Outaouais. La région était dévastée. La rivière partageait un désert.

Par les chemins, qui sont d'environ trois cents lieues, écrivait plus tard Ragueneau, nous avons marché sur nos gardes comme dans une terre ennemie, ni ayant aucun lieu où l'Iroquois ne soit à craindre et où nous n'ayons vu des restes de sa cruauté ou les marques de sa perfidie. D'un côté, nous envisagions des campagnes où il n'y a pas dix années³⁷ j'y comptais les huit et dix mille hommes : de tout cela il n'en restait pas même un seul. Passant plus outre, nous côtoyions des terres nouvellement rougies du sang de nos chrétiens. D'une autre part, vous eussiez vu des pistes encore toutes fraîches de ceux qu'on avait emmenés captifs. Un peu plus loin, il n'y avait que des carcasses de cabanes abandonnées à la fureur de l'ennemi³⁸...

493 II dans [R *le A les*] bois III dans *le bois* 495 II la [R *situation A position*] devint III.IV la *situation* devint 497 IV prise : [R *quitter le pays A fuir.*] Où 500 III.IV continuer *la race* !... Ragueneau 502 IV Vérité. [A *Et*] s'il 504 IV lui-même [R *préféré*] choisi 504 IV L'été [R *arrivait*] allait venir 505 IV aux [R *êtres*] choses 508 IV de [A *quitter l'île. Il prit possession du fort et s'y cantonna avec quelques hommes.*] <de bas en haut, dans la marge droite>] Le départ 519 IV les [R <illisible> A *huit*] [D <illisible> S *et*] dix mille

37. *Relations* des jésuites : « années, que j'y ».

38. *JR*, vol. 35, p. 198-200.

Il y eut une alerte. Des éclaireurs avaient annoncé la venue de canots. On se précipita en bordure de la rivière, on s'y dissimula. On reconnut bientôt les hommes de Bressani. Bressani avait été blessé peu de jours auparavant dans une attaque iroquoise. Il apportait des armes et des vivres. Il reprit la route de Québec avec les malheureux protégés de Ragueneau.

*

La nouvelle de l'écrasement des Hurons avait terrifié les habitants de Québec. La menace iroquoise planait sur la ville. Des rumeurs tragiques circulaient. On avait vu rôder des Iroquois aux portes de Sillery. Des Français des Trois-Rivières avaient été assassinés. On parlait à voix basse d'un vaste plan de campagne établi par le conseil des Cinq-Nations, et qui avait pour objet l'anéantissement total et définitif de l'homme blanc. Et les habitants de Québec, songeant aux Hurons, appréhendaient un sort identique.

On redoubla de vigilance. Les travaux des champs furent accomplis sous le signe paradoxal du soc et du mousquet. Le soir, on barricadait les portes.

De France, rien ne venait.

Vers la fin de juillet, une après-midi, on aperçut sur le fleuve la longue théorie des canots hurons. Le peuple descendit sur la berge pour voir les réfugiés. Le spectacle de malheur l'attirait comme l'image prochaine et redoutable de son propre destin.

Après le débarquement, le cortège se dirigea vers la haute-ville. Les habitants se taisaient, regardaient. On n'entendait que le bruissement des pieds nus sur la terre. Ragueneau et Bressani marchaient en tête. Derrière eux venaient les hommes, puis les femmes, décharnées, tremblantes. Elles levaient parfois les yeux, voyaient la foule muette, courbaient les épaules. D'instinct, sentant rôder la pitié, des enfants se mirent soudain à sangloter. Des femmes s'arrêtèrent, commencèrent à gémir.

526 IV Des [R *avant*] éclaireurs 543 IV barricadait [R *toutes*] les portes
 546 III peuple *descendait* la berge IV peuple [R à ce < mots illisibles > A *descendit*
sur la berge pour voir les réfugiés.] Le spectacle 548 IV l'image [A *prochaine*
et] redoutable [AR < illisible >] de son 549 IV destin. // [R *Quand chaque ca-*
not < illisible > fut vidé A *Après le débarquement,*] le cortège [R *monta* A *se dirigea*]
 555 vers la [R *ville*] haute-ville 553 IV les [R *femmes, tremblantes* A *hommes. Puis*
les femmes,] décharnées

Alors une d'entre elles, qui portait un nouveau-né, poussa un cri aigu, et découvrant sa poitrine, montra ses mamelles taries. Et elle hurlait longuement, le cou tendu, comme une vieille louve. D'autres l'imitèrent, arrachant leurs cheveux, déchirant leurs vêtements. Le bruit monta et s'enfla en une clameur énorme...

La cour des Ursulines, celle de l'Hôtel-Dieu, l'habitation des Jésuites regorgèrent bientôt d'Indiens affamés et malades. On entassa les autres dans les hangars, dans les entrepôts, chez les habitants. Plus de deux cents demeurèrent sans abri. Ils erraient tout le jour, mendiaient. Le soir, ils descendaient sur les bords du fleuve, où ils allumaient de grands feux. Et là, scandant des chants tristes, ils regardaient fuir les eaux dans les ténèbres, et tentaient d'oublier.

*

Un canot venant de Tadoussac ramena le charron à Québec. L'homme grelottait de fièvre. Il avait le masque creux, les gençives violettes, le corps marqué de taches vineuses. Sa chair devint flasque et répandit des odeurs fétides. Le scorbut le rongeaît, le tua.

Marie le pleura, puis sécha ses larmes. Quatre enfants³⁹. Il fallait vivre. Adrien, l'aîné, fut placé en apprentissage. Elle gardait les deux plus jeunes avec elle. Les Jésuites se chargèrent du cadet, Louis. L'année suivante, Marie épousa Godfroy⁴⁰ Guillot, cultivateur à Beauport. Et la vie continua.

559 IV taries [R D'autres <illisible> . D'autres l'imitèrent. Le bruit monta, s'enfla en une clameur énorme. Puis A Et] elle 561 IV D'autres [A l'imitèrent,] arrachant 562 IV vêtements. [R l'imitèrent.] Le bruit 563 IV énorme... // [R Il fallait <mots illisibles>] La cour 566 IV autres [R chez les habitants] dans 566 IV entrepôts [A chez les habitants.] Deux cents 567 III deux seuls demeurèrent 567 IV erraient tous le jour, [R suppliaient, <?>] mendiaient 572 IV Un canot <Dans les deux paragraphes suivants, Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé.> 575 IV rongeaît [R Il meurt], le tua 577 IV larmes. [R Il faut vivre. Elle a] [D quatre S Quatre] enfants 579 IV chargèrent [R de Louis, le A du] cadet, [A Louis.] L'année 581 IV Beauport. [A Et] la vie

39. Voir *supra*, p. 60, n. 27.

40. Grandbois écrit *Geoffroy*. Voir *supra*, p. 37, n. 7.

CHAPITRE III

Deux puissances se partageaient la conduite des affaires du pays : le gouverneur et les Jésuites. Manquant d'hommes et d'argent, ne connaissant pas les langues indigènes, déconcerté par ces méthodes de guerre qui n'avaient rien de commun avec l'art militaire des pays européens, le gouverneur hésitait, s'inquiétait, se troublait et demandait assistance et conseil aux Jésuites. L'accord régnait.

M. de Lauson¹ avait remplacé M. d'Ailleboust au gouvernement. C'était un homme faible, crédule. Il voulut faire la paix avec les Iroquois. Il lui fallait des ambassadeurs qui consentissent à pénétrer au cœur même de leur pays. Il pria les Jésuites de remplir cette tâche. Ceux-ci dépêchèrent Le Moyne chez les Agniers, Ragueneau chez les Onneiouts, Le Mercier, Poncet, Chaumont, chez les Onontagués. Des délégués iroquois vinrent à Québec. On conclut des traités, et le fils de Marie, Louis, vit dans la cour du collège, des réunions bizarres

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 41-53 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 44-61 ; III : 18 f. dact. (p. 37-54), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 17 f. mss (p. 36-52), (ANC, MG 31 D42, microf. H. 1194).

2 IV partageaient [R <illisible>] la conduite <Jusqu'à « tâche » (ligne 13), Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé.> 4 IV d'argent, [R *peu et par surcroît mal préparé à soutenir un <illisible> ingrat*] ne connaissant 5 IV déconcerté par *des* méthodes 6 IV gouverneur [R *s'inquiète*] hésitait 9 IV gouvernement. [R <illisible>] C'était un homme [R <deux mots illisibles> *A faible, crédule.*] Il [R <mots illisibles> *A voulut faire*] la paix 13 IV dépêchèrent le [R *P.*] Le Moyne 15 IV Poncet [A *Chaumonot*], chez 15 IV Des [R *traités furent conclus.*] délégués 16 IV On [R *multiplia les traités*] conclut des traités. [A *Et*] [D *Le S le*] fils

1. Grandbois écrit *Lauson*. Lauson est nommé gouverneur de la Nouvelle-France le 17 janvier 1651 (voir J. Monet, « Lauson, Jean de », *DBC*, t. I, p. 439).

et solennelles où les échanges de colliers, les fumeries de calumets, les harangues imagées posaient les aventureuses destinées des hommes de sa race.

20

... L'enfant grandissait parmi des apôtres. Il connaissait les plus grands : le père de Rhodes et ses missionnaires qui convertissaient, du Siam au Tonkin, quatre-vingt-deux mille indigènes ; Paez chez les Abyssins, sa conquête de trois rois ; Castillo martyrisé au Paraguay avec ses néophytes ; ceux des missions d'Arménie, du Mexique, de la Chine, du Japon ; ceux qui animaient l'œuvre étonnante des Réductions². Et cette liste rouge de martyrs canadiens : Brébeuf, stoïque et doux ; Lalemant³, douloureux, plaintif ; Daniel, tué au service de sa chapelle ; Anne de Nouë, ancien page à la cour, que l'on trouva dans la neige, à genoux, gelé, les mains en croix sur sa poitrine ; Buteux⁴, qui attendit dix-huit ans le supplice ; Garnier, l'ascète dont la robe cachait une ceinture hérissée d'aiguillons ; Jogues, vagabond du bûcher, dix fois lié au poteau, que le fer d'une hache délivra... Louis les envia, souhaita d'être un jour pareil à eux. Il ne concevait pas que sa vie pût s'orienter dans une voie différente. Il apprit le catéchisme, le latin.

25

30

35

*

Les Iroquois multiplièrent les signes de l'amitié aux Jésuites ambassadeurs. Les scalps qui ornaient le fronton de leurs

20 IV race. [R *Il vit parmi des apôtres // Et*] [A ...] [D l' S L'enfant [R *vivant A grandissait*] parmi des apôtres. [R *Il rêvait tantôt d'être un jour parmi eux. Il ne concevait pas que sa vie pût s'orienter dans une voie différente.*] Il connaissait [R *l'histoire AR les noms*] [D des S les] plus grands 22 II convertissaient, [R de la *Cochinchine A du Siam*] au III convertissaient, de la *Cochinchine* au IV convertissaient, de la *Cochinchine* au [R *Japon*] Tonkin 27 IV Réductions. Et [D ces S cette] [R *noms sur la*] liste 29 IV tué au seuil de sa 30 IV trouva [R à *genoux*] dans la neige, [A à *genoux,*] gelé, [AR <illisible>] les mains 33 IV hérissée [R de *pointes de fer A d'aiguillons ;*] Jogues 34 IV poteau [R que le fer d'une] que [D la S le] [A *fer d'une*] hache [R *délivra... A délivra...*] [A *Louis les envia, souhaita d'être un jour pareil à eux. Il ne concevait pas que sa vie pût s'orienter dans une voie différente.*] Il apprit 38 IV Iroquois [R *prodiguaient A multiplièrent*] les signes de l'amitié aux [A *ambassadeurs* <inséré dans le texte par une flèche>] Jésuites. [R *qui les visitaient. Ariskouë était oublié.*] Les scalps

2. L'énumération qui précède concerne les activités missionnaires des jésuites de par le monde. Au Paraguay, ils avaient créé des communautés théocratiques disposant d'une large autonomie financière et politique, connues sous le nom de « Réductions » (1610-1767).

3. Gabriel Lalemant.

4. Jacques Buteux (Grandbois écrit *Buteau*) qui desservit Trois-Rivières, de 1634 à 1652.

40 cabanes avaient disparu. Les chefs se groupaient autour des
Jésuites, les questionnaient. Ils s'intéressaient à la religion nou-
velle, suivaient les offices, négligeaient les danses. Ils apprirent
des cantiques que les Sauvageons chantaient en se poursuivant
45 autour des huttes. Au bout du village, ricanant, solitaire, le sor-
cier chômaït. Agreskoué était oublié. La paix.

Un jour, un ancien parla d'une mission régulière. Étonnés,
les Jésuites feignirent de ne point comprendre. L'ancien in-
sista. Autour de lui, les chefs acquiesçaient. Les Jésuites répon-
dirent qu'il n'était pas en leur pouvoir de décider une chose
50 aussi grave, et qu'en outre des événements récents empêche-
raient fort probablement les autorités de Québec de répondre
à ce désir, si noble et si légitime fût-il. Un des chefs répondit
aussitôt qu'ils comprenaient cette hésitation, et qu'ils avaient
malheureusement mérité qu'on leur enlevât toute confiance.
55 Ils regrettaient amèrement les fautes passées, s'en attristaient.
Et ils firent mine de se retirer. Alors l'ancien fit un geste, et
s'adressant aux missionnaires :

– Nos paroles sentent le mensonge, la perfidie, la trahison.
Vous n'avez plus la foi. Hélas ! comment vous prouver la pu-
60 reté de nos désirs, de nos intentions ! Il faudrait vous ouvrir
nos poitrines, afin que vos yeux plongent dans la vérité du
sang. Le sang seul ne ment pas...

Puis, après un temps :

– Mais j'ai réfléchi. Envoyer des otages à Québec ? Vous ne
65 croiriez pas davantage. Une seule chose peut-être... (Et voyez si
nos vœux sont sincères !) Ononchio, là-bas, possède des guer-
riers fameux. Qu'il envoie parmi nous les plus braves, ceux
dont le courage est invincible ! Ils élèveront ici un fort, des pa-
lissades. Ainsi, vous serez protégés. Et leur présence lavera
70 votre esprit des doutes qui nous affligent...

41 IV s'intéressaient [R *surtout*] à la 42 IV offices, [R *demandèrent qu'on*
leur apprit des cantiques] négligeaient 44 IV village, [R *la bouche méprisante A*
ricanant,] solitaire 47 IV point [R *entendre A comprendre*], L'ancien 48 IV
Jésuites [R *répliquèrent : Il n'est pas A répondirent qu'il n'était pas en*] [R *notre A*
leur] pouvoir de décider [A *d'*]une chose aussi grave [A *et qu'*]en outre, [R *nous*
n'imaginons pas] des événements *trop* récents 53 IV hésitation, [A *et*] qu'ils
avaient [A *malheureusement*] mérité 54 IV confiance. Ils [R *n'avaient plus qu'à*
regretter A regrettaient amèrement] les fautes passées [R . *Mais < mots illisibles >*
A .] s'en 64 IV ne croirez pas

Les Jésuites écoutaient, ravis. Ils atteignaient enfin le but dont ils avaient toujours rêvé : une mission stable chez les Iroquois. Ce serait la paix assurée. Et quelle moisson d'âmes !

La proposition des Indiens fut rapportée à M. de Lauson, qui l'accueillit avec enthousiasme. Sa faiblesse le portait aux solutions extrêmes. L'incertitude le tuait. Il dépêcha aussitôt Dupuy⁵, commandant du poste de Québec, avec cinquante hommes, dans le pays des Onontagués, à Gannentaha. Les pères Dablon, Ménard et Frémin furent chargés de la mission. L'expédition comprenait vingt canots. Le voyage fut pénible. Après nombre de péripéties, et touchant presque au but, affamés et malades, les hommes allaient perdre tout courage quand un canot, chargé de vivres envoyé par le père Chaumonot, qui était demeuré à la mission, vint les ragailardir. Un des Jésuites écrivit : « Un beau jour efface la mémoire de dix mauvais⁶ ». Ils étaient partis depuis cinquante jours.

Gannentaha était situé sur les bords d'un lac, au centre d'une région arrosée de sources d'eaux vives. La forêt où foisonnait le gibier produisait l'érable, le chêne, le noyer, le châtaignier. On y trouvait aussi une plante à larges feuilles dont la racine avait l'odeur du laurier, et qui avait la propriété de cicatrifier les blessures. Le lac fournissait l'anguille, la truite, le saumon, la barbue. L'air était plus doux que celui de Québec.

De grandes fêtes furent célébrées à l'arrivée de Dupuy. Chacun des Cinq-Cantons avait envoyé ses représentants. Le chef

71 IV atteignaient [A *enfin*] le but 73 III,IV Et *cette* moisson 79 IV Dablon [R et Chaumonot A Ménard [R et] et Frémin] furent 79 IV mission. [R De Montréal A L'expédition comprenait vingt canots. Le voyage fut pénible. <relié à l'ajout suivant par une ligne>] [A Après nombre de péripéties, et touchant presque [D le S au] but, [A affamés et malades,] les hommes [R allaient] allaient perdre courage quand un canot chargé de vivres [R expédié] envoyé par le P. Chaumonot, qui était demeuré à la mission, vint les ragailardir. Un des Jésuites écrivit : – Un beau jour efface la mémoire de dix mauvais. » / ils étaient partis depuis cinquante jours. <de bas en haut dans la marge gauche>] // Gannentaha 88 IV d'une [R belle] région arrosée de [R sources et de fontaines. [AR fontaines] A sources d'eaux vives.] [A Des marais fournissaient le sel.] La forêt [A où foisonnait le gibier, <dans l'interligne inférieur, inséré par une ligne>] produisait 89 IV châtaignier. [R Le gibier y foisonnait.] On 91 IV racine avait < « avait » souligné> l'odeur 91 IV cicatrifier les [R plaies A blessures]. Le lac 92 IV truite, [AR et] le saumon, [A la barbue.] L'air 95 IV envoyé ses [R députés A représentants.] Le chef

5. Zacharie Dupuy, sieur de Verdun, arriva en juillet 1634 (voir R.-J. Auger, « Dupuy, Zacharie », *DBC*, t. I, p. 306). Grandbois écrit *Dupuys*.

6. *JR*, vol. 43, p. 140.

des chefs, Sagochiendagesite, scella l'union des deux peuples par un pacte solennel. Dupuy voulut cependant hâter la construction de son fort. Il avait choisi un monticule dominant la forêt, au fond d'une baie, non loin du village indien. Le fort s'éleva rapidement. Des Sauvages avaient offert leurs services. La plus belle entente régnait. Le soir, au repos, les Français s'assemblaient autour des feux, chantaient. Certains, par les nuits de lune, s'enfonçaient dans les bois. On vit luire des verroteries au cou des Sauvagesses.

*

105 Pendant ce temps, une troupe d'Agniers débarquait à l'île d'Orléans, pillait, tuait, incendiait, puis s'emparant d'une centaine de Hurons, repassait devant la ville. De son habitation, Lauson vit les canots triomphants, narquois, glisser sur le fleuve. À ses officiers qui le questionnaient, levant les bras en signe
110 d'impuissance, il répondit en gémissant, pleura. Et ses canons demeurèrent muets. Il songeait aux hommes de Gannentaha.

Et les Agniers continuèrent leurs courses. Ils surprirent les Algonquins qu'ils massacrèrent. Un Jésuite fut tué dans l'action. Plus tard des Onneiouts attaquèrent des Français. Le pays
115 était à feu et à sang. Les habitants vinrent se réfugier dans les villes. Dupuy apprit ces événements par un coureur de bois. Il vit qu'il était prisonnier, jura.

Les Onontagués de Gannentaha se montraient maintenant distants et froids. Dupuy feignit de ne point remarquer ce changement d'attitude. Il invita des chefs à sa table, fit devant
120 eux des projets de chasse, amorça des marchés, sourit. Et crispé sous les insultes à peine déguisées, muet devant les allusions grossières, il offrait une rasade d'alcool, une pièce d'étoffe colorée. Mais les Iroquoises ne venaient plus rôder le soir au

97 IV Dupuy [R *cependant*] voulut 98 IV choisi [R *un emplacement*] un monticule dominant la forêt, [R *non loin du village indien*] au fond 101 IV repos, [A *les*] Français [R *et*] s'assemblaient 104 IV Sauvagesses. [R <passage illisible>] // [R *À*] Pendant 105 IV d'Agniers [R *battant la forêt, passait devant Québec*] débarquait 106 IV tuait [A *incendiait,*] puis 109 IV questionnaient, [R *il répondit en gémissant*] levant 110 IV d'impuissance, [R *et A il répondit en gémissant,*] pleura 114 IV Onneiouts [R *s'*]attaquèrent 115 IV était [R *en A à feu et à*] sang 116 IV apprit [AR *plus tard*] ces 117 IV jura. // [R *Il feignit d'abord*] Les Onontagués 123 IV pièce [R *de cotonnade* AR *drap A d'étoffe colorée. Mais*] les

pied des palissades. Il avait exigé de ses soldats la discipline la plus rigoureuse. Il fit barricader les portes. Les sentinelles étaient doublées. Ses tempes grisonnaient à vue d'œil. 125

Le jour vint où les chefs négligèrent de répondre aux invitations du commandant. Puis ce fut un soldat qui fut attaqué, blessé par les indigènes. Puis un mystérieux incendie éclata en pleine nuit. Les Jésuites voulaient encore croire à la bonne foi des Onontagués. Les conversions qu'ils avaient faites le prouvaient, disaient-ils. Ce ne pouvaient être que les Agniers, dont la sinistre influence... Dupuy brusquement le⁷ fit taire. La colère le blâmait. Il se leva, gagna la porte, l'ouvrit, puis avant de la refermer sur lui, jeta à Chaumonot : 130 135

– M'entendez-vous, révérend père, m'entendez-vous ! Voulez-vous m'entendre, père Chaumonot ! Oui ? Eh bien, vos chères ouailles ne nous laisseront pas sortir vivants d'ici. Il nous faut fuir. Fuir. Vous savez ce que cela veut dire, fuir. Et le plus tôt sera le mieux... 140

Et Dupuy sortit. Et un peu honteux de ne s'être point maîtrisé, il referma très doucement la porte sur lui.

*

Il fallait fuir. Mais le moyen ? Dupuy vainement le cherchait. La nuit, une ceinture de feux rouges entourait l'habitation. Il voyait au loin, sur le lac glacé, la lueur des torches trouer l'ombre. Parfois, un cri bizarre s'élevait, auquel répondait un cri plus faible, puis un troisième, puis d'autres encore, 145

125 IV palissades. [R *Les gardes de nuit avaient été doublées.*] II 126 IV rigoureuse. [R *La nuit, D il S II*] [R *faisait A fit*] barricader 133 IV dont [D *l' S la*] [A *sinistre*] influence... 135 IV gagna [R *brusquement*] la porte 136 IV à [R *Rog*] Chaumonot 138 IV Chaumonot ! [R ? *Oui ? entendez-vous ? A Oui ?*] Eh bien 139 IV sortir [R *d'ici*] vivants [A *d'ici*.] Il nous faut fuir. <« Fuir » souligné>. Vous 140 I,II,III dire ... fuir IV dire [D ... S, fuir]. Et <La ponctuation de IV nous semble préférable.> 141 IV mieux... [R *Et Dupu*] // Et 142 IV Dupuy [R *refe*] sortit. [A *Et un peu honteux de ne s'être point maîtrisé.*] il 143 IV lui. [R *Il* <mots illisibles> *se maîtriser* AR <deux mots illisibles>] // II 144 IV Dupuy [A *vainement*] le cherchait [R *vainement*]. La nuit 147 I,II,III auquel *répondit* un cri <Nous rétablissons l'imparfait d'après IV.> 148 IV plus [R *lointain A faible, puis un troisième.*] puis [R *un autre encore*] d'autres

7. Chaumonot, comme on le comprend par la suite du récit.

de plus en plus étouffés, de plus en plus lointains, jusqu'à ce
 150 dernier cri, à peine perceptible, qui retombait aussitôt dans
 le redoutable et prodigieux silence des choses. Dupuy, bon
 soldat, admirait la vigilance de la garde ennemie.

La révélation d'un moribond christianisé précipita la marche
 des événements. Le massacre des Français avait été décidé lors
 155 d'un conseil secret ; on attendait le retour de certains députés
 envoyés à Québec pour en fixer le jour. Aussitôt Dupuy projeta
 de construire, dans l'enceinte du fort, deux bateaux plats et
 huit canots. Ses hommes effrayés se soulevèrent, voulurent
 s'échapper sans tarder. Dupuy mata la rébellion. Le 20 mars,
 160 tout était prêt. Un printemps hâtif avait délivré le lac de ses
 glaces. Les embarcations furent transportées nuitamment dans
 le creux d'un ravin qui longeait les palissades. Dupuy convoqua
 alors toute la population de Gannentaha, déclarant qu'il dési-
 rait célébrer par une fête somptueuse le retour du printemps.
 165 Il y aurait de la musique, des danses, des chants, de l'eau-de-vie.
 Un souper colossal ouvrirait les réjouissances. Tous acceptè-
 rent. Et ils riaient sous cape, se moquant d'une aussi profonde
 candeur.

La fête était donnée sur le terre-plein, à l'arrière du fort.
 170 Dupuy avait fait élever au centre de la place un immense bû-
 cher. Quand le commandant fit percer les premiers fûts d'al-
 cool, les Indiens s'étaient déjà gorgés de graisses, de viande et
 de bouillie de maïs. Les tasses d'étain passèrent de mains en
 mains. Les convives buvaient d'un seul trait, la tête renversée,
 175 les yeux clos. Puis ils éclataient d'un rire énorme, en hoquetant,
 et réclamaient de nouvelles libations. Dupuy fit ouvrir d'autres
 barriques. Et bientôt l'ivresse fit osciller les hommes. Alors
 Dupuy voulut les réduire, les forcer. Des baquets furent appor-

149 IV étouffés, [A de plus en plus lointains] jusqu'à ce dernier [A cri], à
 peine perceptible, [R que le silence qui se mêlaient au prodigieux silence] qui retom-
 bait aussitôt dans le [R prodigieux silence des choses] redoutable 153 IV mori-
 bond [A christianisé] précipita 156 IV Dupuy [R fit A projeta de]
 construire 158 IV canots. [R Le commandant dut mater une rébellion.]
 Ses 158 II voulurent [R fuir A s'échapper] sans III,IV voulurent fuir
 sans 162 II creux d'[R une ravine A ravin] qui III,IV creux d'une ravine
 qui 162 IV qui [R descendait vers le lac A longeait les palissades.] [R Et]
 Dupuy 163 IV qu'il [R voulait marq A désirait] célébrer 166 IV Un [R re-
 pas] souper 169 IV fête [R avait lieu] était donnée sur un terre-plein 169
 III sur un terre-plein 170 IV centre [A de la place] un 172 IV de viandes
 et 175 III,IV énorme, et hoquetant 175 II hoquetant, [A et] réclamaient

tés dans la place, qu'il fit remplir d'un mélange d'eau-de-vie française, de genièvre hollandais, de rhum des Antilles. Et ce fut la ruée. 180

On mit le feu au bûcher. D'un bond, dans l'éclatement rouge des branches résineuses, la flamme gagna les sommets, rongea le ciel. Des clameurs s'élevèrent. Un homme, trébuchant, dansa. D'autres l'imitèrent. On organisa des rondes. Dupuy fit battre les tambours, sonner les trompettes. Des Français mimèrent les danses indiennes. Un Iroquois exécuta des pas normands. Des rires secouèrent les gorges. Le rythme des tambours s'accrut, devint frénétique, fouetta une marche insensée. Tendait leurs poitrines dures, des femmes, avec des gestes lubriques, s'approchèrent des Français. Elles leur soufflaient au visage une haleine chaude, les frôlaient, suppliaient. Parfois l'une d'elles s'abattait sur le sol, pâmée... Et les baquets d'alcool, lentement, se vidèrent. La nuit n'était plus qu'un immense halo pourpre. Dupuy vit chanceler les meilleurs guerriers. L'heure était venue. Dans l'ombre, au prix de mille difficultés, les effets, les vivres, les embarcations furent transportés sur le lac. Les hommes heurtaient le tronc des arbres, trébuchaient sur les souches, et au moindre bruit, imaginant leur perte, ils s'arrêtaient, retenaient leur souffle. Il leur semblait qu'ils n'atteindraient jamais leur but. Et ils n'entendaient plus que la houle impétueuse et bourdonnante de leur propre sang. Puis leur cœur se calmait, de nouveau la rumeur orgiaque se faisait entendre, et ils reprenaient leur route aveugle. 185 190 195 200

La nuit pâlisait quand enfin Dupuy donna le signal du départ. Le père Chaumonot pleurait le rêve détruit de sa mission. 205

*

180 IV de [R *gin A genièvre*] hollandais, [R *et*] de 182 IV bond, [R *la flamme bondit au sommet*,] dans l'éclatement rouge des [R *rameaux de sapins A branches résineuses*], la flamme 185 IV D'autres [R *vinrent A l'imitèrent*.] On 188 IV normands. [R *Des femmes*] [A *Des rires*] [D *secouait S secouaient*] les gorges. [R *Les baquets d'alcool lentement se vidèrent* <mots illisibles>] Le rythme des tambours [R *s'accentua*] s'accrut, [R <deux mots illisibles>] devint 190 IV insensée. [R *Des femmes tend A Tendait*] leurs poitrines dures, des femmes, [R *s'approchèrent des Français*] avec 192 IV chaude, [R *se A les*] frôlaient 195 IV vit [A *chanceler*] les meilleurs [R *hommes chanceler A guerriers*.] L'heure était venue. [R *Il laissa*] [A *Dans l'ombre*, <dans la marge gauche> *au prix de mille difficultés* < dans le corps du texte > *les effets, les vivres, <souligné>*] les *embarquations* furent 198 IV hommes [R *se*] heurtaient [R *sur*] le tronc 199 IV bruit, [D *imaginaient S imaginant*] leur 205 IV quand [A *enfin*] Dupuy

La défaite des Hurons, le silence de la France, les privations, la disette, la faiblesse des pouvoirs militaires avaient fait perdre aux habitants tout espoir. Se sentant abandonnés des hommes, ils se tournèrent vers Dieu. Et ils demandèrent aux Jésuites, à défaut de sécurité matérielle, des réconforts spirituels.

Ils allèrent bientôt aux religieux comme à un refuge. Ils y apprenaient à se défendre du désespoir qui jaillissait devant la menace de leur propre mort, et le songe d'éternité, aussi vaste qu'il pût paraître en regard du fragile moment humain, fournissait cependant à celui-ci ses nourritures essentielles. L'acceptation volontaire du drame repoussait le tragique du drame. Ils puisèrent le courage de vivre dans le sacrifice même de leur vie. Le collège devint le centre de la colonie.

Désenchanté, M. de Lauson avait demandé et obtenu son rappel. M. d'Ailleboust, qui n'avait pas quitté le pays, recueillit sa succession⁸. Jusque-là les gouverneurs s'étaient servis de la force des Jésuites pour appuyer leur propre autorité. Le besoin étouffait les jalousies. Mais les Jésuites, de jour en jour, se montraient plus puissants. M. d'Ailleboust en prit ombrage, et se plaignit du peu de confiance qu'ils paraissaient lui témoigner. Des négociations avec les Iroquois avaient été engagées, disait-il, sans qu'on le consultât. Cependant ses remarques, timides, tenaient moins de l'orgueil que d'une sorte d'irritation justifiée par la marche sombre des événements, et contre quoi ses fonctions se montraient misérablement impuissantes. C'est alors que M. de Queylus, Sulpicien, débarqua à Québec.

207 IV Hurons, [R la disette, les privations,] le silence 208 IV pouvoirs
 [R civils] militaires 211 IV matérielle. [R une aide] des 213 IV Ils [A y]
 apprenaient 220 IV devint [R bien] le centre 222 IV d'Ailleboust, [R
 vint le remplacer] qui 222 IV pays, [R prit A recueillit] sa 226 III d'Aille-
 boust s'en froissa et se 226 III d'Ailleboust s'en froissa [R Il prétendit que les Jésuites]
 IV d'Ailleboust s'en froissa [R Il prétendit que les Jésuites]
 [AR qu'on lui cachait certaines négociations faites [AR en cours] avec les Iroquois, qu'on
 tentait d'établir des traités avec les Iroquois sans le consulter,] [A et] se plaignit 227
 IV témoigner. [R Ils] Des 231 IV événements, [A et] contre 231 III
 fonctions s'avéraient misérablement 231 III
 fonctions s'avéraient [R totalement A mi-
 séablement] impuissantes

8. En réalité, un an s'écoula entre le départ du gouverneur Lauson pour la France (en septembre 1656) et la reprise temporaire de la charge d'administrateur (en août 1657) par Louis d'Ailleboust. C'est Charles de Lauson de Charny qui gouvernait en 1656 (voir M.-C. Daveluy, « Ailleboust de Coulonge et d'Argentenay, Louis d' », *DBC*, t. I, p. 46, et J. Monet, « Lauson, Jean de », *ibid.*, t. I, p. 440).

M. de Queylus était chargé de la mission de Montréal. Ses attributions, mal définies, lui donnèrent lieu de penser qu'il pouvait s'arroger des droits qu'il ne possédait pas. À Québec, les Jésuites occupaient les fonctions curiales. Pour des motifs d'ordre administratif, le père Poncet fut remplacé à la cure par le père Pijart. M. de Queylus, qui habitait Montréal, descendit aussitôt à Québec, et exigea la réintégration du père Poncet, niant aux Jésuites tout pouvoir d'autorité dans les affaires religieuses d'un pays que l'archevêque de Rouen, dont il était le seul représentant, considérait comme son diocèse. Les Jésuites refusèrent d'admettre ces prétentions. Le Sulpicien, froidement, s'installa lui-même à la cure après en avoir chassé Pijart.

Alors les Jésuites attendirent que l'on décidât, en France, du litige. M. de Queylus remplissait la cure de son autorité sèche, de sa distance hautaine. Il fréquentait chez le gouverneur et ses familiers, s'y exerçait à des allusions blessantes, à des mots durs, ne cachant pas son mépris pour des adversaires qu'il feignait d'ignorer lorsque le hasard les mettait en sa présence. La population bientôt s'émut, prit parti. Les vieilles légendes de trésors cachés, de cagoules, de pouvoirs occultes, de captation d'héritages, d'inquisition, renaquirent, troublèrent les consciences. Les Jésuites sentirent de nouveau rôder la calomnie. Ils s'en plaignirent à leurs intimes, parmi lesquels comptait Closse, major de la garnison de Québec ; ils lui confièrent des lettres où ils lui exposaient le trouble et la gravité de la situation. Par la suite, Closse, étant allé rendre ses devoirs au gouverneur, dut faire antichambre. Et pour tromper l'attente qu'on lui imposait, parcourut hâtivement sa correspondance. Il y laissa ses lettres. Il voguait déjà vers Montréal quand il constata son oubli.

235 IV définies, lui [R permirent de croire permettaient de s'arroger des pouvoirs qu'il ne possédait pas.] donnèrent [R à croire A lieu de penser] qu'il 236 IV droits [R qu'en réal] qu'il ne possédait pas [R en réalité]. A 239 IV descendit [R tout] aussitôt 241 IV tout [R droit A pouvoir] d'autorité 243 IV Jésuites se refusèrent à admettre 245 IV s'installa [A lui-même] à 245 IV Pijart. // [R On devait décider du litige en France. Les Jésuites durent. // Les Jésuites attendirent que l'on décidât, en France, du litige. En attendant, ils durent se soumettre et] // Alors 247 IV litige. [R Le S] M. de 253 IV trésors [A cachés], de cagoules 256 IV leurs [R fidèles,] intimes 257 III,IV garnison de Montréal. Un jour celui-ci étant de passage à Québec, ils 257 IV lui [R remirent A confièrent] des 258 IV trouble [R de la situati] et 259 IV situation. [R Closse alla rendre ses devoirs au] Par la suite Closse, ayant été rendre 259 III Closse, ayant été rendre 261 IV correspondance, [R Il voguait vers Montréal quand il s'aperçut] Il y laissa [D les S ses] lettres 262 IV quand [A il] constata

M^{me} d'Ailleboust vit ces pages couvertes d'une écriture inconnue, s'en empara. Elle fut vite édifiée. M. d'Ailleboust fut piqué au plus vif. Certains passages critiquaient son gouvernement, la mollesse de son action. Mais il trouva bientôt sa vengeance. Il fit venir le Sulpicien. Celui-ci crut suffoquer. On l'accusait d'étroitesse d'esprit, de vues bornées, d'injustice, de violence, et en toutes lettres, de faire aux Jésuites « une guerre plus fâcheuse que celle des Iroquois⁹ ». La colère dévasta le Sulpicien.

Au prône, le dimanche suivant, l'abbé débuta en ces termes :

– Messieurs, avant de vous expliquer l'Évangile, je vous donnerai un avis. Il y a des personnages qui viennent à l'église non pour s'appliquer ce qu'ils entendent, mais pour le contrôler et expliquer mes intentions. Il vaudrait mieux qu'ils demeurent à la maison, et qu'ils fussent couchés avec une bonne fièvre quarte¹⁰...

Les amis des Jésuites étant ainsi prévenus, M. de Queylus lut l'Évangile du jour, qui était le *Cujus est imago*¹¹, et où l'on voit les Pharisiens tenter d'incriminer les paroles du Christ. La lecture achevée, l'abbé eut une longue pause. Les fidèles retenaient leur souffle. D'interminables secondes s'écoulèrent. Puis l'abbé commença de parler. Et sa voix, d'abord froide et sèche, prit de l'ampleur, vibra, s'enfla, et brusquement, comme la foudre sur une campagne endormie, sa fureur éclata.

Les vaisseaux de France tardaient à venir. Du fond de sa cure, M. de Queylus, impitoyable et sombre, menait aux Jésuites une guerre sans merci. Il leur interdit de célébrer la messe dans l'église paroissiale, d'y entendre des confessions, d'y don-

269 IV l'accusait [R *d'injustice, de violence, de vues bornées,*] d'étroitesse
 271 IV colère [R *s'empara du Sulpicien.*] dévasta 276 IV des [D personnes S
 personnages] qui 285 IV souffle. [R *Alors l'abbé*] D'interminables ... 286 IV
 sèche, [R *monta. prit une ampleur*] prit

9. JR, vol. 43, p. 62.

10. *Ibid.* : *Jour de dimanche M' L'Abbé faisant son prosne dit Messieurs devant que de vous dire un mot touchant l'évangile, je vous donnerai un avis. Il y a des personnes qui...*

11. « *Cujus est imago* » : « De qui est cette effigie ? » (Matthieu xxii, 20 ; Marc xii, 16).

ner des prêches. Il parla d'excommunication. Il voulut se faire remettre six mille livres, prétendant que la maison qu'ils habitaient ne leur appartenait pas. Les Jésuites exhibèrent des titres, des actes, établirent des preuves. Sa colère ne désarma point. Il s'adressa aux tribunaux, fit un procès retentissant. Sur ces entrefaites, M. d'Ailleboust fut remplacé par M. d'Argenson. Queylus perdit son procès. Le gouverneur lui conseilla de regagner Montréal. Ce qu'il fit. Et les esprits se calmèrent.

Mais deux partis s'étaient formés au sein de la population. Il y eut désormais le clan du gouverneur et celui des Jésuites.

*

Le vicomte d'Argenson était un homme jeune et vigoureux. Il aimait les honneurs et la guerre. À son arrivée, les Jésuites donnèrent une grande réception¹² dans la cour du collège. Des chefs indigènes avaient été invités. Un spectacle allégorique, écrit en français, en huron et en algonquin fut joué par les élèves¹³. Argenson en fut flatté.

Peu de jours après, les Indiens lui firent visite au château Saint-Louis. Ils lui apportaient trois mille grains de porcelaine et vingt peaux de castor. Le lendemain, le gouverneur présida

298 IV d'Argenson. [R *Monsieur de*] Queylus perdit son procès. [R *Le nouveau gouverneur*] Le gouverneur 304 IV guerre. [A *À son arrivée*, <inséré par une flèche>] les Jésuites, [R *à son arrivée*] donnèrent 308 IV Argenson [R *fut flatté*] en fut 309 IV lui [R *rendirent A firent*] visite au [R *fort A château Saint-Louis.*] Ils 311 IV castor. [R *Le gouverneur goûta ces hommages.*] Le lendemain, [R *il A le gouverneur*] présida

12. La description de la réception et des cadeaux est empruntée au Journal des Jésuites (voir *JR*, vol. 44, p. 102-104). « Mr le gouverneur [...] fut recçu par la Jeunesse du pais d'un petit drame en françois, huron et Algonquin... » (p. 102) ; « Les Hurons firent aussy 2 presens le 1^{er} d'un Collier de 3000 grains de porcelaine & le second de 100 grains enfilez » (p. 102) – mais le Journal ne fait pas mention des peaux de castor.

13. Il s'agit ici d'un genre dramatique pratiqué à l'époque, surtout dans les collèges. « Ce fut le vingt-huit juillet [1658], quelques jours seulement après la surprise causée par les Iroquois, que les élèves du collège de Québec donnèrent une réception solennelle au vicomte d'Argenson » (P.-G. Roy, *la Réception de Monseigneur le vicomte d'Argenson par toutes les nations du pais de Canada à son entrée au gouvernement de la Nouvelle-France*, Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1890, « Introduction », p. 5). Ce « petit drame » dont il publie le texte serait, d'après Roy, « la première pièce théâtrale composée au Canada, si l'on excepte toutefois le « Théâtre de Neptune en la Nouvelle-France », représenté sur les flots de Port-Royal, le quatorze novembre 1606 » (*ibid.*, p. 7).

un festin de sept chaudières¹⁴. Et trois jours plus tard, il réunit de nouveau les chefs, les harangua, et leur fit distribuer douze livres de poudre, trente livres de plomb, douze haches, deux mousquets, vingt-quatre épées et deux cents fers de flèches. Et des Iroquois ayant été signalés aux Trois-Rivières, il rassembla ses Indiens, et suivi de ses soldats remonta le fleuve jusqu'à cette bourgade, puis poussa jusqu'au fort Richelieu où l'ennemi, disait-on, s'était réfugié. Mais quand il parvint sur les lieux, l'ennemi s'était évanoui.

De retour à Québec, il écrivit à Mazarin, le suppliant de lui envoyer une centaine d'hommes. Une nouvelle disette s'annonçait, et la guerre empêchait qu'on s'occupât des travaux des champs. Il réclamait aussi un évêque dont la présence mettrait fin aux dissensions ecclésiastiques. Cependant Rome avait prévenu ce dernier désir. Une bulle d'Alexandre VII nommait l'abbé François de Montmorency-Laval vicaire apostolique pour la Nouvelle-France, avec le titre d'évêque de Pétrée¹⁵.

*

Les Montmorency ne s'inclinaient guère que devant le roi. M. de Laval entendait que les rois, dans les affaires religieuses, s'effaçassent devant l'autorité de Rome. Il arriva à Québec pénétré de cette idée, que son état justifiait.

La population l'acclama. Elle lui fit cortège jusqu'à l'église, où un *Te Deum*¹⁶ solennel fut chanté. Des réceptions eurent

312 IV de [R vingt A sept] chaudières 317 IV Indiens, [R et avec ses] et
 318 IV puis [R se rendit au A poussa jusqu'au] fort Richelieu où l'ennemi, [A
 disait-on,] s'était 332 IV que [R d'ailleurs] son

14. « Mr le gouverneur fit un festin de 7 Chaudières à tous les sauvages » (JR, vol. 44, p. 102). Le mot « chaudière » au sens de récipient servant à faire cuire les repas est donné comme canadienisme dans le *Dictionnaire des canadienismes* publié par Larousse (1989). Mais dans le *Dictionnaire universel* de Furetière il est précisé qu'« en termes de Marine, "il signifie Cuisine", ce qui a donné l'expression "Faire chaudière" au sens de "Préparer à manger pour l'équipage" ». Un festin de sept chaudières doit donc être entendu au sens de « sept services ».

15. « Les bulles du vicaire apostolique en faveur de François de Laval furent signées à Rome le 3 juin 1658 » (A. Vachon, « Laval », DBC, t. II, p. 377).

16. Le *Te Deum* est une hymne liturgique qui se chante pour rendre grâce à Dieu d'une victoire ou de tout autre événement heureux. Sur les événements entourant l'arrivée de Laval, voir L. Lamontagne, « Daumont de Saint-Lusson, Simon-François », DBC, t. I, p. 255-257.

lieu chez le gouverneur, chez les Jésuites. Un grand festin fut donné aux Algonquins et aux Hurons. Un vieux capitaine algonquin résuma les espoirs de sa race en déclarant :

– Je m'en souviens¹⁷, il y a vingt-trois ans que le père Le Jeune, en nous jetant les premières semences de la Foy, nous assura que nous verrions un jour un grand homme, qui doit avoir toujours les yeux ouverts (c'est ainsi qu'il nous le nommoit) et dont les mains seroient si puissantes, que du seul atouchement elles inspireroient une force indomptable à nos cœurs, contre les efforts de tous les Démons. Je ne sçay s'il comprenoit les Iroquois ; si cela est, c'est à présent que la Foy va triompher partout ; elle ne trouvera plus d'obstacle qui l'empesche de percer le plus profond de nos forests, et d'aller chercher à trois et quatre cents lieues d'icy les nations qui nous sont confédérées, au pais desquelles cet ennemy commun nous bouche le passage¹⁸...

Et le vicomte d'Argenson fêtait le grand vicaire.

Et les Jésuites se réjouissaient. Car M. de Laval avait publiquement approuvé leur attitude dans l'affaire de M. de Queylus.

*

Avec les mois, le gouverneur se fit ombrageux. Il craignait que son prestige ne souffrît de l'importance qu'on accordait à M. de Laval. Les pompes de l'Église nuisaient à l'éclat de sa maison. La question des préséances lui fournit les moyens de manifester son mécontentement. Il chicana d'abord à propos de son banc, à l'église. Des concessions mutuelles empêchèrent que ce débat ne dégénérait en conflit. Mais il rongea son frein, attendant l'occasion propice. Et celle-ci se présenta le jour de Noël, à la messe de minuit. Par inadvertance, le diacre avait laissé au thuriféraire le soin d'encenser M. d'Argenson, au lieu de le faire lui-même. M. d'Argenson s'emporta. Pourquoi lui refusait-on les honneurs dus à son rang ? Ayant consulté le

336 IV Algonquins et [A *aux*] Hurons 344 IV s'il y comprenoit 351
 IV fêtait [R *l'Eve*] le grand 352 IV avait [A *publiquement*] approuvé 354
 IV Queylus. // [R *Mais*] [D *avec S Avec*] les mois 362 IV présenta [R *trois mois*] le jour

17. JR : « Je m'en souviens, dit-il en comptant par ses doigts, que le Père... »

18. « Première lettre envoyée de la N F au R. P. Jacques Renault », [12 septembre 1659], JR, vol. 45, p. 42.

Cérémonial des évêques, qui sur ce point lui donnait raison, il voulut profiter de ce premier triomphe pour enfin satisfaire sa rancune et sa vanité. Et il exigea que non seulement le diacre vint désormais l'encenser, mais aussi le prêtre assistant, et qu'on l'encensât avant les prêtres du chœur, et qu'en outre ces diverses cérémonies fussent répétées à vêpres. M. de Laval repoussa ces prétentions. Les Jésuites s'entremirent pour réconcilier les parties, et ce faisant, s'attirèrent de nouvelles inimitiés.

*

375 ... Cependant, sur les bords de l'Ontario, à la lueur des feux rouges, les capitaines iroquois méditaient une formidable offensive, dont l'objet était encore la destruction complète des Français au Canada. Ils devaient attaquer en même temps Québec, Trois-Rivières et Montréal. Ils attendaient les premiers jours chauds du printemps. Mais le secret des conseils fut mal gardé, et la nouvelle de la guerre prochaine se répandit par tout le pays. Les colons s'affolèrent, gagnèrent les villes. Québec devint le refuge d'une population inquiète et lasse, rongée par la famine et les maladies. Le gouverneur fit doubler les défenses de son fort, fortifier le collège, les couvents, l'hôpital. Chaque édifice important fut percé de meurtrières, flanqué de bastions. Les rues de la ville basse furent barricadées.

385 On faisait le guet nuit et jour. Le fleuve roulait des glaces laiteuses, fumantes. Les nuits étaient pures, froides... Puis ce fut¹⁹ les premiers signes du printemps : une odeur forte de terre mouillée, un vent plus doux, un vol d'outardes, très haut, dans un ciel lisse et bleu...

367 IV évêques, qui [A sur ce point <inséré par une flèche>] lui donnait raison, [R sur ce point] il 371 IV qu'en [R plus A outre] ces 374 IV inimitiés. // [A ...] Cependant 377 II était [A encore] la destruction III,IV était la destruction 379 IV Québec, [R et Montréal] Trois-Rivières et Montréal. [R <mots illisibles> pilleraient alors les campagnes.] Ils 379 IV premiers [R beaux] jours chauds [D de S du] [R l'été A printemps.] Mais 387 III la ville furent IV la [A basse-]ville

19. Grandbois, comme Anatole France et André Gide, s'autorise ici de la tradition classique pour cet accord du verbe (au singulier) avec un sujet pluriel.

CHAPITRE IV

Aннаотaha¹ vieillissait. Des fils d'argent brouillaient sa chevelure. L'âge avait mordu son cou, ses mains, mais épargné le cœur, où rougeoyaient des haines. Dans Québec, soudain, il étouffa. Il lui fallait agir. Il réunit quarante Hurons, gagna Trois-Rivières, y rencontra Metiouemeg, un capitaine algonquin, qu'il convertit à sa cause. L'Algonquin put fournir trois guerriers de sa race. Tous firent route pour Montréal. 5

À Montréal, dans le même temps, un jeune Français préparait une folle aventure : courir au-devant de l'ennemi, le surprendre, l'étonner, l'effrayer peut-être ! Dix-sept jeunes hommes s'exaltaient du même espoir : ils avaient juré de se battre jusqu'au dernier souffle. Annaotaha et Metiouemeg virent Dollard des Ormeaux, et les trois chefs convinrent de faire campagne ensemble. Le départ fut fixé au 19 avril. La veille de ce jour, les Français communieraient des fragments de la même hostie. 10
M. de Maisonneuve, fondateur et gouverneur de la ville, assistait à la messe, au milieu de toute la population. Ceux qui allaient 15

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 55-68 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 62-88 ; III : 19 f. dact. (p. 55-73), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 18 f. mss (p. 53-70), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194).

9 IV Français [R du nom de Dollard des Ormeaux] préparait 12 IV espoir : [D Ils S ils] avaient 13 III Dollard, des <espace laissé en blanc> et IV Dollard [A des Ormeaux.] et 15 IV de [R cette date A jour] les Français 17 IV à [R l'office A la messe] au 18 IV population. [R de l'île.] Ceux

1. Étienne Annaotaha (Grandbois écrit *Anahatoha*), « chef huron mort en 1660 au Long-Sault » (E. McLeod Jury, « Annaotaha, Étienne », *DBC*, t. I, p. 65).

partir se tenaient immobiles, très droits dans le dur orgueil du
 20 devoir qui les habitait. Le prêtre officia dans un silence absolu.
 Quand vint le *Sanctus*, on entendit alors grelotter doucement le
 sanglot des femmes.

Le lendemain, au petit jour, la troupe s'embarqua dans les
 canots. Les berges du fleuve étaient encore couvertes de glaces.
 25 Le courant offrait une surface sombre, lisse. L'aube annonçait
 un jour gris. Ils naviguaient depuis quelques heures à peine
 lorsqu'ils virent devant eux fuir des canots iroquois. Dollard
 commanda de les poursuivre. Les Indiens précipitèrent leurs
 embarcations vers le rivage, mirent pied à terre, et protégés
 30 par les broussailles, firent feu. Quand Dollard parvint sur les
 lieux avec ses hommes, l'ennemi s'était dispersé à travers les
 bois. Cette première escarmouche coûtait trois hommes aux
 Français. On revint à Montréal. Trois autres hommes s'offri-
 rent à Dollard. Et la petite troupe se remit de nouveau en
 35 marche, se dirigeant vers la rivière Outaouais, piste que sui-
 vaient, au retour de leurs chasses, les hommes de la confédération
 iroquoise.

Ce fut une marche pénible et dure. De crainte de donner
 l'éveil, ils se tapissaient le jour au creux des rochers, sous le
 40 couvert d'une forêt froide et nue. La nuit, dans les ténèbres, au
 milieu des glaces et des remous, muets, la bouche crispée, les
 poings gourds, ils luttèrent contre la violence du fleuve, s'achar-
 naient à le vaincre. Parfois, un canot chavirait. Les hommes re-
 gagnaient la côte à la nage. De grands frissons les secouaient.
 45 L'aigre vent du printemps séchait leurs vêtements de plomb.
 Les chefs avaient interdit les feux.

Ils traversèrent le lac Saint-Louis. Des glaces, aux rapides
 Sainte-Anne, les arrêtèrent durant huit jours. Enfin, par une

19 IV tenaient [R très droits] immobiles, très droits [A dans [R l'orgueil A le
 dur] orgueil du destin qui l'habitait. <inséré par une ligne>] Le prêtre 22 IV
 femmes. // [R La petite troupe s'ébranla le lendemain, au petit jour.] Le lendemain
 24 IV encore [R glacées. L'eau offrait A couvertes de glaces.] Le courant 25 IV
 sombre [R, A et] lisse 26 IV gris. [R Cependant, les hommes n'avaient jamais
 semblé aussi sombres.] Ils 30 IV parvint [A sur les lieux] avec ses hommes [R sur
 les lieux] l'ennemi [R avait] s'était 35 IV marche, [R. Elle A.] se [D dirigeait
 S dirigeant] vers 36 IV retour [D de S des] [A leurs] chasses 40 IV dans
 [R l'ombre A les ténèbres], au 42 IV gourds, [AR <illisible>] ils 43 III, IV
 chavirait. Ses hommes 44 IV secouaient. [R Les chefs avaient interdit les feux.
 Le vent] [A L'aigre vent] du 46 IV feux. [R Enfin apparut l'Outaouais. Il leur
 sembla qu'ils voyageaient depuis des siècles. Des glaces les arrêtèrent.] // Ils traver-
 sèrent

nuit de lune, ils aperçurent, trouvant la paroi sombre de la côte muette, l'évasement clair de l'Outaouais. Ils s'y engagèrent. 50

Ils parvinrent au matin au pied d'un rapide que des trappeurs avaient baptisé Long-Sault. Un mauvais fortin de pieux s'élevait à gauche de la rivière, au milieu d'une clairière hérissée de souches. Derrière, un monticule boisé le surplombait. Metiouemeg reconnut un ouvrage algonquin. Les chefs, s'étant consultés, décidèrent de s'y cantonner et d'y guetter le passage de l'Iroquois. Leur attente fut brève. Les hommes achevaient de décharger les canots quand ils aperçurent des chasseurs ennemis s'apprêtant à sauter les rapides. Ceux-ci, à leur vue, s'étaient brusquement arrêtés. Puis, sur le signe de l'un d'eux, ils firent virer leurs canots et disparurent. 55 60

— L'attaque, dit Annaotaha, les yeux soudain brillants, sera pour demain avant le lever du soleil. Le gros de la troupe est en amont de la rivière. Autrement, ils auraient tenté de forcer le passage. 65

Ils passèrent le reste de la journée à fortifier la place.

L'aube blémissait. Des vapeurs blanches montaient du rapide. Ce fut plus haut, adoucie par l'écran brumeux que les guetteurs virent, à un coude brusque de la rivière, sur plusieurs rangs et dans un ordre parfait, la longue flottille des canots iroquois. Ils en comptèrent plus de quarante. Les assaillants portaient la couleur de guerre des Onontagués. Leur chant perçait la rumeur du rapide. Certains brandissaient des haches, des mousquets. Les premiers canots hésitèrent un moment au-dessus du rapide. On aperçut le dos ployé des pagayeurs. Des commandements brefs éclatèrent. Alors, d'un coup, le rapide les happa. 70 75

*

La première attaque éclata soudain, avec la force d'une avalanche. Le gros de l'ennemi, avec des cris énormes, fondit

49 IV nuit [R *lunaire,*] de lune, [R *entre les lignes sombres*] ils aperçurent 51 IV parvinrent un matin 52 IV Un [A *mauvais*] fortin 54 IV souches. [A *Derrière,*] un monticule 57 IV achevaient [R *à peine*] de décharger les canots [R *qu'ils A quand ils*] aperçurent 62 IV Annaotaha, [A *les yeux soudain brillants,*] sera 63 IV en [R *haut A amont*] de la 66 IV reste du jour à 68 IV rapide. [R *Un bruit d'orage emplissait le matin.*] Ce 74 IV Les [A *premiers*] canots 77 IV coup, [R *la brume les engloutit. Tout disparut*] le rapide

80 sur le fort, en plein front. Des meurtrières, trente mousquets
crachèrent le feu. Des guerriers s'abattaient en tournoyant.
Quand la fumée se fut dissipée, on vit le dos peint des fuyards.
Des blessés râlaient parmi les souches. Le bruit du rapide s'éle-
va de nouveau. Des minutes passèrent. Un second assaut, plus
85 mou, eut lieu. Les Français, à l'abri, conservaient un facile
avantage. L'assaut fut vite repoussé. Un temps infini s'écoula.
Dans le fortin, Annaotaha riait silencieusement. Mais quand,
au bout de la clairière, il vit s'avancer, les bras levés, les paumes
ouvertes, le torse peint de blanc, un chef onontagué, il cracha
90 son mépris :

– Fils de chienne...

Il vit ses hommes hocher la tête. Sa face se durcit...
Cependant, le parlementaire, d'un pas souple, égal, atteignait
les palissades. Il s'arrêta à dix pas, croisa les bras sur sa poi-
95 trine, et s'adressant aux chefs immobiles, déclara d'une voix
nette qu'il était chargé par le conseil de proposer la paix. Des
rires interrompirent sa période. Il se tut. Les rires cessèrent. Il
reprit alors sa harangue avec force. Son peuple s'étonnait de la
venue des étrangers. Ne venaient-ils point porter la guerre ? Ils
100 l'avaient craint, avaient attaqué. Ils reconnaissaient maintenant
leurs torts. Mais le sang de leurs morts ne les punissait-il pas
suffisamment de leur faute ? Deux peuples braves, dont le cou-
rage a été éprouvé, ne peuvent-ils s'entendre ? Il termina en
protestant de la sincérité de sa mission, des intentions paci-
105 fiques qu'elle nourrissait... Après avoir parlé, il se tint un ins-
tant immobile, puis levant le bras gauche, s'éloigna du même
pas nonchalant. Les Français, stupéfiés de tant d'audace, se re-
gardaient, le sourcil haut. Dollard flairait un nouveau piège. Il
commanda à chacun de regagner son poste. Il vit l'hésitation des
110 Hurons. L'un d'eux murmura, Annaotaha bondit sur l'homme.

– As-tu cru, cria-t-il, à d'aussi grossiers mensonges ? N'avez-
vous pas, toi et les tiens, assez souffert de la trahison iroquoise ?

81 IV feu. [R *On vit*] [D *des S Des*] guerriers [D *s'abattre S s'abattirent*]
en 84 IV passèrent. [R *Une seconde attaque*] Un second 87 IV quand, [R
il vit au bout de la clairière A au bout de la clairière] [A *il vit*] s'avancer 91 IV
chienne... [R <illisible>-t-il] // Il 92 IV tête. [R *se regarder*] Sa 93 IV
égal, [R *sans se hâter, arrivait*] atteignait le *ped* des palissades 94 III,IV croisa
ses bras 95 IV chefs *invisibles*, déclara 99 IV étrangers. [D *N'avaient-ils*
S Ne venaient-ils] point [R *des intentions hostiles ? A porter la guerre ?*] Ils
l'avaient 105 IV un *moment* immobile 108 IV flairait [R *le piège.*] un

Et tu irais tendre le cou à ces chiens féroces, bêlant la pitié, comme un mouton tremblant ! Veux-tu, veux-tu, lui souffla-t-il au visage, veux-tu que je t'étrangle de mes propres mains ? 115

La colère le suffoquait. Mais une rumeur sourde, venue du dehors, le saisit soudain, l'immobilisa. Des détonations crépitérent.

— Les chiens attaquent de nouveau, dit-il. Gardez-vous. Tirez ! 120

La clairière restait vide. Les coups de feu éclataient de chaque côté du fortin. Fusillade peu nourrie. Le front du Huron se rembrunit. Qu'attendaient-ils pour attaquer ? À ce moment une immense clameur le fit se précipiter au fond de la pièce. Il eut un long rire, mit son mousquet en joue. Le déclic du piège jouait. Les Onontagués, pendant que l'envoyé parlementait, s'étant glissés dans les bois, avaient contourné le fortin, et gravi la colline ; ils dévalaient maintenant le monticule comme un torrent, se ruant sur les palissades d'arrière. Une volée de feu s'abattit sur les assiégés. Des torches enflammées sillonnèrent l'espace, chutèrent dans l'enceinte. La foule des assaillants grossissait, grouillait au pied de la muraille, sapant les pieux à coups de hache rageurs. Un feu de salve la grêla. Des grenades éclatèrent parmi les corps mêlés, creusèrent des remous. Un Français, d'un coup de sabre, fit chavirer une longue grappe humaine qui, tentant d'escalader la palissade, atteignait déjà la plate-forme. Les hommes s'écrasèrent avec fracas, les reins brisés. L'ennemi, peu à peu, fléchit. On vit les plus faibles courir d'arbre en arbre, gagner les bois. Et bientôt le gros de la troupe suivit, hurlant son impuissance. Quelques flèches 125 130 135 140

116 IV suffoquait. [A Mais] une 117 IV saisit [A soudain,] l'immobilisa. [R puis [D des S Des] coups de feu se firent entendre A des détonations] crépitérent 123 IV rembrunit. [R Le piège était tendu, oui, mais où était-il, en quoi consistait-il ? Dollard le voyait venir à lui.] M'attendaient 124 IV une [R varmacarme] immense 124 IV précipiter [R à l'arrière du fort. A au fond de la pièce.] [R Le déclic du piège jouait]. Il eut 125 IV joue. [A Le déclic du piège jouait. <inséré par une flèche>] Les 126 IV que [D leur S l']envoyé parlementait, s'étaient glissés 126 II parlementait, s'étaient [R fixés A glissés] dans III parlementait, s'étaient fixés dans 127 IV fortin, [A et] gravi la colline, et dévalaient 130 IV volée de fers s'abattit 135 IV Français, [R des] d'un 138 IV fléchit. [R Bientôt] On 139 IV bois. [R Le reste suivit A Et bientôt le gros de la troupe suivit,] hurlant

volèrent encore, des coups de feu claquèrent, isolés. Des mourants gémissaient. Le silence s'emplit du bruit du rapide. Les assiégés, avec peu de pertes, tenaient une troisième victoire. Ainsi se passa le premier jour.

145 Le lendemain, les assauts se succédèrent sans répit. Mais ils étaient portés par des bandes volantes qui se retiraient après le premier choc. L'ennemi gardait une prudente réserve. Dollard, les deux chefs indiens, redoublèrent de vigilance. La nuit venue, on tenta d'incendier le fort. D'heureux coups de mousquet
150 firent échouer la tentative. Peu de temps après, les Hurons se plaignirent de la soif. Des Français, à la faveur de l'ombre, purent gagner la rivière. L'eau, apportée dans des tonnelets, eut un goût de poudre. Cependant, des sentinelles iroquoises avaient jeté l'alarme. La rivière fut désormais sévèrement
155 gardée.

Au matin du troisième jour, de longues acclamations s'élevèrent du camp ennemi. On fêtait l'arrivée de cinq cents Agniers. Les nouveaux capitaines, plus habiles à la guerre, prirent la conduite des manœuvres. Plus tard, un parti d'Onneiouts vint encore grossir les rangs iroquois. Alors, lentement, implacablement, cette vivante chaîne de fer aux mailles souples, fugaces et meurtrières, commença d'encercler sa proie. Les destins s'accomplissaient.

*

165 Des jours et des nuits atroces. Chacun donnait son sang goutte à goutte. Les rangs des Français s'éclaircissaient. Bientôt, griffes de feu raclant les gorges, les poitrines, surgit la soif. Tremblant de fièvre, le front collé aux meurtrières, des blessés délirèrent devant une eau froide, proche et défendue. Et l'intolérable appel du rapide renaissait plus puissant entre chaque

141 IV encore, [R quelques A des] coups de feu claquèrent, [A isolés.] des [R blessés] mourants gémissaient. [R Puis à part <?> le bruit du rapide qui vint remplir le silence A Le silence s'emplit du bruit du rapide.] Les assiégés 147 IV une [R per] prudente 152 IV purent [R joindre la] gagner la rivière. [R Et remportèrent des tonnelets d'eau.] L'eau remportée dans 152 III L'eau, remportée dans 158 IV capitaines, plus [R exercés] habiles 159 IV tard, [R une bande A un parti] d'Onneiouts 161 IV fer [R et de feu] aux mailles souples, fugaces [A et] meurtrières 164 IV atroces. Dans le fortin, [R <mots illisibles> AR demeurèrent intacts.] Chacun 166 IV feu [R labourant] raclant 167 IV des [R blessés] blessés 168 IV défendue. [A Et] l'intolérable 169 IV renaissait [R plus fort], plus

attaque. Dollard fit creuser la terre sous le fortin. On atteignit 170
un fond de boue visqueuse et malodorante. Des hommes s'y
précipitèrent et se tordirent bientôt, les mains aux entrailles.
Le soir du cinquième jour, un peu de pluie tomba.

Les Hurons faisaient depuis peu bande à part, entrete- 175
naient de longs conciliabules. Ils se refusèrent même à repous-
ser une attaque particulièrement violente. La rage d'Annaotaha
fut terrible. Il hurla, frappa. Le lendemain, les Hurons étaient
disparus avec les hommes de Metiouemeg. Ce matin-là fut
salué, chez l'ennemi, par d'immenses clameurs. On vit monter 180
de la forêt les colonnes fumeuses d'un gigantesque bûcher.
Le jour passa sans offensives. Et la nuit fut peuplée du chant
barbare de la victoire. 180

À l'aube, trois délégués appartenant aux trois nations iro- 185
quoises, et deux des Hurons fuyards s'approchèrent des palis-
sades pour parlementer. Sous les faces patelines, Dollard vit
l'astuce : s'emparer d'eux vivants, pour la gloire du bûcher. Il
eut soudain les yeux durs, et sans un mot, d'un geste bref, il
commanda le feu. Tous furent touchés. La fuite. Deux res-
tèrent sur le sol, immobiles. Annaotaha reconnut un Huron,
râla son plaisir dans un cri de fou. 190

Alors la forêt, autour du fortin, fut comme un monst- 195
trueux fruit que l'on presse. De chaque fourré, de chaque buis-
son, de chaque taillis, du couvert de chaque tronc d'arbre
surgit un homme, deux hommes, dix hommes rouges. Les uns
bandaient leur arc, d'autres brandissaient des haches, d'autres 195
levaient, au-dessus de leurs chevelures bleues, des mousquets
d'Angleterre, d'autres portaient à deux mains d'énormes torches

173 IV tomba. // [R Depuis peu.] [D les S Les] Hurons faisaient [A depuis peu] bande 175 IV se refusaient [A même] à 179 IV d'immenses [R acclamations A clameurs.] On 180 IV gigantesque [R feu triomphal. A bûcher.] Le jour 181 IV sans [R attaques. A offensives.] [R L'Iroquois savait que dans le petit fortin de pieux, une demi-douzaine d'hommes valides ruminait son désespoir.] Et la 182 IV victoire. [R prochaine. À l'aube, les délégués] // À l'aube, [R un groupe de A trois] <Un trait au crayon rouge indique un aliéna.> délégués 184 IV s'approchèrent [D de la S des] [A palissades] pour 185 IV parlementer. [R Dollard vit, sous les visages patelins, l'astuce] Sous 186 IV gloire [D des S du] bûcher 189 IV sol, [A immobiles.] Annaotaha 190 IV un [R bruit <?> A cri] de fou 191 IV un [A monstrueux <inséré par une flèche>] fruit que l'on presse. [R De chaque tronc d'arbre, de] [D de S De] chaque 193 IV taillis [D de S du] [A couvert de] chaque 194 IV un homme [R rouge], deux 194 II uns [R raidissaient A bandaient] leur III uns raidissaient leur IV uns [R bandaient A raidissaient] leur 196 IV chevelures [R violettes A bleues], des

résineuses, et ils avançaient lentement, silencieusement, et dans ce fort algonquin, les Français blêmes, hirsutes, barbus, exténués, comprirent que l'heure était venue.

L'attaque eut lieu comme éclate la foudre. Cent corps bondissants se détachèrent du cercle funeste, et d'un seul coup, d'un seul élan, se ruèrent sur les palissades. Les pieux de bois furent ébranlés, tremblèrent. Des hurlements féroces retentirent. Les Français criblaient en vain de balles, fusillaient en vain cette masse de chair grouillante. Le choc régulier, fatal, des haches sur les pieux, annonçait la brèche imminente, la sanguinaire invasion. Dollard ordonna de bourrer de poudre et de plomb le canon des mousquets, et de s'en servir comme grenades. Les vides que créaient les explosifs se refermaient instantanément. L'incendie rongeaient les palissades, gagnait les plates-formes. Les balles allaient manquer. Déjà les assaillants triomphaient...

Dollard, titubant, vidé de forces et de sang, vit la fin, voulut qu'elle fût chèrement vengée. Un dernier baril de poudre lui restait ; il y fixa une mèche enflammée et avec l'aide de ses hommes le lança par-dessus le parapet. Le baril tournoya, heurta la branche d'un cèdre, bondit et vint retomber dans le carré où s'entassaient les survivants. L'explosion fit vaciller le fort. Des hommes s'écroulèrent, les yeux brûlés. L'incendie s'éleva démesurément, envahit les murailles.

... Annaotaha agonisait. Il vomissait son sang à grands coups. Il ne souffrait pas. Une étrange douceur l'habitait. Il avait fermé ses yeux blessés par l'éclat des flammes, et sous ses paupières closes, des images lumineuses se succédèrent, qui le berçaient comme une houle. Et il voyait passer et repasser

198 IV résineuses, [R *tous avançaient*] et 198 IV dans le fort [R *in*] algonquin, les Français [R *pâles A blêmes, hirsutes,*] barbus 202 IV détachèrent [R *de la ceinture*] du cercle funeste, [R *s'assemblèrent*] et 203 III,IV ruèrent aux palissades 203 IV bois [A *furent ébranlés*], tremblèrent 205 IV Français [A *criblèrent en vain de balles*], fusillaient 206 IV choc [A *régulier, fatal,*] des haches 207 IV la *sanglante* [A *sanguinaire*] <Grandbois a oublié de raturer « sanglante ».> invasion 209 IV comme [R *de*] grenades. Les [R *trouées A vides*] que [D *créèrent S créaient*] les explosifs 210 III,IV se refermaient instantanément 218 IV cèdre, [R *rebondit*] et 221 III,IV murailles... // ... Annaotaha 223 IV l'habitait. [A *Il avait fermé ses yeux blessés par l'éclat des flammes. Et*] sous 225 IV closes, [R *se*] des 226 IV voyait [R *s'allonger A passer et repasser*] d'immenses

d'immenses prairies vertes, des lacs pareils à des disques d'argent, des rivières bleues bordées de roseaux d'or, et très loin là-bas, à l'horizon, la ligne sombre d'un bois partageant le ciel et la plaine de neige...

230

Et soudain les Iroquois, ivres de fureur, firent irruption dans le fort. Ils s'arrêtèrent, stupéfaits, à la vue d'un Français qui achevait ses compagnons du fer de sa hache. Alors Annaotaha reprit conscience. Ses muscles, dans un effort formidable, se tendirent encore et jaillirent sous la peau luisante. Tous ses membres tremblaient. Il se souleva sur ses coudes et rampa vers l'homme. Et sa nuque sentit le froid mortel.

235

*

Avidement, Louis buvait les paroles du Jésuite. Première poussée à travers les territoires confinant à la mer d'Hudson. Les explorateurs² : François Pelletier, Denis³ de La Vallière, Couture le mutilé, le père Druillettes et celui qui parlait, Dablon. Ils avaient été en butte aux difficultés dès le lac Saint-Jean, point du départ de l'expédition. Les délégués envoyés l'automne précédent dans le but de convoquer les chefs des tribus nomades avaient été saisis soudain, au retour de leur mission, d'un mal étrange, l'Amok du Nord⁴. Changés en bêtes

240

245

227 IV des [R cercles A disques] d'argent 228 IV et [R là-bas,] très loin là-bas, [R fermant A à] l'horizon 229 IV bois [R qui partageait A partageant] le ciel 234 IV formidable, [A se tendirent encore et] jaillirent 236 IV II [R réussit] se souleva 242 IV avaient [R souffert] été 246 IV étrange, l'amok < « amok » souligné > du Nord

2. Le premier juin 1661, neuf voyageurs (plutôt que cinq) – les pères Gabriel Druillettes et Claude Dablon, un lieutenant d'infanterie, Denis Leneuf de La Vallière, Denis Guyon, François Guyon, Després, Guillaume Couture et François Pelletier – accompagnés d'une quarantaine de canots d'Indiens entreprirent le voyage vers la mer du Nord (voir L. Groulx, *Notre grande aventure*, p. 66).

3. Grandbois écrit *Denys*.

4. *Amok*, mot d'origine malaise, désigne une « forme de folie homicide observée chez les Malais, qui ne touche que les hommes » (*Grand Dictionnaire Robert*). La description de cet épisode donnée par les *Relations* parle seulement d'une « sorte de maladie contagieuse, & jusqu'alors inconnue » provoquant de si fortes convulsions qu'elles rendaient les malades « plus forts que trois & quatre hommes ensemble » (*JR*, vol. 46, p. 254). On peut supposer qu'il s'agissait de la rage, mais aucune source ne prétend, comme l'écrit Grandbois, qu'« on avait dû les abattre ». L'expression « amok du nord » est également de Grandbois, qui avait peut-être lu *Amok* de Stephan Zweig, dans la traduction française parue en 1925, avec une préface de Romain Rolland.

féroces, ils avaient égorgé et dévoré bêtes et gens qui se trou-
 vaient sur leur passage. On avait dû les abattre. Mais les voya-
 250 geurs n'avaient point consenti à abandonner leur projet. Et
 Dablon décrivait ces immenses terres sèches, arides et désert-
 iques. Partout une solitude hostile et froide. Un roc couvert
 d'un lichen roux, des rivières boueuses, des lacs gris, et parfois,
 vers la chute du jour, la fuite apeurée de quelque famille no-
 made. Puis ils avaient traversé d'interminables forêts dressant,
 255 hallucinantes nécropoles, des milliers de hauts troncs luisants
 et calcinés. Parvenus au lac Nekouba, où d'énormes nuages de
 cendre, poussés par un vent lourd, cachaient la lumière du ciel,
 ils apprenaient qu'un parti d'Iroquois guettait leur venue. Le
 pays était dépeuplé. On rapportait la destruction complète
 260 d'une tribu errante, les Escurieux...

Le fils de Marie atteignit ses dix-sept ans. Il se préparait à
 recevoir les ordres mineurs. Une vie précaire, des habitudes ri-
 goureuses l'avaient façonné en force. La pratique des travaux
 du corps avait été jointe aux disciplines spirituelles. Durant la
 265 belle saison, il bûchait dans les bois de Sillery⁵, labourait la
 terre, élevait des palissades, courait les pistes indiennes, accom-
 pagnait des missionnaires à Montréal, à Tadoussac. Il payait
 comme un Indien. Jeune et mince adolescent, il ne souffrait
 pas que ses efforts fussent inférieurs à ceux que fournissaient
 270 des hommes rudes et durs, rompus aux fatigues des voyages et
 aux rigueurs des saisons. Il croyait en sa vocation. Il l'appelait de
 toute son âme. Mais s'avouait-il que son désir ne tenait qu'aux
 seules sollicitations d'une vie aventureuse ? Et n'apportait-il pas
 275 voyage qu'aux subtiles et austères dissertations sur la morale et
 la métaphysique ?... Et le voici, les yeux étincelants, écoutant le
 père Dablon.

*

247 IV ils [R s'étaient précipités] avaient 250 IV arides [A et] désertiques
 260 IV Escurieux... [R Les autres nations avaient dû fuir. Les explorateurs avaient été
 forcés de fuir...] // Le 261 IV Le fils < Dans ce paragraphe, Grandbois a rem-
 placé le présent historique par le temps du passé. > de 261 IV Marie [R
 avait maintenant A atteignait ses] dix-sept 264 IV corps [R s'était avait A avait]
 été 268 IV Indien. [R Et] Jeune 274 IV plus [R de goût] d'ardeur

5. Grandbois écrit *Silley*, une coquille évidente. Nous corrigeons.

Et voici M. de Laval, haut, droit et maigre, qui engage une lutte pour laquelle il se battra contre tous, de toutes ses forces, toute sa vie. À laquelle il sacrifiera ses amis, son repos, sa gloire même. Parfois peut-être, la justice. Aucune concession, aucune faiblesse, aucune relâche. Jamais. C'est l'alcool. Laval se bat contre l'alcool. 280

L'alcool ravageait la colonie depuis ses débuts. Les indigènes en raffolaient. Mais ils n'en pouvaient absorber la plus infime quantité sans se livrer aussitôt à des excès déplorables. Les trafiquants de fourrure connaissaient ces goûts et les exploitaient, malgré les nombreuses défenses que les autorités civiles et ecclésiastiques avaient édictées. Ils en tiraient des bénéfices considérables, profitant de l'ivresse indienne pour établir des marchés scandaleux. Les marchands, qui y trouvaient leurs profits, encourageaient cet état de choses. M. de Laval réussit à faire voter par le Conseil une loi interdisant, sous peine des châtiments les plus rigoureux, la vente de l'alcool aux Indiens, et en dehors d'un certain territoire. Deux hommes furent mis à mort pour avoir enfreint ces prohibitions. 285
290
295

Jean Dubois, baron Davaugour⁶, avait remplacé le comte⁷ d'Argenson. Homme énergique et brave, il avait développé dans les camps des aptitudes naturelles pour le commandement, et l'habitude d'être obéi sans discussions. Les querelles de préséance ne l'intéressaient guère. Cependant, averti des difficultés que son prédécesseur avait eues avec M. de Laval, il s'était abstenu en arrivant à Québec de rendre visite à ce dernier, ainsi que le voulait la coutume. Depuis lors, les deux 300
305

279 IV il [R *combattra* A *se battra*] contre 282 IV Jamais. [R *Laval se bat contre l'alcool. Et*] C'est 285 IV pouvaient [R *supporter* A *absorber*] les plus infimes quantités sans [R *aussitôt*] se livrer [A *aussitôt*] à des 285 III absorber les plus infimes quantités sans 290 IV considérables, [A *profitant de l'ivresse* [A *indienne*] pour établir des marchés scandaleux.] Les 293 IV voter [R *les peines au*] par le Conseil [R *les peines les plus rigoureuses contre ceux qui violeraient*] une loi 298 IV le [R *vicomte*] comte d'Argenson. [R *C'était un*] [D *homme S Homme*] énergique et brave, [R *qui* A *il*] avait

6. Plutôt Pierre Dubois Davaugour (Grandbois écrit *d'Avaugour*), baron, gouverneur de la Nouvelle-France de 1661 à 1663 (voir W. J. Eccles, « Dubois Davaugour, Pierre », *DBC*, t. 1, p. 291).

7. Voyer d'Argenson était vicomte de Mouzay, chevalier et seigneur de Chastre (voir J. Mathieu, « Voyer d'Argenson, Pierre de », *DBC*, t. II, p. 684).

hommes entretenaient des relations froides, bornées au strict service officiel.

Or il advint qu'une femme de Québec fut prise sur le fait du délit d'alcool. On l'incarcéra. La femme était veuve, seule, souffrait d'une grande pauvreté, jouait fort probablement le jeu d'un marchand. Saisi de pitié, le père Lalemant⁸ se rendit chez le gouverneur, et plaidant les circonstances atténuantes, réclama pour elle une indulgence particulière. M. Davaugour s'emporta :

– Le châtement doit être le même pour tous, tonna-t-il. Et ce qui est offense grave chez l'un ne peut être bénigne erreur chez l'autre. On veut excuser cette femme du crime qu'elle a commis ! Fort bien. J'aurais mauvaise grâce à ne point m'incliner devant un sentiment aussi généreux... Aussi ne m'arrêterai-je pas en une si belle voie. Dorénavant, nous ne poursuivrons plus les vendeurs d'eau-de-vie. Tous seront excusés...

Il fit relever les interdictions civiles. M. de Laval fut consterné. C'était la ruine de tous ses efforts. Il ne se tint cependant pas pour battu. Des mesures extrêmes s'imposaient. Il ordonna aux confesseurs de refuser les sacrements à quiconque profiterait des nouvelles libertés ; enfin, l'arme terrible de l'excommunication fut employée⁹.

M. Davaugour riposta en réorganisant son Conseil. Les membres qui s'étaient montrés jusqu'alors favorables à l'évêque furent remplacés par des personnes acquises aux idées du gouverneur... Et la lutte entre les deux pouvoirs se poursuivit pendant plus d'un an. De guerre lasse, M. de Laval passa en France afin de faire valoir ses droits. Alors le baron dépêcha son secrétaire, M. de Mazé, pour justifier les siens. À cette époque, Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines au Canada, écrivit que « des misérables Français perdent les néophytes, leur donnant des boissons enivrantes pour tirer d'eux des cas-

310 IV pauvreté, [R *avait été app*] jouait [A *fort*] probablement le jeu d'un marchand. [R *Le P. Lalemant, saisi de pitié.*] Saisi 319 IV un [R *souhait aussi louable*] sentiment 334 IV siens. [A *À cette époque*, <inséré par une flèche>] Marie 336 IV écrivit [R *à cette époque*] que

8. Jérôme Lalemant.

9. Sur ces deux derniers paragraphes, voir F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 183 ; F.-X. de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, t. II, p. 120.

tors ; que les familles sauvages vivent dans les orgies innombrables, les meurtres, les viols, le débordement de toutes les passions qui amènent l'apostasie et la fuite des nouveaux convertis, au mépris des remontrances du prélat aux vendeurs, soutenus par la forte main de la puissance séculière¹⁰... » Et elle ajouta, parlant de M. de Laval, qu'il « a pensé mourir de douleur à ce sujet, et on le voit sécher sur pied. Je crois que s'il ne peut venir à bout de son dessein, il ne reviendra pas¹¹... »

*

La défense héroïque de Dollard avait étonné et effrayé les Iroquois. Depuis lors, ils s'étaient bornés à une guerre d'embuscades. Mais avec les mois, l'oubli, leur audace s'accrut. Ils attaquèrent Montréal, défendu par Closse et ses soldats. Le major et vingt-six de ses hommes furent tués. Ils vinrent ensuite razzier les campagnes environnant Québec, brûlèrent les moissons, et renouvelant l'exploit qui avait stupéfié Lauson, saccagèrent l'île d'Orléans. De nouveau, les habitants du pays durent chercher refuge dans les forts. On revit à Québec la détresse des années passées. Les vivres manquèrent. L'affolement régna. Les marchands refusant d'accorder des crédits néces-

346 IV étonné [R les Iroquois] et effrayé les Iroquois. *Leur plan de campagne avait été abandonné.* Depuis 349 IV ses [R hom] soldats 352 IV avait [R paralysé Lauson] stupéfié 354 II dans les [R villes A forts]. On III, IV dans les villes. On 355 IV passées. [R Et de nouveau, la famine. A Les vivres manquèrent. L'affolement régna.] [R Fermant les entrepôts,] [D les S Les marchands [D refusaient S refusant] [R de livrer leurs marchandises] [D de <illisible> S d'accorder] [D les S le] [R crédits nécessaires], fermèrent 356 II d'accorder [A les crédits nécessaires], fermèrent III d'accorder le crédit nécessaire, fermèrent

10. Marie de l'Incarnation (lettre du 10 août 1662) : *Il y a en ce pays des Français si misérables et sans crainte de Dieu, qu'ils perdent tous nos nouveaux chrétiens, leur donnant des boissons très violentes, comme du vin et de l'eau-de-vie, pour tirer d'eux des castors. Ces boissons perdent tous ces pauvres gens : les hommes, les femmes, les garçons et les filles même ; car chacun est maître dans la cabane quand il s'agit de manger et de boire ; ils sont pris tout aussitôt et deviennent comme furieux. Ils courent nus avec des épées et d'autres armes, et font fuir tout le monde, soit de jour soit de nuit ; ils courent par Québec sans que personne les puisse empêcher. Il s'en suit de là des meurtres, des viols, des brutalités monstrueuses et inouïes. [...] Ils ont méprisé ses remontrances [celles de Laval], parce qu'ils sont maintenus par une puissance séculière qui a la main forte (Lettres [...]) Nouvelle édition augmentée [...] par l'abbé Richaudeau, Paris, Librairie nationale catholique, 1876, p. 220-221).*

11. Marie de l'Incarnation, *ibid.*, p. 222. Dans cette lettre, Marie de l'Incarnation annonce à son fils que M^{sr} de Laval rentre en France pour « chercher les moyens de pourvoir [sic] remédier à ces désordres ».

saires, fermèrent leurs entrepôts. On les menaça. Il y eut des rixes, des coups. Les marchands s'assemblèrent et prirent la décision de quitter le pays. Les uns craignaient l'émeute, le pillage, la vengeance d'une population depuis trop longtemps pressurée. Les autres redoutaient l'invasion, le bûcher, parlaient d'un comptoir à Boston, aux Antilles. Il fallut leur démontrer que leur départ, en consommant la ruine de la colonie, les ruinerait eux-mêmes. Alors ils retournèrent dans leurs maisons, et s'y verrouillant, recommencèrent de compter leurs écus.

*

L'automne vint. Le ciel se couvrit de nuages bas. Le fleuve roulait des eaux livides. Aux premières neiges, une épidémie survint. Le nombre des victimes fut tel qu'on cessa de sonner le glas, dont s'épouvantaient les malades. La mort ne cessait de rôder, de choisir. Chaque famille eut bientôt son deuil. Seule une foi profonde sauvait les habitants du désespoir. Ils se refusaient de croire qu'ils étaient abandonnés par la justice de Dieu. Des processions, du fleuve aux palissades du fort, parcoururent les rues de la ville. Psalmodiant, cierges au poing, coiffés de bonnets carrés, les Jésuites marchaient à la tête d'un lugubre cortège d'où le chant monotone des litanies, invoquant la Vierge, les saints, montait inlassablement vers une insensible divinité.

Alors, des signes bizarres apparurent dans le ciel. La nuit, des traînées fulgurantes couvrirent l'espace et se tordirent en forme de longs serpents qui s'allongeaient de l'orient à l'occident. Avec de formidables détonations, un monstrueux globe de feu d'où jaillissaient des milliers d'étincelles vint se sus-

361 III,IV autres *craignaient* l'invasion 362 IV fallut [R *les supplier*,] leur 363 IV départ, [A *en*] consommant 364 IV retournèrent [R *compter leurs écus.*] dans 366 IV écus. // [R *Cependant*, [AR *Seule*] une foi profonde sauvait les habitants du désespoir. Ils se refusaient de croire qu'ils étaient abandonnés par la justice de Dieu. Des processions, du fleuve aux palissades du fort, parcoururent la ville. Cierges aux poings, coiffés de bonnets carrés, psalmodiant, les Jésuites marchaient en tête du <illisible> cortège. Et le chant monolone des litanies, invoquant la Vierge, les saints, montait du lugubre cortège vers un ciel insensible.] // L'automne 367 II de [R *bas*] nuages [A *bas* <inséré par une ligne>] Le fleuve III couvrit de *bas nuages*. Le fleuve IV couvrit de [R *nuages bas de*] *bas nuages*. Le fleuve 368 II épidémie [R *se déclara* A *survint*]. Le III,IV épidémie *se déclara*. Le 376 III,IV marchaient en tête 378 IV montait [A *inlassablement*] vers un [A *e*] [R *ciel*] insensible [A *divinité*]. // Alors

pendre sur la ville. On vit un matin une immense couche de
 brume sortir du lit du fleuve, s'élever lentement, s'élargir,
 s'étendre sur tout le pays, puis soudain tout s'illumina, et l'on
 aperçut au centre du brouillard, trois immobiles et flamboyants
 soleils. Frappés de stupeur, les habitants distinguèrent dans ce
 phénomène les marques implacables et révélatrices de la ven-
 geance de Dieu.

Enfin, le 5 février 1663, à la tombée de la nuit, un gronde-
 ment sourd, paraissant rouler sous le sol, surprit la population.
 Chacun se précipita dans les rues. On vit alors les maisons os-
 ciller, les arbres se courber, la terre onduler. Les cloches des
 églises sonnaient à toute volée. Des groupes d'hommes affolés
 se dirigèrent vers le fleuve où ils aperçurent d'énormes blocs
 de glace, mus par d'invisibles catapultes, qui se soulevaient
 et retombaient avec fracas, parmi le sifflement assourdissant
 d'innombrables jets de vapeur. La fin des temps¹² !

Ce tremble-terre commença le lundy gras à cinq heures du soir.
 Dès ce moment qui donne ordinairement entrée aux débauches
 du lendemain, tout le monde s'appliqua sérieusement à l'affaire
 de son salut, chacun rentrant dans soy-mesme, et se considérant
 comme sur le point d'estre abismé et d'aller comparoistre devant
 Dieu pour y recevoir ce jugement décisif de l'éternité, qui est ter-
 rible aux âmes les plus saintes. De sorte que le mardy gras fut
 heureusement changé en un jour de Vendredy-Saint dans la mo-
 destie et l'humilité, et dans les larmes d'une parfaite pénitence.
 Jamais il ne se fit des confessions qui ne partissent plus du fond
 du cœur, et d'un esprit vrayment épouventé des jugements de
 Dieu. Ce mesme jour nous paroissait aussi comme un jour de
 Pâques, par la fréquence des communions, que la plupart fai-
 soient comme la dernière de leur vie. Le Saint-Temps du carême
 ne fut jamais passé plus saintement, les Trembles-terre qui con-
 tinuoient faisant continuer l'esprit de componction et de péni-
 tence¹³.

386 IV lentement. [A s'élargir.] s'étendre 390 IV marques [R révéla-
 trices] implacables et révélatrices [R d'un Dieu courroucé] de la 397 IV se [R
 précipitèrent A dirigèrent] vers le fleuve où ils [R virent] aperçurent 404 IV sa-
 lut, un chacun rentrant dans [R sa conscience A soy-mesme.] et se

12. Dans les deux paragraphes qui précèdent, Grandbois reprend un récit qu'on trouve dans les *Relations* (vol. 48, p. 36).

13. *JR*, vol. 48, p. 58-60. *Relations* : heures et demie du soir [...] salut ; un chacun [...] Saint, et en un jour de Pasque. Il nous représentait le jour du Vendredy Saint, dans.

Le « Tremble-terre » se répéta durant six mois. Il ne produisit pas d'heureux effets que dans le seul domaine du spirituel. Les querelles s'apaisèrent, l'eau-de-vie fut réputée maudite, et les Iroquois, croyant à quelque prodigieux sortilège du grand génie des Français, évacuèrent instantanément le pays.

418 II produisit [A *pas*] d'heureux
s'apaisèrent

420 IV querelles [R *s'évanouirent*]

CHAPITRE V

M. de Laval revint au Canada dans l'automne de cette même année, sur un vaisseau qui portait le nouveau gouverneur, Saffray de Mézy. La Compagnie des Cent-Associés, acculée à la ruine, ayant été dissoute l'année précédente¹, le pouvoir royal rentrait en possession directe de la colonie. Il échut à Colbert la tâche d'en organiser l'administration. À cet effet, il créa le Conseil souverain, composé du gouverneur, de l'évêque, d'un procureur, d'un greffier et de cinq conseillers. Le Conseil possédait les pouvoirs les plus étendus, mais il fallait, pour les exercer, que ses membres s'entendissent.

L'abbé de Lauson de Charny², remplaçant au Conseil l'évêque absent, et deux conseillers, MM. de La Ferté et d'Auteuil, refusèrent de reconnaître la validité de l'élection d'un syndic. Le gouverneur, qui favorisait cette nomination, crut à

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 69-78 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 81-94 ; III : 14 f. dact. (p. 75-88), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 11 f. mss (p. 70-80), (ANC, MF 31 D42, microf. H 1194) ; V : 3 f. dact. à l'encre bleue (p. 81, 82, 83), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194) ; VI : 1 f. ms., (BNQM, 204/3/21) et 1 f. ms. amputé des deux tiers, (BNQM, 204/6/18).

1 IV Chapitre [R VI A *Chapitre V*] 3 IV portait [R aussi] le nouveau gouverneur, [R M. de] Saffray 5 IV ruine, [R avait A ayant] été 5 IV précédente, [R et] le pouvoir royal [R était rentré S rentrait] en 12 IV remplaçant [R un jour] au 15 IV qui [R était favorable à la nomination] favorisait

1. La Compagnie des Cent-Associés fut dissoute en 1662.

2. Grandbois écrit *Lauson-Charny* et confond, ici, deux épisodes semblables : une première fois, trois membres – Bourdon, Villeray et d'Auteuil – avaient été exclus du Conseil par Mézy ; l'année suivante, ils furent de nouveau exclus, La Ferté s'ajoutant au groupe (voir W. J. Eccles, « Saffray de Mézy (Mézy), Augustin de », *DBC*, t. I, p. 600-604).

une campagne dirigée contre lui par M. de Laval. Il se vengea en suspendant de leurs fonctions le procureur général Bourdon et les deux conseillers, qui comptaient parmi les amis du prélat. Puis il fit afficher une pancarte dénonçant en termes injurieux l'attitude de l'évêque et celle des Jésuites, conseilla aux habitants de refuser le paiement de la dîme, leva les interdictions concernant la vente des spiritueux, et commit enfin une dernière faute politique en forçant Bourdon de prendre passage sur un voilier qui appareillait pour la France. Là-bas, Bourdon se plaignit, réclama. Le ministre ordonna l'arrestation du gouverneur. M. de Mézy mourut avant que son procès ne s'instruisît.

*

Cette interminable succession de querelles et de malheurs avait enfin attiré l'attention du roi sur la Nouvelle-France. Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, obtint trois cents hommes de travail. Quelques mois plus tard, cent familles françaises traversèrent l'océan. En 1664, huit cents engagés arrivèrent au pays. Avec 1665, s'ouvrit une ère de prospérité que le Canada n'avait jamais auparavant connue. L'opulente Compagnie des Indes Occidentales venait d'acquérir tous les droits sur les terres d'Amérique, de l'Hudson à la Floride.

La France traversait une période de paix. Ses armées guerroyaient en Espagne et chez les Turcs pour le compte de l'Autriche et du Portugal. Colbert, dont le génie devinait l'importance d'un établissement solide et durable sur le nouveau continent, sut convaincre le jeune roi de l'opportunité de

16 IV lui [R *s'imaginant que M. de Laval en était l'instigateur* A par M. de Laval]. Il se vengea [R *aussitôt*] en 18 IV prélat. [A *Puis*] il fit [R *ensuite*] afficher 20 III,IV l'évêque et des Jésuites 20 IV Jésuites, [R *et*] conseilla 24 IV France. [R *Bourdon*] Là-bas, [A *Bourdon*] se 26 IV gouverneur. [R *Mais*] M. de Mézy mourut [A *avant*] que son procès ne fût instruit. // Cette 26 II procès [A *ne* < dans la marge gauche, inséré par une ligne >] s'instruisît III procès *ne fut instruit*. // Cette 27 IV s'instruisit. // [R *Mais*] Cette 28 III,IV malheurs a enfin 30 III Trois-Rivières, *avait obtenu* trois cents IV Trois-Rivières, [D *obtenait* S *avait obtenu*] trois cents 33 IV pays. [R *L'opulente compagnie des Indes Occidentales a acquis tous les droits sur les terres d'Amérique, de la baie d'Hudson à la Floride.*] Avec 33 III,IV 1665, *s'ouvre* une 34 III,IV Canada *n'a jamais* 35 III,IV Occidentales *vient d'acquérir* 39 IV génie [R *prévoyait* A *devinait*] l'importance d'un [R *solide*] établissement [A *solide et durable* < inséré par une flèche >] sur 41 IV sut [R < mots illisibles >] [AR < illisible >] A *convaincre le* < inséré par une flèche >] jeune roi [R *que le moment était* A *de* < l'article a été omis > opportunité] de tenter

tenter un effort vers l'ouest. Au début de l'été, M. de Tracy, auquel on avait attribué le titre de vice-roi³, débarqua à Québec avec quatre compagnies de soldats. Puis suivirent vingt compagnies⁴ du régiment de Carignan-Salières, sous le commandement du colonel de Salières. Des hommes de peine, laboureurs, ouvriers, artisans, bûcherons, les accompagnaient. Des voiliers apportèrent des cargaisons de bêtes à cornes et de trait. D'autres déchargèrent du sel, du sucre, des grains, des armes, des étoffes, des outils. Les entrepôts regorgèrent bientôt de marchandises. Les marchands se réjouissaient. Septembre vit arriver M. de Courcelle, gouverneur, et l'intendant Jean Talon.

Talon, qui avait gagné la confiance de Colbert après avoir été distingué par Mazarin, se mit à l'œuvre sans tarder. Ses charges étaient écrasantes. Il devait s'occuper de l'approvision-

45 IV commandement [R <illisible>] du 47 VI accompagnaient. *Les soldats de Carignan se moquaient des volontaires aux bottes de cuir sans talon. Leurs boutons d'argent brillaient magnifiquement. [R Beaucoup A Quelques-uns] d'entre eux avaient fait la guerre contre les Espagnols. Et ils racontaient les charges furieuses, sabres levés, contre ces cavaliers [R qui] [D hurlaient S hurlant] sous le soleil. Et ils regardaient d'un [D œil S air] [R supérieur A protecteur] ces paysans lourds [R silencieux], qui [R faisaient des pipes faites de grossières racines, A silencieusement <ajouté situé audessus de « faisaient »>] en silence, les paupières closes, des pipes faites de racines brunes. Hé, hé, fit un sergent, un ancien Febvre, que l'on surnommait le Borgne, sans doute à cause de ses yeux d'albinos, vos moricauds me semblent assez difficiles à combattre. Mais il y a les manières... la manière. Il croisa ses genoux, et parut réfléchir profondément. Puis, avec pitié : Seulement je vois qu'ici, en Canada, vous l'ignorez, la manière. Il n'y a que les batailles rangées. À Pamph[e]lune, par le flanc flanc <sic> gauche, et pan. Le centre reculait. Et l'aile droite les tournait, les tournait. Une belle boucherie. Nous les embrochions comme des faisans. Il fallait voir les gueules de ces messieurs, mes amis... [A Et pas couards. Mais ça tombait comme des mouches les yeux vides [A petites <illisible>] Hé, ça, c'était la guerre... Vous ne savez pas y faire, ici. Vous tournez autour des arbres, comme des écureuils... Il n'y a pas d'organisation, pas... Dans six mois, nous ferons table rase de ces sauvages... Ha, ha ! des sauvages ! ... Eh ben, vos sauvages, on boit à leur santé... Ils en ont [A besoin, par la Vierge.] Les Canadiens regardaient le gros homme discourir. Il avait les mains larges, courtes et rouges. Des 48 IV cargaisons [R entières] de 50 IV Les [R ma] entrepôts regorgèrent [A bientôt < dans la marge gauche, inséré par une flèche >] de 54 IV été [R son] distingué 54 IV mit [R immédiatement] à l'œuvre, [A sans tarder.] [D Sa S Ses] [A charges] [D était S étaient] [A écrasantes]. Il*

3. « Tracy n'est pas vice-roi de ces territoires puisque ce titre appartient au comte d'Estrades, dont la commission n'a pas été révoquée et qui est, à cette époque, ambassadeur du roi en Hollande » (L. Lamontagne, « Prouville de Tracy, Alexandre de », *DBC*, t. I, p. 567).

4. « Quatre compagnies de soldats étaient déjà arrivées lorsque Tracy apparut avec les siennes ; les 19 et 20 août, huit autres compagnies débarquèrent et encore autant le 14 septembre 1665 » (*ibid.*).

nement des troupes et de l'audition de la justice ; de la punition des criminels et de la juridiction des procès en matières civiles ; des emprunts et des contributions, des seigneuries et censives⁵, des relations du clergé et du pouvoir séculier ; de l'agriculture, des mines, du commerce et de la navigation. Mais ce petit homme au teint pâle était doué d'une prodigieuse activité. Il possédait en outre des instincts de policier. Le jour même de son arrivée, poursuivant certaines enquêtes secrètes, il se présenta au parloir des religieuses de l'Hôtel-Dieu comme valet de l'intendant.

Un de ses premiers soins fut d'établir un recensement général des ressources naturelles du pays, du nombre de ses habitants et de leurs biens tant en nature qu'en espèces. Et un mois après son arrivée il pouvait adresser à Colbert un long rapport traitant de l'état de la colonie et des mesures qu'il jugeait utiles à son développement.

Ses instructions lui commandaient de préparer des terres et des habitations pour les familles qui lui seraient envoyées de France. Il chercha et trouva un domaine remplissant les conditions désirables, sur lequel il résolut de construire trois bourgs. Ce domaine faisait partie d'une propriété des Jésuites, érigée en seigneurie depuis 1626. Les Jésuites s'opposèrent à ce choix. Talon invoqua la raison d'État, qui exige le sacrifice du particulier. Il y eut échange de « propositions ». Et le particulier dut s'incliner.

*

La ville s'était emplie d'une extraordinaire animation. Affables et souriants, la bouche en cul-de-poule, leurs joues roses

62 IV possédait en [R plus] outre 63 IV arrivée, [R afin de recueillir certains renseignements A poursuivant certaine enquête [AR à lui confiée.] secrète] il se 64 IV religieuses [R Hosp] de l'Hôtel-Dieu comme [R le] valet de l'intendant. [R Mais < mots illisibles > sur le champ.] de 66 IV fut [R de] d'établir 68 IV espèces. Et [R il n'était pas arrivé à Québec depuis un mois qu'il adressait A un mois après son arrivée, il pouvait adresser] à 70 IV jugeait [R nécessaires A utiles] à son 73 IV habitations [R pour les familles] pour 75 IV désirables, [R et A sur lequel il] résolut [D d'y S de] construire 76 IV propriété [R appartenant aux Jésuites érigée en] des 81 II s'était [R remplie] d'une III s'était remplie d'une IV s'était [A remplie] d'une

5. Ce terme du XIII^e siècle (de *censiva*, terre assujettie au cens) désigne par extension toute redevance, en argent ou en nature, due par un fermier à son propriétaire.

légèrement poudrées, les marchands se dandinaient sur le seuil de leur boutique, invitant les passants à admirer les étalages où luisaient, parmi le chapelet des mocassins et des bonnets fourrés, les verroteries multicolores, les broches d'écaille et les croix d'argent poli. Dans les tavernes de la basse-ville, les soldats buvaient, chantaient, riaient. Ils avaient combattu au Portugal, dans les Flandres, sur les terres d'Autriche. Plusieurs d'entre eux étaient allés jusqu'en Turquie. Ils connaissaient les batailles rangées, la charge au son des tambours, le sac des villes, les camps établis durant de longs mois pour le siège des forteresses. Ils avaient vécu parmi les images les plus violentes et les plus colorées de la guerre : l'incendie, le pillage, le viol, les ripailles, la parade des cavaliers, le grondement des canons, l'éclair des sabres, le flot pourpre du sang. Au fond de chacun, cet espoir tenace et secret d'un magnifique et soudain butin... Ils portaient des moustaches, rasaient leurs joues. Ils se moquaient entre eux des barbes canadiennes, des tricots de gros point, des capotes de drap rugueux, de ces soldats de fortune aux mouvements lourds de bûcherons, qui marchaient en roulant les épaules comme les matelots. Ils souhaitaient de se mettre en campagne. Ils ne croyaient pas qu'un Sauvage nu pût être un ennemi redoutable. Et du revers de leurs manches bleues, en fredonnant des refrains, ils frottaient leurs boutons d'argent.

*

84 IV admirer [R les étalages] [D l' S les] [A étalages] où 85 IV mocassins, [R des mitaines de cuir A et] des bonnets 90 III, IV eux avaient été jusqu'en 95 III grondement [D des S du] [R canons], l'éclair IV grondement du canon, [R < mots illisibles >] l'éclair 96 II flot [R vermeil A pourpre] du III flot vermeil du IV flot vermeil du sang. [R Et tout au A Au] fond 98 IV moustaches. [R rasisai] rasaient leurs [R mentons A joues]. Ils 99 IV tricots [R < illisible > de laine] [D à S de] gros 100 III des [R capotes] de drap IV des capots de drap rugueux, [R et] de ces 101 IV bûcherons, [A qui marchaient en roulant les épaules comme les matelots. < inséré par une flèche >] Ils 104 IV redoutable. Et du [R bord AR < illisible > A revers] de leurs 106 IV d'argent. Certains même se demandaient pourquoi ils étaient [AR ils] venus. // < Passage entièrement biffé au crayon rouge et au crayon noir après correction, et repris ensuite : > M. de Courcelle répugnait à l'inaction. À la fin de l'automne, il décida d'aller guerroyer contre l'Iroquois, et ce, dans son pays. Il [R ne connaissait pas A ignorait] encore les rigueurs des hivers canadiens, et les difficultés d'une course de trois cents lieues à travers les obstacles d'une nature portée à son point extrême de défense et d'hostilité. Le 9 janvier, il quitte Québec accompagné de son lieutenant M. du Gas, d'un aumônier et d'une poignée de soldats, [R et] parvient [A le 16] aux Trois-Rivières [R < deux mots illisibles > où] où l'attendent une soixantaine d'hommes et d'officiers, et gagne le fort Saint-Louis, lieu de rendez-vous de la petite armée. De là, avec six cents chasseurs et soldats, il rejoint le fort.

M. de Courcelle répugnait à l'inaction. La fin de l'automne n'était pas venue qu'il résolut brusquement d'aller guerroyer contre les Iroquois. Il désirait pénétrer au cœur même de leur pays. Il ignorait cependant les rigueurs des hivers canadiens, et les difficultés d'une course de trois cents lieues à travers les obstacles d'une nature portée à son extrême point de défense et d'hostilité. Malgré son impatience, il ne put quitter Québec avant le 9 janvier. Il était accompagné de son premier lieutenant, M. Du Guas⁶, d'un aumônier et d'une poignée de soldats⁷. Le 16, il parvenait aux Trois-Rivières, où l'attendaient une soixantaine d'hommes et d'officiers, puis gagna le fort Saint-Louis, qui était le lieu de rendez-vous fixé pour la petite armée. De là, il rejoignit Sainte-Thérèse, un mauvais fortin. Une première déception l'y attendait. Au matin du départ, les guides algonquins qu'il avait retenus pour le conduire au pays iroquois ne se montrèrent pas. Perplexe et rageur, M. de Courcelle enquêta, menaça. Les environs furent fouillés. On ne trouva rien. Nulle trace des disparus. Un conseil des officiers eut lieu. Devait-on partir ? Les avis étaient partagés, mais M. de Courcelle trancha le débat. On partit. Le jour même.

La marche, pénible au début, devint vite affreuse. Outre ses armes, chaque homme portait un poids de trente livres. L'épaisseur des neiges nécessita l'emploi des raquettes indiennes. Les Européens, qui en ignoraient l'usage, s'empêtraient dans leurs mouvements, trébuchaient, chutaient dans la neige. Il fallut attendre les retardataires. Le froid se fit intense. Les mains et les pieds gelés ne se comptaient plus. Bientôt les traîneaux

113 IV Québec [R que A avant] le 116 IV il parvient aux 116 III,IV où l'attendent une 117 III,IV puis gagne le 120 III l'y attend. Au 1V l'y attend. [A Au matin du départ.] les 122 III se montrent pas 1V ne se montrent pas. [R au matin du départ.] Perplexe 123 III Courcelle enquête, menace. Les 1V Courcelle [R enquête] enquête, menace. Les 123 III,IV environs sont fouillés. On ne trouve rien 124 IV conseil [A des officiers] a lieu 124 III officiers a lieu 125 III,IV avis sont partagés. Mais M. de Courcelle tranche le débat. On part. Le

6. Grandbois écrit *Du Gas*.

7. « Tracy de Courcelle et Talon étaient convaincus qu'on ne pourrait espérer jouir d'une paix durable tant que les Iroquois n'auraient pas été battus à plate couture. Ils décidèrent donc d'envahir le pays agnier au cours de l'hiver, alors que l'ennemi s'y attendait le moins. » Le 9 janvier 1666, Courcelle partit de Québec à la tête d'une troupe de 600 hommes (W. J. Eccles, « Rémy de Courcelle (Courcelles), Daniel de », *DBC*, t. 1, p. 583).

tirés par les chiens portèrent plus d'hommes que de vivres. Cependant on voyait, prêchant d'exemple, avancer courageusement M. de Courcelle à la tête de ses troupes, courbé sous le poids d'un fardeau égal à celui du dernier de ses soldats. 135

Les jours passaient. Les vivres se raréfièrent. Le froid et la faim firent des victimes. On creusa des trous dans la neige. L'aumônier bénissait les morts. On avançait au hasard, dans un pays inconnu, avec, comme seul guide, l'aiguille affolée d'une boussole que le froid détraquait. On s'effara. La troupe allait désespérer de jamais⁸ retrouver les signes d'un habitat humain quand, le matin du 17 janvier⁹, elle distingua, enfouies sous la neige, deux cabanes de bois rond. Peu de temps après, des éclaireurs signalaient un établissement fortifié. Les couleurs hollandaises flottaient aux palissades. M. de Courcelle apprit de l'officier en charge qu'il se trouvait à Corlaer¹⁰, et que les villages iroquois étaient situés à une vingtaine de lieues, dans la direction de l'ouest, mais que ce pays était désert, ses habitants pourchassant au loin quelques tribus ennemies. Le gouverneur dut abandonner sa campagne. 140
145
150

135 II prêchant [R l' A d']exemple III prêchant l'exemple 137 IV soldats. [R <passage illisible>] // Les 138 IV passaient. [R *On s'égara.*] Les vivres [R *s'épuisèrent A se raréfièrent.*] Le froid 139 IV victimes. [R *L'aumônier <illisible> les morts.*] On 141 IV seul [R *point de repère A guide*], l'aiguille 142 IV détraquait. [R *Enfin, le 17 janvier A On s'égara.* <inséré par une flèche>] [D *On S La*] [A *troupe < dans la marge gauche >*] allait désespérer de [A *ne*] jamais 148 I, II, III, IV à *Colmaer*, et 148 IV que le [A *s*] [R *pays des A villages iroquois*] [R < mots illisibles > A *étaient situés à une vingtaine de lieues, dans la direction de l'Ouest, mais* [R *que*] ce pays était désert, < dans la marge supérieure, inséré par une flèche >] ses 151 IV loin [A *quelques tribus ennemies*] Le 152 IV campagne. // [R *Et ce fut le*] Retour < Dans ce paragraphe, Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé. >

8. Grandbois écrit « de ne jamais ». Nous corrigeons selon le sens.

9. Plutôt le 17 février : si la troupe était à Trois-Rivières le 16 janvier (l. 116), elle ne pouvait se trouver à Corlaer le lendemain (voir W. J. Eccles, *ibid.*, p. 583).

10. Grandbois écrit *Colmaer* (également p. 108), certainement une coquille puisque ce nom n'est donné par aucune source, alors que le contexte indique qu'il s'agit bien de Corlaer (orthographié correctement p. 243) du nom du premier gouverneur d'Orange, aujourd'hui Albany. Les *Relations* (vol. 64, p. 61) parlent du « jour de Corlard » désignant l'attaque menée en 1690 par Jacques Le Moynes contre l'établissement de Schenectady (N. Y.), Corlard y étant « *simply a corruption of Corlaer* » (*ibid.*, p. 275, n. 7).

Retour. Dans une embuscade tendue par une bande isolée
 155 d'Iroquois, six Français furent tués. Les provisions achetées à
 Corlaer s'épuisèrent. Courcelle avait fait établir une cache de
 vivres sur les bords du lac Champlain. Il vit là la dernière
 chance de salut, pressa la marche. Exténués, fourbus, les sol-
 dats geignaient. Certains refusèrent d'avancer, succombèrent.
 160 L'aumônier multipliait les prières. Enfin, le lac apparut. On
 trouva la cache vide.

Courcelle n'eut pas un mot. L'adversité fouettait son cou-
 rage, le durcissait. Il fallait regagner Saint-Louis à tout prix.
 Des chasses aux racines furent organisées. On tua des chiens.
 On reprit la forêt, les rivières, les lacs. Courcelle en tête,
 165 sombre, muet. À mi-chemin du fort, il rencontra les guides qui
 lui avaient faussé compagnie. Ils s'excusèrent en disant qu'on
 les avait enivrés dans la nuit précédant le départ et qu'au petit
 jour, par peur des représailles, ils s'étaient enfoncés dans les
 bois où ils connaissaient des retraites sûres. Ils avaient du gibier
 170 que les soldats se partagèrent. Quand il rejoignit enfin Saint-
 Louis, Courcelle vit que sa campagne lui coûtait plus de soixante
 hommes. Alors, sa fureur, longtemps contenue, éclata. Il ac-
 cusa brusquement le père Albanel, missionnaire du fort, d'avoir
 fourni l'alcool aux Algonquins dans le but de faire rater son ex-
 175 pédition. Le Jésuite ne put se disculper qu'après son retour à
 Québec, où le gouverneur reconnut enfin ses torts.

*

Voiles au repos, fêlées le long de l'étau, le bâtiment virait
 lentement, mal assuré sur son ancre. Le capitaine gesticulait.
 Puis soudain, dans le tumulte de la manœuvre, parmi les cla-
 180 meurs et les jurons des maîtres, le château d'avant se couvrit

153 IV bande [A *isolée*] d'Iroquois 154 I,II,III,IV à *Colmaer s'épuisèrent* 157 IV soldats [R *grognait* A *geignaient*.] Certains 162 IV durcissait. [R Il <mots illisibles> *tuer des chiens. Une chasse aux racines fut organisée. Il fallait.*] Il [R <illisible> A *fallait*] regagner 162 IV prix. [R Une A Des chasses] aux racines [R *fut* A *furent*] [A organisées]. [R *Courcelle ordonna de tuer* A *On tua*] des chiens. [R *Puis*] On 164 IV Courcelle [R *marchait toujours en tête de la troupe*], en tête, [R *muet*] sombre 166 IV en [R *racontant* A *disant*] qu'on les [R *avait* A *avait*] enivrés dans la nuit [R *du départ*] précédant 168 IV ils [R <illisible> AR <mots illisibles> A *s'étaient enfoncés dans* <inséré par une flèche>] [A *les bois*] où 169 IV sûres. [R <illisible> *La troupe Mais*] Ils avaient 170 IV partagèrent. [R *L'arrivée à Saint-Louis*] Quand 173 IV fort, [R *d'être la cause de l'insuccès de l'expédition*] d'avoir 175 III,IV disculper qu'à son retour

d'un groupe compact, multicolore et grouillant d'où jaillissaient des rires clairs. Alors un cri s'éleva dans les tavernes du port et parcourut la ville : « Les filles du Roy ! Les filles du Roy ! »

Toute la population de Québec dévala vers le fleuve. 185
 Poussées par des mains rudes, des barques crissèrent sur les galets. On y fit monter des garçons mal à l'aise dans des vêtements trop neufs. Par contenance, certains s'essayaient à des allusions gaillardes. Déjà, du voilier, coudes au plat-bord, des matelots narquois les interpellaient. Le groupe des femmes s'était tu. Et 190
 maintenant, dans les barques qui frôlaient la carène du navire, soucieux, les yeux levés vers le château, chaque garçon tentait de distinguer le visage inconnu de son futur destin.

Lecture de la liste des prétendants à haute voix, avec les noms, âge, métier, condition. Puis celle des filles à marier. Martelées dans le silence, les belles syllabes des provinces françaises indiquèrent une blonde, une brune, une rousse. Normandie, le plus souvent répété. Puis Orléans, Poitou, Bourgogne, Touraine. Parfois Paris. Puis, plus rare, le mot Provence. Et des filles au regard triste et bleu frissonnaient au mot Bretagne... Le mieux 200
 établi des garçons avait le premier choix.

*

Grande dispute au collège des Jésuites. Mais cette dispute, de caractère pacifique, portait sur la philosophie. Louis traita de la logique avec une aisance et une justesse que l'assistance, qui était de choix, sut apprécier. Le vice-roi, le gouverneur, 205
 l'évêque, les officiers admirèrent la chaude précision de la voix, l'ardeur du regard, le menton volontaire du jeune novice.

182 III s'éleva *des tavernes du fort* et IV s'éleva *des tavernes* 182 I,II tavernes du fort <Nous rétablissons « port » d'après IV.> et 184 IV Roy ! » [R *Les hommes de Québec s'assemblerent.*] // Toute 189 IV matelots [A *narquois*] les 191 IV navire, [R *chaque gar*] soucieux 194 IV prétendants, à [A *haute*] voix, [R *haute,*] avec les noms, âge [R *âges, métiers*], condition 195 IV marier. [A *Martelées dans le silence,* <inséré par une flèche>] les 199 IV filles [R *aux yeux tristes*] au regard 202 IV dispute, [R *était*] de caractère pacifique, [R *et tenait* <?> AR <illisible> A *tenait*] sur <Dans les deux paragraphes suivants, Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé.> 203 III pacifique, *tenait* sur 206 IV officiers *admirent* <*sic*> la chaude 207 IV novice. [R *Talon avait conservé le goût de la controverse qu'il avait pris chez les pères de Clermont où il avait étudié et le fit valoir heureusement* <illisible> *réunion. Il le fit heureusement valoir. Il connaissait à fond les finesses de la forme syllogistique.*] Talon, qui avait étudié

Talon, ayant étudié chez les pères de Clermont, y avait acquis le goût de la controverse. Et le fit valoir. Il connaissait à fond les finesses de la forme syllogistique. Entre le jeune homme et lui, il y eut échange d'adroites et subtiles passes d'armes, d'argumentations spécieuses, de feintes enveloppées, de dérobadés qui semblaient des attaques et de formules qui imitaient des raisons, bref, l'intendant se retira, comme il arrive en pareil cas, enchanté de ce qu'il avait dit et de ce que son interlocuteur lui avait répondu¹¹. Il avait trouvé chez le jeune Jolliet des dons qui eussent été fort utiles au service du pays. De plus, on le disait de santé robuste, d'humeur facile, versé dans les langues indiennes, et les Jésuites qu'il avait accompagnés dans leurs déplacements durant les vacances d'été vantaient son courage et son adresse physique.

Mais cette assurance, chez le novice, cachait le plus profond désarroi. Il doutait maintenant de sa vocation. Et à la veille de se lier par des vœux définitifs, il s'épouvantait à la pensée que cette voie choisie par lui, qu'il avait désirée de toutes ses forces, ne fût pas la sienne. Il s'en ouvrit à son confesseur qui lui conseilla le recueillement, la prière et les mortifications.

*

Bien qu'infructueuse, la campagne de M. de Courcelle avait provoqué chez les Iroquois un étonnement mêlé de crainte et d'admiration. Ils n'auraient jamais cru que des Français eussent pu entreprendre une telle randonnée dans des conditions aussi défavorables. De plus, accoutumés à porter la

208 III Talon, qui avait étudié 209 IV controverse. [R et l'avait conservé [A Ét] le fait valoir. [R à cette réunion.] II [R connaît A connaissait] à fond 210 IV de [R l'ar] la forme syllogistique. [R Il y Ce fut, entre le jeune homme et lui,] Entre 216 IV trouvé [R en ce dernier <Grandbois a omis de biffer « dernier »> A chez le jeune Jolliet] des 221 IV courage [R physique] et 225 IV toutes [R son] ses 226 VI sienne. Chez le jeune homme, toute cette assurance [R qu'il montrait] cachait le plus profond désarroi. À la veille de se lier [A définitivement] par des serments, et des vœux solennels, un doute [R le rongéait. Sa voie] d'abord léger, puis chaque jour grandissant, le rongéait jusqu'au II 228 V Bien <Début de V.>

11. C'est le père Le Mercier qui rapporta les faits, en 1666, dans le Journal des Jésuites : « Les premières disputes de philosophie se font dans la Congrégation avec succès. Toutes les puissances s'y trouvent ; M. l'intendant [Talon] entre autres y a argumenté très bien. MM. Jolliet et Pierre Francheville y ont très bien répondu de toute la logique » (cité par J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 23).

guerre chez les autres, ils voyaient pour la première fois des hommes assez audacieux pour venir tenter de les attaquer dans leur propre pays. Des délégués tsonnontouans et onneiouts furent dépêchés à Québec, chargés de négocier une entente durable. Ces propositions étaient confirmées par des lettres des autorités hollandaises attestant la sincérité de leurs intentions. Les Agniers eux-mêmes désiraient la paix. 235

M. de Tracy, que l'expérience de ses prédécesseurs avait rendu méfiant, répondit qu'il ne considérerait ces propositions que si chacun des cinq cantons envoyait ses députés. Il les attendrait quarante jours. Passé ce délai, il irait les combattre. Un messenger fut envoyé aux Hollandais pour leur faire part de cette décision. Peu de jours après son départ, on apprit à Québec que quatre Français avaient été attirés dans un guet-apens par les Agniers, assassinés. On comptait parmi les victimes M. de Chazy, neveu du vice-roi¹². 240 245

On rejoignit le messenger, les ambassadeurs tsonnontouans furent emprisonnés, et on dépêcha Couture chez les Hollandais avec une lettre de M. de Tracy qui dénonçait l'attentat avec indignation, et blâmait leur molle et peu clairvoyante attitude. Couture était suivi à peu de distance par trois cents hommes bien armés. 250

Les Iroquois se répandirent en excuses, prétextèrent un malentendu et offrirent les réparations les plus complètes. Ils rendirent des prisonniers aux Français et députèrent de nombreux ambassadeurs. Il y eut à Québec, chez les Jésuites, une grande réunion solennelle. Regrets, amitiés, discours, fumeries, présents, promesses, garanties, tout fut employé. Les négociations allaient réussir lorsqu'un chef agnier, Agariata, au cours d'un dîner que M. de Tracy offrait aux ambassadeurs¹³, s'écria tout à coup, à la stupéfaction de l'assistance : 255 260

233 V des [R *ennemis A hommes*] assez 234 V dans [R *leurs propres*] pays 241 V ne [R *considérerait A considérerait*] ces 243 V combattre. [R *Et*] [D *un S Un*] messenger 244 III, V fut adressé aux 245 V après [R *le A son*] départ [R *de celui-ci*], on 247 V Agniers, [R *et*] assassinés. [R *L'un de ces Français A On comptait parmi les victimes*] M. de Chazy [R *était le A,*] neveu 255 V excuses [R *prétextant A prétextèrent*] un malentendu [A *et*] offrirent 262 V ambassadeurs, [R *après s'être vanté de maints exploits,*] s'écria 263 III, V l'assistance : – Regardez

12. Tracy, désigné à tort comme vice-roi (voir *supra*, p. 103, n. 3).

13. D'après Nicolas Perrot (*Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale*, 1973, Montréal, Éditions Élysée, p. 113),

– Regardez ce bras que je lève, regardez ! Eh bien, vous
265 voyez le bras qui a tué M. de Chazy.

Agariata fut pendu sur-le-champ. Le 14 septembre. MM. de
Tracy et de Courcelle, suivis de leurs officiers, quittaient le port
de Québec. Le 28 du même mois, l'armée entière, composée
de trois cents hommes¹⁴, se réunissait au fort Sainte-Anne,
270 bâti au milieu d'un lac, sur une île. Le 16 octobre, elle était en
vue du premier village agnier qu'elle remporta d'assaut. Elle en
prit quatre autres. Le dernier regorgeait de provisions de
toutes sortes, et donnait sur une campagne où des prairies s'al-
longeaient, lourdes de maïs et de blé. Tout fut brûlé, M. de
275 Tracy rentra à Québec. La paix devait durer dix-huit ans. La
paix extérieure.

*

Jolliet avait prié, médité, réfléchi. Le problème était posé :
il s'agissait de le résoudre. Deux routes s'ouvraient devant lui :
280 l'une large et droite, solidement jalonnée de préceptes, de res-
trictions, d'austérité, de sacrifices ternes ou sanglants, sur la-
quelle s'avançaient, en groupes silencieux, de rares hommes
volontairement dépouillés d'orgueil et de joies, les yeux fixés
sur un invisible but. Elle exigeait que l'on ne conservât de l'hu-
main que ses visages les plus ingrats. L'autre se montrait dès le
285 départ ondoyante et diverse, se répandait en mille ramifica-
tions, s'allongeait au gré des désirs et des volontés, et versait
sans cesse à l'homme l'inépuisable illusion de la liberté de ses
forces. Choisir ! Patient, méticuleux, habile à découvrir sous
l'enveloppe des mots l'indication secrète, épiant les aptitudes et
290 traquant les failles du caractère, son confesseur l'aidait dans
son angoissante recherche. Et peu à peu, la lumière se fit.

*

269 V de *treize* cents 269 V Sainte-Anne, [R *situé A bâti au milieu d'un lac*, <inséré par une ligne>] sur une île. [R *au milieu d'un lac*.] Le 16 275
III, V Tracy *rentra* à 275 V ans. [A *La paix extérieure*.] // Jolliet 284
III, V L'autre *s'avérait* dès 291 V recherche. [R // *Puis, peu à peu, la lumière se fit*.] // Le

deux ambassadeurs furent reçus à la table du marquis de Tracy : Agariata et Bâtard Flamand (deux chefs agniers) (voir T. Grassmann, « Agariata (Agariata) », *DBC*, t. I, p. 41).

14. Tracy et Courcelle étaient plutôt à la tête de mille quatre cents hommes, accompagnés de cent Hurons et Algonquins (voir L. Lamontagne, « Prouville de Tracy, Alexandre de », *DBC*, t. I, p. 568).

Le 28 août 1667¹⁵, Jolliet quittait Québec à bord du Saint-Sébastien qui faisait voile pour la France. On lui avait conseillé ce voyage dans le but de se familiariser avec certaines méthodes récemment mises à jour, concernant la navigation et la cartographie. M. de Laval lui avait fourni les argents nécessaires. Talon le recommandait à des personnes en place qui sauraient lui être utiles. Il possédait aussi des lettres pour les Jésuites de Paris¹⁶. Seul, libre, confiant et fort. Une vie nouvelle commençait.

295

300

296 V lui [R *fournissait* A *avait fourni*] les 298 V Il [R *avait* A *possédait*
aussi] des

15. Date qui n'est confirmée par aucun document. Seul un compte d'octobre 1678 indique qu'il quitta la rade de Québec à l'automne 1667 (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 24).

16. « À Paris, Jolliet logea au presbytère de Saint-Josse chez Monsieur Poitevin, à qui l'évêque [Laval] écrivit en 1668, après le retour de Jolliet au Canada. [...] Il semble que Jolliet ne serait pas resté à Paris pendant toute la durée de son séjour en France, mais qu'il aurait passé quelque temps à la Rochelle ; il semblerait avoir divisé son temps presque également entre la capitale et le port. [...] Il n'est pas arrivé à Paris avant le mois de janvier 1668 et il s'embarque pour le Canada, au plus tard au commencement d'août de la même année » (J. Delanglez, *op. cit.*, p. 26-27).

Page laissée blanche

DEUXIÈME PARTIE

Page laissée blanche

CHAPITRE PREMIER

Le cuivre ! Il y avait du cuivre dans la région des Grands Lacs de l'Ouest. On avait vu sur la poitrine des chefs, au lac Supérieur, de lourds colliers à triple rang dont les grains jaunes et verts luisaient ; certains prétendaient que le lit de rivières rousses charriait d'innombrables pépites ; d'autres affirmaient que d'énormes blocs de ce métal se mêlaient aux rochers qui surplombaient le lac ; enfin quelques-uns tenaient pour véridique qu'une île entière, toute de cuivre, se dressait quelque part vers le couchant, et que seuls les Indiens en connaissaient le secret. Mais ceux-ci se taisaient : le cuivre était une de leurs divinités, et ils avaient appris à se méfier des convoitises de l'homme blanc. Et les légendes, parmi les coureurs de bois, circulaient.

Cependant les Jésuites, qui possédaient une mission dans ce pays, en avaient rapporté des échantillons à Québec. Et là-bas, disaient-ils, le père Allouez se servait comme pilon d'une

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 81-97 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 95-118 ; III : 24 f. dact. (p. 89-112), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 18 f. mss (p. 85, 88, 89, 94-108), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194) ; V : 8 f. dact. à l'encre bleue (p. 84, 86, 87, 90, 91, 92, 92 bis, 93), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194).

1 V PREMIER // [R *On parlait depuis longtemps de l'existence de gisements de cuivre dans la région des grands lacs de l'Ouest. Parmi [AR chez] les coureurs des bois, des légendes. [A Chapitre I // Le cuivre ! Il y avait du cuivre dans région des grands lacs de l'Ouest. < dans la marge supérieure, inséré par une flèche >] On [R a avait] vu < Dans les trois premiers paragraphes, Grandbois, qui avait remplacé le passé des verbes par le présent historique, est revenu au passé. >* 6 V charriait [R *les pépites convoitées A d'innombrables pépites*] ; d'autres 10 V que [A *seuls*] les Indiens 11 V secret. [R *Seuls A Mais*] ceux-ci 11 V cuivre [A *étaient*] une 13 V blanc. // [A *Et les légendes, parmi les coureurs des bois, circulaient.*] // Cependant 15 V qui [R *avaient organisé A possédaient*] une 16 V avaient [A *rapporté*] des échantillons à Québec. [A *Et*] là-bas

masse de cuivre pesant cent livres. Alors Talon songea que la découverte de ces mines favoriserait l'avancement de la colonie¹. Les princes s'intéressent aux terres receleuses de richesses... En France on murmurait déjà. Des esprits chagrins blâmaient les dépenses faites par Colbert au Canada. Ne faut-il pas qu'une colonie rapporte ! Et l'on citait le Mexique, le Pérou. Mais ces déserts glacés, cette Nouvelle-France stérile !

L'intendant conféra avec M. de Courcelle. Le moment paraissait propice à l'envoi d'une expédition. Garakontié, le grand capitaine des Onontagués, venait de renouveler, dans des manifestations solennelles, les confirmations d'une paix définitive². M. de Courcelle, que le prochain départ de Talon ne fâchait point, se montra tout disposé à donner son appui et les subventions nécessaires.

*

Louis revenait de France. Son voyage l'avait mûri. Il avait beaucoup vu, beaucoup écouté. Ces villes de pierres l'avaient déçu, charmé. Ces hommes brillants, ces abbés parfumés l'avaient étonné. Il songeait alors aux prodigieuses profondeurs des forêts de son pays, à son père le charron, au Jésuite botté de cuir. Et il se sentait d'une race et d'un sol différents. Né à Québec... Son voyage avait duré un an. Il avait appris l'art de dresser une

18 V masse [R de ce métal A de cuivre] pesant 18 V livres. [A Alors] Talon 19 V mines [R saurait profiter à A favoriserait] l'avancement 20 V princes [R favorisent les A s'intéressent aux] terres 22 V Colbert [A au Canada.] Ne 23 V rapporte ! [A Et l'on citait le Mexique, le Pérou. Mais ces déserts glacés, cette Nouvelle-France stérile ! <De bas en haut dans la marge gauche, inséré par une ligne.>] // L'intendant [R en conféra [AR voit] A conféra avec] M. de Courcelle 25 V moment [R était [AR semblait] [AR semble] A paraissait] propice [R pour A à] l'envoi 27 V renouveler [R par A dans] des 28 V paix [R générale A définitive]. M. de Courcelle 30 V appui [A et les subventions nécessaires. <Dans la marge inférieure ; interruption de V.>] // Louis <Dans ce paragraphe, Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé.> 33 III écouté. Mais ces villes IV écouté. [A Mais] Ces 33 IV l'avaient [R étonné] déçu, charmé. [R Le babillage des hommes] Ces 37 IV il [R <mots illisibles> AR <illisible> A se sentait] d'une 37 IV Québec... [R Louis est revenu avec joie.] Son 38 IV an. [R Et maintenant il reprend pied] Il avait appris [R la façon A l'art] de [R tracer des A dresser une] [R cartes marines.] d'indiquer

1. Le 4 avril 1667, Colbert écrit à Talon que, s'il existe du cuivre sur les bords du lac Huron et qu'il soit d'extraction facile, « ce serait une chose à cultiver, après avoir mûrement examiné comment l'extraction de cette matière se pourrait faire » (cité par J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 32).

2. Voir *JR*, vol. 51, p. 240-242.

carte marine, d'indiquer le cours des fleuves et de fixer la position d'une terre inconnue. Sa terre à lui était inconnue. Il brûlait de la découvrir. 40

*

Talon fit venir Louis.

– J'ai ouï dire, monsieur, que vous brûliez d'employer vos talents au service du pays. La hâte que vous avez apportée à revenir nous prouve votre zèle. Et je ne doute pas que les études que vous avez poursuivies ne vous soient d'un grand secours et n'aident puissamment à votre carrière... Mais voici pourquoi je vous ai fait mander. M. de Courcelle et moi avons pensé qu'il importait de reconnaître l'emplacement de ces mines de cuivre dont on nous parle depuis que la région des lacs est ouverte à nos voyageurs, et nous avons cru que vous pourriez vous acquitter de cette mission avec avantage. Le sieur Peré³, que vous connaissez sans doute, vous accompagnera. C'est un homme habile, qui n'est pas sans quelque expérience de ces contrées. Il est aussi homme de négoce, et fort avisé, et... je le soupçonne d'estimer à leur juste valeur les bénéfices de la traite, permise ou point, mais... (L'intendant eut un sourire) ... mais je ne voudrais pas cependant entrer ici dans des considérations sur la morale, monsieur Jolliet, ainsi qu'il m'advint certain jour où vous fûtes à l'honneur, chez vos amis de Loyola... D'ailleurs, puisqu'il se trouve que nous mentionnons messieurs les Jésuites, 60

39 IV de [R *situer la position*] fixer la [R *situation A position*] d'une 40 IV inconnue. [R *Il <illisible> la découvrait* AR brûle de] Il brûlait de la découvrir. // <Reprise de V.> [R *et les subventions nécessaires. Talon fit mander Jolliet revenu AR qui revenait de France depuis peu* A Talon fit [R *mander A venir*] Louis.] // – J'ai 44 III apportée à nous revenir V apportée à nous revenir [D ne S nous] [R *saurait que prouver A prouve*] votre 45 V que [R *vos A les*] études [A *que*] vous [A *avez poursuivies ne vous*] soient 48 III,V fait [R *demander*]. M. de Courcelle 48 V avons [R *convenu A pensé*] qu'il 51 V voyageurs, [A *et*] nous avons *pensé* que 51 III avons *pensé* que 57 III,V mais... *L'intendant eut un sourire* : – <Sans parenthèses.>... mais

3. Grandbois écrit *Péré*. « Bien que richement pourvu de marchandises, Jolliet ne serait pas parti pour l'Ouest à l'automne de 1668. Il était à Québec le 14 octobre, date bien tardive pour entreprendre un tel voyage ; sa présence est attestée à Québec le 13 avril 1669, trop tôt pour qu'il fût déjà de retour des Grands Lacs. On ne sait rien d'autre au sujet de Louis Jolliet de l'automne 1668 à l'été 1670 » (A. Vachon, « Jolliet, Louis », *DBC*, t. I, p. 405). C'est le frère de Louis, Adrien, qui fit le voyage de 1669 (voir *infra*, p. 137) avec Peré (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 32-33). Cependant, c'est bien Louis Jolliet qui est au Sault en juin 1671 (voir *infra*, p. 158), Adrien étant décédé (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 40).

je pense qu'ils pourront vous fournir, à leur mission du Sault Sainte-Marie, de précieuses indications, quant à l'objet de vos recherches. Ainsi, l'amitié qu'ils vous portent servira-t-elle peut-être la gloire du roi... Une fois, dit-on, ne tient pas lieu de coutume...

Talon vit la gêne de Louis. Au front, cette rougeur soudaine lui plut. Les doigts du jeune homme s'agitaient au bras du fauteuil.

70 – Si toutefois monsieur veut me permettre...

Sa voix trembla un peu. L'intendant sourit de nouveau. Il souffrait que la loyauté s'affrontât au respect. Mais il abrégéa le supplice.

75 – Mon secrétaire Patoulet vous remettra quatre cents livres pour les premiers frais d'équipement. Peré en recevra mille pour l'engagement des hommes. Ce n'est point là le Pactole. Cependant rien ne vous empêche d'échanger quelques brasses d'étoffe contre quelques fourrures de l'Ouest. Peré se chargera volontiers de vous mettre au courant.

*

80 Il neigea. Les vents du nord-est s'abattirent sur Québec. Le fleuve, entre deux rives couvertes de banquises, charria des

67 V Louis. [D Sur le S Au] front 70 II,III Si toutefois *Monseigneur* veut V – Si [A toutefois] *Monseigneur* veut [R toutefois] me permettre... // [R La voix tremble juste ce qu'il faut pour atténuer l'audace ; A Sa voix trembla un peu.] L'intendant 72 V respect. [A Mais] il 79 IV courant. // < Passage entièrement biffé après correction et repris à la page suivante :> *Il neigea. Les vents du Nord-Est s'abattirent sur Québec. Le fleuve charria des eaux fumantes entre deux rives couvertes de banquises. Puis un soleil pâle. Une neige étincelante et molle. Printemps. On avait commandé quatre solides canots chez les Hurons d'Orléans. Connaisseur, Peré en flatta l'écorce tachetée de points d'or. La fonte des neiges avait ramené les trappeurs à Québec. Dans les tavernes de la ville-basse, on embaucha l'équipage. // Les marchés se discutèrent parmi l'épaisse fumée des pipes ; on buvait la bière de la brasserie Talon, et [R parfois.] pour sceller un engagement, ce genièvre de feu que fournissaient les bâtiments hollandais. Alors les hommes devenaient bavards. [A Chacun rapportait ses souvenirs.] Ils racontaient les aventureuses randonnées à travers les interminables forêts, la descente de rivières inconnues, la surprise des rapides, la découverte des portages, et ces lacs, à l'aube, pareils à d'immenses miroirs d'étain qu'un orignal au neuf bois traversait à la nage, le cou raide et tendu comme celui d'un cheval de parade... [R Rencontre d'un ours noir, au fond d'une baie de l'Ontario.] // – Y mouillait, un matin. Je cherchais du bois sec pour le feu. Je vois tout à coup devant moi cette masse énorme, noire, au poil tout cotonneux. La bête balançait la tête, s'arrêtait, levait son museau jaune, reniflait puis grognait à petits coups, comme un chat ronronne. Je n'avais que ma hache. J'ai essayé de la fixer dans les yeux ; ils n'arrêtaient pas de < Interruption de V. > // Il neigea*

eaux fumantes et sombres. Puis un soleil dur régna. On avait commandé quatre canots chez les Hurons de l'île d'Orléans. Connaisseur, Peré en flattait l'écorce tachetée de points d'or. Puis ce fut le printemps. La fonte des neiges ramena les trappeurs à Québec. Dans les tavernes de la basse-ville, on embaucha l'équipage. 85

Jolliet et Peré discutèrent les marchés parmi l'épaisse fumée des pipes et le choc des brocs de bière. Parfois, pour sceller un engagement, on buvait ce genièvre de feu que fournissaient les bateaux hollandais. Alors les hommes devenaient bavards. Ils disaient leurs randonnées à travers les forêts interminables, la descente de rivières inconnues, la surprise des rapides, la découverte de portages. L'Aventure s'installait au cœur des récits. On racontait l'hiver, ses nuits muettes, glaciales, éclatantes d'étoiles, le trou profond dans la neige, le sommeil qui tue ; l'on narrait la farouche embuscade d'un parti d'Iroquois, le risque du bûcher, le chapelet des scalps tendu sous la tente des chefs ; on parlait des cérémonies rituelles, de bivouacs rouges. On oubliait six mois de fatigues, de misères, de froid et de faim pour cet instant bref et nerveux où se lèvent et jouent toutes les forces de la vie contre le danger de mort. 90 95 100

L'alcool allumait les regards, sonnait l'heure des gaillardises. C'était l'histoire cent fois redite de la femme du chef papinachoï⁴, celle du canonier Norman et de la chienne Plate⁵. Alors les hommes riaient d'un rire énorme, saccadé, en renversant la tête en arrière... 105

83 III Hurons à Orléans I,II Hurons d'Orléans <Nous ajoutons « de l'île », pour éviter la confusion.> 89 IV des [R gobelets A brocs] de 92 IV Ils [R racontaient A disaient] leurs 94 IV portages. [R Et] L'Aventure 94 IV récits. [R On oubliait six mois de fatigues, de misères, de froid et de faim pour cet instant bref et nerveux où se lèvent et jouent toutes les forces de la vie contre le danger de mort. <passage entre parenthèses> [D L'un S On] [R disait A racontait] l'hiver 96 IV neige [R et] le sommeil qui tue ; [R l'autre A on] narrait 99 IV rouges. [R L'alcool allumait les regards.] On 102 IV mort. // [R L'alcool allumait les regards.] L'alcool

4. Nous n'avons pu établir le contenu de cette histoire.

5. « La veuille de la feste qui estoit le 31. ou dernier de May on apporta la nouvelle d'un malheur arrivé à richelieu : un nommé Dumkerke Norman, Canonier & matelot à richelieu, aagé de 40 à 45 ans, marié en france, & demeurant pour la 3^e. année à richelieu, sur la fin de ce mois parut l'espace de deux ou trois jours dans un désespoir, se voulant de luy mesme perdre & précipiter disant qu'il estoit perdu & damné ; interrogé pourquoi il disoit celà, respondit que depuis le depart des vaisseaux il avoit eu affaire dix ou douze fois a

Il y eut la visite aux marchands. Vivres, armes, pacotille. Peré calmait l'impatience de Jolliet. Peré souriait dans sa barbe. On apprend la patience comme le latin. Peré le savait. L'autre le saura. Plus tard. Enfin, le jour du départ arriva.

*

Trois-Rivières, bourgade aux aguets, épiait les îles silencieuses du sud-ouest. Alors le fleuve s'élargissait, s'étalait, vaste, immobile et secret, avec cette sérénité des lacs que d'inépuisables sources rajeunissent. Montréal, déjà chargé de souvenirs. Puis des îles, des rapides, des portages, d'éblouissantes traînées d'or, le vert neuf des forêts, des plages de sable blond bordées de roseaux droits, des crépuscules de pourpre barrés de noirs vols d'oiseaux, et toujours, inlassable et régulière, la courbe oblique du bras sur la pagaie. Le même feu rouge, chaque nuit, rendait chaque étape identique à la précédente. Les jours succédèrent aux jours. Des semaines passèrent. Ce

108 IV armes, [R *pacotille, marchandises*] pacotille 110 IV L'autre [R *le saura A le*] saura 111 IV arriva. // < Reprise de V. > [R *les crosses lisses des mousquets ; des fourrures sèches s'amoncelaient jusqu'au ras des comptoirs. Le marchand s'empressait. Ils achetèrent des ballots de rasadé, des laines à rayures verticales, des verroteries, du sel, des sacs de tabac pressé, des bagues de plomb surmontées d'une pierre bleue, des anneaux dorés, des couteaux à poignée de corne. // Et vint un clair matin, et par marée montante, la petite flottille glissa sur le fleuve. < passage entièrement raturé au crayon rouge et au crayon noir >] // Trois-Rivières < Dans les paragraphes qui suivent – jusqu'à « digne d'intérêt » (ligne 237) –, Grandbois, qui avait remplacé le passé des verbes par le présent historique, est revenu au passé. > 114 V secret, [R *dans A avec*] cette 119 V de [A *noirs* < indiqué par une flèche >] vols [R *noirs*] d'oiseaux 120 V sur [R *l'aviron A la pagaie*] [D *Un S Le*] [A *même*] feu rouge, [R *dans la nuit A chaque nuit*] rendait*

une chienne du fort appelée Plate, & que c'estoit là le sujet de son désespoir : le Capitaine nommé la Crapaudière se saisit de sa personne, & de la Chienne & les fit enfermer : il en escriviit au père Buteux aux Trois-Rivières & à M. le gouverneur à Québec. Le père Buteux y envoya le père Duperon ; & M. le Gouverneur ne respondit rien attendant d'y voir plus de Jour : on jugea de premier abord qu'il eut fallu plustost tuer la chienne que de l'enfermer ; & enfin que le meilleur estoit de déclarer & tenir pour fol celui qui avoit dit cela de luy mesme. Le père Duperon de retour rapporta qu'à son arrivée, cet homme luy dit que ce qu'il avoit dit n'estoit qu'une feinte affin qu'on le fit mourir, n'ayant esté empesché de se desfaire soy mesme que par la crainte de l'Enfer lequel il pouvoit espérer d'éviter, se procurant la mort de la sorte puisque d'un costé il moureroit qui est ce qu'il cherchoit, & de l'autre on le feroit Confesser auparavant ce qui luy fairoit éviter l'Enfer : le père Duperon l'obligea de déclarer publiquement le tout, puis le Confessa, luy remit l'esprit, & le laissa en bonne dispo[sition] » (JR, vol. 28, p. 196-198).

fut le lac Huron. Plus tard, ils pénétrèrent dans une vaste crique où tournoyaient des remous.

– Bientôt le domaine des Jésuites, dit Peré. On y fait des pêches miraculeuses. Les Sauvages y viennent de toutes parts. Vous comprenez (finaud, il clignait de l'œil), ça fait l'affaire de tout le monde, et surtout... Pour ainsi dire, leur mission du Sault contrôle absolument le pays. Il en passe, par ici, des paquets de pelou⁶... D'aucuns prétendent qu'ils s'enrichissent ! Possible, mais ça n'y paraît guère. Quant à moi, ce que je peux en dire, c'est que j'ai rarement vu plus gueux qu'un Jésuite en mission dans les terres du Canada...

Puis ils remontèrent le cours d'une belle rivière aux eaux lisses. Sous l'ombre mauve des canots, la fuite nonchalante d'innombrables poissons. Des îles vertes surgissaient, pareilles à des émeraudes. Mais le courant devint plus vif. Bientôt les eaux s'agitèrent. Ils entendirent un bruit lointain d'orage.

– Le Sault, dit Peré.

Ils longèrent une morne clairière hérissée de souches à demi calcinées. Au midi, le terrain s'étagait en colline. Sur une éminence, le fort apparut, entouré de palissades. Dominant la faite des pins, la croix noire d'une chapelle. Ils glissèrent le long d'une plage glaiseuse. Des Indiens accouraient...

*

Le père Allouez s'exclama :

– Mais voilà bien notre meilleur élève de Québec ! La France nous l'a rendu ! Veuillez vous considérer comme un des nôtres, Louis... Et ce voyage ? Et quelles nouvelles de là-bas ? Permettez que je prenne connaissance de ces lettres... Voyons !...

Une grande pièce basse soutenue par des poutres. Des tables massives de bois d'érable ; de longs bancs. Aux murs s'accrochaient des images pieuses tirées en trois couleurs. Au-dessus de la cheminée, devant une statue de la Vierge, tremblait un lumignon fumeux. Louis regardait le Jésuite. Il était

124 V où [R bouillonnaient <?> AR <illisible> A tournoyaient] des 127 V clignait [A de] l'œil 129 V par icitte, des 130 V prétendent [A qu'ils] s'enrichissent 133 V Canada... // [A Puis] ils 136 V à [A des] [R chaudes] émeraudes. [A Mais <inséré par une flèche>] le courant 151 V massives [R taillées dans l'érable A de bois d'érable ;] de longs bancs [R font le tour de la salle]. Aux

6. De poil, pelu, XII^e siècle : fourrure.

155 petit, râblé, et sa robe noire trahissait au moindre geste la vi-
gueur musculeuse de ses membres. Il se tenait très droit. Ses
nombreux voyages lui avaient acquis la réputation d'être l'un
des plus intrépides explorateurs du pays.

– ... On me mande que le père Dablon est nommé supé-
160 rieur général de la mission⁷... Mais il doit être maintenant en
route... Le père Nouvel est revenu de Tadoussac... On nous
annonce l'envoi de trois cavales pour nos terres de Sillery.
Départ de M. Talon... unanimes regrets... M. Talon était en ef-
fet un homme de beaucoup de zèle. Il fut parfait pour le ser-
165 vice du roi... pour le service du roi – il souriait sans regarder le
jeune homme. – Oh, oh ! que vois-je ? S'il me faut croire cer-
taines rumeurs, le nouvel intendant, M. de Boutroue, ne tarde-
rait guère à lui céder la place⁸... Tiens ! D'ailleurs, M. Talon
nous a rendu déjà de grands services, vraiment... Venez, Louis,
170 que je vous fasse admirer notre domaine...

La mission comprenait le logis des pères, la chapelle, les
entrepôts, et un bâtiment servant d'habitation aux Français de
passage pour les besoins de la traite ; une double enceinte de
175 palissades la protégeait contre les éventuelles incursions des tri-
bus hostiles. Autour d'elle, par groupes distincts, s'échelonnaient
les tentes des Indiens. Bien qu'ils fussent tous désignés
sous le nom d'Outaouaks, ils appartenaient à des nations diffé-
rentes qui ne se mélangeaient pas.

– Le cuivre ! Ils respectent ce métal à l'égal de leurs plus
180 hauts génies. Ils lui attribuent des influences et des vertus
extraordinaires. Ils ne livreront pas volontiers leurs secrets.
La crainte est à la base de leur paganisme. Ne croiraient-ils
pas s'attirer le courroux vengeur des esprits mauvais ?

– Mais les chrétiens ?

175 V groupes [R définis A distincts], s'échelonnaient 176 V Bien qu'[R
ils fussent désignés AR on les désigne tous A qu'ils fussent tous désignés <inséré par
une flèche >] sous le nom [R général] d'Outaouaks 177 V nations [R diffé-
rentes AR distinctes A différentes] qui 183 V vengeur [R de l'esprit ! A des esprits
mauvais ?] // – Mais

7. « En 1669, le père Dablon est nommé supérieur des missions de l'Ouest, dont le centre est au saut Sainte-Marie » (M.-J.-d'Ars Charette, « Dablon, Claude », *DBC*, t. I, p. 251).

8. Boutroue succéda à Talon en 1668 ; Talon reprit son poste en 1670 (voir A. Vachon, « Talon, Jean », *DBC*, t. I, p. 632-633). Grandbois écrit *Boutroue*. Voir *infra*, p. 152, n. 2.

– Ils ne trahiront pas davantage. Le vieil homme ne se dépouille pas aussi aisément. Leur nouvelle foi demeure bien fragile, hélas ! Et le plus souvent, entachée de mille superstitions idolâtres. Vous les verrez à la messe ; certains d'entre eux font preuve d'une piété, d'une ferveur édifiantes... Eh bien, qu'un orage éclate, et ils supplieront le génie du tonnerre de les épargner ; que la tempête soulève les eaux du lac Supérieur, et ils se hâteront d'y précipiter ce qu'ils possèdent de plus précieux afin d'apaiser par ce sacrifice la colère du père... Le cuivre est la richesse des dieux qui habitent sous la terre...

... Louis se souviendra, plus tard, de ces longues causeries avec Allouez. Ils se rendaient souvent, le soir, à un promontoire surplombant la rivière. Le rapide mourait à leurs pieds, dans des remous qu'une lune pâle frangeait d'argent. En face d'eux, sur la rive opposée, des feux trouaient la nuit. Ils sentaient parfois le souffle chaud des brises du sud.

– Étienne Brûlé fut le premier Blanc à venir jusqu'ici. Cela se passait en 1620. Puis ce fut Nicollet. Ensuite nos pères. Mais tout reste à découvrir. Que réserve le nord, au delà de la mer d'Hudson ? Et à l'ouest ? Nous avons poussé jusqu'à l'extrémité du lac Supérieur... Mais ensuite ? Des Indiens mentionnent d'immenses terres pleines de silence, des lacs à l'eau salée, de hautes montagnes couvertes d'éternelles neiges, et plus loin encore, toujours vers le couchant, on assure l'existence d'une mer océane. Il est impossible de contrôler ces dires. Cependant un vieillard m'a rapporté qu'il avait vu sur cette mer quatre vaisseaux naviguant à la voile, et que les indigènes de cette contrée connaissaient l'existence d'hommes blancs, portant la barbe et vêtus d'étoffes de couleur... Et le sud ? J'ai longuement interrogé certains Poutéouatamis que des hasards de guerre avaient entraînés jusqu'aux rives d'un fleuve qu'ils appellent Metsa-Sabé. Ce fleuve coule-t-il vers la Floride, ou va-t-il se jeter dans la mer Vermeille ?...

Le bruit du rapide emplissait la nuit.

– Vous rencontrerez ici le père Marquette, qui doit nous revenir de sa mission du Saint-Esprit. Il se propose d'aller

194 V terre... <Trois points indiquent un alinéa.> Louis 200 V sud. // [A Étienne Brûlé fut le premier blanc à venir jusqu'ici. Cela se passait en 1620. Puis ce fut Nicolet. Ensuite nos pères. Mais tout] [R Tout] reste 204 III,V Et Fouest 220 V revenir [D d'une S de] [A sa mission du Saint-Esprit.] II

évangéliser les nations riveraines de ce fleuve. C'est une de nos très précieuses recrues.

– Je l'ai aperçu à Québec il y a deux ans. Des yeux de feu dans un visage maigre, émacié...

225 – Nos Sauvages le nomment la « Robe-de-la-Douceur⁹ ». Une farouche énergie brûle dans ce corps trop faible, hélas ! Son ardeur et sa foi sont inégalables. Une grande, une belle âme !

230 D'autres soirs, sous les tentes indiennes. Louis savait respecter les silences et approuver, d'un hochement de tête, les avis des chefs. On lui fournissait sur le lac de précieuses indications, et sur des bandes d'écorce de bouleau, sa main guidée par les mots algonquins traça des lignes dont chaque courbe, chaque saillie, chaque divorce signifiaient une baie, une pres-
235 qu'île, une rivière. Mais ses allusions concernant le cuivre se heurtaient à une froide impassibilité ; il se convainquit bientôt qu'il ne pourrait tirer d'eux aucun renseignement digne d'intérêt. Un heureux hasard, peut-être ! Mais...

226 V brûle [A dans] ce 229 V indiennes. [R Ils savaient A Louis savait] respecter 237 V pourrait retirer [A d'eux] aucun 237 V d'intérêt. [R et n'espéra plus en un hasard heureux qui l'eût placé sur une piste favorable. Comme le temps avançait, il résolut d'effectuer une première reconnaissance. Il se munit d'un canot léger, de quelques marchandises, d'une boussole, de cette carte fruste qu'il venait d'établir et laissant à Péré les soins du négoce, il s'élance enfin vers ce dont il rêvait depuis tant d'années, l'inconnu.] // [A Un heureux hasard, peut-être ! Mais... // [A Mais] [D Le S le] temps passait. Il [R se décide à A voulut] effectuer une première reconnaissance. Il en parla à Péré. Péré était d'avis qu'il fallait attendre. Le négoce le tenait. Les Indiens chargés de fourrures affluaient au Sault. Des affaires d'or, disait-il. Louis s'impatienta. // – Je partirai seul. // L'autre haussa les épaules. Alors, muni d'une boussole, de cette carte fruste qu'il venait d'établir, et de quelques marchandises, Louis s'élança vers l'Inconnu. <Ajout situé en bas de page, sous la rature, et inséré par une ligne. Fin de V.>] // Le portage <Dans les paragraphes qui suivent – jusqu'à « reprit soudain » (ligne 324) –, Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé.>

9. Aucun des ouvrages consultés ne mentionne ce surnom. Peut-être Grandbois a-t-il voulu résumer dans cette expression le portrait que trace Rochemonteix du père Marquette. Après avoir rappelé que « son souvenir demeure plus particulièrement fixé à la rivière de la Robe noire, comme l'appelaient les sauvages, ou Marquette, comme on l'a nommée depuis » (p. 30), il décrit ainsi le missionnaire-explorateur : « Doux, modeste, patient, d'un abord facile, d'une amabilité sans apprêt et d'une nature attachante, il avait conquis l'affection des Français et des sauvages » (C. de Rochemonteix, *les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle d'après beaucoup de documents inédits*, Paris, Letouzey et Ané, 1895-1896, t. III, p. 33).

Mais le temps passait. Il voulut effectuer une première reconnaissance. Il en parla à Peré. Peré était d'avis qu'il fallait attendre. Le négoce le tenait. Les Indiens chargés de fourrures affluaient au Sault. Des affaires d'or, disait-il. Louis s'impatienta. 240

– Je partirai seul.

L'autre haussa les épaules. Alors, muni d'une boussole, de cette carte fruste qu'il venait d'établir, et de quelques marchandises, Louis s'élança vers l'Inconnu. 245

*

Le portage du rapide était franchi. L'homme qui avait accompagné Jolliet s'éloigna. Jolliet seul reprit la rivière. Celle-ci conservait cet aspect qu'elle offrait dans son cours inférieur : eau transparente et lisse qui reflétait, sur un fond de roc dur, toutes les fuyantes images du ciel. Jolliet parcourut vite les trois lieues qui le séparaient du lac. Et voici le lac : une immense mer. Au delà de cette mer, tout était mystère, silence. 250

De hautes montagnes chevauchaient la rive nord jusqu'à l'horizon. Jolliet s'engagea sous leur couvert. 255

Il navigua durant des jours.

*

Il avait fouillé les criques, les anses, les failles et les saillies du rocher. Nulle trace encore du métal convoité. Le granit demeurait secret. 260

Mais la falaise avait brusquement changé son décor. Arrachés à la montagne, de formidables blocs de pierre, dans un monstrueux chaos, s'étaient amoncelés sur la côte. La houle venue du large s'engouffrait dans d'obscures cavernes avec d'assourdissantes clameurs. Ces jeux rageurs de cyclope durèrent des jours. Puis la rive s'adoucit. Les montagnes s'affaïssèrent, disparurent. Et maintenant la forêt vierge venait rejoindre le lac. 265

249 IV Jolliet [A seul] reprit [R seul] la rivière 250 IV conservait [R la <?>] cet 252 III Jolliet a parcouru vite IV ciel. [R Jolliet seul ! Le courant est fort.] Jolliet [R a vite franchi A parcourut vite] les 254 IV mystère. [R secret A silence]. // De 259 IV trace [A encore] du 259 IV granit [R le <illisible> conservé ne se livre pas. Cependant la falaise est] demeurait [R impénétrable] secret. // Mais [R l'aspect de] la falaise 266 IV des [R heures A jours]. [R Et] Puis 266 IV s'adoucit. [R Maintenant] Les 266 IV montagnes [R se sont] affaïssées, disparurent

Jolliet remonta le cours de petites rivières tributaires. Des
 270 rats musqués, des loutres glissaient parmi les joncs. Des lièvres
 aux pattes d'échassiers plongeaient dans les fougères. Éclair
 bleu d'une sarcelle, vol courbe des canards aux ailes courtes,
 saut brusque des truites parmi la verte immobilité des feuilles
 275 de nénuphars, fuite dorée d'un chevreuil, bourdonnement
 lointain d'une cascade, et parfois, au fond d'une crique, relief
 puissant et musclé sur la frise végétale, l'étonnement soudain
 d'un grand orignal roux...

Et d'autres jours passèrent encore.

Un matin, Jolliet vit venir à lui deux canots indiens. Parve-
 280 nus à sa hauteur, les hommes immobilisèrent leurs pagaies, se-
 lon l'étiquette des bois. Jolliet tendit son calumet. On gagna la
 rive proche. Fumeries. Les Indiens appartenaient à la tribu
 des Keinouchés¹⁰ et connaissaient l'enseignement de la Robe-
 Noire¹¹. Ils étaient campés sur un petit lac, à six lieues dans les
 285 terres.

— Nos dernières chasses ont été fructueuses. Nous avons
 de la viande fumée, des poissons frais, de la farine de maïs, des
 fourrures... Honore-nous de ta présence. Viens !

*

À soixante-dix ans, le chef Keinouché¹² dominait par sa
 290 force et son adresse les meilleurs guerriers de sa tribu. La balle
 de son mousquet, à cent pieds, fauchait net l'élan d'un che-
 vreuil. Ses femmes lui fournissaient chaque année les preuves
 vivantes d'une virilité sans défaillance. Les nombreux scalps
 295 pendus au sommet de sa tente attestaient sa bravoure. Il jouis-
 sait d'une grande réputation de sagesse.

Celui-là devait savoir ! Louis se taisait, écoutait. Récits de
 chasses, exploits de guerres, obscures et séculaires légendes,

277 IV roux... [R *Et d'autres*] // Et 281 III Jolliet tenait son 284 IV
 campés [R *au*] sur 288 IV Honore-nous [D *par S de*] ta 288 IV Viens !
 // À soixante-[A *-dix*] ans 295 IV sagesse. [R *Louis AR sut capter sa confiance*]
 // Celui-là

10. La nation de Keinouché vivait aux alentours de la « mission du Saint-Esprit aux Outaouaks » (voir *JR*, vol. 54, p. 170).

11. L'expression apparaît régulièrement dans les *Relations* des jésuites.

12. S'agit-il du nom du chef ou du nom de la tribu ? Un nommé Kenougé ou Kinongé, chef des Outaouais du Sable, fut l'allié des Français vers 1680 (voir D. Chaput, « Kinougé (Kenougé) », *DBC*, t. II, p. 330-331).

vantardises, lamentations. Il fallait écouter. Même le silence. Alors Louis respectait les songeries du vieux, et tirait inlassablement de sa pipe de petites bouffées d'un tabac âcre et violent. Il savait que l'heure de la confiance sonnerait. Alors... 300

Un soir :

– Chef, tu connais ce métal appelé cuivre par les Français ? Quelles en sont donc les vertus ? Et où puis-je le trouver ? Je serais heureux de faire un présent à Ononthio... 305

Il avait parlé lentement, d'une voix qu'il avait voulue indifférente. Mais l'autre ne répondait pas. Louis craignit d'avoir brûlé ses vaisseaux. Il épia le regard de l'Indien. Enfin celui-ci cessa de pétuner, lança un dernier jet de salive, puis :

– Mon frère croit-il que l'on puisse dépouiller les dieux de leurs richesses sans s'attirer leur courroux ? 310

Il se leva, prit sa ceinture, en tira un sac de cuir qu'il ouvrit, renversa et secoua au creux de sa main. Après s'être rassis :

– Tu vois ces pierres, elles ont appartenu à mon père et au père de mon père. Tous deux furent des chefs illustres. Leurs exploits sont innombrables. Leurs noms semaient la terreur jusqu'au fond des plus lointaines contrées. Eh bien ! que ce fût sur le sentier de la guerre ou dans les expéditions de chasse, ces pierres n'ont jamais quitté leur ceinture. Et j'ai conduit moi-même mon peuple à de nombreuses victoires... Je les ai toujours portées... contre mon flanc... 315 320

Il roulait doucement les pépites verdâtres entre ses deux paumes. Les ongles de ses doigts brillaient de dix lueurs roses. Il reprit soudain, les yeux dans les yeux de Jolliet :

– Que tu rencontres ces trésors, de la grosseur des cailloux, sur ta route, et vous posséderez, ta descendance et toi, la faveur des génies. Mais il ne faut pas que tu provoques cette rencontre, car leur fureur éclatera, et tu seras perdu... Ces génies habitent sous le grand lac. Ils le soulèvent et l'abaissent à 325

299 IV Louis [A respectait les songeries du vieux, <inséré par une flèche>] [A et] tirait inlassablement [A de sa pipe] de petites bouffées [R de tabac âcre AR d'âcre tabac] d'un 301 IV violent. [R et respecte les songeries du vieux.] Il 301 IV sonnerait [R sonnait. AR viendrait A sonnerait]. Alors... 304 IV Quelles [A en] sont donc [D ses S les] vertus ? [R qui <illisible> toi et les tiens] Et 306 IV voix [A qu'il avait voulu] [R nonchalante. A indifférente.] Il se demande s'il n'a pas brûlé ses vaisseaux.] Mais 315 IV illustres. [R Leurs] Leurs 325 IV trésors, [A de la grosseur des cailloux,] sur

330 leur gré. Ils sont alliés aux génies du vent et du tonnerre.
 Malheur à ceux qui méconnaissent leurs désirs ! Écoute ! Voici
 le récit d'une imprudente aventure. Elle s'est passée il n'y a pas
 douze fois douze lunes. Quatre de nos chasseurs s'étaient
 335 égarés dans les brumes du grand lac. Ils ne pouvaient retrouver
 la direction de la terre. Ils avaient froid et faim. L'un d'eux
 proposa d'accomplir les sacrifices. Ils jetèrent dans le lac les col-
 liers et les fourrures qu'ils possédaient. Alors la masse sombre
 d'un rocher leur apparut, et ils y abordèrent, se croyant sur la
 terre ferme. Maintenant, écoute-moi avec attention ! Je t'ai dit
 340 qu'ils avaient froid et faim. Ils allumèrent un grand feu et
 prirent quelques poissons. Tu connais nos usages. Après avoir
 fait chauffer des pierres, on les plonge dans l'eau d'un panier,
 et cette eau devient si brûlante qu'elle suffit à bouillir les
 poissons. C'est ce qu'ils firent. Et après s'être restaurés, ils
 345 voulurent reconnaître les lieux. Le brouillard s'était dissipé.
 Que virent-ils alors, en face d'eux, de l'autre côté de l'eau ?
 Michipicotong. Et cet endroit se trouve sur la terre ferme, et
 l'on ne connaît pas d'îles dans ces parages. À moins que... Et
 c'est ainsi qu'à leur grand effroi, la vérité leur apparut. Le sol
 350 qu'ils foulaient de leurs pieds ne pouvait être que celui de l'île
 flottante. Cette île est faite toute de cuivre, et appartient aux
 génies du lac. Elle se promène au gré de leurs caprices et flotte
 comme l'écorce. Des loups-cerviers en sont les gardiens. Il n'est
 pas permis aux hommes d'y aborder. Nos chasseurs trem-
 355 blaient comme les feuilles d'un arbre dans la tempête. Ils sau-
 tèrent dans leur canot. Ils s'éloignaient quand ils entendirent,
 au milieu d'un grondement pareil à celui du tonnerre, l'éclat
 furieux d'une voix qui disait : « Quels sont ces inconnus qui me
 volent l'amusement de mes enfants ? Et où vont-ils, que ma
 360 vengeance les poursuive et les dompte ? » Car dans leur préci-
 pitation, ils avaient emporté le panier et les pierres de cuivre
 qu'il contenait. Et la puissance de cette voix était telle qu'elle
 rongeaient les oreilles comme un fer rouge... Il me faut te dire
 maintenant que le premier de nos chasseurs succomba avant
 365 qu'ils n'eussent atteint Michipicotong. Deux autres moururent
 sur la piste du village. Le quatrième nous arriva le lendemain

334 IV lac. [R *Ils avaient froid et faim.*] Ils ne 338 IV apparut, [R *Ils*] et
 344 IV ils [R *partirent à la reconnaissance des lieux*] ils < sic > voulurent 350 IV
 pouvait [R *appartenir*] être 351 IV île [R *ap*] est 354 IV Nos [R *hommes*
hommes A chasseurs] tremblaient 363 II, III, IV rongeaient leurs oreilles 366
 IV sur [D *le S la*] [R *chemin A piste*] du

et nous raconta les faits tels que tu les entends. Et lorsqu'il eut achevé son récit, il porta les mains à son ventre et s'écrasa dans la poussière où il se tordit jusqu'à l'aube comme une couleuvre blessée. Il était mort avant le lever du soleil. Et alors sais-tu ce que nous vîmes ? Une écume verte – cette couleur que prend l'eau sur le cuivre – une écume verte cernait sa bouche tordue... 370

L'Indien remit les pépites, une à une, dans le sachet de cuir. Puis il prit une poignée de tabac et la jeta dans le feu. Il invoqua Missibizi, le dieu des eaux. Une fumée lourde et jaune s'éleva. Par une déchirure des peaux, Jolliet voyait, là-haut, vaciller les étoiles. 375

– Mais où se trouve cette île, chef illustre ?

– Je te l'ai dit. Partout et nulle part. Elle est toujours enveloppée de brumes. Sa vue porte le malheur. Il faut fermer les yeux. 380

– Mon frère ne connaît pas d'autres endroits où s'entassent les richesses des dieux ?...

– Ouah ! Les dieux gardent leurs richesses dans la terre, sous les eaux et au-dessus du ciel. Ces morceaux de cuivre que l'on voit n'en sont que d'infimes parcelles qu'ils lancent dans l'espace afin de s'assurer de la loyauté ou de la trahison des hommes. Ils en ont jeté sur une autre île qui porte le nom de Tonnerre. Les jongleurs expliquent qu'elle est le berceau de la foudre... Une autre île encore dans la direction du couchant... C'est la plus grande et la plus fameuse. Elle a vingt lieues de longueur. On peut l'apercevoir du rivage lorsque le temps est clair. Elle est entourée de rocs rouges... 385 390

Il y eut un long silence. Le tabac grésillait aux fourneaux des calumets. Longues aspirations qui creusaient les joues. Puis le chef posa sa main à plat sur son genou, et regardant Jolliet : 395

– Mais ton désir d'apprendre est donc insatiable !

*

Après une absence de deux semaines, las et mécontent, Jolliet reparut chez les Keinouchés. Des vents contraires l'avaient 400

369 IV comme [R un serpent] une 376 III et fausse s'éleva IV lourde
[R jaune] et 387 IV voit [D ne S n'en] sont 387 II que d'[R infimes A in-
fimes] parcelles III que d'infimes parcelles 388 IV la [R trahison] trahïrise

empêché de poursuivre ses recherches. Il lui fallait maintenant retourner au Sault. Voyage inutile. Il se reprochait cet orgueil d'avoir voulu partir seul. Il aurait dû attendre Peré. Ces coureurs de bois possédaient du flair, de l'astuce. Ils riront, là-bas !

405 Ses hôtes lui proposèrent les bases d'un marché avantageux. Il l'accepta. Affaires personnelles... Mais ne croira-t-on pas que... Il chassa cette pensée. Mais il rumina longtemps son échec, les poings au front, sur le seuil de sa tente.

*

Il réunit un soir le conseil de la tribu.

410 – Mes frères, j'ai passé parmi vous des heures pleines de joie, et mon cœur vous remercie de l'amitié que vous m'avez témoignée. Mais j'ai une prière à vous adresser. Écoutez mes paroles : vous les jugerez, et votre sagesse guidera votre conduite. Vous avez ici des captifs que vous avez pris aux Iroquois lors de
415 vos dernières guerres. Or vous savez que les chefs iroquois ont fumé le calumet de la paix avec Ononthio. Ils sont donc devenus ses amis. Vous êtes aussi les amis d'Ononthio. Le grand chef français ne veut pas que ses amis se déchirent entre eux. Il désire au contraire que toutes les injures passées soient effacées, et que des liens fraternels unissent tous les hommes,
420 rouges ou blancs. Je vous demande de me confier un de vos prisonniers. Je le conduirai dans son pays où il affirmera, par sa présence et ses paroles, les intentions pacifiques de votre peuple à l'égard du sien. Une nation forte ne doit pas craindre
425 de se montrer généreuse. Et vous réjouirez Ononthio, dont le désir de paix égale le besoin de justice...

Le village était construit sur le bord du lac. Au midi, des collines le surplombaient, où s'étagaient des plantations de maïs. Cette dernière hutte, là-haut, était celle du jongleur¹³.
430 Sur le versant opposé, au centre d'une clairière, une sorte de

407 IV rumina [A longtemps] son 408 IV poings [R aux] au 427 IV construit [R le long de la rivière A sur le bord du lac.] Au 429 IV Cette [A dernière] hutte, [R qui domine le tout A là-haut,] était 429 IV jongleur. [R En contre-bas, et] Sur 430 IV une [A sorte de] cabane [A très] basse

13. « Vénération particulière des Sauvages pour les Jongleurs, qui sont leurs Medecins », écrit La Potherie (*Histoire de l'Amérique septentrionale*, t. II, p. 35). Le terme « jongleur » est également utilisé dans les *Relations* des jésuites pour désigner le sorcier ou le chef spirituel.

cabane très basse dont le toit dépassait à peine le sol. C'était la fosse aux prisonniers. Le vieux chef y conduisit Jolliet.

Les hommes gisaient dans l'ombre, nus. Sous la peau cendrée se tendait la dureté sèche du squelette. La vermine grouillait dans les plaies. Les chevilles et les poignets étaient liés à des pieux par des courroies de cuir. Une épouvantable odeur pourrissait l'air. De grosses mouches vertes bourdonnaient. 435

Les hommes étaient au nombre de six.

– Choisis ! dit le chef à Jolliet.

Ils passèrent de l'un à l'autre. Seuls, dans les faces décharnées, vivaient les yeux. Une seule passion dans le regard farouche, intolérable : la haine. 440

– Le feu du bûcher les attendait à la chute des feuilles. Les paroles ont changé le cours de leur destin. Nous attendrons les événements futurs. Fais ton choix ! 445

Jolliet s'était arrêté devant le plus âgé. Celui-ci détourna violemment la tête. Du sang jaillit sous les liens. Il cracha des insultes. Jolliet distingua, sous la repoussante saleté des chairs, les profondes et multiples cicatrices.

– Je choisis cet homme, fit-il en le désignant. 450

*

Ils dépassaient à peine Michipicotong qu'un fort vent s'éleva. De hautes vagues chevauchaient un horizon livide. Ils se réfugièrent au fond d'une baie. Le soleil dorait le ventre des houles. Deux jours, deux nuits se passèrent à attendre un répit favorable. L'Indien préparait le feu, grillait les poissons, disparaissait parfois pour des heures et revenait porteur d'un gibier inattendu. Il n'était armé que d'un bâton. Avait-il forcé ce lièvre à la course ? se demandait Jolliet. Et cette outarde, au 455

431 IV sol. [R *C'est un fossé plutôt une fosse*] C'était la fosse [D *aux S des*] prisonniers. [R *Le vieux chef y conduisit Jolliet. Des jeunes gens montent une garde nonchalante. Ils ont fait de la clairière un terrain de jeux. Certains s'exercent au tir, d'autres luttent.*] // Le vieux 435 IV plaies. [R *Des mouches vertes bourdonnent*] Les 436 IV cuir. [R *De quoi*] Une 441 IV regard [R *de haine A farouche*] intolérable [R *farouche*] : la haine 443 IV la [R *prochaine*] chute 447 IV cracha [R *alors*] des 450 IV désignant. // Ils [R *ont à peine dépassé A dépassaient à peine*] Michipicotong 451 I,II peine le Michipicotong 458 IV Et [R *cette outarde cet ourson*] cette

vol ? L'Indien plumait, écorchait. Il observait un mutisme
460 absolu. Vers la fin du troisième jour le vent tomba.

– Nous partirons dès l'aube pour le sud, dit Jolliet. Il y a là
une île que je désire connaître.

L'Indien sourit...

L'aube. Une eau molle clapotait sur les galets. Pas un
465 souffle d'air. Rigide, pareil à un rideau minéral, la tête feuillue
des cèdres barrait un ciel trouble. Le moindre son s'amplifiait
exagérément. Les trois coups d'un pivert retentirent comme
trois coups de fusil. Un lièvre bondit dans un fourré avec un
470 bruit d'orage. Les herbes s'égouttaient, musicales. Jolliet s'ap-
procha de l'homme. Ses pas le suivaient.

– Il est temps...

L'Indien le regarda, secoua la tête. Jolliet s'impatienta.
L'Indien demeura un moment immobile et répondit :

– Attends...

Déjà le sous-bois s'animait de mille rumeurs. Une bande
475 jaune, ceignant l'est, s'élargissait à vue d'œil, rongea bientôt la
moitié du ciel. L'eau proche se couvrit de mille rides. Et brus-
quement, comme un coup de fouet, le vent claqua. Alors, bou-
leversée comme un troupeau pris de panique, la surface du lac
480 galopa vers le couchant.

– Il y en a pour trois autres jours, reprit l'Indien de sa voix
basse et rauque.

*

Au Sault, Peré revit Jolliet avec satisfaction. Il ressentait
pour lui de la sympathie. Mais le coureur ne s'avoua pas que
485 l'insuccès de son compagnon lui causait un secret plaisir. Le
cuivre, ne sera-ce pas son affaire, à lui, vieux routier du trafic
et de l'aventure ! Il pérerait :

– Il faudrait des mois et des mois pour mener cette décou-
verte à bien. Et de bonnes embarcations en bois d'érable, et de

459 IV écorchait [R *Est-il muet, pense encore le jeune homme ?*] Il [R *conserve un mutis*] observait 469 IV musicales. [A ... R *Et <illisible>*] Jolliet 471 IV temps... // L'Indien [R *demeure immobile tourne la tête vers lui.*] le regarda, [R *puis*] secoua 473 IV immobile [R *puis*] et 475 IV bande [R *claire A jaune*] ceignant 481 IV l'Indien [A *de sa voix basse et rauque.*] // Au 483 IV II [R *a A ressentait*] pour lui de la sympathie. [R *Il A Mais le coureur*] ne s'avoua pas que [R *son A l'insuccès de son compagnon*] lui

solides rameurs. Autrement, avec ces tempêtes, rien à faire. 490
Allez donc naviguer sur la haute mer avec des canots de
soixante livres !...

Il étudia cependant la carte de Jolliet.

– J’connais du lac que les côtes du midi. L’autre année j’ai
poussé jusqu’à la pointe Saint-Esprit... Point de cuivre par là... 495
Alors, d’après vos Sauvages, y aurait des chances d’en trouver
sur les îlots du nord ? J’ai questionné ceux d’icitte. Bouche cou-
sue. La peur, monsieur, la peur ! Drôle de corps, hein ? Ça
chantonne quand on les brûle tout vif, mais si par malheur ça
aperçoit quelque vol de corneilles à l’époque où la lune décroît, 500
ça blêmit, ça tremble, ça braille !... Mitoüing¹⁴... Bon, on ira
voir, on ira...

Et voici l’homme que Jolliet désirait le plus rencontrer.
Une poitrine mince, des épaules étroites, une voix douce, voi- 505
lée. Mais son regard brûlant donnait l’impression d’une force
inépuisable. C’était le père Jacques Marquette. Dès leur pre-
mier entretien, l’ombre fabuleuse du grand Metsa-Sabé fut
évoquée.

– Il est là, quelque part vers le sud. Quelle mer rejoint-il ?
D’après les renseignements que j’ai recueillis, j’incline à croire 510
qu’il se jette dans la mer Vermeille, en Californie. Mais rien
n’est moins certain. Une seule vérité : il existe. D’ailleurs ce
fleuve semble à la fois effrayer et fasciner les Indiens. Ils
parlent de régions merveilleuses, de fruits rares, de bêtes phé- 515
noménales, mais aussi de rapides infranchissables, de génies
dévorateurs, de peuples sombres et farouches... Le père Allouez
attend l’arrivée du père Dablon pour établir les bases d’une

501 I,II braille !... *Minong*... Bon <Nous rétablissons
« Mitoüing ».> III,IV braille !... *Mitoüing, l’île Mitoüing*... Bon 502 IV
ira... // [R *Le P. Allouez taquine le jeune homme. // – Vous partez à la recherche de la*
Toison, et vous nous [R rapportez A ramenez] un Agnier...] // [R *Mais A ... Et*] voici
[R *ce que Jolliet <illisible> celui A l’homme du monde*] que Jolliet [R *attend A dési-*
rait le plus voir.] Une 503 III l’homme du monde que Jolliet désirait le plus
voir. Une 503 II plus [R *voir A rencontrer*]. Une 504 IV voix douce [A
et] voilée 506 IV Dès [D *le S leur*] premier entretien, [R *des deux hommes*]
l’ombre [A *fabuleuse*] du 512 IV seule [R *chose est sûre, c’est qu’il existe A*
vérité : il existe.] D’ailleurs 516 III dévorateurs, de *peuplades* sombres IV
dévorateurs, de *peuplades* [A *sombres et*] farouches [R *et implacables*]... Le

14. Île du lac Supérieur contenant une grande quantité de cuivre (voir
JR, vol. 54, p. 158-160). Grandbois écrit *Minong*.

520 nouvelle mission à la baie Verte, au sud-ouest du lac Michigan. Les Indiens de ce pays sauront sans doute nous fournir des données plus précises... Le père Allouez se propose d'ailleurs d'approcher au plus près le grand fleuve. Je souhaite moi-même de le voir quelque jour...

525 Le jeune voyageur et l'apôtre passèrent ensemble les heures de loisir qui leur furent accordées. Celui-ci rêvait de moissons d'âmes, celui-là de glorieuses conquêtes. Mirages du Sud ? Ils allaient et venaient sur la plage de glaise, et ils créaient, désir et foi mêlés, les beaux fantômes des mondes imaginaires. Et c'est ainsi que se nouèrent entre eux les liens d'un obscur et tenace destin.

521 IV près [D ce S le] [R fameux A grand fleuve. Je souhaite [A moi-même] de 522 IV jour... // [R Aux heures de loisirs, les deux hommes élaborent des projets. Entre eux se nouent les liens d'un obscur et tenace destin. Ils se quittent étonnés de cette AR Ils se quittent étonnés de cette force dans l'entente et l'amitié.] // [R Le jeune] Le jeune 524 IV accordées. [R L'un rêve] Celui-ci 525 IV de [R conquêtes glorieuses] glorieuses conquêtes. [R Tous deux <deux mots illisibles> Sud] Mirages 526 IV glaise, [R inattentifs aux mouvements de pêcheurs <?> <illisible> désir et foi mêlés, construisant élevant <trois mots illisibles> et pendant qu'ils <illisibles> qu'ils désirent <illisible>] et ils

CHAPITRE II

C'était le cœur même de l'été. Peré remit l'expédition au printemps suivant¹. Il équiperait une grande barque à voiles, des guides indiens seraient embauchés, et l'exploration durerait huit mois. Il ajouta avec assurance que, dans ces conditions, le succès ne saurait être mis en doute. Les bénéfices de la traite lui procuraient un optimisme sans faiblesses. 5

Alors Jolliet songea à retourner à Québec. Au Sault, l'hiver, sa présence était inutile. De Québec, son compagnon, porteur des intentions pacifiques des peuplades de l'ouest, rejoindrait son pays. Jolliet reviendrait au printemps à la mission. 10

Il partit avec l'Iroquois.

*

– Je suis Agnier, et j'appartiens à la famille de l'Ours. Mon nom est Istoüen²...

VARIANTES : II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 119-136 ; III : 18 f. dact. (p. 113-130), (BNQM, 20/3/21) ; IV : 20 f. mss (p. 109-128), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194).

2 IV C'était < Dans tout ce chapitre, Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé. > 3 IV printemps [R *prochain A suivant*]. II 4 IV voiles, [R *dit-il et*] des 4 IV et [R *l'expédition*] l'exploration [R *se poursuivra*] durerait 5 IV assurance [R *qu'il se porte garant du succès*] que 8 IV à [R *regagner A retourner à*] Québec. [R *où il passera l'hiver.*] Au Sault, [A *l'hiver,*] sa 9 IV Québec, [R *l'Iroquo*] son compagnon, [R *rejoindra son pays.*] porteur 11 IV pays. [R *Lui reviendra au printemps.*] Jolliet 14 IV Istoüen... // [R *C'est*] [D *un S Un*] soir

1. Le printemps 1669.

2. On ne relève ce nom dans aucune source. Peut-être s'agit-il de l'Iroquois qu'Adrien Jolliet ramena avec lui, en signe de paix entre les Outaouais et les Iroquois (voir J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 30).

15 Un soir. L'est allongéait le voile bleu des nuits commençantes. Une première étoile brillait, très pâle. Louis se séchait auprès du feu.

– Mon frère nage comme les hommes de ma nation. Peut-il me dire qui lui a enseigné ? Les hommes blancs sont dans l'eau
20 comme des grenouilles vertes, ils écartent les bras et les jambes, et une tortue peut les vaincre à la course... Tu nages comme je nageais quand je possédais ta jeunesse.

Jolliet rit. Jamais l'Indien ne lui avait tenu un aussi long discours.

25 – Tes paroles, bien qu'elles m'honorent, ne sont guère flatteuses pour ceux de ma race... Mais je sais que tu ne nous aimes pas...

Istoüen hocha la tête. Puis :

– Tu connais Akouessan, qui a longtemps vécu parmi
30 nous, Akouessan, celui que vous nommez Charles Le Moyne³ ? Nous l'aimions tous... Tu... tu lui ressembles. Tu n'apportes pas le mal...

Ils étaient campés sur le bord du lac Huron. En face, l'île
35 Manitousin⁴. Mais le soir cachait l'île. L'immense plaine liquide rejoignit l'ombre. Maintenant, le ciel était troué d'étoiles.

Alors l'Iroquois, de sa voix basse et rauque, parla :

– Je sais un passage⁵ qui conduit à mon pays, et de là, par la grande rivière, au tien. Écoute-moi ! Au lieu de prendre le

25 IV paroles, [R *bien qu'elles m'honorent,*] ne 31 IV tous... [R *tu lui*]
tu 33 IV sur *les bords* du 33 II du [A *lac*] Huron 33 IV face de [R
Manitousin], l'île Manitousin 34 IV l'île. [R *Et la plaine*] L'immense plaine li-
quide *rejoignait* l'ombre. [R *Et*] *maintenant* le ciel était [R *et*] troué 36 IV voix
[A *basse et*] rauque, parla [R *parla encore*] : // – Je 37 IV là, [R *au t*] par

3. Familier avec les langues indiennes, Charles Le Moyne de Longueuil (Grandbois écrit *Lemoyne*) fut interprète et délégué des Français auprès des Indiens (voir J.-J. Lefebvre, « Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay, Charles », *DBC*, t. I, p. 474-475). « *Okououessen*, ainsi nommaient-ils M. Le Moine, adopté par leur nation » (J.-B. A. Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, p. 140 ; A. Jodoin et J.-L. Vincent, *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil*, [Montréal], 1889, p. 72).

4. Grandbois écrit *Manitoubi*.

5. Grandbois semble s'inspirer ici de la « Relation de l'abbé de Galinée ». Celui-ci, à propos du prisonnier iroquois ramené par « un nommé Jolliet »

chemin des Outaouais nous descendons au sud. Le lac s'y dé-
 charge. Au bout de cette décharge, il y a un petit lac, puis une 40
 autre rivière. Et c'est le grand lac des Ériés. Nous naviguons
 dans la direction du levant. Puis c'est la décharge de l'Érié. On
 ne porte pas le canot plus d'une heure. Nous voilà dans mon
 pays. Nul homme blanc ne connaît ce passage...

... Ouah, la rivière devient tout à coup plus rapide que 45
 l'éclair. Sa course emporte tout. Puis brusquement la terre se
 coupe et la rivière plonge dans un grand trou avec le bruit du
 tonnerre. Un brouillard éternel règne au-dessus du gouffre et
 des couleurs vives sont peintes dans le ciel. On nomme cet
 endroit Aniagara⁶... 50

*

Il fallait gagner l'île Manitoulin, longer son rivage, en
 contourner l'extrémité est, puis d'île en île, d'îlot en îlot, de
 passe en passe – la baie Georgienne, à gauche des deux hommes,
 s'étale comme une mer sans fin – atteindre la côte de l'Huron. 55
 Ensuite, cap au sud. Et ce fut, pendant des jours, les mêmes ro-
 chers gris où couraient les lichens, les mêmes falaises verticales
 couronnées de vols d'ailes, les mêmes criques sablonneuses, les
 mêmes forêts farouches, les mêmes midis flamboyants, les
 mêmes crépuscules entassant, au fond des baies immobiles, 60
 leurs masses d'ombre lourde et violette. Un orage parfois
 éclatait, d'une violence formidable. Il fallait alors se jeter à la
 côte, attendre la mort de l'ouragan. Une heure après, le ciel re-
 devenait lisse et dur, et les deux hommes reprenaient leur

39 IV descendons [R droit] au 51 IV rivage, [A en] contourner [R son
 A l'extrémité] est 52 IV îlot, [A de passe en passe,] – la baie Georgienne, [R
 sur la A à] gauche 54 IV l'Huron. [R Il reste] Ensuite 60 IV violette. [R
 Les deux hommes sont environnés enveloppés d'une solitude <illisible>] Un 61 IV
 formidable. [R Les hommes se jettent sur [AR à] la côte] Il 63 IV dur [R Ils A
 et les deux hommes] reprenaient

(mais il s'agit d'Adrien), écrit : « Ce fut cet Iroquois qui montra à M. Jolliet
 un nouveau chemin que les François n'avoient point sceu jusques alors pour
 revenir des Outaouacs dans le pays des Iroquois » (P. Margry, *Découvertes et
 établissements*, t. I, p. 143-144).

6. Selon Lionel Groulx, les jésuites auraient connu l'existence de la chute
 Niagara dès 1640. Toutefois, c'est le père Ragueneau, dans la *Relation* de 1648,
 qui en a parlé le premier (voir L. Groulx, *Notre grande aventure*, p. 70-71). Louis
 Jolliet ne vit jamais le portage du Niagara (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 107) :
 c'est son frère Adrien qui est le véritable protagoniste de cette partie du récit.

route, balancés par les houles géantes. Les deux hommes
 65 riaient. Ivresse de liberté, de solitude, des forces conjuguées
 contre le splendide élément... À la fin de chaque jour, Louis
 allongeait sur sa carte une ligne verticale. Droit au sud !...

*

Plus rouge que le feu, le soleil sombrait à l'horizon. L'Iro-
 70 quois parlait. Sa voix rauque exhalait la rancœur de toute sa
 race.

– Ha ! Vos Robes-Noires ont de belles paroles quand elles
 s'adressent à nos guerriers. Elles vantent la beauté du pardon,
 l'oubli des injures, le charme de la paix. Voilà ce qu'elles nous
 75 disent : « Échangez vos colliers, enterrez la hache de guerre,
 ornez de plumes blanches le fourreau de vos calumets, et le
 grand Ononthio vous comblera de ses faveurs. Vous aurez des
 chasses et des pêches fructueuses et d'abondantes moissons de
 maïs et de blé, et la joie inondera votre cœur, et vous vous at-
 80 tirerez le respect et la considération de l'homme blanc... » Ces
 mots, mon frère, sont agréables à entendre. Or, pendant que
 l'Homme-de-la-Prière parle ainsi, et que nos oreilles se font at-
 tentives et dociles, Ononthio agit dans un sens contraire, et ses
 capitaines distribuent à vos guerriers les sabres, les couteaux et
 les mousquets qui serviront à déposséder mon peuple de ses
 85 biens... Devons-nous donc, pour obéir aux enseignements de la
 Robe-Noire, nous résigner à ne devenir qu'une nation de vils
 esclaves ? Qu'est-il arrivé aux Hurons ? On leur avait dit que le
 dieu des Blancs pouvait seul les protéger, et ils se sont empres-
 sés de renier leurs propres divinités. Ouah ! Ils sont devenus
 90 plus faibles que des femmes... Ils ont dû se réfugier à l'ombre
 de vos forts pour y mourir...

L'Iroquois tendit ses bras vers l'immense blessure du cou-
 chant. À la pointe d'un roc, le tronc d'un haut cèdre rougeoyait

64 IV balancés [R *par A par*] les houles géantes. [R *À la fin du Iroquois rit. Jolliet rit. La solitude l'enivre.*] Les 65 IV riaient. [R *L'un s'enivre A Ivresse*] de liberté, [R *l'autre*] de solitude, [A *des forces conjuguées contre le splendide élément...*] À chaque fin de jour III À chaque fin de jour 66 IV Louis [R *trace sur sa*] allongeait 69 IV parlait. [R *La rancœur de toute un sa race s'exhale dans la ranqueur.*] Sa 77 IV fructueuses [A *et*] d'abondantes 78 IV vous [R *possédez le respect*] vous attirerez 84 IV mousquets [R *Et tous les mensonges proférés à <illisible> dans leurs <illisible> un désir plus ardent de carnage*] qui 92 IV couchant. [D *Sur S A*] la

comme une barre de feu. Il y eut le cri farouche d'un plongeur. L'ombre secrète des nuits rampait déjà dans le sous-bois.

95

– Un guerrier vaincu doit mourir ainsi, dans la fuite de son sang ou parmi les flammes du bûcher... Eux qui jadis savaient cela, ils agonisent maintenant comme des vieillards, avec des gémissements puérils...

Puis il reprit :

100

– Peux-tu me dire, toi, si le plus grand capitaine habite Québec ou Manatte⁷ ? Chacun, dans une langue différente, vante sa nation comme la plus glorieuse et la plus forte. Celui de Manatte prétend que le nombre de maisons flottantes que possède son Ononthio est plus considérable qu'un essaim d'abeilles et que toutes les nations qui habitent au bord de l'eau salée se disputent l'honneur de sa protection ; celui de Québec affirme que la valeur de ses guerriers, la richesse de ses terres et la justice de ses lois donnent à son roi la grandeur et l'éclat même du soleil ! Qui devons-nous croire ? Et pourquoi tant de ressources ne leur suffisent-elles pas ? Et pourquoi ne cessent-ils pas de se battre l'un contre l'autre ? Ils semblent ne s'accorder que dans cette avidité à nous arracher nos fourrures de castor et à reculer, de saison en saison, les limites de nos territoires ! Et pourquoi vos Robes-Noires ne portent-elles pas à leurs frères blancs les enseignements qu'elles nous prodiguent ? On nous dit qu'il est mal de posséder plusieurs femmes. Mais les hommes blancs n'en ont-ils qu'une ? Quand ils viennent dans nos villages pour acheter nos chasses, ils s'emparent de nos filles et leur laissent ces maladies terribles qui pourrissent le sang...

105

110

115

120

« Et l'eau-de-feu ? Écoute cette histoire que tous les hommes de ma tribu connaissent : nous vivions alors une période de paix, et plusieurs d'entre nous s'étaient rendus à Montréal

95 IV nuits [R *secrètes*] rampait 97 IV Eux qui [A *jadis*] savaient [R *autre*] cela 110 IV soleil ! [R *Où est la vérité ? Et qui devons-nous donc croire ?*] Qui devons-nous *donc* croire 112 IV semblent [A *ne*] s'accorder 115 IV Robes-Noires [R *n'enseignent-elles A ne portent-elles*] pas à leurs frères blancs [R *ce qu'elles nous disent être le bien et le mal A les enseignements qu'elles nous prodiguent ?*] On 120 IV terribles [R *qu'elles donnent ensuite* <passage illisible>] qui 123 IV nous [R *vivions en paix* <illisible>] vivions

7. Manhattan, ou New York.

125 pour la foire annuelle. Nos tentes formaient un grand cercle
sur la prairie. Il y avait le soir, autour des feux, des danses et
des chants. Et nos torches se mêlaient à celles des Hurons, des
Montagnais et des Algonquins. Nous étions heureux, et tous
frères par le désir du cœur. Or voici ce qui se passa dans la nuit
130 du troisième jour : deux Français pénétrèrent sous notre tente
et nous proposèrent l'échange de nos fourrures. Ils portaient
un fût d'eau-de-vie. Nous refusâmes. Alors le plus jeune de
ces hommes dit : « Nous aurions aimé conclure avec vous ce
marché, mais puisque nos propositions ne semblent pas vous
135 plaire, nous aurions mauvaise grâce à insister davantage. Il ne
faut pas cependant que nous nous quittions avec des souvenirs
désagréables. C'est pourquoi nous vous demandons de bien
vouloir accepter de boire avec nous la coupe de l'amitié... »

« Tu sais notre faiblesse ! Et ces paroles étaient cour-
140 toises... Nous bûmes donc une tasse, puis une autre tasse, puis
d'autres encore... Et alors mille démons pénétrèrent en nous,
et nous fûmes possédés par leur folie. Nos pensées viraient
comme les remous d'un rapide. Cela dura des heures. Et quand
l'aube vint, nous nous aperçûmes que les Français s'étaient en-
145 fuis avec nos ballots de pelleteries. Alors notre fureur éclata, et
nous nous précipitâmes hors de notre tente en hurlant des in-
jures à l'égard des Blancs. Ceux qui tentèrent de nous apaiser,
nous les repoussâmes avec violence. Il y eut des coups mal-
heureux. Les soldats furent alertés. Nous pûmes enfin nous
150 échapper, mais nous nous trouvions dépouillés de tous nos
biens. Et nous errâmes, nus, pendant des jours. Et j'entends
encore ce cri qui n'a cessé de me poursuivre : À mort les
Iroquois ! Au bûcher les bêtes féroces !... »

« Je te le dis, et tous ceux de ma race pensent ainsi, si nous
155 ne résistons pas, si nous ne nous défendons pas, nos ennemis se

125 IV la [R grande] foire 129 IV voici [R < mots illisibles > à l'aube du
troisième jour.] ce qui se passa [A dans la nuit du 3^e jour. Deux] Français 131
IV nous [R ayant réveillé] proposèrent 133 IV hommes [R se leva et dit :
« Nous [R regrettons de ne pouvoir faire [AR conclure] de marché avec vous] au-
rions 135 IV plaire, [R qu'il n'en soit plus question] nous [R nous reprocherions]
aurions 136 IV faut [R cependant] pas [A cependant] que 137 IV désa-
gréables. [R Aussi A C'est pourquoi] nous [A vous demandons [R -nous de vouloir]
[A de bien vouloir] accepter 141 IV d'autres [A encore]... Et 143 IV
quand [R la sagesse nous revint A l'aube vint], nous 145 IV Alors [R nous nous
précipitons hors de notre tente] notre 149 IV pûmes [A enfin] nous 150 IV
nous [R étions A nous trouvions] dépouillés 155 IV ne [R nous défendons pas]
résistons

repaîtront du blé qui poussera sur des terres nourries de nos cendres... »

*

L'extrémité sud du lac Huron était atteinte. Le Canadien descendait maintenant le cours d'une rivière paisible, ombragée d'érables. Juillet touchait à sa fin. Dans la touffeur des nuits chaudes s'élevait l'odeur charnelle et lourde des sèves. Certains soirs semblaient marqués d'une perfection définitive.

160

La rivière se perdit dans une région marécageuse. Des îles basses élevèrent de hauts joncs bleus. Le pays était désert. Istoïen expliqua :

165

— Ces marais sont étranges. Certains sont recouverts d'une eau qui se colore de toutes les teintes et dont s'alimente le feu. Elle n'est pas bonne pour la soif. Les anciens disent qu'elle est habitée par les enfants du tonnerre...

Puis on navigua deux jours sur un lac à fond de roc. La pêche s'y révéla abondante : des truites à ailerons rouges, des dorées plates, des brochets gris, d'énormes saumons furent capturés. La gent volatile était innombrable. Des troupeaux de chevreuils venaient, au soir, s'abreuver aux rives du lac. On voyait des couples d'orignaux. Les nuits magnifiques reflétaient sur les eaux chaque étoile. La course des astres, la fuite du temps étaient immobilisées. On fumait des pipes dont la fumée montait droit au ciel.

170

175

Puis une autre rivière plus rapide, qui s'élargissait indéfiniment. Et ce fut le grand lac des Ériés. Ils longèrent la côte nord.

180

À trois lieues du campement, un soir, sur la pointe élevée d'un cap, ils virent la lueur d'un feu. L'Iroquois parut soucieux. Ils repartirent avant le jour. Des vapeurs s'étiraient au flanc des rochers. Plus haute, la forêt s'était évanouie dans le

162 IV soirs [R *paraissaient* A *semblaient*] marqués [R *d'une par* A *d'une*] 162 IV définitive. // [R <mots illisibles>] La rivière 168 IV bonne [R *à boire*] pour la soif. [R *Elle est habitée.*] Les 171 IV rouges, [R *d'énormes* <illisible> saumons, de brochets gris <illisible> énormes] des 172 IV gris, [R *et*] d'énormes 174 IV s'abreuver. [R *On voit parfois des couples d'orignaux aux berges* A *aux rives*] du lac. On 175 IV magnifiques [R *et chaque étoile*] reflétaient 177 IV temps [R *paraissaient* AR *sont* A *étaient*] immobilisées 178 IV ciel. [R *Des grenouilles chantent*] // Puis 181 IV pointe [A *élevée*] d'un 183 IV repartirent [R *dès l'aube* A *avant le jour.*] Des

185 brouillard. Il plut. Et pendant des heures, ce fut la note monotone de la chute de l'eau sur l'eau que rythmait seule la cadence des pagaies. Vers le soir, la pluie cessa. Le lac balançait des houles maussades. Alors, dans l'obscurité naissante, Jolliet distingua soudain devant lui la lueur d'un autre feu.

190 – Vois !

La silhouette sombre de l'Indien se détachait à l'avant du canot. Il répondit sans tourner la tête :

– Mon frère peut croire que j'ai vu...

Et il ajouta après un moment de silence :

195 – Mais mon frère n'est pas curieux, car il aurait sans doute regardé aussi derrière son épaule...

Jolliet se retourna et vit un second feu. Le canot fut tiré sur la grève.

200 – Ce sont des Andastes, dit l'Iroquois. Ils fréquentent ces parages. Mon peuple n'a pas d'ennemis plus farouches. S'ils nous aperçoivent... il faudrait... il faut que nous franchissions leurs bivouacs cette nuit même. Peut-être ensuite nous sera-t-il possible de poursuivre la route que nous avons choisie, à moins que... Attends !

205 Il disparut dans le sous-bois et revint chargé de longues fougères souples dont il entourait la pale des pagaies.

Le canot glissa sur une surface muette et noire. Les deux hommes nageaient⁸ très bas, sans retirer de l'eau leurs pagaies. Chuchotement étouffé, perceptible à peine, de liquide en ébullition. Des météores chutaient dans la nuit devenue splendide. Et devant eux, monstrueuse étoile molle, le feu clignotait, s'élevait et grandissait. Puis ils le virent, barbare et rouge, soudain

185 IV fut [R *le bruit* A *note*] monotone 186 IV l'eau [R, *coupée par la et c'est*] que 188 IV naissante, [R *ils distinguent* A *Jolliet distingua* [A *soudain*] devant lui] la lueur 192 IV sans [R *détourner*] la 194 IV silence : [R <illisible>] // – Mais 195 IV frère [R *s'il avait été*] n'est 201 IV aperçoivent [R *nous sommes morts*]... il 206 IV souples [R *qu'il noue*] dont 206 IV pagaies. // [R [A ...] *Et maintenant* [A ...] [D *le S Le*] canot glissa [R *en silence* AR *sans bruit*] sur une surface [A *muette* et <inséré par une flèche>] noire [R *et lisse*]. Les deux 208 IV sans [R *sortir les pagaies de l'eau* A *retirer de l'eau leurs pagaies*.] Chuchotement

8. Il faut ici entendre « nager » au sens ancien de « naviguer ».

détaché du monde cosmique, virer lentement sur leur gauche, et la paroi crénelée du promontoire, pour des secondes, s'embrasa d'un fol incendie. Puis il disparut d'un coup, happé par une muraille invisible. 215

Une large baie s'enfonçait dans les terres. Ils la traversèrent de biais, gagnèrent une presque île étroite, doublèrent le cap d'une série d'îlots. Des lueurs encore... La nuit pâlisait. Leurs bras étaient de plomb. Après avoir longé les bords d'une longue langue de roc, ils débouchèrent dans une seconde baie, large comme un golfe. Et ils aperçurent, tout au fond, circulaires et minuscules, les maillons d'une chaîne de feu. Vingt petits remous gloussèrent. Le canot fut arrêté. 220

– Impossible de passer, grogna Istoüen. Ils sont trop nombreux. Et le jour va poindre. D'ailleurs, qu'un seul d'entre eux nous voie, et tous seront immédiatement avertis de notre présence par les signaux du feu. Ils se sont divisés par familles... 225

Une aube sale se levait. L'humidité assourdissait les voix.

– Alors ? 230

– La forêt, répondit Istoüen.

– Et ce sera long ?

– Ouah ! des jours et des jours. Tinaouataoua⁹ se trouve au sud-est de l'Ontario. C'est mon village.

*

Les rameaux touffus d'un cèdre avaient enfoui, à quinze pieds au-dessus du sol, le canot de Jolliet. Et le front bandé de cuir, les épaules courbées sous le poids des paquetages, les deux hommes s'étaient mis en route. Direction nord-nord-est. Ils avaient foulé d'abord une terre meuble, grasse d'humus, 235

213 IV gauche, [R un moment] et la paroi crénelée du [R roc A promontoire] pour 218 IV étroite [R contournent] doublèrent 222 IV Et [R voilà qu']ils 223 IV feu. [R < mots illisibles >] Vingt 225 IV grogna [R l'Iroquois A Istoüen]. Ils 226 III D'ailleurs que l'un seul IV D'ailleurs [R que seul l'un A qu'un seul] d'entre 236 III Jolliet. Puis le front IV Jolliet. Puis [R les deux hommes] le front

9. D'après E. Gagnon, « le village de Tinaouataoua, ou Tenaouataoua, était situé à l'extrémité ouest du lac Ontario, au fond de la baie de Burlington, dans le voisinage de la ville actuelle de Hamilton » (*Louis Jolliet*, p. 46, n. 1). Grandbois écrit *Tinnaouataoua*.

240 crevassée de racines, barrée de rocs moussus et coupée de fon-
drières où croupissaient des eaux malodorantes. Plus tard, le
sol s'était élevé peu à peu en collines. Ils en avaient suivi les
crêtes pendant deux jours. Puis la chaîne montagnaise avait
245 obliqué vers l'ouest. Ils avaient alors délaissé les mélèzes et les
bouleaux des hauteurs pour la prodigieuse végétation de la
plaine.

*

– Mon frère connaît mieux l'âme des bois que dix de nos
coureurs !

250 Sensible à la louange, mais soucieux de ne pas le laisser
voir, l'Iroquois hocha la tête :

– Qui peut se vanter de connaître les mille génies de la fo-
rêt ? Ils vont, viennent, tournent et disparaissent et reviennent
encore, plus insaisissables, je te le dis, que l'ombre et la lumière.
255 Quand le temps de sa mort fut venu, mon père se réjouissait à
la pensée que son entrée dans le royaume des chasses éternelles
dût lui apprendre ces choses obscures que la vie première des
hommes ne dévoile point. Il était pourtant le plus adroit chas-
seur des Cinq-Cantons. Nos connaissances sont dérisoires...

*

260 Cette course harassante dans la plaine se continuait depuis
trois jours. Le sous-bois se fit dense, hostile et dur. Des baies
pourpres trouaient le vert sombre des arbrisseaux. Voici sou-
dain une piste. À la branche sèche d'un pin étaient suspendus
trois morceaux d'écorce.

265 – Les signes des Onneiouts... L'eau n'est pas loin, et doit
fournir beaucoup de poissons...

Ils suivirent la piste. Des fougères à tiges palmées appa-
raissaient. Ce fut ensuite le mur épais des sapins bas. Il fallut

240 IV fondrières [R <illisible>] où croupissaient des eaux [R *fétides*]
malodorantes 242 IV sol [R <mots illisibles>] s'était 242 II Ils [A *en*]
avaient III Ils avaient 243 IV crêtes [R <mots illisibles>] pendant deux
jours. [R *La chaîne* <mots illisibles> *Alors A Puis*] la chaîne [R *de montagne A*
montagnaise] avait 244 IV avaient [A *alors*] délaissé 245 IV la [R *végéta-*
tion géante] prodigieuse 247 IV connaît [A *mieux*] l'âme des bois [R *mieux*]
que 253 IV lumière. [R *Avant*] Quand 257 IV chasseur [R <illisible> A
des Cinq-Cantons]. Nos 259 IV plaine [R *dure A se continuait*] depuis trois
jours. [R *Voici soudain une piste.*] Le sous-bois se fit [R *plus*] dense 267 IV
ensuite [R *l'épaisse*] le mur

ramper. Les aiguillettes bruissaient sous les paumes. Puis une grande blancheur lumineuse...

Le lac composait un cercle parfait. Une couronne de sapins l'entourait, le protégeait. Un soleil oblique le noyait d'or. Vol des libellules, saut des truites, paix végétale. Dans la fuite superbe du jour, les deux hommes goûtaient un splendide repos. La féerie du ciel jouait de toutes les couleurs du prisme. Alors la nuit tomba d'un bloc, comme un fauve écrase sa proie. Il y eut des instants d'une obscurité absolue. Mais bientôt, divinant l'ombre, la rejetant aux quatre coins du monde, le lac chassa l'angoisse et redevint le centre d'une vie immobile et froide. À la première étoile brama le premier original. Istouïen souffla sur le feu rouge.

*

Le cœur même de la forêt semblait atteint. Ils foulaient un sol épais, spongieux, gonflé de moisissures centenaires. Des mousses parasites s'élançaient à l'assaut des hauts troncs droits aux feuillages emmêlés. D'énormes cylindres recouverts d'une substance moelleuse et pareille à une neige verte barraient leur route, qui se réduisaient en poussière au moindre choc. Tenace, la nature avait exigé de ses morts les formes puissantes d'une vie depuis longtemps disparue. Nulle trace de passages de bêtes. Parfois tombaient du ciel, obliques, des colonnes d'or frémissant et chaud. Ils marchaient dans une lumière glauque d'aquarium géant.

*

Vers la fin du neuvième jour le sol s'éleva, se fit montagneux. Des souffles d'air frais leur parvinrent. Ils gravirent un dernier versant et ils aperçurent, vaste et blanche, la nappe de l'Ontario. Le lendemain, ils pénétrèrent à Tinaouataoua.

*

270 IV lac [R est parfaitement <illisible> fait A composait] un 270 IV sapins [A l'entourait, <inséré par une flèche>] le protégeait. [AR l'entoure.] Un 274 IV jouait [D avec S de] toutes 276 IV absolue. [R Et A Mais] bientôt 279 II premier [R original A original]. Istouïen 283 IV troncs [R géants A hauts] aux 286 IV moindre [R attouchement A choc]. Tenace 292 IV s'éleva, [R redevient A se fit] montagneux. Des [R souffles AR bou A souffles] d'air frais [R leur parvinrent AR leur parvinrent] leur

Istoüen, le front barré d'un pli, entra dans la cabane de Jolliet.

– Des hommes¹⁰ de ta race sont au village. Ils ont appris que tu étais arrivé, et désirent te voir. Ils seront ici dans quelques instants.

Le Canadien questionna :

– Des Robes-Noires ?

– Des Hommes-de-la-Prière, oui, mais différents de ceux que l'on voit généralement. Il y a aussi parmi eux un homme maigre, avec des gestes de chef. Il porte un manteau rouge¹¹. Ses yeux brillent comme des tisons...

Jolliet boucla sa ceinture.

– Le chef, continua l'Iroquois, paraît mécontent...

Jolliet descendit le sentier du lac. Il aperçut cinq Français qui venaient à sa rencontre. L'un d'entre eux se détacha du groupe, tendit ses bras vers lui. Il paraissait doué d'une extraordinaire vigueur. Il parla, sympathique et bourru :

– M. Jolliet, de Québec ! Ah ! permettez-moi... Je suis M. Dollier, de Saint-Sulpice et... voici M. de Galinée, qui appartient également à cet ordre...

Salutations d'usage, paroles banales, politesses...

– ... M. Cavalier de La Salle, dont le nom ne vous est certes pas inconnu... Charles Thoulounier, Roussel La Rousselière, chirurgien¹²...

Jolliet les entraîna chez lui.

296 IV pli, [R *pen*] entra 309 IV sentier [R *qui conduit* [AR *sant*] au lac.
A du lac.] Il aperçut [R *trois* A *cinq*] Français 310 IV rencontre. [R *puis*
<deux mots illisibles>] L'un 311 IV groupe, [R *et venant à lui*] tendit [A *ses*
bras] vers lui. [R *ses bras*.] Il 319 IV chirurgien... // [R *Il* <passage illisible>]
// Jolliet

10. Voir la « Relation de l'abbé de Galinée », dans P. Margry, *op. cit.*, t. I, p. 142-143 : « nous apprîmes qu'il y estoit arrivé deux Français, au village où nous allions, qui venoient des Outaouacs et en ramenoient un prisonnier Iroquois ».

11. « Fameux manteau d'écarlate qui a survécu à tous les naufrages » (C. Dupré, « Cavalier de La Salle, René-Robert », *DBC*, t. I, p. 189).

12. « Jean Roussel, dit la Rousselière », chirurgien engagé par La Salle ; nommé parmi les voleurs et déserteurs, en juillet 1680 (P. Margry, *op. cit.*, t. II, p. 104 ; « Extrait d'un acte de société entre le sieur Sauvageau de Maisonneuve

Dollier plaisanta. Ancien capitaine d'artillerie¹³, célèbre dans les armées de Turenne pour l'aisance avec laquelle il soulevait de terre deux soldats au bout de ses bras, Dollier ne craignait pas le mot gaillard. Les hommes s'étaient assis sur les nattes iroquoises. Galinée jouait avec une boussole d'argent. Parfois, rapide, aigu, le regard de La Salle fixait Jolliet. Il y eut un moment d'embarras. L'ombre des Jésuites planait sur la conversation. Dollier rompit la gêne :

– Nous apprenons que vous avez découvert un nouveau chemin...

Ils bavardèrent bientôt comme de vieilles connaissances. Louis montra ses cartes. Il décrivit le lac des Ériés, ses côtes abruptes, ses brouillards, expliqua pourquoi il n'avait pu rejoindre avec son guide ce fameux portage d'Aniagara. Galinée, sur l'offre de Louis, recopia les traces linéaires. L'atmosphère était cordiale. Seul, à l'écart, taciturne et sombre, La Salle ne prenait point part à l'entretien.

Dollier donna des détails sur le but de leur voyage. M. de La Salle, qui les avait entraînés dans l'aventure, recherchait à travers le continent américain un passage conduisant à la Chine. Ils possédaient une flottille de canots ; vingt-deux hommes les accompagnaient. Ils étaient partis de Montréal le 6 juillet...

Alors, La Salle :

– Avez-vous recueilli, monsieur, quelques renseignements au sujet de cette fameuse rivière que l'on nomme Metsa-Sabé ?

– Rien que vous ne sachiez déjà, répondit Jolliet. Il est indéniable qu'elle existe. Tous sont d'accord sur ce point. Pour le

322 IV soulevait [A de terre] deux 326 IV aigu, [R l'éclair] [D de S le] regard de [R Cavalier A La Salle] fixait 335 IV recopia [R les cartes] les tracés linéaires 337 IV prenait pas part à l'entretien. // [R Les Français cherchant à travers le continent américain un passage qui conduirait à la Chine. <illisible> La Salle possède cinq canots et quatorze hommes [A et] les Sulpiciens qu'il a entraînés dans l'aventure] // Dollier [R raconte A donna des détails sur] le but 341 IV de [D <illisible> S 8 canots ; [R 22 A vingt-deux] hommes 343 IV La Salle : [R <illisible>] // – Avez-vous

et Rouxel de la Rousselière, compagnon de Cavalier de La Salle », 8 juillet 1669, *ibid.*, t. I, p. 107-108, p. 449). Charles Thoulonnier (voir *ibid.*, p. 106) avait été engagé par La Salle pour « le fournir de canot, vivres et équipage nécessaire » à l'expédition de 1669-1670.

13. François Dollier de Casson fut capitaine de cavalerie (voir J. Mathieu, « Dollier de Casson, François », *DBC*, t. II, p. 198).

reste, les témoignages sont contradictoires, et me paraissent tenir plus de l'imagination et de la légende que de la réalité... Et je dois vous avouer que je n'ai point rencontré l'Indien qui, de ses propres yeux, l'ait vue...

Le regard dur, La Salle scrutait le visage du jeune homme. Il reprit, après un moment de silence, et d'une voix négligente :

– Je me suis laissé dire que MM. les Jésuites se proposent d'y fonder une mission... Comptent-ils rejoindre le fleuve par la forêt ou les rivières ?

Jolliet esquissa un geste évasif. Il ignorait que les projets des Jésuites fussent définis. Quant à leurs missions, il était fort possible, et même probable, qu'ils songeassent à les étendre davantage, tant dans la direction du sud et de l'ouest que dans celle du nord. Et il ajouta :

– Je ne partage d'ailleurs point, monsieur, toutes les confidences de ces messieurs et – il sourit – et si toutefois je possédais cet honneur, je doute que vous puissiez croire que j'apporterais, à les divulguer, un tel empressement !

Dollier éclata d'un rire sonore :

– Ah ! mais... Ah ! mais... vous fûtes à bonne école, monsieur Jolliet ! Eh l'abbé, n'est-ce pas, l'abbé !

Galinée peinait sur les contours du lac Huron. Beau joueur, La Salle avait marqué le coup sans sourciller. Après quelques phrases brèves, il remercia, se leva et prit congé, prétextant des ordres à donner à ses hommes. La Rousselière et Thoulonnier le suivirent. On entendit le bruit de leurs pas décroître, s'éteindre. Galinée leva la tête, soupira. Dollier :

– Allons, l'abbé, allons !

Et se tournant vers Louis :

– M. de Galinée manque de foi. Il reproche à M. de La Salle de s'être engagé à la légère dans cette aventure. Et je reproche à l'abbé d'avoir peut-être raison... Car il est vrai que M. de La Salle eût pu apporter plus de soins dans la préparation du voyage. Mais aussi sommes-nous coupables nous-mêmes de n'avoir pas vérifié certaines allégations... Tenez : M. de La Salle

350 IV rencontré d'Indien qui, [R *l'ait vue*] de ses propres yeux, [AR *l'ait vu* <sic>] l'ait 356 IV mission... [R *Comment se*] Comptent-ils 364 IV toutefois [R *j'avais*] je

nous assurait de sa parfaite connaissance de la langue iro-
quoise, et nous l'avons cru. Hé ! il nous a bien fallu convenir 385
par la suite, et à l'usage, qu'il en ignorait le premier mot¹⁴...
Mais il était trop tard.

*

Adieux¹⁵ dans l'aube froide. Paresseuses, des vapeurs
s'étiraient sur la surface du lac. L'humidité coupait les gorges.
Chacun de ses mots suivi d'une buée, Istoïen, penché sur le 390
canot, dit à Jolliet :

– Que mon frère n'ait point trop de regrets de n'avoir pu
atteindre le portage de la terre coupée. Il saura le rejoindre par
le tracé des lignes sur le papier. Ou je l'y conduirai moi- 395
même... quand il reviendra dans mon pays... Car il reviendra...
J'ai sa promesse... Que les dieux le protègent...

Et le canot, fouetté par la pagaie, oscilla, tangua, décrivit
une longue courbe et disparut dans le brouillard.

386 IV suite, [A *et à l'usage*, < dans la marge inférieure >] qu'il 391 IV
canot, [R *de Jolliet dit A dit*] à

14. Voir « Relation de l'abbé de Galinée » dans P. Margry, *op. cit.*, t. I, p. 129.

15. Au sujet du chemin parcouru par Adrien Jolliet avec un Indien, voir la « Relation de l'abbé de Galinée » dans P. Margry, *op. cit.*, t. I, p. 143-144.

CHAPITRE III

Hiver à Québec. Cet hiver qu'il connaissait, rageur et farouche. La tempête hurlait pendant des jours. Une neige sèche, fine, aveuglante, dure, qui galopait au ras du sol, tourbillonnait aux carrefours, fonçait sur l'obstacle et allait se perdre, haletante et folle, aux déserts des espaces. Puis brusquement, un matin, le vent tombait. Alors, lourde et molle, abondante, inépuisable, la neige descendait droit du ciel. Pendant des jours encore. Puis venaient, immobiles sous un soleil neuf, des semaines éblouissantes et glacées. En bas, entre des banquises d'une blancheur aiguë, le sombre fleuve fumait. Au sud, Lévis dessinait un paysage noir et blanc. À l'est, Orléans¹, géante bête polaire, s'était engourdie pour cinq mois.

Et l'hiver passa... Louis s'impatientait. Son inaction lui pesait. Il avait vu M. de Boutroue², le nouvel intendant. M. de Boutroue était un homme aimable, disert et grand ami des

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 113-130 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 137-160 ; III : 24 f. dact. (p. 131-154), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 25 f. mss (p. 129-153), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194) ; VI : 1 f. ms., (BNQM, 204/6/18).

I IV Chapitre [R IV A III] 2 IV Hiver <Dans ce chapitre – jusqu'à « poursuivait » (ligne 157) –, Grandbois a remplacé le présent historique par les temps du passé.> 5 IV sur [R les obstacles A l'obstacle] et 8 IV inépuisable, [R elle de] la neige 9 IV venaient [A immobiles sous un soleil neuf,] ces semaines 9 III neuf, ces semaines 10 IV glacées [R <mots illisibles>].
En 11 IV le [A sombre] fleuve [R sombre] fumait

1. L'île d'Orléans, près de Québec.

2. Claude de Boutroue d'Aubigny (Grandbois écrit *Bouteroue*), intendant de la Nouvelle-France de 1668 à 1670 (voir W. J. Eccles, « Boutroue d'Aubigny, Claude de », *DBC*, t. I, p. 123).

Jésuites. Il avait écouté Jolliet avec courtoisie. Sans plus. La prodigieuse aventure que créaient d'arbre en arbre, de rivière en rivière, de fleuve en fleuve, de forêt en forêt, d'horizon en horizon ces hommes rudes au menton volontaire ne l'intéressait pas. M. de Boutroue cherchait l'aventure dans le passé sous les espèces du gros tournoi, de l'écu d'or, du denier d'argent, de l'agnel de Jean le Bon, de la suite³, de la maille, de la pite, du teston et du louis⁴. Il avait montré à Jolliet quelques belles pièces de sa collection. Il était conseiller à la cour des Monnaies⁵. Dans ses loisirs, il préparait la suite de l'ouvrage qu'il avait publié à Paris sous le titre de « Recherches curieuses des monnaies de France, depuis le commencement de la monarchie ».

Talon devait revenir au pays. Jolliet voulut voir Talon. 30

Au printemps⁶, il apprit une stupéfiante nouvelle. Le bateau de Talon s'était perdu corps et biens sur les côtes du Portugal. Plus tard, des voiliers confirmèrent le naufrage. Jolliet pleura des espérances mortes. Un nouveau voilier mouilla devant Québec. Son capitaine déclara que Talon avait pu être sauvé. 35
Tout s'éclairait à nouveau. Et Jolliet attendit. Voici l'été. Juin,

23 IV de [R <illisible>] Jean 23 I,II,III la piste <Nous corrigeons.>
[R et du louis], du 31 IV Le [R vaisseau A bateau] de 35 IV Québec. [R Le] Son

3. La « suite » n'appartient pas au vocabulaire de la numismatique.

4. Le terme agnel désigne une ancienne monnaie d'or française dont le type était un agneau pascal (xiv^e siècle) (*Littré*). La maille désignait, sous les Capétiens, la plus petite monnaie qui valait un demi-denier. La pite (du bas latin *picta*, monnaie frappée à Poitiers) est une petite monnaie de cuivre qui valait le quart d'un denier (*Nouveau dictionnaire pratique Quillet*). Le teston est une ancienne monnaie d'argent, frappée à l'effigie des rois de France, qui eut cours de 1513 jusqu'au règne de Louis XIII. Enfin, le louis était une monnaie d'or, frappée à l'effigie du roi de France.

5. « En 1654, il [Boutroue d'Aubigny] occupait le poste de conseiller à la Cour des Monnaies, tribunal spécialisé qui siégeait à Paris pour connaître des délits commis par les employés des 30 monnaies royales. En 1666, il publia une étude importante sur les anciennes monnaies françaises, intitulée *Recherches curieuses des monnaies de France depuis le commencement de la monarchie*, Paris, 1666 » (W. J. Eccles, « Boutroue d'Aubigny, Claude de », *DBC*, t. 1, p. 123).

6. Talon avait entrepris le voyage de retour en 1669, mais son naufrage au large du Portugal l'obligea à retarder au printemps suivant son voyage. Il arrive à Québec le 18 août 1670 (voir F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 260).

juillet, août. Le 18, Talon débarqua. Après une traversée de quatre-vingt-dix jours. Au large de Tadoussac, son vaisseau de haut bord, pris dans une tempête, avait failli sombrer.

40 ... Et voici, blême et gras, les mains croisées sur le ventre, Talon. Jolliet, debout, penché sur la lourde table de chêne, promenait son index sur le parchemin rugueux. Le Supérieur, le Huron, le lac des Ériés, celui des Iroquois⁷, l'Ontario. Cette ligne pointillée à l'encre rouge, c'était le détroit, la décharge du
45 Huron. Cette autre ligne, plus pâle, le portage d'Aniagara. Jolliet parlait. Talon l'interrompait, réclamait une précision, un détail, Jolliet expliquait. Et le cuivre ? Peré, là-bas, sur les lieux, fouillait, explorait. Sa réussite était certaine. Talon grogna. Le temps ne comptait-il donc pas pour ces gaillards bron-
50 zés qui avaient accoutumé de vivre à l'indienne... Louis s'était tu. Et Talon, de sa main blanche et potelée, avait lentement balayé la surface de la carte, du lac Supérieur à Montréal. Il s'était renversé dans son fauteuil et, de ses yeux mi-clos de visionnaire, voyait les prodigieuses possibilités de ce gigantesque ré-
55 seau : la route des Grands Lacs, voie romaine du nouveau continent. Devant lui, ce jeune homme blond, à vingt-cinq ans, s'était montré l'égal des Marsolet, des Couture, des Brûlé. Brusquement il se redressa, l'interrogea. Quels étaient ses pro-
60 jets ? Alors brillèrent les yeux de Jolliet. À mots rapides, drus, impatients, il raconta l'existence, au sud du Huron, d'un autre grand lac, le Michigan, peu connu et mal exploré, et qu'au-delà de ce lac, toujours vers le sud, les Indiens situaient le fabuleux

38 IV jours. [R *En face* A *Au large*] de 38 IV vaisseau [A *de haut bord*,] pris 42 IV son [R *doigt* A *index*] sur 42 IV rugueux. [R <deux mots illisibles>] Le 43 IV Huron [R *le Érié*, l'*Ontario*,] le lac 44 IV c'était [R *la décharge*] le détroit 45 II portage [A *d'*] Aniagara III,IV portage Aniagara 46 IV Jolliet [R *explique* A *parlait*]. Talon 51 IV tu. [R *Alors* A *Et*] Talon, [R *du revers*] de 52 III,IV du Supérieur 53 IV et, [R <illisible>] de ses yeux [A *mi-clos*] de visionnaire, [A *voyait les prodigieuses possibilités de ce gigantesque réseau* : < dans la marge gauche, inséré par une ligne >] la route [R <illisible>] des Grands Lacs 53 II de [R *missionnaire* A *visionnaire*] voyait 56 II continent. [A *Devant lui*,] ce jeune homme [A *blond*], à 57 IV des [R *Bourdon* au A *Brûlé*.] Brusquement, il [A *se redressa*, <inséré par une flèche>] l'interrogea 59 IV Jolliet. [R A P] À 60 IV du [R *lac*] Huron 61 IV grand [R <illisible>] AR <deux mots illisibles> A *lac*,] le Michigan, [R *qui est mal* A *peu*] connu 61 IV delà [A *de ce lac*,] toujours [R <illisible>] vers

7. Il s'agirait du lac Ontario, baptisé *lac des Iroquois* par Champlain en septembre 1615 (voir G. Lanctot, *Histoire du Canada*, p. 151).

Metsa-Sabé des légendes outaouaises. Où se jetait-il ? Il suffirait de l'atteindre, et de se laisser porter par lui, pour donner peut-être à la France la plus belle terre du monde !

65

Talon hochait la tête, à petits coups. Des minutes passèrent. Une demi-heure. Un secrétaire glissa sur le parquet ciré. Louis s'excusa, prit congé. Talon le regarda. Très grand, large d'épaules, droit comme un jeune arbre. Magnifique tête bouclée d'or. Dans la face hâlée, des yeux couleur d'eau de mer.

70

Il envia sa jeunesse.

Longtemps après son départ, Talon était demeuré songeur.

*

L'inquiétude régnait chez les Jésuites. Talon n'était pas revenu seul. Pour saper l'influence grandissante des hommes de Loyola, le parti des gouverneurs avait imaginé, durant ces dernières années, de prodiguer ses faveurs aux Sulpiciens. En outre, M. de Queylus n'était pas demeuré inactif. Mais les services rendus par les Jésuites étaient de ceux qui s'oublie difficilement. Il fallait trouver autre chose. Talon avait trouvé. Talon avait amené avec lui des Récollets. Ceux-ci, ne cachant pas leurs idées gallicanes, sauraient faire du bon travail. Talon frottait ses mains grasses, attendait.

75

80

*

Jolliet aussi attendait. Pourtant, des rumeurs avaient circulé, dont la véracité, peu à peu, se confirmait. Talon organisait des expéditions⁸. L'Acadie, les terres du nord, les régions de l'ouest, seraient explorées. On parlait même d'une mission que La Salle aurait obtenue, et qui avait pour objet la recon-

85

65 IV la [R <illisible>] plus 69 IV jeune [R <illisible>] arbre 78
IV Sulpiciens. [R <mots illisibles>] En 80 IV qui [R *ne*] s'oublie [R *pas*]
[D *facilement* S *difficilement*] Il 86 IV véracité. [R *ne laisse aucun doute* A *peu*
à peu, se confirmait]. Talon

8. Les instructions à Talon, pour son second séjour en Nouvelle-France, lui recommandaient de continuer la recherche de mines de fer, de plomb, de cuivre et d'étain, et lui ordonnaient « de considérer ce travail comme le plus important qu'il y ait à faire pour l'augmentation du Canada » (J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 36).

90 naissance du Metsa-Sabé. (On commençait à dire Mississipi⁹.)
 Jolliet roula d'amères réflexions. L'avait-on déjà oublié ? Et ce
 La Salle, qu'avait-il donc fait pour mériter la confiance de l'in-
 tendant ? (Il se souvint du jour où l'aventurier aux yeux durs
 avait brusquement abandonné, à Tinaouataoua, sous le vague
 95 prétexte d'un accès de fièvre, ses amis Dollier et Galinée pour
 s'enfoncer dans ces régions nouvelles que lui – Jolliet – venait
 à peine de parcourir. Il se souvint que l'aventurier au manteau
 rouge avait un frère, l'abbé Cavalier, Sulpicien à Montréal.)
 Jolliet roula de sombres pensées. Jeux de basse politique.
 100 Protéger les Sulpiciens contre... Protéger les Récollets pour...
 Parbleu ! lui, Jolliet, appartenait au parti jésuite ! Mais, malgré
 tout, Talon paraissait l'estimer.

Jolliet attendit. Un mois. Deux mois. Ce fut l'automne.
 L'immense blessure des érables empourpra les forêts. Les nuits
 105 se firent sonores et froides. Un matin, il décida de partir. Pour
 l'Ouest. Seul.

*

Il s'était abouché avec des trafiquants de fourrures. Un
 contrat d'association fut signé devant le notaire royal. Le troc
 ne l'intéressait pas. Mais il fallait s'équiper, vivre. C'était aussi le
 110 seul moyen qui s'offrait à lui de poursuivre ses projets¹⁰.

92 IV qu'avait-il [A *donc*] fait 94 IV Tinaouataoua, [R <mots illi-
 sibles>] sous [D *un S le*] vague 96 IV s'enfoncer [R <illisible>] dans ces ré-
 gions [A *nouvelles*] que lui, [R <illisible>] Jolliet, venait [A *à peine*] de
 parcourir. Il se [R *souvenait* A *souvint*] que 105 IV partir. [R *Seul* <?> *Il*
 <trois mots illisibles>] Pour l'Ouest. [AR <deux mots illisibles> A *Seul.*] //
 Il 108 III,IV notaire [R *du roi* A *royal*]. Le 110 III,IV moyen *qu'il possède*
 de

9. Les premières mentions du fleuve se trouvent dans les *Relations* des jésuites : « Messipi », en 1665 dans la *Relation* de Claude Allouez ; « Messisipi » dans la *Relation* de 1670 ; « Messisipi », en 1672, dans la *Relation* de Claude Dablon. Mississipi est également orthographié : Missisipa, Mississipa, Mississipy, Mitchisipi. Il est parfois nommé : Grande Rivière, La Conception, Saint Esprit ou Saint Louis. « Ohio » (en langue iroquoise) et « Mississipi » (en langue outaouaise) signifient tous deux « belle rivière ». La variante phonétique « Metsa-Sabé » se retrouve également dans *l'Histoire et description générale de la Nouvelle-France* de F.-X. de Charlevoix, t. II, p. 248 : « Un grand fleuve, nommé *Meshassipi* par les uns et *Micissipi* par les autres » ; la variante est orthographiée « Meschacebé » dans le dictionnaire *Robert* (article « Mississipi »).

10. À cause de sa mauvaise expérience avec Peré, qui faisait plutôt la traite que la recherche du cuivre, Talon ne couvrirait plus les frais d'expédition des explorateurs (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 42).

Marquette était là-bas, à Michillimakinac, en face de l'île du même nom, où il venait de fonder la mission de Saint-Ignace.

Il vit François Bissot, l'ancien ami de son père. Bissot s'était enrichi. Il était lieutenant de prévôté¹¹, possédait une tannerie à Lévis, des chasses et des pêches dans le golfe, un comptoir à Québec. Il se proposait d'installer une pêcherie sur des îles du Labrador. Pourquoi Louis ne s'en chargerait-il pas ? Bissot, l'œil brillant dans la face rubiconde, supputait les bénéfices certains, énumérait des chiffres... Louis remercia, refusa, Louis s'était engagé à retourner dans l'Ouest. Plus tard, peut-être !

Alors Bissot, bavard :

– Vous avez vu M^{gr} l'intendant ? Ah ! Et vous savez ce que l'on raconte ? Mais c'est la fable de la ville, mon jeune ami. Il serait revenu au pays par amour. Oui, parfaitement, par amour ! Il se serait follement épris d'une certaine personne dont la froideur et les refus l'avaient jadis exaspéré à un tel point qu'il avait demandé et obtenu son rappel en France. Mais il aurait trouvé, là-bas, que tous les maux sont légers en regard du terrible supplice de l'éloignement. Il revient, revoit la belle qui, malgré tant de preuves d'attachement, se refuse à couronner sa flamme. On assure même qu'il aurait sollicité sa main... Mais vous ne devinez pas qui est cette personne ?

Bissot avança sa grosse figure réjouie et chuchota, confidentiel :

– Mais c'est tout simplement la digne et pieuse dame d'Ailleboust¹², celle-là même qui s'unit dans les liens mystiques d'un mariage blanc à feu notre gouverneur...

116 IV Saint-Ignace. [R *Cet endroit se trouve à la tête du lac Michigan.*] // Il vit [R Bissot] François 116 IV pêcherie [R *au Labrador. Pourquoi Louis ne s'en chargerait-il pas ?*] sur 119 IV Louis [A *remercia,*] refusa 123 IV raconte ? [R *Non ?*] Mais 123 IV mon [R *cher A jeune*] ami 129 IV qui [R *refuse* <mots illisibles>] malgré 131 IV aurait [R <illisible>] sollicité 132 IV personne ? // [R *Il A Bissot*] avança 135 IV d'Ailleboust, [R *celle même*] celle-là 137 IV à [R *notre défunt A feu notre*] gouverneur

11. François Bissot devint juge prévôt en 1657 (voir R. de Roquefeuil, « Bysot (Bissot) de La Rivière, François », *DBC*, t. 1, p. 150).

12. Marie-Barbe de Boullongne avait épousé Louis d'Ailleboust, d'abord lieutenant de Maisonneuve à Montréal, puis gouverneur (de 1648-1651). « Ils n'eurent pas d'enfant ; la tradition rapporte qu'ils avaient fait le vœu de continence » (H. Provost, « Boullongne (Boulogne, Boulongne, Boullogne ou Boulongue), Marie-Barbe de », *DBC*, t. 1, p. 114). Elle était veuve depuis 1660.

Une fillette pénétra dans la salle en courant. Elle s'arrêta brusquement à la vue du jeune homme. Elle rougit. Ses yeux étaient des étoiles. Louis sourit. Bissot, sans la voir, continuait :

– Mais l'affaire devient sérieuse ; l'intendant, depuis peu, possède un rival. Et de qualité, ce rival, car il n'est autre que M^{gr} de Courcelle ! Vous pouvez imaginer la gêne et les complications que cela peut apporter dans les rapports des deux hommes. D'ailleurs, le second n'est pas plus heureux que le premier dans les bonnes grâces de M^{me} d'Ailleboust, et je me suis laissé dire que...

Bissot aperçut la fillette :

– ... Voici Claire-Françoise, la troisième de mes filles, monsieur Jolliet. Elle aura bientôt quatorze ans.

*

Jolliet rejoignit de nouveau la mission du Sault. Il se proposait d'y passer l'hiver¹³. Mais auparavant, il devait se rendre au village Keinouché pour échanger sa pacotille. Marquette et Allouez étaient en mission, l'un à Michillimakinac, l'autre au nord-ouest du lac Michigan, au fond d'une baie appelée des Puants¹⁴ ou baie Verte. Jolliet les verrait à son retour. Quant à Peré, on le disait à l'extrémité du lac Supérieur, où il poursuivait la recherche du cuivre.

*

138 IV Une [AR Il aperçut] fillette 138 IV s'arrêta [A brusquement] à la vue [R de Louis. Elle rougit.] du 139 IV rougit. [AR Elle est interdite] Ses 140 IV étoiles. [R Louis regarde [AR voit] les étoiles. Elle est intéressée.] Louis sourit. [R Elle <mots illisibles> .] Bissot, [A sans la voir.] continuait 141 IV Mais [R là où] l'affaire devient sérieuse, [R <illisible>] l'intendant 142 IV rival. [R Je vous disais sous le sceau du secret que ce rival, qui pour] Et 143 IV imaginer [R les [AR diverses] complications A la gêne et les complications] que 148 IV Bissot [R voit A aperçut] la fillette 151 IV Sault. [R Il l'a quittée il y a près d'un an. C'est maintenant l'automne dans <mots illisibles> . Il se propose] Il 152 IV devait [R <illisible> AR <illisible> A se rendre] au 153 IV et [R Joll] Allouez 154 IV l'autre [R dans] au sud-ouest du 157 IV disait [R au] à 158 IV cuivre. // [R Il fut] Jolliet

13. Louis Jolliet est allé au Sault Sainte-Marie en 1671. Il en est revenu en septembre de la même année ; il n'est donc pas certain qu'il y passa l'hiver (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 40 et 184).

14. Le nom « Puants » provient de l'algonquin « ouinipeg », qui signifie « eau puante, eau de la mer salée » (voir L. Groulx, *Notre grande aventure*, p. 41).

Jolliet fut accueilli au village par des vieillards, des femmes et des enfants. Déjà le froid sévissait. Les hommes valides, sur les pistes du nord, traquaient les troupeaux de caribous. 160

Aux premières rafales de neige, chacun se terra sous sa hutte. Jolliet dut se résigner à différer son départ. Égrotants, le visage séché par l'âge, les épaules tassées par le froid, des vieillards édentés ressassaient interminablement devant lui de vieux lambeaux de souvenirs. Certains confondaient, dans leur mémoire abolie, les prouesses des hommes et les légendes des dieux. L'un d'eux prétendait qu'il avait vu, à Michillimakinac, la naissance de la terre, et que le dieu de l'île, nommé Michabou, celui-là même qui avait inventé les rets à poissons après avoir contemplé le travail d'une araignée sur sa toile, lui avait donné le pouvoir de battre le lièvre à la course. Puis se taisant soudain, il agitait ses mains tremblantes sur ses genoux perclus, et pleurait. Songeurs, les vieillards hochaient la tête. Ils se souvenaient qu'ils avaient été jeunes et tentaient, sous leurs fronts chenus, de faire revivre les scènes impossibles d'un passé mort. 165 170 175

Des femmes accroupies nouaient des filets. Dans leurs faces huileuses brillait la noire avidité des yeux. Jolliet dut repousser des avances sans équivoques. Elles eurent des regards résignés. Elles savaient que l'homme est étrange, et ses volontés, plus mystérieuses que la nuit. La favorite du chef absent comptait sur ses doigts les lunes de sa grossesse... La neige atteignit les toits des habitations, cessa de tomber. Jolliet quitta le village. Il avait la promesse qu'on lui apporterait au printemps les fourrures convoitées. 180 185

*

Des jours sur une neige égale et molle, d'une foudroyante blancheur. Le Supérieur gelé semblait rejoindre le bout du monde. L'air vibrait dans le froid. Vers le soir, un soleil rouge, sans éclat, roulait sur l'horizon. De grandes ombres mauves couraient sur la neige. Alors Jolliet enlevait ses raquettes indiennes 190

159 IV des [R *hommes*] vieillards 160 IV enfants. [R *Sur les pistes du Nord, les hommes valides traquaient des troupeaux de caribous. Déjà, le froid sévissait.*] Déjà 162 IV se [R <illisible>] terra 165 II lui, [R des] vieux III, IV lui des vieux 168 IV avait [R *assisté*] vu 177 IV femmes [A *accroupies*] nouaient 180 IV est [R <illisible>] étrange 182 IV atteignit le toit des 188 IV soleil [A *rouge,*] sans éclat, [R *rouge*] roulait 190 IV neige. [A *Alors*] Jolliet

et se réfugiait à l'abri des rochers riverains. Et la dure nuit se remplissait d'un silence gigantesque...

*

La mission du Sault fut, sous la neige, le centre chaud des plus beaux rêves de départs. Les terres glacées dissimulent leurs richesses. Un homme mesure au froid la chaleur de son sang. Jolliet vit d'abord Marquette, qui arrivait de Michillimakinac. L'été précédent, à son ancienne mission du Saint-Esprit, il avait recueilli de nouveaux renseignements sur les peuples du Sud. On les nommait Illinois. Ils adoraient le soleil et le tonnerre. Ils entretenaient de nombreux esclaves. Ils connaissaient l'usage des bateaux de bois. Pour parvenir jusqu'à eux, il fallait suivre, pendant trente jours, une piste difficile et rude, jalonnée de tribus Kitchigamis¹⁵ et Miamiouekes. Mais celles-ci avaient fait savoir qu'elles donneraient volontiers le passage aux Français, car elles avaient vu chez les nations voisines des pièces de rasades et des colliers de verroteries, et elles espéraient qu'on saurait reconnaître leur générosité. Les Illinois habitaient près du grand fleuve. Le Jésuite avait déjà commencé l'étude de leur langue avec un jeune garçon qui venait des pays du Sud. Cette langue ressemblait fort peu à celle des Algonquins, et l'étonnait par sa richesse et sa beauté.

Les deux hommes traçaient déjà un itinéraire approximatif du voyage qu'ils projetaient de faire quand l'arrivée du père Allouez bouleversa leurs projets. Lui connaissait un chemin plus facile et plus court. C'était, au fond de la baie des Puants, une rivière fréquentée par des Indiens oumamis. On pouvait par ce passage rejoindre un autre cours d'eau, lequel, coulant dans une direction opposée, se jetait directement dans le Mississipi.

*

Une nuit, par un froid glacial, un incendie dévasta la mission. On dut élever en hâte des baraquements sommaires. De

191 IV Et la [R nuit] dure 192 IV gigantesque... // [R L'incendie avait dévasté la mission // Avant // À son retour du Sault, Jolliet < mots illisibles >] // La mission 195 IV sang. [R Des hommes aux mains gourdes < mots illisibles > portent au cœur la plus belle aventure.] Jolliet vit d'abord [R arriver] Marquette 199 IV Ils [R vivaient] adoraient 200 IV Ils [R se servaient pour naviguer A connaissaient l'usage] des 204 IV donneraient [A volontiers] le passage 205 IV vu [R aux mains] chez 208 IV fleuve. [R Marquette] Le Jésuite 210 IV Algonquins [A et] l'étonnait 216 IV oumamis. [R Par ce pas] On

15. Grandbois écrit *Ketchigamines*.

vieux chefs sauteux murmurèrent que les génies du lieu se vengeaient. La perte, pour les Jésuites, était considérable.

*

Aux premiers jours du printemps, Nicolas Perrot, un coureur de bois, apporta la nouvelle que les terres de l'Ouest allaient être placées sous la protection officielle du roi. Des cérémonies propres à frapper l'imagination des Indiens se dérouleraient ici même, à la mission que l'on achevait de reconstruire. Un gentilhomme, M. de Saint-Lusson, était chargé de représenter le roi¹⁶. 225

Jolliet apprit aussi par Perrot que Talon avait chargé M. de Saint-Simon et Couture¹⁷ de la découverte de la mer d'Hudson ; le père Albanel les accompagnait¹⁸. Aussi, M. de Grandfontaine d'explorer l'Acadie¹⁹. Talon avait également confié à La Salle la mission de reconnaître les régions du Sud²⁰. 230

Alors Jolliet haït Talon. 235

*

221 IV vengeaient. [R *Pour les Jésuites, la perte était considérable.*] La perte 222 III,IV Jésuites, *s'aurait* considérable 229 IV roi. [R <passage illisible>] // Jolliet 230 IV chargé [R *M. le*] M. de Saint-Simon 232 IV accompagnait. [A *Aussi, M. de Grandfontaine d'explorer l'Acadie.*] Talon 234 IV Sud. // [A *Alors*] Jolliet

16. En septembre 1670, Talon nomme Daumont de Saint-Lusson commissaire subdélégué « pour la recherche de la mine de cuivre au pays des Outaouas, Nez-Percés, Illinois et autres nations découvertes et à découvrir en l'Amérique Septentrionale du côté du lac Supérieur ou mer Douce » (L. Lamontagne, « Daumont de Saint-Lusson, Simon-François », *DBC*, t. I, p. 256).

17. En 1671-1672, lors du voyage vers la baie d'Hudson, Paul Denys de Saint-Simon est accompagné de Sébastien Provencher, non de Couture (voir G.-E. Giguère, « Albanel, Charles », *DBC*, t. I, p. 48).

18. Le père Albanel partit une première fois vers la baie James, en 1671-1672. Voir le « Voyage de la mer du Nord par terre et la découverte de la baie d'Hudson » par le père Albanel (*JR*, vol. 56, p. 148-216). Il fit un second voyage vers la mer du Nord en 1673 (voir G.-E. Giguère, *loc. cit.*, p. 49, et *infra*, p. 224, n. 6).

19. Après la rétrocession de l'Acadie à la France par le traité de Bréda (1667), Hector d'Andigné de Grandfontaine fut nommé gouverneur de l'Acadie (1670-1673) (voir R. Baudry, « Andigné de Grandfontaine, Hector de », *DBC*, t. I, p. 62).

20. Talon aurait donné pour mission à La Salle de trouver « l'ouverture au Mexique » (lettre de Talon à La Salle, 10 novembre 1670, citée par C. Dupré dans « Cavalier de La Salle, René-Robert », *DBC*, t. I, p. 180).

Renaissant²¹ à peine de ses cendres, la mission du Sault s'emplit bientôt d'une animation extraordinaire. Aux bandes accoutumées d'Indiens venus pour la traite, et que la curiosité du prochain événement retenait sur les lieux, vinrent s'ajouter
 240 les ambassadeurs délégués et leur suite. On avait aménagé pour ceux-ci des locaux spéciaux au milieu d'une prairie située en contre-bas des palissades du fort. Chaque ambassadeur jouissait d'un emplacement distinct, séparé de celui de son voisin par une rangée basse de pieux. Cette marque de considéra-
 245 tion flatta fort les chefs.

Les Oumaloumites arrivèrent les premiers. Ils professaient une vie sédentaire, craignaient la navigation, et se nourrissaient exclusivement d'une farine qu'ils tiraient d'une plante aquatique qui foisonnait dans les marécages de leur pays. Ils
 250 avaient fait route par les bois. Puis du fond de la baie des Puants arrivèrent les Poutéouatamis, adorateurs du Grand Lièvre²². Ensuite vinrent les vieillards des tribus riveraines du Supérieur. Ceux-ci n'avaient pas abandonné les croyances sacrées des ancêtres. Ils se gardaient de brûler les os des poissons
 255 qu'ils avaient mangés, les rejetaient dans le lac afin qu'ils servissent de squelettes à d'autres poissons invisibles. Ils croyaient au langage des bêtes, imaginaient que les aigles et les corbeaux communiquaient entre eux et se partageaient les secrets du vent, de la tempête et des ténèbres. Ils s'efforçaient dans leur
 260 sommeil de rêver à Missibizi, dieu puissant qui gouvernait, avec les âmes des défunts, les habitants des eaux et des forêts. Ils offraient des festins au soleil. Du nord vinrent les Kristineau²³, de douteuse réputation. Flanqués de leurs sorciers afin de célé-

239 IV lieux [R s'aj], vinrent 241 IV spéciaux [R dans AR sur A au milieu d'une 243 IV celui [D du S de] [A son] voisin par une [R basse] rangée [A basse] de 245 IV chefs. // [R Les premiers arrivés] Les Oumaloumites 247 IV nourrissaient *uniquement* [A exclusivement] d'une 249 IV aquatique [R < mots illisibles > A qui] foisonnait [A dans les marécages de] leur pays [R marécageux]. Ils avaient 253 IV Supérieur. [R qu A Ceux-ci] n'avaient 253 IV les [R vieilles] croyances [A sacrées] des 255 IV mangés, [R et] les 260 IV sommeil [D de S à] [D à S de] rêver [R de A à] Missibizi

21. L'épisode de la prise de possession du territoire par les Français est rapporté dans la *Relation* de 1671 (voir JR, vol. 55, p. 104-114).

22. Le Grand Lièvre n'est pas seulement le dieu des Poutéouatamis ; il est pour tous les Algonquins le chef d'un monde primitif (voir R. Douville et J.-D. Casanova, *la Vie quotidienne des Indiens du Canada*, p. 95).

23. Grandbois écrit *Cristinaux*.

brer les rites habituels, suivirent les Nipissings. Puis, clignant
 de l'œil, hilares et huileux, apparurent les Kilistinons, appelés
 gens des terres, qui vagabondaient sans cesse des bords déserti- 265
 ques de l'Hudson aux rives des Grands Lacs. Il y eut encore
 des Masquikoukiocks, des Assinipoüalacs²⁴, des Bouscouttons,
 des Aumoussonites, des Niscaks. Dix-sept nations²⁵ indigènes 270
 avaient envoyé leurs représentants lorsque le jour de la célé-
 bration arriva.

*

À droite du tertre choisi pour l'élévation de la croix, et du
 poteau porteur des armes de France, se tenaient les Français.
 L'éclair de leurs armes luisait. Ils avaient revêtu leurs habits 275
 plus éclatants. En face d'eux, à dix mètres, s'étaient groupés les
 ambassadeurs indiens. On distinguait, au centre du cercle
 qu'ils formaient, la haute stature du chef sauteur ; un immense
 panache de plumes d'aigles couronnait sa tête et épousant la
 ligne des épaules descendait de chaque côté de son corps
 jusqu'à ses pieds. Son visage rayonnait d'orgueil. Plus loin se 280
 pressait la foule des Indiens. Les yeux des femmes brillaient.
 Tout en bas, à travers les troncs des bouleaux, la rivière
 étincelait.

M. de Saint-Lusson parut. Il était vêtu d'un pourpoint
 pourpre brodé d'argent ; une écharpe de soie gris mauve cein- 285
 gnait ses reins ; sous son chapeau de feutre mou s'échappaient
 les boucles blondes de sa perruque. Il s'avavançait lentement, le
 poing sur son épée. Chacun de ses pas faisait onduler son large
 manteau de velours. Le père Dablon, paré des habits sacerdo-
 taux, et Nicolas Perrot l'accompagnaient. Puis venait sa garde, 290
 puis les Jésuites de la mission. Des soldats de fortune fermaient
 la marche. Le chuchotement de la foule les suivit jusqu'au som-
 met de la colline. Alors, il y eut un grand silence.

264 IV Nipissings. [R *Enfin A Puis*] clignant 276 IV indiens. [R *Au*
 <mots illisibles>] On 281 IV des *jeunes* brillaient 282 IV bas, [R <mots
 illisibles> A à *travers*] les troncs 288 III ses faisait <sic> onduler 293
 IV silence. [R <passage illisible>] // On

24. Grandbois écrit *Assinipoals*.

25. « Il [Saint-Lusson] fit d'abord convoquer les peuples d'alentour, de
 plus de cent lieues à la ronde, lesquels s'y trouvèrent, par leurs Ambassadeurs,
 au nombre de quatorze Nations » (*JR*, vol. 55, p. 106 ; voir aussi L. Lamontagne,
 « Daumont de Saint-Lusson, Simon-François », *DBC*, t. I, p. 256).

On éleva la croix. Dominant la région, immense et noire,
 295 elle étendait ses deux bras de l'est à l'ouest. Après l'avoir bénite,
 le père Dablon entonna le *Vexilla*²⁶, que tous les Français repri-
 rent en chœur. On dressa ensuite le poteau de cèdre où, sur
 une plaque de fer colorié, se détachait en relief l'écusson royal.
 300 Les Français chantèrent l'*Exaudiat*²⁷. Sensible au rythme, la
 foule indienne oscillait de droite à gauche. Des reflets bleus
 jouaient sur les têtes. Le bruit du rapide vint remplacer les der-
 nières échos du chant sacré. À ce moment, M. de Saint-Lusson
 lut l'acte de la prise de possession du pays au nom du roi de
 France. Puis, par trois fois, il arracha au sol une motte de terre
 305 qu'il lança dans les airs en criant : « Vive le Roi ! » Et trois fois,
 énorme et rauque, le cri fut répété par la foule.

La clameur apaisée, les ambassadeurs furent invités à
 venir apposer leur signature au bas du parchemin. Ils tracèrent
 les signes distinctifs de leur nation ; castor à tête plate, bois
 310 d'orignaux, renard, chevreuil, aigle, poisson. Les Français si-
 gnèrent à leur tour. Alors une décharge de mousqueterie dé-
 chira l'air, célébrant par l'imitation du tonnerre l'événement
 qui faisait de ces hommes libres les sujets dépossédés du Roi-
 Soleil... Et une copie du procès-verbal, signée par les seuls
 315 Français, fut introduite entre le bois du poteau et la plaque ar-
 moriée en témoignage matériel de l'authenticité de la cérémo-
 nie.

On entendit alors la voix du père Allouez. En langue al-
 gonquine, il exalta la grandeur et la puissance de celui

294 IV la [R *contr*] région. [A *immense et noire.*] elle 297 IV cèdre [R *où*
sur lequel <?> <deux mots illisibles>] où 298 IV relief [R *les armes de*]
 l'écusson 301 IV têtes. <Un dessin représentant une tête d'Indien est placé
 dans la marge gauche.> 302 IV sacré. [R *Alors A À ce moment.*] M. de Saint-
 Lusson 304 IV arracha du sol 305 IV Et [R *par*] trois 309 IV de leurs
nations ; castor 318 VI Allouez. [D *Leurs S Les*] *boutons des tuniques et les*
boucles des souliers scintillaient. / <trait> / D'une voix puissante et sonore, le P.
Allouez exalta la puissance et la gloire royales. Ses [R mots A paroles] créaient un être
formidable et surhumain. L'image d'un roi fantastique s'incrusta au creux des cervelles.
Parfois, un frisson [R parcourait] courait aux épaules des chefs. Il disait : / 319 IV
 il [R *clama A exalta*] la grandeur

26. Les Français chantent l'hymne à la Croix *Vexilla Regis prodeunt* (voir
JR, vol. 55, p. 106 ; L. Lamontagne, *loc. cit.*).

27. Antienne de supplication liturgique : *Exaudiat Dominus orationes vestras...*
 chantée le jeudi 4 juin 1671 (voir L. Groulx, *Notre grande aventure*, p. 104 ; *JR*,
 vol. 55, p. 108).

que nous appelons le Roy. Il demeure au delà de la mer, il est le 320
 Capitaine des plus grands Capitaines, et n'a point son pareil au
 monde ; tous les capitaines que vous avez jamais vus, et dont vous
 avez entendu parler, ne sont que des enfants auprès de luy ; il est
 comme un grand arbre, et eux ne sont que comme de petites 325
 plantes, qu'on foule aux pieds en marchant. Vous connaissez
 Ononthio, ce célèbre Capitaine de Québec, vous sçavez et vous
 expérimentez qu'il est la terreur des Iroquois, et son nom seul
 les fait trembler, depuis qu'il a désolé leur païs et qu'il a porté le
 feu dans leurs bourgades ; il y a au delà de la mer dix mille 330
 Ononthio comme celui-là, qui ne sont que les Soldats de ce
 Grand Capitaine, nostre Grand Roy dont je parle. Quand il dit le
 mot : Je vay en guerre, tout le monde obéit, et ces dix mille capi-
 taines lèvent des compagnies de cent soldats chacune, et par mer
 et par terre... Quand il attaque, il est plus redoutable que le ton- 335
 nerre, la terre tremble, l'air et la mer sont en feu par la décharge
 de ses canons : on l'a vu au milieu des escadrons, tout couvert du
 sang de ses ennemis, dont il a passé si grand nombre par le fil de
 l'épée, qu'il ne compte pas les chevelures, mais les ruisseaux de
 sang qu'il fait couler... On va le voir de toutes les parties de la 340
 terre pour l'écouter et pour l'admirer. C'est luy seul qui décide
 toutes les affaires du monde... Sa maison est plus longue qu'il n'y
 a, d'icy au haut du Sault, c'est-à-dire plus de demie lieue²⁸...

L'énumération de ces richesses et de cette force dilatait les
 pupilles des Indiens. Ils songeaient à quelque prestigieux génie, 345
 père des astres et dompteur des éléments, dont l'apparition
 fulgurante blesse la vue et paralyse le geste. Un murmure d'ad-
 miration étonnée accueillit la fin du discours du Jésuite. M. de
 Saint-Lusson parla à son tour. Il eût profité de le faire avant
 Allouez. Les réalités gênent l'éloquence. Il assura aux Indiens 350
 la protection du roi, qui exigeait obéissance à ses lois et volon-
 tés, sans quoi ceux-ci se verraient l'objet de son terrible et juste
 courroux. Il leur demandait de transmettre aux nations voi-
 sines les enseignements qu'ils recevaient en ce jour mémorable.

Des présents furent échangés. La pacotille des Français
 leur valut des fourrures en telle quantité qu'elles suffirent à 355
 combler les frais du voyage du représentant royal et de sa suite.
 L'assemblée se dispersa au coucher du soleil dans le claque-
 ment des mousquets.

333 IV par [R terre et par mer] mer 351 IV quoi [R ils A ceux-ci]
 se 352 IV demandait [R aussi] de

28. *Relations* de 1671 (voir *JR*, vol. 55, p. 110-112).

Le même soir, un grand feu de joie fut allumé. Il y eut des
 360 danses et des chants. On voyait, parmi les visages glabres des
 Indiens, la tache sombre des barbes françaises. Des ambassa-
 deurs de tribus rivales fraternisaient, échangeaient des paroles
 flatteuses et des serments d'amitié.

Lancé par trente poitrines françaises, un *Te Deum* solennel
 365 clôtura la fête.

Le lendemain, le procès-verbal de la cérémonie était dis-
 paru. On apprit par la suite que des Indiens l'avaient brûlé,
 craignant que ce témoignage n'irritât les puissants génies du
 lieu.

*

370 Dablon, Allouez, Marquette et Jolliet tinrent conseil. Supé-
 rieur des missions de l'Ouest, Dablon se montra favorable à la
 reconnaissance des régions du Mississipi. Marquette exulta.
 Son rêve d'apôtre allait enfin prendre corps. Jolliet promit de
 revenir l'été suivant. Les Keinouchés lui avaient livré leurs
 375 chasses. Il repartit pour Québec.

*

À Québec, Talon n'était pas demeuré inactif. Il avait créé
 une brasserie, une chapellerie, une manufacture de souliers,
 des ateliers de tissage, des fabriques de goudron et de potasse ;
 établi un chantier maritime, fait construire des vaisseaux et
 380 percer des routes, développé la culture du chanvre et du lin,
 signé avec les Antilles des traités commerciaux, rétabli les
 comptes et équilibré le budget. Le roi lui accorda la baronnie
 des Islets²⁹. Il fit des envieux. Certains marchands l'accusèrent
 de ruiner le petit commerce au profit de son intendance. Il
 385 tomba malade. Il se brouilla avec M. de Courcelle. Il demanda
 son rappel. Il l'obtint. M. de Courcelle sollicita également le
 sien. On ne le lui refusa pas.

363 IV d'amitié. [R *Un Te Deum solennel*.] Lancé par trente [R *voix A poi-*
trines] françaises, [R *clôtura*] un 368 IV les [R *génies*] puissants 373 IV
 rêve [A *d'apôtre*] allait 376 IV créé [R *des ateliers de tissage, des fabriques de gou-*
 une 378 III,IV potasse, *il avait* établi 379 III,IV maritime, *il avait*
 fait 380 III,IV routes, *il avait* développé 380 III,IV lin, *il avait* si-
 gné 381 III commerciaux, *il avait* rétabli IV commerciaux, *il avait* [R *as-*
saini la monnaie] rétabli 382 III,IV lui *avait accordé* la baronnie

29. Sa terre des Islets, sur la rivière Saint-Charles, fut érigée en baronnie
 le 4 mars 1671 ; elle fut élevée au rang de comté en 1675, sous le nom d'Or-
 sainville (voir A. Vachon, « Talon, Jean », *DBC*, t. I, p. 646).

En France, deux gentilshommes avaient brigué l'honneur
 du gouvernement du Canada. L'un se nommait François Adhé- 390
 mar, comte de Grignan ; l'autre, Louis de Buade, comte de
 Palluau et de Frontenac. Le premier appartenait à une vieille
 famille provençale qui s'enorgueillissait de descendre des princes
 d'Orange. Il était lieutenant général au service du jeune duc de
 Vendôme. M^{me} de Sévigné, dont il était le gendre, avait vaine- 395
 ment plaidé sa cause auprès des puissants du jour. Alors la
 marquise avait écrit à M^{me} de Grignan : « Ayez une vue du
 Canada comme d'un bien qui n'est plus à portée ; M. de
 Frontenac en est le possesseur. » Et elle avait ajouté que le mal-
 heur n'était pas grand, car il eût été assez fâcheux d'aller habi- 400
 ter, tout au bout du monde, dans un pays de neiges et de
 glaces, en compagnie de « gens qu'on serait fâché de connaître
 en celui-ci³⁰ ».

M. de Frontenac était le filleul de Louis XIII. Il avait l'ha-
 bitude des camps et de la cour. Il avait guerroyé dans les 405
 Flandres, en Italie, en Allemagne. Il possédait à un haut degré
 l'art du commandement. Il avait passé l'âge des fredaines et at-
 teint celui des ambitions. La comtesse de Frontenac n'avait pas
 été étrangère à sa nomination. C'était une femme de beaucoup
 de grâce. Protégée de M. de Ludes, grand maître de l'Artillerie,
 elle avait, à l'Arsenal, des appartements qu'elle partageait 410
 avec son amie, M^{lle} d'Outrelaise. On les appelait les divines. Les
 mauvaises langues prétendirent que la comtesse était fort aise
 que ses relations avec Frontenac dussent se borner, dorénavant,
 à un échange de lettres.

Le nouveau gouverneur aimait le faste. Il estimait aussi 415
 qu'un bon train de maison, même chez les Sauvages, sans dimi-
 nuer le mérite, ne peut qu'ajouter à la considération. Il fit
 appareiller, à destination de Québec, un voilier chargé d'armes,

394 IV avait [A vainement] plaidé 395 IV jour. [R Frontenac l'emporte.]
 Alors 399 IV il [R n'eut pas] été assez fâcheux d'aller [R au bout du monde]
 habiter, [A tout] au bout du monde, [A dans] un pays 405 IV possédait [A
 à un haut degré] l'art 408 IV beaucoup [R d'esprit A de grâces].
 Protégée 410 IV avait, [R ses appartements à l'arsenal] à 416 IV Sauvages.
 [A sans diminuer le mérite,] ne peut qu'ajouter à [R un AR un <mots illisibles>
 A la considération.] II

30. Lettre datée du 6 avril 1672, dans *Correspondance*, texte établi et an-
 noté par Roger Duchêne, Paris, « Bibliothèque de la Pléiade », 1972, t. I,
 p. 471.

de vaisselle, de livres, de tapisseries, de tapis, d'argenteries, de
 420 meubles, de tableaux. Des vents contraires entraînaient le voi-
 lier dans les parages de l'île Dieu, où croisait par hasard une
 flottille hollandaise. Le voilier n'approcha jamais les côtes du
 Canada.

Au début de septembre, Frontenac débarqua à Québec. Le
 425 12 du même mois³¹, il fit enregistrer ses lettres. Le 17, il convo-
 qua le conseil souverain. Le 23, il réunit les États généraux. Le
 langage qu'il tint à ces deux assemblées ne laissa aucun doute
 dans les esprits. Frontenac était un gouverneur qui voulait gou-
 430 verner. Talon, qui devait partir incessamment, l'initiait aux af-
 faires du pays. L'expédition du chevalier de Grandfontaine en
 Acadie était en souffrance³². Frontenac lui dépêcha des se-
 cours. Talon mentionna le Mississipi. Frontenac crut qu'une
 exploration de ces régions s'imposait.

– Vous connaissez des hommes qui puissent mener cette
 435 affaire à bien ?

– Oui, monseigneur, un.

Frontenac fit venir Jolliet.

*

Lettre de Talon au roi, datée du 2 novembre 1671³³ :

« ... On ne croit pas que du lieu où le dit sieur de Saint-
 440 Luson a percé, il y ait plus de trois cents lieues jusqu'aux extré-
 mités des terres qui bordent la mer Vermeille ou du Sud... Et
 plus de quinze cents lieues de navigation à faire jusqu'à la

419 IV de [R tableaux,] livres 422 IV voilier [R ne vit A n'approcha] ja-
 mais 424 IV Le [R 2 <?>] 12 431 IV souffrance. [R Front]
 Frontenac 432 IV Talon [R lui parla du A mentionna le] Mississipi. [R Il faut
 reconnaître ce fleuve.] 437 IV Jolliet. // [AR Extrait d'une <situé
 dans la marge gauche>] Lettre

31. Le 12 octobre 1672.

32. Grandbois fait sans doute allusion au projet de Talon qui s'intéressait
 à l'Acadie et qui, « afin de mieux assurer la défense réciproque de l'Acadie et
 du Canada, avait formé le projet d'établir une liaison directe entre la baie
 Française et le Saint-Laurent, en ouvrant une route par les terres et en fondant
 une série d'habitations, comme postes de relais » et prévoyait envoyer un
 groupe de soldats, par la route de la rivière Saint-Jean, en Acadie (R. Baudry,
 « Andigné de Grandfontaine, Hector d' », *DBC*, t. I, p. 63).

33. Lettre de Talon à Louis XIV, du 2 novembre 1671, dans L. Groulx,
Notre grande aventure, p. 108.

Tartarie, la Chine et le Japon. Ces sortes de découvertes doivent être l'ouvrage ou du temps ou du Roy. »

Frontenac, à la même date, écrivit à Colbert³⁴ :

« M. Talon a aussi jugé expédient pour le service, d'envoyer le sieur Jolliet à la découverte de la mer du Sud, par le pays des Mascoutens³⁵ et la grande rivière qu'ils appellent Mississippi, qu'on croit se descharger dans la mer de Californie. C'est un homme fort entendu dans ces sortes de découvertes et qui a desjà esté jusques auprès de cette grande rivière... »

*

La joie durcit certains visages. Une joie forte d'homme fort. Jolliet eut la face dure. Il contint sa joie, la réprima. Il savait que, secrète, toute chaude, dans les profondeurs, elle poussait à l'action, la favorisait. Le choix du gouverneur faisait du jeune homme celui dont on parlait, celui sur qui se posaient les regards. Il dédaigna les faciles hommages. On le dit vaniteux. Des jalousies naquirent, le guettèrent. Certains feignaient de porter très haut le nom de La Salle. Ils jalouaient aussi La Salle, mais la haine, comme l'amour, a des accommodements. On élève des tours pour assiéger les villes. Puis on brûle les tours et les villes.

Jolliet songea d'abord à Marquette. Il vit le supérieur de Québec. Celui-ci parut hésiter à donner sa permission au Jésuite. Une vague d'hostilités déferla sur l'Ordre. L'arrivée de Frontenac avait porté l'allégresse dans le clan des gouverneurs. Des voix, jusque-là muettes, poussant l'audace, s'élevaient... Les Jésuites avaient commis cette faute impardonnable : le bien.

454 IV que, [R *demeurée*] secrète 456 IV parlait, [A *celui*] sur 457 IV le *crut* vaniteux 460 IV l'amour, [R *souffre* <?>] a 463 IV Jolliet [A *a le libre choix*] songea 463 IV supérieur [R *de l'Ordre*] [D à S *de*] Québec. Celui-ci [A *parut* hésiter] à donner sa permission [D à S *au*] [R *Marquette* A *Jésuite*]. Une 465 III d'hostilités déferla *contre* l'Ordre IV d'hostilités *déferlait* *contre* l'Ordre 466 IV avait [R *d'ailleurs réjouï*] porté 467 IV muettes, [A *poussant* <?> l'audace,] s'élevaient Les Jésuites [R *ont fait* A *avaient commis*] cette [A *faute*] impardonnable [R *faute*] : le bien

34. Lettre de Frontenac à Colbert, 2 novembre 1672, dans J. Delanglez, *op. cit.*, p. 183.

35. Grandbois écrit *Maskoutins*. Cet endroit se situe, d'après Delanglez, près de Berlin, Wisconsin.

470 Jolliet insista. Les Jésuites se devaient de s'associer à une telle expédition. Depuis cinquante ans, au cœur des forêts, sur le haut des rivières, le long des pistes les plus reculées, n'avaient-ils pas toujours été les premiers ? Et la parole de Dieu, chez ces peuplades inconnues ? Et puis, était-il bien nécessaire que l'on sût, à Québec, que Marquette... D'ailleurs, le père Dablon, là-bas, se montrait en tous points favorable au projet... Le supérieur :

– Mon cher enfant, c'est en effet notre père Dablon qui possède seul, à moins d'ordonnances contraires de la part de
480 ses supérieurs, le soin de diriger ses missionnaires là où il croit bon qu'ils soient... Vous verrez de nouveau le père Dablon. Je vous donnerai un mot pour lui.

Le supérieur ajouta en souriant :

– Mais il est préférable en effet que l'on ignore ici, du
485 moins pour le moment, les projets que vous faites avec le père Marquette. Nos missions de l'Ouest sont déjà l'objet d'attaques acharnées. Que n'imaginerait-on point si l'on nous savait sur les chemins conduisant chez les Nippons, ou dans la Tartarie ?...

*

490 Ses autres compagnons, Jolliet les connaissait. Jolliet les avait déjà choisis. Ils voyageaient là-bas, sur les Grands Lacs. C'étaient des hommes dont les prunelles brûlaient parfois d'un long feu sombre. Ils possédaient, plus que le goût du négoce, de l'alcool et des Sauvagesses, celui du risque et de l'inconnu³⁶.

495 Visites aux marchands. Jolliet se hâtait. Il avait vu Bissot. Bissot avait larmoyé, s'était plaint. Ses affaires ? Florissantes.

470 IV insista. [R < mots illisibles > *expédition*.] Les Jésuites [R *doivent A se devaient de*] s'associer 472 IV rivières, [R < mots illisibles >] le long 477 IV projet... [R *Le supérieur hocha la tête : A Le supérieur :*] // – Mon 479 IV seul, [R *le soin*,] à moins 480 IV ses [R *autorités*] [D *supérieures S supérieurs*], le 481 IV qu'ils le soient 482 IV donnerai [R < illisible >] un 483 IV supérieur [R *sourit. Il est, < trois mots illisibles > ravi*] ajouta 484 IV ignore [R *à Québec*] ici, [A *du moins pour le moment*,] les projets 492 IV négoce, [R *des sauvagesses*] de 494 IV marchands. [R *Il se hâte*] Jolliet 495 IV Bissot [R *se plaint, larmoyé A avait larmoyé, s'était plaint*]. Ses 495 IV Florissantes. [D *Sa S La*] tannerie

36. Outre Louis Jolliet et Jacques Marquette, les explorateurs étaient probablement Jacques Largilier, Pierre Moreau, Jean Plattier et Jean Thiberge. Quant au septième, il s'agit peut-être de l'un des deux hommes qui périrent dans les rapides près de Montréal, au retour, en 1674 (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 183 et suivantes).

La tannerie de cuir qu'il dirigeait avec les frères Charest³⁷, lui rapportait chaque année une petite fortune. Il avait développé ses pêcheries des îles Mingan. Son domaine de Lauzon³⁸ prospérait. Bissot gémissait. Il était malade. Il croyait que sa fin approchait. Il le disait. Les amoureux de M^{me} d'Ailleboust ne l'intéressaient plus. Jolliet avait vu Claire-Françoise. Elle avait encore grandi. Elle lui avait fait, en rougissant, une révérence apprise chez les dames ursulines. Jolliet songera souvent à des yeux qui sont des étoiles.

Mais le grand rêve, aujourd'hui, c'était devant cette pièce de cotonnade : quels reins de femme ceindrait-elle ? Devant ce couteau à manche orné de clous dorés : quel chef le tiendrait, haut, dans ses doigts bruns ? Devant ce mousquet réformé : à quel tireur d'arc verserait-il l'illusion de partager, avec le génie du tonnerre, l'étonnante puissance du feu mortel ? Devant ces pièces de métal brillant, unies par une cordelette de chanvre rouge : pour quel sorcier haineux, récalcitrant ? Devant ce tabac noir, devant ces bagues de plomb, devant ces bracelets d'étain : à quel détour de quel fleuve, dans quelle prodigieuse forêt, sur la plage de quelle mer verte seraient-ils distribués ?

Chaque objet portait en lui les possibilités d'un innombrable destin. Mais son destin véritable, le destin inscrit là-haut, de tout temps, au front même de Dieu, quel serait-il ?

La joie inondait Jolliet.

498 IV des [R *Mingan*] îles Mingan. [R et [AR II] *fournir d'huile et de poisson la population de Québec.*] Son 499 III, IV que *la fin* 502 IV Elle a *esquissé A lui avait fait*], en 503 IV ursulines. [R *Les yeux* <illisible>] Jolliet. [R < mots illisibles > *de certain rêveur A rêveur, songera*] [R *parfois A souvent*] à des 505 IV rêve, [A *aujourd'hui, c'était*] devant 514 IV à [R quels détours de quels fleuves] dans [R *quelles prodigieuses forêts*], sur 517 IV destin. [R *Où est le A Mais son*] destin

37. On ne connaît pas de « frères » Charest, mais on sait que François Bissot travaillait les peaux de bœufs, d'élans, de chevreuils, de marsouins et de loups-marins avec son gendre Étienne Charest (voir R. de Roquefeuil, « Bysot (Bissot) de La Rivière, François », *DBC*, t. I, p. 150).

38. Bissot devint procureur fiscal de la seigneurie de Lauzon en 1650. En 1664, une concession lui fut accordée par Lauson, pour services rendus (voir R. de Roquefeuil, *loc. cit.*).

CHAPITRE IV¹

À la mission Saint-Ignace, le 13 mai 1673². C'était l'aube. Les Indiens s'affairaient autour des canots. Des Hurons au regard inquiet. Il y avait eu des songes. Les présages étaient mauvais. Les plus vieux désapprouvaient l'expédition. Ils aimaient Marquette, la « Robe-de-la-Douceur ». Et son ami, ce jeune chef aux cheveux blonds, bravait les dieux. De l'est venaient les Iroquois, mais que pouvait apporter le Sud, l'Inconnu ?

Une brume ouatée flottait sur le lac. Marquette grelottait, toussait. Son visage, sous la barbe noire, s'était encore creusé. À un porteur qui plaisantait sur l'existence de ce fleuve que nul témoin n'avait pu encore se vanter d'avoir vu, Marquette, en souriant, répondit par les adieux d'Isabelle la Catholique à

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base) ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 137-160 ; III : 24 f. dact. (p. 155-179), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 26 f. mss (p. 154-179), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194).

2 IV À [R Michillimakinac [A la mission Saint-] [R François-Xavier A Ignace], le 13 2 III,IV l'aube. Des Indiens 3 IV Hurons [R réfugiés] au 5 IV désapprouvaient [A l'expédition. < dans la marge gauche, inséré par une ligne >] Ils 6 IV Et [A son ami, < dans la marge gauche >] ce [A jeune] chef 8 IV l'Inconnu ? [R < mots illisibles > sur le lac < mots illisibles >] < Un trait oblique au crayon rouge après la rature indique un alinéa. > // Une brume ouatée [R s'élève du] flottait 9 IV Marquette [R aux accès de toux,] grelottait 12 IV d'avoir [R aperçu A vu], Marquette 13 IV à [R Christophe] Colomb

1. Pour le récit du voyage de découverte du Mississipi, Grandbois s'inspire surtout du *Récit des voyages et des découvertes du R. Père Jacques Marquette* (JR, vol. 59, p. 86-112). Ce récit attribué à Marquette aurait en fait été écrit par Dablon (voir J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 180).

2. Parti de Québec à l'automne 1672, c'est le 8 décembre qu'il arrive à Saint-Ignace de Michillimakinac, en compagnie de Marquette. Le départ de cette mission est cependant daté du 17 mai 1673 par Marquette (voir JR, vol. 59, p. 90).

Colomb : « Si la terre n'est pas créée, Dieu la fera jaillir pour Toi du néant, afin de justifier ton audace³ »...

15

Deux canots. Jolliet y fit ranger la pacotille⁴, les sacs de sel, les calumets empennés de plumes blanches, et cette cassette de bois brun qui renfermait l'astrolabe, la boussole – celle de ses premiers voyages –, la carte approximative tracée sur les indications des Sauvages, des rouleaux de papiers durs. Marquette portait la pierre du sacrifice et le calice sacré. Les deux hommes échangeèrent un regard, Jolliet donna un ordre bref. Pour un moment, les pagayeurs s'immobilisèrent. Ils étaient cinq⁵. Alors Marquette, les mains jointes, invoqua la Vierge⁶ à haute voix et fit le vœu, si l'expédition réussissait, de donner au fleuve fabuleux le nom de Conception. Tous se signèrent. Et, sur un geste de Jolliet, les pagaies – cinq éclairs – trouèrent l'eau sombre. Le soleil se levait.

20

25

*

Le premier soir, les hautes falaises de l'île sanglante apparurent. L'île Michillimakinac⁷, jadis le refuge des Hurons Tionnontés⁸, de la nation du Pétun, poursuivis par les Iroquois.

30

16 IV pacotille, [D des S les] sacs de sel, [D des S les] calumets empennés de [R blanc] plumes 20 IV Marquette [R sur son dos] portait 24 IV invoqua [R <deux mots illisibles>] la Vierge 27 IV pagaies [R trouent l'eau] – cinq 27 IV l'eau [R du lac A sombre]. Le soleil [R s'est] se levait

3. Nous n'avons pu identifier la source de cette citation.

4. « Selon le Récit, pour toutes provisions, ils avaient du maïs et de la viande fumée. On ne fait nulle mention de rassade, d'aiguilles ou de haches ; ils en emportaient cependant pour faire des présents aux sauvages » (J. Delanglez, *op. cit.*, p. 191).

5. Marquette écrit : « nous nous embarquâmes sur 2 Canots d'écorce, M^r Jolliet et moy, avec 5 hommes » (*JR*, vol. 59, p. 90).

6. En notant que l'arrivée de Jolliet à la mission coïncide avec la fête de l'Immaculée-Conception, « que j'avois tousjour invoquée depuis que je suis en ce pays de outaouacs », Marquette met son expédition « sous la protection de la Ste Vierge Immaculée, luy promettant, que si elle nous faisoit la grace de découvrir la grande Rivière, Je luy donnerois Le Nom de la Conception » (*JR*, vol. 59, p. 88-92).

7. Michillimakinac est le nom d'un poste de traite fondé par le père Marquette sur l'île Saint-Ignace, en 1671.

8. Grandbois suit les *Relations*, qui appellent ces Indiens *Tionnontés*. Ceux-ci « ayant autrefois este chassés de leur pays par les Iroquois, se réfugièrent en cette Isle si celebre pour la pesche, nommée Missilimakinac » (*JR*, vol. 56, p. 114).

Plus tard, ceux-ci étaient venus les en chasser. Les Hurons avaient dû fuir plus loin. L'île avait une lieue de diamètre. Ses parois plongeaient à pic dans les flots. Elle était battue par les vents du Supérieur, du Huron et du Michigan. Ses eaux étaient les plus poissonneuses de la région. On y pêchait trois espèces de truites, dont une de proportions monstrueuses. C'était l'île de la création du monde. Elle était maintenant réputée maudite.

*

Navigation difficile et lente⁹. Il fallait longer des rivages bordés de récifs. Jolliet pressait ses pagayeurs. Il craignait les vents terribles du nord-est, fréquents en cette saison. Et ce fut, sur l'écran mobile d'une forêt puissante et secrète, la succession de plages basses aux galets gris, de pointes de rochers noirs, d'îlots décharnés et nus, de criques paisibles où s'entassait l'écume jaunie des vieilles tempêtes. Puis des îles boisées surgirent : les huronnes. On y trouvait des émeraudes, des saphirs, un quartz transparent et bleu¹⁰, des sources d'eaux vives, une végétation luxuriante. Ces îles aussi étaient désertes. Les Tionnontés les avaient abandonnées durant la rage iroquoise¹¹.

33 IV de [R *tour*] diamètre 36 III plus *foisonneuses* de la 37 IV
 dont [R *l'*]une 41 IV pagayeurs. [R *Les vents*] Il craignait *que* [A *n'éclatassent*]
 les vents 41 III craignait [R *que*] les vents 50 IV Tionnontés [R *ont dû*]
 les [AR *ont* A *avaient*] abandonnées

9. « Sur le trajet des découvreurs, et davantage sur la chronologie, l'absence d'un journal de voyage laisse planer des doutes. Il semble à peu près sûr toutefois que, de Michillimakinac, les explorateurs se dirigèrent vers l'Ouest, longeant la rive nord du lac Michigan, puis la rive occidentale de la baie des Puants (Green Bay) jusqu'à la mission Saint-François-Xavier (près de De Pere, Wisconsin) » (A. Vachon, « Jolliet, Louis », *DBC*, t. I, p. 406). Dans ce paragraphe, Grandbois semble s'inspirer de Gagnon : « La rivière devient ensuite difficile ; des rochers à fleur d'eau, des courants affolés, des remous imprévus rendent la navigation dangereuse » (*Louis Jolliet*, p. 82).

10. « À l'entrée de cette baie [des Puants], on rencontre les Isles appelées Huronnes, parce que les Hurons après la désolation de leur pays, s'y sont retirés quelque temps ; en une desquelles particulièrement se trouve une espece d'Emeraudes, ou façon de diamens, les uns blancs les autres verds » (*JR*, vol. 55, p. 102).

11. Grandbois fait allusion aux événements qu'il décrit au deuxième chapitre de la première partie (voir *supra*, p. 61 s.) : en 1649, les Iroquois avaient détruit la première mission Saint-Ignace (située sur le détroit de Mackinac séparant le lac Huron du lac Michigan) et martyrisé Brébeuf et Gabriel Lalemant. « Ils vont décharger leur rage sur ces deux Pères » (*JR*, vol. 34, p. 26).

Bientôt le Canadien pénétra dans la baie des Puants¹². Large comme un bras de mer, elle s'étranglait peu à peu et finissait en marécages bourbeux d'où montaient des odeurs pestilentielles. Les voyageurs, la nuit, furent troublés par d'étranges détonations. Les eaux se soulevaient et s'abaissaient avec le rythme régulier des marées¹³. Allouez avait déjà rapporté le phénomène. Marquette et Jolliet, sous les étoiles, jouèrent le jeu des hypothèses. L'un tenait pour l'influence des astres et l'autre pour l'existence de courants sous-marins, venus de la conjonction des trois lacs, et qui produisaient ce flux et ce reflux.

Le lendemain, ils virent une rivière se jeter dans la baie. Jolliet s'y engagea. On la nommait Maloumine¹⁴. Elle roulait, dans un lit sinueux, des eaux paresseuses bordées de hauts joncs. L'ombre mauve des canots révéla la croissance d'innombrables pousses vert tendre, couchées dans la direction du courant, qui en tapissaient le fond. À l'automne, les Indiens de la région recueillaient ces herbes dont ils tiraient une farine agréable. Et voici, à un coude brusque du cours d'eau, la première bourgade des Oumaloumites, ou peuple de la Folle-Avoine. Jolliet tendit vers les Indiens un calumet à plumes blanches.

*

Dans la cabane du chef où les notables du pays s'étaient réunis, Jolliet offrit les présents d'usage. On servit aux voyageurs des jattes remplies d'une pâte épaisse, des poissons grillés,

54 IV d'où [R s'élevaient A montaient] des 54 IV pestilentielles. [R La nuit.] Les voyageurs 57 IV avait [A déjà] rapporté le phénomène. [R Jolliet et Marquette] Marquette 60 IV sous-marins, [R dont le flux et le reflux étaient] venus 61 IV lacs, [A et] qui 63 IV lendemain. [R ils pénètrent dans une] ils 66 IV d'innombrables [R jeunes] pousses vert tendre, [R courbées A couchées] dans 72 IV Jolliet [R lève un calum] tendit [A vers les Indiens] un calumet 73 IV blanches. // [R Dans la cabane du chef, on sert] // Dans 74 IV du [R village A pays] s'étaient réunis, [R on <illisible>] Jolliet 75 IV On [AR avait] servit

12. Grandbois ne respecte pas ici la chronologie des événements établie par Marquette, qui situe avant l'entrée dans la baie des Puants sa rencontre avec le « peuple de la Folle-Avoine » (voir *JR*, vol. 59, p. 92-98).

13. « La Baye [...] va toujours se retrécissant jusques dans le fond, ou il est aisé de remarquer la marée qui a son flux et reflux réglé presque Comme Celuy de la Mer » (*JR*, vol. 59, p. 98).

14. D'après J. Delanglez, rivière *Menominee* (*op. cit.*, p. 113).

et ces fruits minuscules à saveur douce que produisaient les hêtres. Puis Marquette se leva. Il rappela la puissance d'Onon-
thio et la gloire de Dieu. Il dit le but qu'il se proposait d'at-
teindre. Et il demanda des renseignements sur les peuples qui
habitaient les régions de la Grande Rivière. Trois fois, le calu-
met passa de bouche en bouche. Alors un vieillard prit la pa-
role¹⁵ :

– Ta présence réjouit nos cœurs et flatte notre orgueil.
Ton Dieu est grand, et nous l'honorons. Ton Onon-
thio dirige nos actes comme un vrai chef, dans la bataille, conduit ses guer-
riers. La sagesse des tiens nous est connue. Aussi me trouves-tu
fort chagrin de ne pouvoir partager tes espoirs. Souvent, la
bravoure et le courage des Robes-Noires nous ont remplis
d'admiration. Mais mon amitié pour toi m'oblige à te dire au-
jourd'hui que nulle audace ne peut vaincre ce qui est invin-
cible. Ton projet est irréalisable. Je ne connais pas les chemins
qui conduisent vers ces peuples du sud. Mais de vieux chas-
seurs de nos tribus ont autrefois fréquenté ces parages. Peu en
sont revenus. Je sais ceci. Chacun de tes pas sera semé d'em-
bûches mortelles. Des torrents plus rapides que des flèches et
grondants comme le tonnerre engloutiront ton canot dans
leurs remous perfides. Mais tu as échappé aux torrents ! Alors
ton canot s'écrasera sur des rochers aigus. Mais tu as évité la
brutalité du roc, tu te crois sauvé, tu remercies ton Dieu ! Alors
te guette l'épreuve la plus terrible : ton canot glisse sur une eau
lisse comme la joue d'une vierge. Ton cœur est plein de joie.
Tu entonnes le chant d'allégresse. Soudain l'inquiétude s'abat
sur toi comme un tomahawk. Car tu as vu ton canot suivre le
cours d'un rythme que tu ne lui as pas imposé. Tu résistes en

79 IV but [R *du voyage*] qu'il 81 IV la Grande Rivière. [R *Deux A Trois*]
fois 85 IV l'honorons. [R *On*] Ton 88 IV fort [R *peiné A chagrin*] [R <il-
lisible>] de 90 IV m'oblige [R *aujourd'hui*] à te dire [A *aujourd'hui*]
que 94 IV tribus [R *Agniers*] ont 99 IV évité [R *les rochers !*] la bruta-
lité 101 IV guette [R <illisible>] la plus terrible A l'épreuve] la 103 IV
l'inquiétude [R <illisible>] s'abat sur toi comme un tomahawk. Car

15. Les discours prêtés aux Indiens sont imaginés par Grandbois, d'après le récit de Marquette qui dit simplement : « Ils me représenterent que je reconterois des Nations qui ne pardonnent jamais aux Estrangers auxqu'els ils Cassent La teste sans aucun sujet ; que La guerre qui estoit allumée Entre Divers peuples qui estoient sur nostre Route, nous Exposoit à un autre danger manifeste d'estre tuéz par les bandes de Guerriers qui sont tousjours en Campagne ; que la grande Rivière est tres dangereuse [...] » (*JR*, vol. 59, p. 94).

vain. Tu luttas comme un géant. Mais une force irrésistible t'entraîne. Tu n'es plus qu'une plume dans le tourbillon fumant du rapide. Tes oreilles sont assourdies par un vacarme épouvantable. La terreur t'affole. Et tu es la proie du démon même du gouffre. C'est un être aux mille bras, mille fois plus hideux que ceux qui s'agitent sur tes images, et nul n'est jamais sorti vivant de ses griffes...

Le vieillard gesticulait, marchait à grands pas, s'arrêtait soudain, roulait, dans une face momifiée, des yeux de dément. Les notables, crispant leur bouche mince, feignaient la plus grande horreur. Joliet admira la perfection de leur jeu. Il savait que chaque tribu tentait de conserver pour elle seule la faveur de l'amitié française. La rassade et les mousquets conféraient vis-à-vis des voisins une supériorité sans conteste.

Grand, droit et mince, un autre ancien parla. Les plumes dont sa tête était ornée prouvaient un passé glorieux.

— Je sais que la route conduisant au Mississipi, et que le fleuve lui-même sont tels que le vieillard te les a décrits. Mais il ne t'a cependant pas entretenu des hommes qui peuplent ces régions. Ce sont des loups furieux. Ils ne vivent que pour le massacre. Ils se dévorent entre eux. Les pointes de leurs flèches macèrent dans un poison foudroyant. Ils prétendent que nulle terre n'est assez profonde pour enterrer la hache de guerre. Ils sont doués d'une force extrême. Ils arrêtent la course du bison en le saisissant par les cornes. Un seul lien unit ces démons : la haine implacable de l'étranger...

Un troisième orateur :

— Ces terres sont si rapprochées du soleil que les hommes du Levant qui les parcourent brûlent bientôt d'un feu ravageur. Une soif les tourmente, que nulle fontaine ne peut apaiser. Leurs yeux se couvrent d'écailles et s'emplissent de nuit. Ils prononcent des mots sans suite, absurdes même au jugement d'une femme. Ils se consomment et meurent dans leur propre poussière...

Marquette remercia ses frères rouges. Et il vanta son Dieu qui sait vaincre gouffres, flèches, insulations, malfaisants génies.

114 IV roulait [R *des yeux A* ,] dans 124 IV des [R *peuples qui*
hommes 125 IV furieux. [R *Ils se dévorent entre eux.*] Ils ne 126 IV Les
[R *fers A pointes*] de 136 IV et [R *se remplissent*] s'emplissent

Les deux hommes regagnèrent leurs canots. Marquette
 145 soupirait : devant la dernière cabane du village il avait vu, dressée, une longue perche au bout de laquelle se balançait, of-
 frande aux esprits dévorateurs, le cadavre d'un chien jaune.

*

Envol lourd de sarcelles, fuite lente des hérons, effarou-
 chement de bécasses, cris aigus d'outardes. Des nuages de
 150 moustiques tourbillonnaient au-dessus des joncs. La forêt cou-
 lait doucement de chaque côté des canots. La rivière était par-
 semée d'îles vertes. Jolliet aperçut, aux endroits où elle se
 rétrécissait, des Sauvages accroupis sur des barrages de pieux,
 qui retiraient de l'eau des rets en forme de poche. Offrande
 155 craintive de poissons aux voyageurs. Ces Indiens étaient les
 derniers débris, dans la direction du sud, de la vieille et glo-
 rieuse nation du Pétun. On rencontra plus tard des hommes
 appartenant à la tribu des Ondataouaouat. Ils parlaient un
 mauvais algonquin. Leurs cheveux étaient tressés en houppe
 au-dessus de leur tête.

160 La rivière devint difficile. Des rapides la barraient. Il fallut
 se jeter à l'eau, pousser et tirer les embarcations. Bientôt la vio-
 lence du courant força Jolliet à faire le portage. On suivit, du-
 rant des heures, une piste tortueuse et accidentée. Marquette
 pliait sous le poids de son fardeau. Il avait exigé de partager
 165 tous les efforts de ses compagnons. Ses forces allaient-elles le
 trahir ?

La rivière enfin s'apaisa. Puis elle s'étała, boueuse et molle,
 entre des berges couvertes de roseaux. Les berges s'évanouirent
 peu à peu. Jolliet parcourut le vaste marécage. Il trouva l'em-
 170 bouchure de deux autres rivières. L'une conduisait chez les
 Outagamis, peuple fourbe, chiche, vantard et batailleur, qui en-

144 IV village [R <illisible>] il avait vu, [A dressée,] une longue 147
 II,III,IV lente de hérons 149 IV joncs. [R La rivière est parsemée d'îles vertes]
 La forêt 150 IV canots. [R <illisible>] [A La rivière était parsemée d'îles ver-
 tes.] Jolliet 151 IV endroits [R où <deux mots illisibles> AR <illisible> A
 où elle] se [R <illisible> A rétrécissait,] des [R Indiens A Sauvages] accrou-
 pis 154 IV étaient [D des S les] [A derniers] débris [A dans la direction du sud,]
 de la 156 IV Pétun. [AR On renco] On 160 I,II fallut jeter <Nous réta-
 blissons le pronom, selon IV.> IV fallut se [R mettre A jeter] à l'eau, [A pousser
 et] tirer les [R canots] embarcations 162 IV suivit, [R pendant] durant 163
 IV accidentée. [R J] Marquette 171 IV Outagamis, [R nation] peuple 171
 IV entretenait [R avec] une

tretenait une guerre interminable avec ses voisins Nadouessioux¹⁶. Les Outagamis méprisaient les Français, pratiquaient une fastueuse polygamie – certains chefs n’avaient pas moins de douze femmes – et vénéraient l’ours à qui ils dressaient des autels¹⁷. L’autre rivière venait du sud-ouest. Jolliet la remonta. Bordée, dans son cours inférieur, par une végétation touffue, elle coulait maintenant à travers une forêt d’aspect ordonné et précis. Des langues de prairies rejoignaient ses deux rives. 175

Marquette herborisait, découvrait un simple contre la morsure des serpents¹⁸. Jolliet établissait sa carte. Le 7 juin, la bourgade des Mascoutens fut atteinte. 180

*

Trois tribus composaient la nation du Feu. Celle des Mascoutens, d’où le village tirait son nom¹⁹. Les Mascoutens avaient été jadis les maîtres du pays. Des maladies, la dispersion, une longue guerre avec la nation Neutre les avaient décimés. Leurs vieillards conservaient au cœur une haine vivace. Ils racontaient volontiers la cruauté des adversaires, les supplices 185

172 IV voisins [R <illisible>] Nadouessioux 176 IV rivière [R descend A venait] du 177 IV inférieur [D d' S par] une 178 IV forêt [R claire et nette] d'aspect 179 IV rives. // <Un trait oblique, au crayon rouge indique un alinéa.> Marquette 181 IV serpents. [R <illisible>] Jolliet 181 IV juin, [R ils atteignent] la bourgade 183 IV Maskoutens, [D dont S d'où] le village 185 IV avaient [R autrefois] été [A jadis] les maîtres 185 IV maladies, [D des S la] [R dispersions], une 187 IV haine [R féroce A vivace]. [R Contre les Neutres] Ils 188 IV supplices [R que <deux mots illisibles> infligèrent] infligés

16. D’un mot algique signifiant « petits serpents » ou « ennemis », ce terme désigne les Sioux, établis dans la région du Haut-Mississipi.

17. Le père Allouez donne quelques renseignements sur la polygamie chez les Outagamis et sur leurs relations avec les autres tribus, dans sa lettre de 1669-1670, de la mission Saint-François-Xavier dans la baie des Puants (voir *JR*, vol. 54, p. 218 et 224).

18. « Je pris aussi le temps de reconnoître un simple qu’un sauvage qui en sçait le secret a enseigné au P. Alloües avec beaucoup de Ceremonies [...] J’en mis dans mon Canot, pour l’examiner à loisir, pendant que nous avançons toujours vers Maskoutens, ou nous arrivâmes Le 7^e. de Juin » (*JR*, vol. 59, p. 100).

19. « Nous voicy rendus a Maskoutens [Grandbois écrit *Maskoutins*], ce Mot en Algonquin peut signifier Nation du feu, aussi est ce le nom qu’on luy a donné ; C’est icy le terme des découvertes qu’on fait les françois, Car ils n’ont point encor passé plus avant » (*JR*, vol. 59, p. 100).

infligés, l'abandon, nus, mutilés, aveuglés, dans le désert des
 190 forêts, des captifs malheureux. Mentalité de vaincus. – La tribu
 des Kikabous, hommes grossiers et violents – celle des
 Miamis²⁰ dont la race se révélait douce, les mœurs courtoises,
 et l'intelligence aiguë. Le village, construit sur une éminence,
 195 dominait une région plantureuse et grasse, fertile en arbres
 fruitiers. Des vignes s'accrochaient aux coteaux. Des plants de
 tabac s'échelonnaient le long de la rivière. La vallée mûrissait la
 patate, le maïs.

Deux aventuriers, Radisson et Des Groseilliers²¹, étaient
 venus autrefois faire la traite sur les lieux. Nul Blanc n'avait péné-
 200 tré plus avant. L'année précédente, Allouez avait prêché les
 indigènes. Marquette et Jolliet furent reçus avec de grandes
 démonstrations d'amitié. Le conseil des notables fut convoqué
 pour le soir.

Drapés dans des manteaux aux teintes vives, coudes écar-
 205 tés et paumes aux genoux, voici les Anciens. Derrière eux, de-
 bout, droits, muets, immobiles, les épaules musclées et nues, un
 triple rang de guerriers. Dans un silence attentif, Jolliet exposa
 les raisons de sa présence et l'objet de sa mission. L'autorité, la
 franchise de sa parole frappèrent les vieillards. Sa haute taille
 210 impressionna les guerriers. Il demanda un guide pour le con-

190 IV forêts, [A *des captifs malheureux.*] Mentalité 190 IV vaincus. –
 [R *Celle A La tribu*] des Kikabous, [A *hommes*] grossiers 192 IV dont [R *la*
race est courtoise <illisible> *sont*] la race [R *est courtoise A se révélait douce*], les
 mœurs 194 IV grasse, [R *fertile*] fertile 195 IV coteaux. [R *la vallée mûrit*
les pommes de terre, le maïs.] Des 199 IV lieux. [R *Allouez A Nul Blanc n'avait*
pénétré plus avant <inséré par une flèche>] L'année précédente, [A *Allouez*]
 avait 202 IV fut [R *réuni*] convoqué 205 IV genoux, [R *les anciens sont*
assis] voici les [D *Indiens S Anciens*]. Derrière 205 IV debout, [R *les épaules*
musclées et nues] droits 207 IV exposa [R *le but*] les raisons 208 IV L'auto-
 rité, [A *la franchise*] de sa parole [R *impressionna A frappèrent les vieillards*]. Sa

20. « Ce Bourg est Composé de trois sortes de Nations qui s'y sont ramas-
 sées. Des Miamis, des Maskoutens, et des Kikabous les premiers sont les plus ci-
 vils, [...] Les Maskoutens et les Kikabous sont plus grossiers et semblent estre
 des paysants en Comparaison des autres » (*JR*, vol. 59, p. 100-102).

21. Grandbois écrit *Des Groseilliers*. « La plupart des historiens ont supposé
 que Radisson était le compagnon de Des Groseilliers, mais les faits démentent
 cette hypothèse » (G. L. Nute, « Chouart Des Groseilliers, Médard », *DBC*, t. I,
 p. 229). C'est avec un autre compagnon que Des Groseilliers aurait fait le
 voyage de 1655, qui permit de connaître la région située à l'ouest et au sud de
 la baie d'Hudson.

duire au plateau où les eaux se partageaient et allaient vers des directions opposées. La route parsemée de marais, et la longueur du voyage qu'il avait entrepris ne lui permettaient pas d'inutiles pertes de temps. Il saurait reconnaître la valeur du service rendu. Le capitaine, un Miami grisonnant, répondit en chantant les louanges des Français. Allouez avait logé chez lui. Ses discours l'avaient conquis. Il était attiré par le dieu des Robes-Noires. Il le dit en toisant du regard le groupe soudain renfrogné des vieillards. Il ajouta qu'il était heureux de mettre à la disposition du chef blanc deux chasseurs de sa race qui connaissaient parfaitement la région²². Et il termina en offrant aux étrangers une natte souple qui leur fournirait « un sommeil calme et des songes agréables ».

*

La main sûre, l'œil aigu, parmi la multitude des joncs, les herbes couleur de lin, les îlots de tourbe flottante, le Miami trouvait le cœur secret de la rivière. Parfois, il semblait à Jolliet que l'on rebroussait chemin, qu'il avait aperçu déjà ce bouquet de saules, qu'il reconnaissait cette anse jonchée de nénuphars entre lesquels patinaient ces myriades de curieux hydromètres, que la quille de son canot froissait le même banc de sable jaune franchi quelques instants plus tôt. Cependant, couvertes d'un innombrable pollen, de brins de paille enlacés, de débris de joncs morts, les eaux du marécage se montraient vierges de tout récent sillage. Et ils allèrent ainsi, durant des heures. Un soleil chaud brûlait les nuques. Dans un ciel d'un bleu profond, au gré des vents supérieurs, se resserrait et s'étirait, très haut,

211 IV partageaient [A et [R <illisible>] allaient] vers des directions opposées. <inséré par une flèche.> Il savait [R le chemin] la route 220 IV race [R <illisible>] qui 224 IV main [R agile A sûre], l'œil 225 IV lin, les îlots de tourbe 226 IV rivière. [R Il] Parfois 227 IV l'on re [R tournait <illisible>] broussait 228 IV saules, [R ombrant <trois mots illisibles>] qu'il 230 IV que [R son] la quille 233 IV morts, [R <illisible>] les eaux [A du marécage] se 235 IV profond, [R très haut, <mots illisibles>] au 236 IV s'étirait, [A très haut,] le vol

22. Selon Jean Delanglez, ce sont des guides « mascoutens » qui leur montrèrent la route jusqu'au portage qui devait les faire passer de la rivière aux Renards au Wisconsin (*op. cit.*, p. 193). Grandbois suit Marquette : « Le lendemain qui fut le dixième de Juin, deux Miamis qu'on nous donna pour guides s'embarquerent avec nous. » Dans l'échange de cadeaux précédant le départ, les Indiens font aux Blancs « un présent qui fut une Nate pour nous servir de lit pendant tout nostre voyage » (*JR*, vol. 59, p. 104).

le vol triangulaire d'oies sauvages. Un martin-pêcheur, du tronc d'un vieux cèdre, chutait dans l'eau comme un caillou ; il reparaisait aussitôt, huppe dressée, ailes battantes, le bec barré d'argent clair. Des truites happaient des mouches couleur de feu. Sur les feuilles lisses des nénuphars, des grenouilles énormes se rengorgeaient, paupières mi-closes, pareilles à d'obscures sentinelles.

Ils longèrent une prairie dont les hautes herbes étaient piétinées, battues.

– Pisikious²³, fit l'Indien, admiratif. Et le troupeau était important. Il a dû faire chaud dans le sud, car les bêtes ne seraient pas montées jusqu'ici... Elles n'ont pas franchi la rivière. Elles ont bu seulement.

Et à une question de Jolliet :

– Elles vivent en bandes, comme les poissons au temps du frayage²⁴. Nos vieillards racontent que jadis elles étaient plus nombreuses que les étoiles du ciel...

Un soleil bas empourrait l'occident quand les canots débouchèrent dans un vaste entonnoir, circulaire et sans issue, bordé d'une ceinture de roseaux droits. L'Indien obliqua vers la gauche, suivit la rive pendant quelque temps et s'arrêta devant un tumulus argileux à côté duquel, trouant le fouillis végétal, s'ouvrait la bouche sombre d'un couloir. Jolliet voulut y

237 IV sauvages. [R <ligne illisible>] Un [R <illisible>] martin-pêcheur, du [R *haut d'un*] tronc [R *de A d'un vieux*] cèdre 244 IV Ils [R *glissèrent*] longèrent 244 IV étaient [R *battues*] piétinées 246 IV admiratif ! Et 247 IV car [R *ils A les bêtes*] ne 248 IV jusqu'ici... [D *ils S Elles*] n'ont 248 IV rivière. [D *ils S Elles*] ont 250 IV Et [D *sur S à*] une 250 IV Jolliet : // – [D *ils S Elles*] vivent 252 IV jadis [D *ils S elles*] étaient plus [D *nombreux S nombreuses*] que 254 IV solcil [R *rouge et*] bas [R *trouvait A empourrait*] l'occident 256 IV bordé [R *par A d'*]une 257 IV gauche, [R *longeant A suivit*] <inséré par une flèche> *pendant quelque temps*] la rive 258 IV argileux [R *Devant, s'ouvrait A à côté duquel*], trouant 258 IV végétal, [A *s'ouvrait*] la bouche 259 IV couloir. [R *Les hommes* <illisible>] Jolliet

23. Note de l'auteur : *Bisons*. Voir *JR*, vol. 55, p. 194. Marquette rapporte que, arrivés « jusqu'à 41 degrés 28 minutes [...] nous trouvons que les Coqs d'inde ont pris la place du gibier, et les pisikious, ou bœufs sauvages, Celle des autres bestes » (*JR*, vol. 59, p. 110). Ce n'est donc qu'après leur entrée dans le Mississipi que les explorateurs ont aperçu les bisons (voir *infra*, p. 186), alors que l'épisode raconté ici se situe quelques jours plus tôt, juste avant l'entrée dans la rivière Wisconsin (Ouisconsin).

24. Grandbois utilise ici « frayage » au sens de « frai ».

établir son campement pour la nuit. Après que les hommes se furent restaurés, le Miami parla :

– Il y a déjà plusieurs lunes... Nous poursuivions des Nadouessioux – il cracha avec mépris – qui avaient tué et mangé un de nos frères. C'est ainsi que j'ai connu la rivière de l'autre versant. Elle est belle, profonde et pleine d'embûches. Les ennemis se cachent derrière les îles...

Puis :

– Huit fois le soleil se lève, et huit fois le soleil se couche. Et c'est le grand fleuve. Quelques-uns de mon peuple en désiraient suivre le cours, car la chasse y est abondante, et la pêche fournit des poissons si lourds que les plus fortes nasses ne les peuvent supporter. Mais ils en sont revenus avec des visages d'épouvante... Les Anciens l'ont dit. C'est une rivière longue comme la tristesse. Son cours se poursuit durant des semaines. Des êtres l'habitent qui sont pareils à ceux des contes du jongleur. Le son de leur voix fait trembler les montagnes. Et quand la rivière a longtemps coulé, elle se divise en plusieurs bras et se laisse enfin tomber dans le grand lac dont les eaux sont puantes et sans fin...

Portage dans l'humidité de l'aube. Les hommes suivaient ce couloir entrevu la veille. La fonte des neiges et les pluies avaient transformé la piste en ravine. Des cailloux blancs en indiquaient la fuite tortueuse parmi l'ombre des frênes, des épinettes et des sapins. Après avoir gravi une pente accentuée, les hommes se trouvèrent bientôt sur un terrain plat. Ils franchissaient la frontière des eaux. Il y eut ensuite une légère inclinaison du sol. Les porteurs de canots durent appuyer du talon.

Et Jolliet aperçut, au bout du couloir un grand cercle lumineux. Ses yeux battirent. Il se précipita vers le jour. Et il vit à ses pieds la blancheur pâle du Wisconsin²⁵.

*

260 IV Après [R le <mots illisibles> A que les hommes se furent restaurés], le Miami 262 IV lunes [R déjà]... Nous 273 IV Anciens [R l'ont A l'avaient] dit 277 IV coulé, [R et qu'elle s'est divisée A elle se divise] en plusieurs bras, [R elle A et] se laisse 278 IV lac [R sans fin] dont 282 III blancs qui indiquaient IV blancs [A en] indiquaient [D sa S la] fuite 288 IV talon. <Un trait oblique au crayon rouge indique un alinéa.> Et Jolliet 289 IV du [R gr] couloir

25. La rivière Wisconsin, que Marquette nomme *Meskousing* et Grandbois *Ouiskonsing* (voir JR, vol. 59, p. 106).

Les Miamis ayant regagné la bourgade du Feu, ils demeurèrent seuls. La réelle aventure commençait. Cette rivière, Louis l'avait surprise dans ses sources mêmes. Il la vit s'élargir, se développer, grandir et tracer dans la glaise, le calcaire, le granit et la forêt sa vivante et prodigieuse route. Ces barrières du sol contre quoi, inlassable et tenace, elle avait dû lutter pendant des millénaires, elle les pliait maintenant au service de sa seule beauté. Elle avait recouvert de roseaux ses parties boueuses ; elle baignait de sable doré l'aridité de ses plages ; elle cherchait au contact du roc une fraîcheur et une limpidité toujours nouvelles. Et elle allongeait ses bras lisses autour d'îles riantes et touffues. Du désordre primitif surgissait une adorable harmonie. Et Louis savait qu'elle nourrissait dans ses masses fluides une vie grouillante, innombrable et secrète.

Les matins succédèrent aux matins. Chaque soir vit un feu rouge. Le silence et la nuit tissèrent des songes.

Rien n'indiquait le passage ou la présence de l'homme. Jolliet s'étonna qu'une si belle région ne possédât point de sédentaires. Le septième jour, les collines qui bordaient la rive gauche du Wisconsin s'éloignèrent et disparurent. Le lendemain 17 juin, un samedi²⁶, Jolliet pénétra dans le Mississipi.

*

Agenouillé sur le sable, le front haut, les mains jointes, Marquette rendit grâce à la Vierge. Une foi nouvelle emplissait le cœur des hommes. Ils savaient qu'ils allaient vaincre. Ils entonnèrent le *Te Deum*. Et dans le prodigieux silence du ciel et de la terre qui suivit les dernières notes du chant, le fleuve seul

292 IV Feu, [R *les Blancs* [AR *voyageurs*] A *ils*] demeurèrent 293 IV commençait. [R <illisible>] Cette 297 IV contre [R *lesquelles* A *quoi, inlassable et tenace* <mots insérés par une flèche>], elle 297 IV lutter [A *pendant*] des 299 IV beauté [R, *Tout devenait primitif* A.] Elle 300 IV boueuses ; [R *elle trouvait plus loin au contact du roc une fraîcheur et une limpidité nouvelles,*] elle [R *enveloppait*] baignait de sable [R *fin* A *doré*] l'aridité 315 IV savaient [R *maintenant*] qu'ils 316 IV le [R *long silence qui suivit les dernières notes du chant,*] prodigieux

26. « Nous entrons heureusement dans Missisipi Le 17^e. Juin avec une Joye que je ne peux pas Expliquer » (*JR*, vol. 59, p. 106). C'est Gagnon (p. 90) qui précise que c'est un samedi. Cependant, Jean Delanglez indique (p. 192) que toutes les dates concernant le voyage de découverte sont des approximations, sauf celle de l'entrée dans le Mississipi : le 15 juin.

fit entendre l'obsédante musique de son appel. Et Jolliet, avidement, prenait possession du fleuve...

*

Paisible et lent, le fleuve coulait vers le sud. À l'est s'allongeaient de vastes plaines boisées. Des montagnes onduleuses chevauchaient l'ouest. À l'embouchure du Wisconsin, Jolliet avait indiqué sur sa carte une position de 42°5. 320

Il descendait maintenant un fleuve dont la largeur inégale variait entre trois arpents et trois quarts de lieue. Des sondages révélèrent une profondeur de dix brasses²⁷ environ. Il y avait de nombreuses îles. La région, déserte, montrait une extraordinaire fertilité. Le gibier de poil et de plume foisonnait. Louis établissait son campement à l'ombre des îles, au creux des anses. Il avait interdit les feux, les chants, l'usage du mousquet. Il guettait en vain des fumées révélatrices. Un homme, chaque nuit, montait la garde. Et le royaume de France, chaque jour, s'agrandissait de dix lieues. 325 330

Passé le 42^e degré, l'aspect du paysage changea. Les montagnes de l'ouest s'étaient infléchies, fondues. D'immenses prairies, dont les hautes herbes onduaient sous un vent chaud, avaient remplacé la forêt. Le gibier de plume disparaissait peu à peu. L'eau du fleuve s'était faite profonde et noire. Les hommes capturèrent dans leurs filets des brochets, des esturgeons, des carpes, et un singulier poisson dont le museau s'ornait d'une protubérance osseuse longue d'un pied. Ils virent plus tard, nageant en surface, un monstre à tête barbue de chat-tigre, dont la taille gigantesque rappelait les silènes²⁸ du bas Danube. 335 340

324 IV fleuve [R *inégal*] dont 327 IV région, [R *était*] déserte, [R *Louis établissait son campement au creux des anses, à l'ombre des îles. Il avait interdit les feux.*] montrait 330 IV interdit [R *les feux, les chants. Il guettait en vain des fumées révélatrices*] les feux 332 IV Et [R <illisible>] le royaume de France, [A *chaque jour,*] s'agrandissait 334 IV degré, [R *le paysage changea d'asp*] l'aspect 337 IV forêts. [R *L'eau du fleuve s'était faite profonde et noire.*] Le gibier 342 IV plus [R *loin A tard*], nageant

27. « En sondant nous avons trouvés dix brasses d'Eaux, sa Largeur est fort inegale, elle a quelque fois trois quartz de lieuës et quelquefois elle se rétréssit jusqua trois arpens. Nous suivons doucement son Cours, qui va au sud et au sudest jusquaus 42 degrés d'Elevation » (*JR*, vol. 59, p. 108).

28. Grandbois s'inspire ici de Marquette, qui parle d'un « monstre qui avoit une teste de tygre, les néz pointu Comme Celuy d'un chat sauvage » et

345 Puis le fleuve se fit sinueux, multiplia ses lacets. La bous-
sole indiqua la direction sud-sud-est. Marquette hochait la
tête ; il était peu probable que l'on gagnât ainsi les côtes de la
Californie. Jolliet, soucieux, remarqua que, depuis le 10 juin,
350 nul indigène n'avait été aperçu. Il redoubla de vigilance. Les
terres désertes ménagent souvent de mauvaises surprises. Le
soir les canotiers, frottant leurs mains calleuses, parlaient à voix
basse de maléfices, de sorcelleries...

Ils atteignaient la hauteur du 41^e degré quand, par un ma-
tin d'une inégalable pureté, un sourd grondement, pareil au
355 bruit lointain de la foudre, se fit entendre. Paraissant venir du
nord-ouest, ce grondement augmentait en intensité de seconde
en seconde. L'ouest, bouché par des collines, empêchait que
l'on vît au loin. Bientôt ce fut comme le bruit de la charge d'un
escadron. Et tout à coup, envahissant la crête des collines, et
360 dévalant à toute vitesse le versant riverain, on vit accourir vers
le fleuve la meute folle des bisons. À la vue des canots, les pre-
mières bêtes s'arrêtèrent court. D'autres hésitèrent, dansèrent
sur place. Des courants se produisirent au centre du troupeau,
et l'on vit, au-dessus des hautes herbes, briller leurs cornes
365 comme les lances d'une armée. Puis une frayeur soudaine
s'empara des bêtes de file²⁹. Elles firent demi-tour, et le trou-
peau entier, d'un seul élan, passant en trombe devant les

346 IV direction sud-[R *ouest-ouest* A *sud-est*]. Marquette 348 IV sou-
cieux, [R *nota*] remarqua 348 IV juin, [R *aucun* A *nul*] indigène 350 IV
terres [R *silencieuses* A *désertes*] ménagent 355 IV entendre. [R *Cela*]
Paraissait venir [R *de l' A du nord*]-ouest. [R <deux lignes illisibles>] [A *Ce* [R
bruit] *grondement*] augmentait 359 IV Et [R *soudain* A *tout à coup*,] envahis-
sant 360 IV le [R <illisible>] versant 367 IV élan, [R *charge vers le sud*]
[A *passant*] en

ajoute qu'ils ont pris « des Esturgeons et une Espèce de poisson fort extresor-
dinaire, il [...] a proche du nez qui est plus petit aussi bien que les yeux une
grande Areste faite Comme un bust de femme » (*JR*, vol. 59, p. 108-110). Si la
référence au « monstre » peut nous conduire au silène – le satyre de l'Antiquité
et non la plante – l'image du « buste de femme » pourrait nous faire croire,
plutôt, à une coquille, « silène » étant mis pour « sirène ». Cette hypothèse
n'expliquerait pourtant pas l'allusion au Bas-Danube. Nous croyons donc plu-
tôt que Grandbois confond (souvenir de lecture imprécis ou transcription
inexacte) *silène* et *silure*, terme qui désigne précisément le poisson-chat de di-
mensions exceptionnelles qu'on trouve dans le Bas-Danube et dans la mer
Noire.

29. L'expression « bêtes de file » n'a pas vraiment de sens. Il faut sans
doute comprendre : « les bêtes en tête du troupeau », par contamination avec
« chefs de file ».

canots, chargea vers le sud. Son galop dru ébranlait le sol. Il disparut. Un nuage roux courut longtemps sur l'horizon.

D'autres jours encore. La chaleur devint pénible. Jolliet franchit l'embouchure d'un cours d'eau tributaire qui se jetait à droite du Mississipi. C'était un dimanche. Il fit quelques pas sur la plage. Il vit soudain des empreintes fraîches de pieds nus. 370

*

La piste montait vers la prairie. Un sentier s'y dessinait parmi les herbes. Fallait-il suivre le sentier ? Jolliet hésitait. En le faisant, ne compromettrait-il pas par de malheureuses surprises le succès de l'expédition ? Marquette tergiversait. La route du grand fleuve n'était-elle pas celle qu'ils s'étaient proposé de poursuivre ? Ayant ainsi sacrifié à une prudence toute verbale, les deux hommes se trouvèrent vite d'accord pour en arriver à une décision qui pût satisfaire leur secret désir. Et Jolliet donna ses ordres aux canotiers : ils ne devaient faire ni feu ni bruit, ni sous aucun prétexte s'éloigner du campement ; ils devaient exercer un guet continu, se dissimuler à l'approche possible de tout indigène, et tenir les canots prêts à prendre le fleuve au premier signal convenu. Et le Jésuite et le Canadien s'enfoncèrent dans les hautes herbes. 375 380 385

*

Après avoir marché près d'une heure, ils parvinrent au sommet d'un monticule qui dominait le pays. Devant eux, à leurs pieds, au creux d'un vallon qu'une rivière arrosait, un grand village clair. Sur deux coteaux voisins, deux autres villages. Tout dormait. Ils descendirent le flanc du monticule. À 390

368 IV galop [R court A dru] ébranlait 370 IV encore. [R *Les nuits se font de plus en plus chaudes.*] La chaleur 371 IV l'embouchure [R d'une rivière] cours d'eau tributaire [R <mots illisibles> A qui se jetait [D sur S à] [R la droite du Mississipi.] C'était 375 IV piste [R arrivait à un sentier] montait 376 IV sentier ? [R <mots illisibles> [AR devait-on risquer <mots illisibles> le succès de l'expédition] Jolliet 377 II compromettrait-il [A pas <Ajouté, probablement par une main étrangère, dans la marge supérieure, inséré par une ligne et accompagné d'un point d'interrogation.>] par III compromettrait-il pas par de nombreuses surprises 384 IV bruit, [R ils ne devaient AR et A ni] sous 387 IV signal [R <illisible>] convenu 389 IV ils [R se trouvèrent A parvinrent] au 391 IV arrosait, [R se trouvait <mot illisible> AR <illisible>] un grand 392 IV clair. [R Deux autres villages] Sur 393 IV monticule. [R <mots illisibles>] À

une portée de mousquet de la première cabane, Jolliet s'arrêta.
 395 Alors, dressant sa haute taille, il poussa le long cri du chasseur
 d'original³⁰.

Des femmes et des enfants sortirent des cabanes, puis
 voyant des étrangers, se mirent à hurler. Tous les habitants se
 précipitèrent sur la place. Une grande agitation suivit les pre-
 400 mières minutes d'étonnement. La foule s'interpellait, gesticu-
 lait. Jolliet demeurait immobile. Marquette, les yeux clos, priaït.

La foule se divisa, laissant passage à quatre vieillards qui
 s'avancèrent lentement vers les voyageurs. Ils marchaient deux
 par deux. Les premiers portaient deux calumets ornés de ver-
 405 roteries, de coquillages, de longues franges de cuir souple et
 colorié, de plumes blanches. Ils les élevaient de temps à autre
 au bout de leurs bras, fixaient le soleil. Tous quatre étaient vêtus
 de longues bandes d'étoffes qui, retenues aux épaules par
 des lianes vertes, retombaient jusqu'à leurs pieds. Ils s'arrê-
 410 tèrent quand ils furent à quelques mètres des deux hommes.
 La foule s'était tue. Marquette rompit le silence :

– Qui êtes-vous, ô vieillards qui habitez une région offrant
 toutes les douceurs de la vie ? À quelle grande nation apparte-
 nez-vous ? Mon frère et moi brûlons de connaître vos noms...

415 – Nous sommes Illinois, répondit l'un des vieillards, et ton
 langage, qui est celui de l'amitié, nous plaît. Accepte que nous
 consacrons par le pétun des paroles loyales qui ne peuvent
 venir que du cœur...

420 Après avoir fumé, ils descendirent tous vers le village. Au
 seuil de la plus grande cabane, un vieillard les attendait. Il était

397 IV cabanes. [A puis] [R à la vue A voyant] des 400 IV d'étonnement.
 [R Jolliet restait [AR demeurait] toujours immobile.] La foule 401 IV priaït.
 <Un trait au crayon rouge indique un alinéa.> // La 403 IV les [R deux
 hommes <?> blancs A voyageurs]. Ils marchaient 406 IV Ils [R l' A les] éle-
 vaient 409 IV pieds. [R <mots illisibles>] Ils 410 IV à [R <illisible>]
 quelques 417 IV paroles [R royales] loyales

30. Cet épisode de l'escala à Péouaréa est décrit par Marquette (voir *JR*,
 vol. 59, p. 114-124), dont Grandbois reproduit fidèlement le récit. En s'ap-
 prochant du village dont ils n'ont pas encore aperçu les habitants, Jolliet et
 Marquette jugent le moment venu de faire connaître leur présence par ce cri :
 « un Cry que nous poussâmes de toutes Nos forces, en nous arrêtant sans plus
 avancer » (p. 114).

grand, droit et nu. À leur approche, il leva la tête vers le soleil, puis se couvrit les yeux des paumes de ses mains, comme si l'éclat de l'astre fût soudain devenu intolérable :

– Le Soleil, dit-il, multiplie ses feux quand vous nous faites l'honneur, ô étrangers, de nous visiter...

425

Il les engagea à pénétrer dans la cabane afin de prendre un peu de repos. Les notables s'y étaient déjà réunis. La salle était vaste et spacieuse. Des nattes de paille fine couvraient le sol. Les murs étaient tendus de peaux de cuir aux dessins vifs. Le ton de leurs discours fut d'une courtoisie parfaite. Jolliet s'étonnait de l'aisance et de la douceur de leurs gestes. Parfois, l'un d'eux se penchait vers lui et murmurait :

430

– Comment pourrons-nous jamais reconnaître la grâce que vous nous faites en acceptant notre humble hospitalité. Votre bonté et votre générosité sont sans égales...

435

Un messenger arriva, porteur d'une invitation du grand capitaine de tous les Illinois, qui priait les Français de venir l'honorer de leur visite. Le capitaine habitait le village voisin, Péouaréa³¹. Les Français suivirent pour s'y rendre un chemin bordé de champs de tabac, de maïs, de fèves, de melons. Des vergers produisaient des pommiers, des pruniers, des poiriers. La vigne croissait en abondance.

440

Ils marchaient parmi une multitude d'admirateurs. Des indigènes les précédaient, s'arrêtaient afin de les mieux voir, et lorsqu'ils les avaient dépassés, revenaient en courant se replacer en avant d'eux. Plusieurs même s'étaient couchés le long de la route pour ne pas gêner leur marche. Des capitaines aux colliers tissés de poils de bison et d'ours les attendaient à l'entrée

445

421 IV leva [D le S la] [R front A tête] vers le soleil, puis [A se] couvrit [D ses S les] yeux 422 IV comme [R <illisible>] si 430 IV de [A leurs] discours 430 IV courtoisie [R sans égal A parfaite]. Jolliet 433 IV la [R fa-veur A grâce] que 435 IV Votre [R géné] bonté 437 IV de [R venir l'hono-AR de se rendre à son habitation. Le capitaine] venir 438 IV voisin, [A Péoria.] Les Français 440 IV de [R cham] tabac 445 IV se placer en 447 IV capitaines [R les] aux

31. « Les premiers Sauvages qu'ils rencontrèrent furent les Péorias, au nombre de plusieurs milliers logés dans 300 cabanes. Ce village était situé à quelques milles dans les terres, sur la rivière Iowa » (J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 194). *Péouaréa* est la graphie donnée par E. Gagnon, qui situe cette bourgade « sur la rivière des Illinois » (*Louis Jolliet*, p. 99). Grandbois écrit *Péoria*.

de la bourgade. Ils les conduisirent par une large voie à la mai-
 450 son du grand chef. Celui-ci, devant sa demeure, entre deux
 vieillards, les accueillit avec des paroles chaleureuses. Il avait
 entendu parler, dit-il, du grand peuple des Français, et désirait
 depuis longtemps le connaître. Il les entraîna dans sa cabane
 où le grand conseil s'était réuni.

455 Voyant tout le monde assemblé en silence, écrivit plus tard
 Marquette, je leur parlai par quatre présents que je leur fis. Par
 le premier je leur disais que nous marchions en paix pour visiter
 les nations qui étaient sur la rivière jusqu'à la mer. Par le second,
 460 je leur déclarai que Dieu qui les a créés avait pitié d'eux, puisque
 après tout ce temps qu'ils l'ont ignoré, il voulait se faire connaître
 à tous ces peuples ; que j'étais envoyé de sa part pour ce dessein,
 que c'était à eux à le reconnaître et à lui obéir. Par le troisième,
 que le grand Capitaine des Français leur faisait savoir que c'était
 lui qui mettait la paix partout et qui avait dompté l'Iroquois.
 465 Enfin, par le quatrième, nous le priions³² de nous donner toutes
 les connaissances qu'ils avaient de la mer et des nations par les-
 quelles nous devons passer pour y arriver³³...

Le capitaine se leva à son tour. Sa main s'appuyait sur la
 tête d'un jeune esclave. Il parla, étonna les Français par son élo-
 470 quence. Il dit que son peuple ne portait pas chez les voisins une
 guerre injuste et qu'il était lui-même animé, ainsi qu'Ononthio,
 du plus vif désir de paix. Cependant, il devait se défendre
 contre les incursions des peuplades habitant le sud, qui étaient
 querelleuses et sournoises. Il se montrait reconnaissant et fier
 475 de l'alliance que le capitaine des Blancs lui proposait. Quant à
 ton dieu, ajouta-t-il en s'adressant à Marquette, « c'est toi qui
 connais ce grand génie qui nous a tous faits. C'est toi qui lui
 parles et qui écoutes sa parole. Demande-lui qu'il me donne la
 vie et la santé, et viens demeurer avec nous pour nous le faire

449 IV une [R *voie*] large 450 IV Celui-ci, [R *les accueillit* A *devant sa*
demeure, < dans la marge gauche >] entre 451 IV accueillit [R *devant sa*
demeure] avec 454 IV conseil [A *s'était réuni*. < dans l'interligne inférieur, en
 début de ligne >] // Voyant 461 IV part [R *dans*] pour 465 II, III, IV
 nous les priions 468 IV tour. [R *Il avait posé*] [D *sa S Sa*] main [A *s'appuyait*]
 sur 469 IV parla, [R. *Son éloquence*] étonna les Français [A *par son éloquence*].
 Il dit 471 IV était [A *lui-même*] animé

32. *Relations* : « assemblés et dans le silence [...] nous les priions ».

33. *JR*, vol. 59, p. 118-120.

connaître³⁴ ». Il s'étendit enfin longuement sur les dangers menaçant les Français dans leur exploration. Sa harangue terminée, il offrit à ses hôtes un calumet qu'il prétendit doué de vertus extraordinaires, et qui saurait les protéger au milieu des plus dangereux périls. Il fit aussi don à Jolliet de son jeune esclave.

Le conseil fut suivi d'un grand festin. Les chefs les plus illustres de la nation, ses plus fameux guerriers, ses chasseurs les mieux connus, ses vieillards les plus respectés entouraient les deux hôtes d'honneur. On apporta, dans des crânes de bisons, la sagamité dorée. D'énormes poissons furent servis sur des plats de bois d'érable. Un chien truffé d'herbes, au pelage fumant, fut ensuite présenté. Puis vinrent ces larges tranches saignantes de bison recouvertes d'une graisse chaude et lourde. Un Ancien s'affairait auprès des Français. Il retirait habilement les arêtes du poisson, choisissait les meilleurs morceaux de la viande qu'il déchirait avec ses doigts et qu'il portait à leurs bouches. Le repas se prolongea jusqu'au soir. Et les fumeries, autour d'un feu rouge, sous les étoiles, s'éternisèrent.

*

Au matin, on leur fit visiter le bourg. Jolliet compta plus de trois cents cabanes³⁵, claires et propres, exposées au midi. On lui nomma les villages voisins : Atontata, Paoutet, Moïngouéna et cette Maha que bordait une forêt de vieux chênes. Partout, sur son passage, des Indiens accouraient, qui lui tendaient au bout de leurs bras des écharpes de peau d'ours, des colliers de poils de bœuf, des cornes de bisons sculptées, des mocassins

480 IV connaître ». [R *Ayant ainsi parlé* AR *Enfin* A *Il s'étendit enfin*] longuement sur les dangers [R *qui*] [D *menaçaient* S *menaçant*] les Français 481 IV exploration. [R *Puis*] [D *sa* S *Sa*] [A *Son*] harangue 483 IV qui [R < mots illisibles >] saurait 484 IV Jolliet [D *du* S *de*] [A *son*] jeune 488 IV respectés [R *se* < ? > < deux mots illisibles >] entouraient 491 IV plats [A *de bois*] d'érable 492 IV tranches [R *de bison*] saignantes 493 IV graisse [R *épaisse*] chaude 494 IV Ancien [R *s'empressait* < deux mots illisibles >] s'affairait [R *autour*] auprès 496 IV doigts [R *et les* A *et qu'il*] portait 497 IV prolongea [R *jusque dans* A *jusqu'au soir*. *Et*] [R *les* A *des*] fumeries 499 IV compta [A *plus de*] trois 502 IV de [R *chênes*] vieux

34. *JR*, vol. 59, p. 120.

35. « Aussitôt le festin terminé, les étrangers commencèrent la visite du village, qui était d'au moins trois cents cabanes » (E. Gagnon, *op. cit.*, p. 101).

ouvrages. De peur que le Canadien ne fût importuné, un chef, le précédant, chassait les plus audacieux.

Il vit des femmes au visage mutilé. On lui expliqua qu'elles avaient été infidèles, et que la loi de la nation voulait qu'elles fussent ainsi punies³⁶. Plus loin, de jeunes hommes aux gestes mièvres s'avancèrent, souriants. On les appelait Ileouata. Ils avaient les yeux fardés et les ongles teints. Ils portaient des colliers de fleurs, balançaient leurs hanches et marchaient par couples, enlacés³⁷. La foule paraissait leur porter le plus profond respect. Le Canadien apprit qu'un génie particulier les habitait, qui les faisait différents des autres hommes. Ils méprisaient les caresses des femmes, mais ne se plaisaient et n'excellaient que dans des travaux féminins. Ils ne prenaient point part aux guerres, mais nul conseil ne se tenait où ils ne fussent appelés à donner leurs avis, qui étaient toujours de la plus

506 IV ouvrages. [R *Le précédant*] De 511 IV souriants. [A *On les appelait Ileouata.*] Ils 514 IV porter [R *un grand respect A le plus*] profond 517 IV plaisaient [A *et n'excellaient*] que 518 IV féminins. [AR *où ils excellaient.*] Ils ne 519 IV tenait [R *qu'ils A où ils*] ne 520 IV toujours [R *remplis*] de la

36. Jolliet écrit : « les femmes y sont fort retenues ; aussi leur coupe-t-on le nez quand elles font mal » (J. Delanglez, *op. cit.*, p. 195). Les jésuites rapportent que les Illinois « ont plusieurs femmes dont ils sont Extrêmement jaloux, ils les veillent avec un grand soin et ils Leurs Coupent Le nez ou les oreilles quand elles ne sont pas sages, j'en ay veu plusieurs qui portoient les marques de leurs désordres » (*JR*, vol. 59, p. 126).

37. « [...] quelques Illinois, aussi bien que quelques Nadoüessi, estant encor jeunes prennent l'habit des femmes qu'ils gardent toute leur vie. Il y a du mystère ; Car ils ne se marient jamais, et font gloire de s'abaisser a faire tout ce que font les femmes ; ils vont pourtant en guerre, mais ils ne peuvent se servir que de la massuë, et non pas de l'arc n'y de la flèche qui sont les armes propres des hommes, ils assistent a toutes les jongleries et aux danses solempnelles qui se font a l'honneur du Calumet, ils y chantent mais ils n'y peuvent pas danser, ils sont appelés aux Conseils, ou l'on ne peut rien décider sans leurs avis ; Enfin par la profession qu'ils font d'une vie Extresordinaire, ils passent pour des Manitous C'est à dire pour des Genies ou des personnes de Consequence » (*JR*, vol. 59, p. 128-130). Plusieurs autres sources mentionnent l'homosexualité des Illinois : « L'on trouve parmi les Illinois quantité d'*Hermaphrodites* ; ils portent l'habit de femme, mais ils font indifféremment l'usage des deux sexes » (Lahontan, *Œuvres complètes*, t. I, p. 681 et n. 589). « Les Hermaphrodites sont en grand nombre parmi [les Illinois]. [...] Ils ont des garçons, à qui ils donnent l'équipage des filles, par ce qu'ils les emploient à cet abominable usage. Ces garçons ne s'occupent qu'aux ouvrages des femmes, & ne se meslent ni de la Chasse ni de la guerre » (Louis Hennepin, *Nouvelle Découverte d'un très grand pays*, Utrecht, G. Broedelet, 1697, p. 219-220).

haute sagesse. Ils chantaient à la fin des festins... Jolliet sentit sur lui des regards lourds. Il songea soudain à Québec, à certains yeux étoilés. Une sorte d'allégresse le souleva...

On conduisit Jolliet à un petit port naturel, dans une anse de la rivière. Une flottille de longs canots³⁸ s'y trouvait. Certains étaient creusés dans le tronc d'arbres géants ; d'autres, construits selon les données les plus justes des lois de la navigation. Quelques-uns avaient plus de soixante pieds de longueur. 525

Le grand capitaine garda ses hôtes cinq jours, et tint à les accompagner jusqu'au fleuve. Six cents personnes leur faisaient cortège. Marquette, qui n'avait cessé d'évangéliser, dut promettre de revenir l'année suivante à Péouaréa et d'y fonder une mission. 530

Et le grand fleuve les reprit³⁹.

521 IV Jolliet [R <deux mots illisibles>] sentit 523 IV souleva... // [R *Quand ils furent descendus*] // On 528 IV de [R 60 A *soixante*] pieds 529 IV jours, [R II] et tint 532 IV de [A *revenir*] l'année suivante [R *pour demeurer à Peouara*] à *Peouara* et 533 IV mission. // <Un trait au crayon noir indiquant la fin du chapitre est raturé et un trait au crayon rouge indique un alinéa.> [A *Et le grand fleuve les reprit.*]

38. Selon Delanglez, les canots aperçus chez les Péorias sont « creusés dans une espèce de cotonnier, mesurant cinquante pieds de long sur trois de large ; trente hommes avec tout leur bagage peuvent s'y tenir » (*op. cit.*, p. 194).

39. « Ce fut vers la fin du mois de juin que nos voyageurs dirent adieu aux Illinois de Péouaréa » (E. Gagnon, *op. cit.*, p. 103).

CHAPITRE V

Jolliet et ses compagnons naviguèrent pendant des heures comme au centre mouvant d'une plaine immobile. De chaque côté d'eux, de l'est à l'ouest, jusqu'à l'horizon, s'étendait la prairie. Le fleuve mariait le bleu de ses eaux lisses au vert tendre des roseaux riverains. Plus loin, vers le sud, des collines mauves s'élevaient peu à peu.

Ils aperçurent à leur gauche l'embouchure d'une grande et belle rivière. À Péouaréa, Jolliet avait appris que cette rivière descendait du nord-est et qu'elle était également habitée par des peuples illinois. Ce fut sous ce nom qu'il l'inscrivit sur sa carte.

De hauts rochers vinrent bientôt border la rive est du Mississipi. Ils tombaient à pic, d'un bloc, dans le fleuve. Des lignes horizontales et jaunâtres marquaient leurs bases du passage des crues anciennes. À un coude brusque du rocher, le jeune esclave poussa soudain un cri, puis se voila la face en gémissant. Un roc gigantesque se dressait, splendide et barbare, couvert d'apocalyptiques figures tenant de l'homme, du tigre et du dragon. Montrant des têtes grimaçantes, barbues, armées de crocs féroces, trouées d'yeux rouges, ces monstres, enveloppés d'une énorme queue d'écailles vertes, tordaient leurs corps dans d'obscènes postures¹. Saisis, les voyageurs se regardèrent.

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 149-160 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 185-201 ; III : 16 f. dact. (f. 1-16), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 18 f. mss (p. 180-197), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194 ; VI : 1 f. ms., (BNQM, 204/6/18).

22 IV d'une [A énorme] queue 23 IV postures. [R Étonnés A Saisis], les voyageurs

1. Jolliet dessina un de ces pétroglyphes qui représentait le *thunderbird* de la mythologie indienne (voir J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 195). « Ce tableau

Étaient-ce là ces démons dont on parlait avec effroi dans les tribus les plus lointaines ? Jolliet sourit. Si l'expédition ne comportait pas de plus grands dangers... Mais son sourire fut vite réprimé. Un bruit sourd se faisait entendre. Des bisons, songea-t-il, ou... Alors son canot, jusque-là docile, fuit sur la gauche, poussé par une force invisible. Il songea à des rapides, à une cataracte, chassa cette pensée. Le fleuve n'accélérait pas sa course, paraissait, au contraire, la ralentir. Le bruit s'était fait clameur, confusion, tumulte. Il voulut redresser le cap de son canot qui chassait de plus en plus vers la gauche, ne réussit qu'à éviter les premiers rocs en bordure du rivage. Les légendes indiennes avaient-elles raison ? Il vit alors, à cinquante mètres, tourner de grands remous. Plus loin, à deux cents mètres, la poussée furieuse et mugissante d'un fleuve qui forçait le calme et limpide Mississippi. C'était le Pékitanoui (Missouri), la rivière aux eaux blanches.

*

Pendant des lieues les deux fleuves, coulant dans le même lit, ne mélangeaient pas leurs eaux. Puis le Missouri, peu à peu, envahissait le Mississippi, le souillait. Et bientôt le grand fleuve ne charria plus que des eaux grisâtres, boueuses. Sa vitesse s'était considérablement accrue. À deux jours de l'embouchure du Missouri, Jolliet rencontra la rivière Ouabouskigou, ou Ohio². Alors le fleuve se fit dangereux. Jolliet dut naviguer avec une extrême prudence.

Les premières fleurs à cotonniers, les premières cannes à sucre apparurent. Des roseaux nouveaux et géants barraient le

24 IV Étaient- [R là] ce là ces [R génies A démons] dont 26 IV plus graves dangers 27 IV Un [R sourd grondement A bruit sourd] se faisait 27 IV bisons, [R pensa A songea]-t-il 28 IV gauche, [R comme] poussé 31 IV Le [R grondement A bruit] s'était 33 IV canot [R, ne le put] qui 34 IV rivage. [R Les premiers remous s'annonçaient.] Les légendes 37 IV calme [R et limpide] Mississippi 40 IV fleuves, [A coulant] dans 42 IV souillait. [A Et] [D Bientôt S bientôt] le grand 46 IV fleuve [R devint A se fit] dangereux 48 IV fleurs de cotonniers

d'art rupestre, communément appelé la « Piasa » par les modernes, subsistait encore en assez bon état de conservation au commencement du dix-neuvième siècle » (L. Groulx, *Histoire du Canada français*, p. 159). Marquette situe ces « monstres en peinture » à l'entrée de la rivière Pékitanoui, « qui se décharge dans Mississipy venant du Nord-Ouest » (*JR*, vol. 59, p. 137-138).

2. « Ouabouskigou » est la forme primitive de « Ouabache », nom donné au cours inférieur de l'Ohio. L'ancien nom de l'Ohio est Akansa (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 196 et 199).

50 rivage. Des perroquets à plumage jaune, rouge et bleu, caquetaient. Les midis brûlaient d'un feu intolérable. Au repos, le soir, des nuées de moustiques s'abattaient sur les voyageurs, les rongeaient de mille morsures. Le fleuve coulait comme un torrent.

55 Entre le 34^e et le 33^e degré d'élévation, Jolliet aperçut un matin, sur une rive du fleuve, des Indiens qui brandissaient des mousquets. Ils avaient le corps tatoué à l'iroquoise, portaient de longues chevelures, criaient. Jolliet fit armer ses hommes, leur recommandant de ne tirer qu'au premier feu des Indiens.
60 Marquette, élevant son calumet empanaché de plumes blanches, leur adressa la parole en langue huronne. Ils ne semblaient pas comprendre, ne répondaient que par un seul mot, sans cesse répété. Comme ils montraient plus de signes de frayeur que d'hostilité, Jolliet dirigea son canot vers eux. Ils ne bougèrent
65 pas. On s'expliqua enfin. Les indigènes invitèrent les Blancs à venir dans leurs cabanes, où ils leur offrirent de l'huile d'ours, des quartiers de bison grillés, et des prunes juteuses. Ils leur apprirent qu'ils étaient à dix jours de la mer et qu'ils connaissaient des étrangers à la peau blanche à qui ils achetaient des
70 armes, de la poudre et de la rassade. Ils ajoutèrent que ces Blancs naviguaient sur des maisons flottantes, et qu'ils tiraient de petits instruments de bois les sons les plus mélodieux. Jolliet vit que les mousquets étaient de fabrication espagnole.

*

75 Deux jours plus tard, au sortir d'une immense forêt divisée par la course du fleuve, les explorateurs se trouvèrent en vue d'une bourgade appelée Anetihigamea d'où surgit, menaçante, une foule d'indigènes armés. Les uns accoururent sur le rivage, se jetèrent dans de grandes embarcations de bois et gagnèrent l'aval et l'amont du fleuve afin d'empêcher toute fuite

50 IV caquetaient. [R *Midi*] Les midis [R *fournirent une chaleur intolérable, devinrent brûlants.*] brûlaient 55 IV aperçut [R *un matin, des Indiens armés de mousquets*] un matin, sur [D *la S une*] rive [A *du fleuve,*] des Indiens 57 IV mousquets. [R <passage illisible> Ils avaient 59 IV de [A *ne*] tirer [A *qu'*]au 62 IV un [R *seul A seul*] mot [R *Jolliet dirigea son cabot vers eux.*] sans 67 IV prunes [R *blanches AR douces <?> A juteuses.*] Ils leur 69 IV blanche [R *avec lesquels ils échangeaient*] à qui 72 IV les [R *musiques A sons*] les plus [D *mélodieuses S mélodieux*]. Jolliet 74 IV forêt [R *que le fleuve divisait*] divisée 76 IV Anetihigamea [A *d'*]où [R *dès qu'ils s'en furent aperçus les habitants se mirent en état d'attaque*] [D *surgirent S surgit*] [D *menaçants S menaçante*] une foule

possible des Français, pendant que les autres, sur la terre ferme, préparaient flèches et massues. Cernés, les canots canadiens furent refoulés au pied du bourg. Des jeunes gens voulurent s'emparer de celui de Marquette. Le courant du fleuve les entraîna. Une massue vint tournoyer au-dessus de la tête du Jésuite, qui élevait et abaissait son calumet. Jolliet n'avait pas donné le commandement du feu. Il tenta une dernière chance, la gagna. Car à ce moment deux vieillards qui assistaient aux manœuvres des leurs, voyant l'attitude pacifique des étrangers, entrèrent dans l'eau et jetèrent leurs armes dans le canot de Marquette en signe de trêve. Les hostilités furent suspendues.

Marquette connaissait six langues indigènes. Il les employa sans succès. On ne le comprenait pas. Il allait abandonner la partie quand un ancien se présenta, qui parlait quelques mots d'illinois. Des présents furent échangés. Il lui fit entendre qu'il désirait rejoindre la mer, et demanda des renseignements sur les peuplades qu'il allait rencontrer sur son parcours. L'interprète répondit qu'il ignorait tout ce qui concernait le Mississipi inférieur, que son peuple vivait à l'écart des tribus voisines, mais qu'à une dizaine de lieues plus bas se trouvait un grand village, nommé Akanseá, où l'étranger apprendrait ce qu'il désirait savoir.

Dans son journal de route, Marquette écrit encore³ : « Ils nous présentèrent de la sagamité et du poisson, et nous passâmes la nuit chez eux avec assez d'inquiétude⁴... »

*

81 IV Cernés, les [R *Cana*] canots 82 IV gens [R *les y attendirent qui tentèrent de A voulurent* < dans la marge gauche >] s'emparer 84 IV tête [D *des S du*] [R *Français A Jésuite,*] [R *Marquette A qui*] élevait 86 IV feu. [R *C'était*] Il tentait [R < illisible > A *une*] dernière chance. [A *la*] gagna 90 IV Les [R *combats A hostilités furent suspendues*]. // Marquette 90 VI suspendues. // *Il n'y a pas de conquêtes pacifiques. Toute conquête apporte la destruction. Jolliet eut voulu ne pas y croire. Mais il justifiait ses désirs d'homme par les paroles du Christ. // Marquette 92 IV pas. [R À la fin] Il allait 93 IV parlait [R un peu d' A quelques mots d'illinois 94 IV Il [D leur S lui] fit 95 IV désirait [R gagner A rejoindre] la mer 96 IV peuplades [R qu'ils] [D allaient S allait] rencontrer sur [D leur S son] parcours 101 IV savoir. // < Un trait au crayon rouge indique un alinéa. > [R *Et Marquette écrit*] [D dans S Dans] son journal [A de route < inséré par une flèche > *Marquette écrit encore : «*] Ils nous*

3. Claude Dablon, *Relation*, du 1^{er} août 1674. Mais « la source à laquelle Dablon a puisé est le témoignage oral » (J. Delanglez, *op. cit.*, p. 207), le journal de Marquette ayant été perdu.

4. *JR*, vol. 59, p. 152.

105 Au matin, très tôt, ils firent route pour Akansa. Le vieil
 interprète les accompagnait. Un canot de dix Sauvages précé-
 dait les canots canadiens. À une demi-lieue du village, ils virent
 deux embarcations remontant le fleuve, qui venaient à leur
 110 rencontre. Dans la première un Indien aux cheveux courts,
 aux oreilles percées de rassades⁵, le torse large et nu, se tenait
 debout et chantait en agitant un calumet. Le rite du pétun ac-
 compli, l'Indien les conduisit à la bourgade, où un léger repas
 de sagamité et de pain de maïs leur fut offert. Puis on les en-
 traîna vers la cabane du chef des guerriers. Marquette et Jolliet
 115 y trouvèrent réunis les anciens et les notables. Ils prirent place
 sur des nattes de joncs qui tapissaient le sol.

Le Jésuite expliqua l'objet de sa mission. Il venait leur ap-
 porter la connaissance de Dieu. Le seul, le véritable. Celui des
 chrétiens. Nul peuple ne pouvait espérer grandir qu'il ne se
 120 soumit à ses lois. Il avait créé les forêts, les rivières, les saisons,
 la nuit, le soleil, et nul grain de maïs ne levait qu'Il n'eût aidé
 à sa germination et à sa croissance. Son pouvoir sur les hommes
 était identique. Il distribuait la vie et la mort. Mais Il chargeait
 la mort de tant de bonheur que la vie ne devait être employée
 125 que dans la mesure où elle la préparait. En retour de ses dons,
 Dieu n'exigeait des hommes que leur amour. On le Lui prou-
 vait par les prières et le bien-vivre...

Les Sauvages nus écoutaient, attentifs. Un jeune homme
 qui connaissait l'illinois leur traduisait les paroles de Marquette.
 130 Ils pressèrent celui-ci de questions. Ils s'étonnaient qu'ils dussent
 sacrifier à un dieu bon, afin de lui plaire, ce qu'ils avaient ac-
 coutumé de sacrifier aux mauvais esprits afin d'apaiser leurs
 fureurs. Certains mystères les ravirent. La conception du par-
 don aux ennemis fit hocher la tête aux Anciens.

135 Des femmes mal vêtues, les cheveux nattés⁶, apportèrent
 des aliments sur de grands plats de bois. Jolliet dirigea l'entre-

109 IV courts, [R *les épaules couvertes* < mots illisibles >] [D *les* < ? > S *aux*]
 oreilles 113 IV les [R *conduisit à A entraîna vers*] la cabane 135 IV
 femmes [R *vinrent*] mal 135 IV nattés, [R < illisible >] apportèrent 136
 IV bois [R *L'entretien*] Jolliet

5. Voir *supra*, p. 44, n. 15.

6. « Les femmes sont vestues de meschantes peaux, nouent Leurs che-
 veux en deux Tresses qu'elles jettent derriere les oreilles, et n'ont aucune ra-
 reté pour se parer » (JR, vol. 59, p. 156).

tien sur le fleuve. Les Akanseas n'entretenaient pas de relations avec les peuplades du sud. Ils étaient en guerre avec les Indiens porteurs de mousquets qui habitaient au-dessus d'eux, et que les Français avaient rencontrés. Ils traitaient avec des Illinois de l'est pour l'achat de marchandises européennes. Ils n'avaient jamais vu de Français jusqu'à ce jour. Mais ils conseillaient à ceux-ci de ne pas poursuivre leur route vers la mer. Ce pays était habité par des Taensas, qui possédaient des trésors, des villes et des armées. Il y avait plus loin les Natchez, guerriers tout-puissants, dont le roi se glorifiait de descendre du soleil. Plus loin encore, des Coroas, nombreux, âpres au gain et pleins de fourberies, cousins pauvres des Natchez. Puis enfin, au bord de la mer chaude, les Quinipissas, vaniteux et cruels, qui multipliaient les alliances et les trahisons.

Le soir venu, comme les Français reposaient, les Anciens décidèrent de les faire disparaître⁷. Ils craignaient les étrangers qui menaçaient de ruiner l'influence qu'ils avaient acquise sur la nation. Des adolescents, avides de se distinguer, furent commis pour le meurtre. Le chef des guerriers surprit le complot, entra dans une folle colère. Comment osait-on enfreindre ainsi les lois de l'hospitalité ? Et qui était le maître !... Il fit châtier les Anciens, assembla le village, ordonna de préparer et d'orner la place publique. Et ce soir, en l'honneur de ses hôtes, et pour laver l'affront qu'on leur avait fait, il danserait lui-même la danse du calumet, événement qui n'avait lieu que dans les circonstances les plus solennelles.

Une grande natte fut étendue au milieu de la place. À ses quatre coins, des bûchers furent allumés. Tout autour, en rangs concentriques, la foule se pressait. On vint déposer sur la natte le manitou du chef qui était une pierre bleue⁸, et le calu-

146 IV soleil. [R *Puis les Koroas*] Plus 148 IV fourberies, [R *parents A cousins*] pauvres 150 IV trahisons. // [R *Dans la nuit,*] Le soir 151 IV Anciens [R *complotèrent A décidèrent*] de les 155 IV guerriers [R *apprit par l'un d'eux*] surprit 157 IV Et [R *on <?> A qui*] était 157 IV fit [R *<illisible> A châtier les Anciens,* [R *réunit tout le village A assembla le village,*] ordonna 159 IV publique. [R *comme*] Et 163 II À [R *ces A ses < dans la marge gauche, inséré par une ligne >*] quatre 165 I la *nappe* < Nous corrigéons d'après II, III et IV. > le

7. L'épisode du complot est raconté par Marquette (*ibid.*, p. 158), qui le situe cependant après celui de la danse du Calumet.

8. Dans sa description de la danse du Calumet (citée par E. Gagnon, *Louis Jolliet*, p. 110-113), Marquette dit qu'on « étend une grande natte de joncs » sur

met à plumes blanches. Des carquois, des arcs, des flèches, des
couteaux, des haches, et des massues furent ensuite apportés,
que l'on assembla en trophée. Quand tout fut prêt, le bruisse-
ment des chichigouanes⁹, lentement, s'éleva.

Puis on entendit des voix d'hommes et de femmes qui mo-
dulaient la première strophe d'un chant. Et le chant s'enfla,
grandit. Alors chacun des spectateurs vint, à tour de rôle, s'in-
cliner devant le calumet en soufflant vers lui la fumée de la
pipe qu'il ne cessait d'introduire et de retirer de sa bouche. Ce
rite accompli, chacun ayant regagné sa place, le chef apparut
tout à coup au milieu de l'assemblée. Les chants s'élevèrent
plus haut, les tambourins battirent plus fort. Un frémissement
courut dans la foule devenue soudain muette. Le chef avançait,
les bras levés, le menton penché sur la poitrine, tout son corps
nu frissonnant à la cadence du rythme. Des lueurs pourpres
coulaient sur ses membres huilés. Parvenu au centre de la natte
il resta un moment immobile, se baissa, prit le calumet, et le ba-
lançant avec lenteur l'éleva vers les étoiles. Il fit ensuite plu-
sieurs fois le tour de la natte, élevant et abaissant son calumet,
et s'arrêtant devant chaque bûcher. À chacune de ses inflexions
les chanteurs se taisaient, les chichigouanes et les tambourins
suspendaient leur rythme, un prodigieux silence tombait du
ciel. On n'entendait plus que le grésillement des feux. Puis
violent, brutal, avec le redressement du torse reprenait le chant
barbare. Le chef s'approchait parfois de ses hôtes, les faisait fu-
mer. Il termina la danse par un simulacre de combat avec un
guerrier fameux qui, s'étant emparé des armes du trophée, lut-
tait en cadence contre l'invincible calumet. Cette victoire fut
suivie d'un grand discours où, rappelant les batailles anciennes,

169 IV le [R *rythme A bruissement*] des 170 IV s'éleva. // Puis < souligné > on 176 IV accompli, [R *et*] chacun ayant [R *repris A regagné*] sa place 177 IV l'assemblée. [D *les S Les*] chants [R *prisent plus*] s'élevèrent 181 IV frissonnant [R *au milieu de A à*] la cadence [R *barbare A du rythme*]. Des 189 IV ciel. [R *Et*] [D *on S On*] n'entendait 191 IV barbare. [R *À intervalles*] Le chef [A *s'approchait parfois*] [R *calumet de la bouche*] de ses 192 IV termina [D *la S sa*] danse 195 IV les [R *combats anciens*] batailles

le lieu de la cérémonie et qu'on dépose sur cette natte « le Dieu de celui qui fait la Dance ; car chacun a le sien, qu'ils appellent leur Manitou, c'est un serpent, ou un oiseau, ou chose semblable [...] » (*JR*, vol. 59, p. 132).

9. Note de l'auteur : *Cornes de bison remplies de cailloux*. E. Gagnon dit plutôt « cornes de *bœufs*, remplies de petits cailloux » (*op. cit.*, p. 112, n. 1).

il glorifia la grandeur de son peuple. Puis il fit don à Jolliet du calumet sacré, en signe de paix éternelle¹⁰.

... Cependant Marquette, sous la flamme vive des étoiles, déroulait entre ses doigts secs les grains d'un chapelet de buis.

*

Plus tard, dans la nuit, les deux hommes tinrent conseil¹¹.
 Devaient-ils descendre le fleuve plus avant ? Ils se trouvaient
 maintenant à la hauteur de 33 degrés 40 minutes. Ils avaient
 l'assurance que le Mississipi se jetait dans le golfe du Mexique.
 La mer, à trois ou quatre journées. Sans doute serait-il plus glo-
 rieux pour Jolliet de la rejoindre ! Mais Jolliet pouvait-il, avec
 six hommes, risquer une aventure aussi dangereuse et par sur-
 croît inutile ? Il y avait les fièvres, les Sauvages, les flibustiers...
 Jolliet prit avec Marquette la décision de revenir sur ses pas.
 Jolliet avait atteint le but qu'il s'était fixé.

*

Sous un soleil de feu, harcelés par les moustiques¹², cour-
 bés sur leurs pagaies, les hommes remontèrent le cours du
 fleuve. Ils peinèrent jusqu'aux eaux blanches du Pékitanoui. La
 navigation se fit ensuite moins rude. Marquette montrait les
 signes d'une extrême fatigue. Des quintes de toux déchiraient

197 IV calumet [A sacré] en 206 III hommes, *prendre les risques d'une*
aventure IV hommes, [R encore une fois] *prendre les risques d'une aventure* [A

aussi] dangereuse 207 IV avait [R là] les fièvres 207 IV flibustiers... [R

Jolliet avait allait son but.] [D Il S Jolliet] [R décide avec Marquette] prit 209 IV

fixé. // [R Sous un soleil de feu, harcelés par les moustiques, < mots illisibles >] //

Sous 213 IV rude. [R Jolliet < illisible > sa carte, rédigea notait < mots illi-

sibles > faisait sa carte.] Marquette 214 IV d'une [R grande A extrême] fatigue

10. D'après Delanglez, c'est plutôt à Marquette qu'on aurait fait don du calumet (*op. cit.*, p. 207). Le récit de Marquette ne nomme personne, précisant seulement que, à la fin de cette cérémonie, « le President fait present du Calumet mesme à la Nation qui a esté invitée [...] » (*JR*, vol. 59, p. 136).

11. Dans le récit de Marquette, ce « conseil » suit immédiatement le compte auquel les explorateurs ont échappé ; il a donc eu lieu plusieurs jours après la danse du Calumet et alors qu'ils auraient atteint « 33 [degrés] 40 minutes » (*JR*, vol. 59, p. 158). Gagnon situe cet endroit « à peu près où se trouve aujourd'hui la petite ville de Helena, dans l'État de l'Arkansas » (*op. cit.*, p. 116, n. 1).

12. « Jusqua present nous n'avions point estez incommodés par Les maringouins, mais nous entrons comme dans leur pays » (*JR*, vol. 59, p. 146).

215 sa poitrine. Son visage pâle s'était coloré de rose. Un matin, du sang rougit son mouchoir. Il cacha ce fait à ses compagnons.

*

220 À l'embouchure de l'Illinois, Jolliet résolut de laisser le Mississipi et de remonter cette rivière qu'il ne connaissait pas. Venant du nord-est, il savait qu'elle le conduirait à peu de distance du Michigan. En outre, les Illinois de Péouaréa lui avaient vanté la douceur de mœurs des indigènes qui peuplaient ces rives.

225 Il navigua pendant plus de soixante-cinq lieues sur une rivière aux eaux limpides et profondes, traversant la plus belle région qu'il lui eût été donné de voir. De grasses prairies coupées de boqueteaux, des forêts de chênes, de noyers, d'érables, des sources d'eaux vives, des ruisseaux, des cascades, des étangs, grouillants d'un innombrable gibier. Le chanvre et la vigne y croissaient naturellement. Le premier grand village qu'il rencontra se composait de soixante-quatorze cabanes. On le nommait Kaskaskia¹³. Les voyageurs y furent reçus par les indigènes avec enthousiasme. Marquette, pendant trois jours, ne cessa de prêcher la foi du Christ. On lui apporta à baptiser un enfant moribond. La semence germait. Quand il fut sur le point de partir, le chef offrit à Jolliet de l'accompagner avec ses chasseurs jusqu'au lac Michigan.

235 Ils quittèrent l'Illinois pour remonter un de ses tributaires, la rivière des Plaines. De là, après un portage d'une demi-lieue, ils descendirent le cours d'une petite rivière marécageuse qui

217 IV de [R la rivière des A l'Illinois] 220 IV de [R Péoria] Peouara lui 221 IV douceur [A de mœurs] des indigènes qui [R habitaient] peuplaient 224 IV traversant [R un] [D le plus beau S la plus belle] [R pays A région] qu'il 225 IV voir. [R Des] [A grasses < dans la marge gauche >] prairies 226 IV d'érables, [R des petits lacs] des sources 227 IV étangs, [R un multiple gibier] grouillants 228 IV gibier. Le [R chang] chanvre 231 IV reçus [A par les indigènes < inséré par une flèche >] avec enthousiasme par des indigènes qui appartenaient à la famille illinoise des Péouaras. Marquette 237 IV quittèrent [R la rivière A l'Illinois] 237 IV ses [R affluents A tributaires], la rivière

13. « Après avoir navigué "pendant 65 lieues" sur une rivière remarquable "pour la bonté de terres, des prairies", ils trouvent "une bourgade d'Illinois nommé *Kaskaskia* composée de 74 cabanes" où ils sont "très bien reçus" » (*JR*, vol. 59, p. 162). *Kaskaskia* est la graphie donnée par Gagnon (*op. cit.*, p. 128). Le récit de Marquette se termine ici ; pour la fin de ce chapitre, Grandbois suit Gagnon.

se jetait dans le Michigan. Sur les bords du lac s'élevaient
quelques misérables huttes, habitées par des Miamis. La bour- 240
gade s'appelait Chicagou¹⁴.

*

Cent lieues de navigation sur le Michigan conduisirent
Marquette au fond de la baie des Puants, à l'ancienne mission 245
du père Allouez. Jolliet voulut le ramener au Sault. Il semblait
exténué, à bout de forces. Il refusa. Des néophytes à diriger,
des malades à soigner, des enfants à instruire. Septembre tou-
chait à sa fin. Jolliet fit ses adieux au Jésuite¹⁵. Quand se
reverraient-ils ? Jolliet rêvait de venir s'établir plus tard chez 250
les Illinois. On lui donnerait une concession, des hommes.
Marquette prendrait charge de la mission... Marquette sourit.
Qui savait ! La volonté de Dieu... Une toux le secoua. Ses yeux
brûlèrent d'un feu plus sombre. Les deux hommes s'embras-
sèrent. Jolliet s'éloigna brusquement, cachant son regard.

*

Ce fut Dablon¹⁶, au Sault Sainte-Marie, qui accueillit Jolliet. 255
Le récit de son expédition le remplit de joie. Un Jésuite avait
été le premier apôtre du centre américain. Cela le consolait
de bien des déboires. L'Ordre n'avait jamais été en butte à
tant d'attaques, avait même dû interrompre la publication des

240 IV lac [R, s'élevait une bourgade misérable, AR un bourg misérable] s'éle-
vaient 242 IV s'appelait [R Chicagou] Chicago-ou. // Cent 243 IV naviga-
tion [A sur le Michigan] conduisirent Marquette [D à S au] [A fond de < dans la
marge gauche >] la baie des Puants, à [D la S l'] [A ancienne] mission 245 IV
Allouez. [R Où il désirait séjourner pour instruire < illisible >.] Jolliet 245 IV Il
[R paraissait A semblait] exténué 246 IV à [R instruire A diriger] des 249
IV venir [R s'installer A s'établir] plus 250 IV lui [R < illisible > A donnerait]
une concession 251 IV Marquette [R < illisible > A prendrait charge de la]
mission 251 IV sourit. [R La volonté de Dieu... Qui sait !] Qui 252 IV toux
[R pénible] le secoua. [R Le feu sombre de ses yeux] Ses 259 III, IV d'attaques,
Un décret ne venait-il pas d'interdire la publication

14. Nous conservons ici, comme dans les chapitres suivants, cette forme
ancienne de *Chicago*. Grandbois suit pour cet usage Gagnon, qui ajoute cepen-
dant, entre parenthèses, la forme actuelle.

15. On ne sait où se trouvait Marquette au cours des mois suivants. Il
passa l'hiver de 1673-1674 à Saint-François-Xavier où il tomba malade vers la
fin mai (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 216).

16. Jolliet aurait plutôt rencontré Dablon à son retour à Québec en 1674.
D'où la *Relation* du père Dablon, datée de Québec, le 1^{er} août 1674 (voir
J. Delanglez, *op. cit.*, p. 80).

260 Relations¹⁷ qu'il avait accoutumé de faire paraître chaque an-
née... Et ce Frontenac, à Québec, qui multipliait les hostilités...
Il avait eu l'audace d'imposer aux missionnaires l'obligation,
pour voyager dans le pays, d'un passeport visé de sa main. Il
265 prétendait que les Jésuites, avec leur mission du Sault, tenaient
sous leur coupe les régions de l'Ouest, s'enrichissaient ; et la
route des lacs découverte par Jolliet trois ans plus tôt lui per-
mettait de tenter, en établissant un poste de commerce à
Cataracoui, sur le lac Ontario, de saper leur influence et de
drainer à son profit les bénéfices de la traite. (S'enrichir ! Jolliet
270 entendit la toux sèche de Marquette, vit ses doigts maigres, son
visage creux.) Frontenac faisait d'ailleurs coup double, rendant
inutile la venue des Indiens à Montréal, seigneurie sulpicienne.
Il se confessait aux Récollets de Talon.

Dablon raconta au Canadien l'expédition du gouverneur à
275 Cataracoui. Après avoir envoyé chez les Iroquois un homme de
confiance avec la mission de réunir les chefs des Cinq-Cantons,
Frontenac avait fait construire, dès la fonte des neiges, deux
bateaux armés de canons, plus de cent vingt canots. Puis il avait
assemblé les anciens officiers du régiment de Carignan-Salières
280 demeurés au pays, des soldats, des miliciens, des Hurons. Le
27 juin, avec quatre cents hommes, il quittait Montréal. Le
12 juillet (Jolliet alors, avec ses deux canots, approchait des
Akansas) il débarquait à Cataracoui. Le fort, sous l'œil effaré
des Sauvages, fut élevé en quinze jours. On lui donna le nom de
285 Frontenac. Il coûta dix mille livres. De grandes cérémonies
eurent lieu. Frontenac prononça des discours, reçut les capi-
taines à sa table, fit distribuer des présents aux femmes, caressa
les Sauvageons, puis regagna Montréal. Peu de jours après son

262 IV avait [R *poussé A eu*] l'audace d'imposer aux [R *Jésuites*] mission-
naires 266 IV tôt [R *venait de lui permettre A lui permettait de tenter*],
en 268 IV de [R *ruiner A saper*] leur 277 IV construire, [R *par corvée des*
habitants,] dès 277 IV neiges, *par corvée des habitants*, deux [R *grands*] ba-
teaux [AR *à fond plat* < dans la marge gauche >] armés 278 IV de [R *deux*
cents A cent vingt] canots 280 IV des [R *mili*] soldats 280 IV Hurons. [R
Le 27 juin] Le 284 IV jours. [R < mots illisibles > A *On lui donna le*] nom

17. Les *Relations* : « Rapports annuels envoyés par le Supérieur de Québec
au Provincial de Paris, imprimés au xvii^e siècle, répandus dans le grand public
et dont le but est d'attirer des sympathies, des bienfaiteurs spirituels et tempo-
rels aux missions de la Nouvelle-France » (L. Pouliot, « Le Jeune, Paul », *DBC*,
t. 1, p. 466).

départ, un convoi de vingt-cinq canots chargés de marchandises arrivait au fort Frontenac.

290

– Et le commandant du fort ? s'enquiert Jolliet.

– C'est l'homme de confiance de Frontenac, délégué précédemment chez les Iroquois : Cavalier de La Salle.

*

Jolliet passa l'hiver au Sault. Il y dressa une grande carte comprenant la région du Mississipi, celle de la rivière des Illinois, et le contour du Michigan. Les noms des bourgades qu'il avait traversées, les cours d'eau tributaires, les lacs, les rapides, certains gisements de minerai, les degrés de latitude et de longitude, tout fut minutieusement indiqué. Puis il rédigea un journal de son voyage d'après les observations qu'il avait notées au cours de son exploration. Il laissa une copie de ce journal à la mission du Sault¹⁸.

295

300

Au printemps, il s'embarqua avec un canotier et le petit esclave de Péouaréa pour rejoindre Québec. Il désirait refaire la route qu'il avait suivie avec Istoüen¹⁹, connaître le portage d'Aniagara. Outre ses instruments de navigation, son journal, ses cartes, il apportait avec lui des échantillons de minerai et de plantes diverses, des nattes, des calumets recueillis ou reçus lors de son expédition. Le Sauvageon avait été baptisé au Sault sous le prénom de Louis²⁰, qui était celui de Frontenac. Il était doué d'une intelligence très vive, savait déjà lire et écrire le français. Jolliet se proposait de l'offrir en présent au gouverneur.

305

310

289 IV marchandises *d'échange* arrivait 292 IV confiance [A de Frontenac], délégué 296 IV contour [R seulement] du 297 IV lacs, [A les rapides,] certains 298 IV de [R la] latitude 301 IV notées [D le S au] [R long A cours] de son 307 IV minerai [R de A et de] plantes 308 IV nattes, [R et] des calumets 310 IV celui [D du S de] [R gouverneur A Frontenac.] [R Jolliet < mots illisibles >] Il était 312 IV français. [R Il maniait la pagaie < illisible >] Jolliet

18. C'est du moins ce que prétend Gagnon : « Il dressa même ces pièces [une carte et le journal de voyage] en plusieurs expéditions, et il en laissa une entre les mains d'un Père jésuite, probablement le Père Drüillettes, qui était alors le supérieur de la mission de Sainte-Marie du Sault » (*op. cit.*, p. 118).

19. C'est Adrien Jolliet et non Louis qui fit le voyage avec un Iroquois (voir *supra*, p. 119, n. 3). À propos du portage du Niagara, voir *supra*, p. 139, n. 6.

20. Aucune source ne confirme que le jeune Indien illinois ait été baptisé ou nommé Louis.

De Michillimakinac, le Canadien gagna la côte sud-est du
 315 lac Huron, la suivit durant des jours, pénétra dans la rivière du
 Détroit, traversa le lac Clair²¹, puis longea la rive nord du lac
 des Ériés jusqu'au fameux portage d'Aniagara. Istoïen n'avait
 pas menti. Ces eaux mugissantes et furieuses, plongeant d'un
 320 bloc entre deux murailles de granit, au fond de l'Ontario,
 créaient un tonnerre éternel.

*

Ils approchaient des rapides de Lachine. L'eau fuyait, ra-
 pide et lisse, sur le dos noir des rochers. Jolliet voulut tenter
 le destin, sauter le rapide. Son canot s'élança. Les hommes
 crièrent leur joie. Ils dévalèrent le courant à une vitesse folle.
 325 Le « grand saut » les happa. Et soudain, dans le vertige, un
 choc terrible. Et Jolliet ne fut plus qu'une petite chose mortelle
 livrée à des puissances aveugles...

Lutte sans espoir. Ses mains battaient l'eau, le vide. Tout
 lui échappait. Mais lutter ! Jusqu'au bout ! Des remous l'entraî-
 330 naient. Il suffoquait. Ses mains frôlèrent un rocher. Il le saisit,
 tenta de se soulever. Un ilot frangé d'écume. Une racine de
 cèdre pendait. Il s'en empara. La racine se rompit. Le fleuve
 l'emporta. Alors, cette douceur amère de la défaite qui l'enva-
 hissait, il la repoussa, serra les dents. Un autre choc, un autre
 335 rocher. Il ensanglanta ses mains. Des pierres roulèrent sous ses
 doigts. Enfin, il rencontra un appui ferme, s'y cramponna. Le
 fleuve, tout autour de lui, rugissait. Une heure passa, deux
 heures ? Voraces éternités...

Il lui semblait que toute sa vie s'était réfugiée au bout de
 340 ses doigts. Des minutes passèrent encore. La clameur formi-
 dable des eaux l'assourdissait. Il eut la force de lever la tête : le

325 IV happa. [R *Puis A Et*] soudain 330 IV mains [R *rencontrèrent A*
frôlèrent] un 332 IV fleuve [R *le charria A l'emporta*]. Alors 333 IV dé-
 faite [A *qui l'envahissait*, <inséré par une flèche>] il la [R <illisible> A *repoussa*]
 serra les dents [R *ferma les yeux*]. Un 334 IV autre [R *roc A rocher*.] [R <deux
 mots illisibles> A II] ensanglanta 336 IV un [AR *ferme*] appui [A *ferme*,]
 s'y 338 IV heures. [A *Voraces éternités...*] // II 340 IV encore. [R <deux
 mots illisibles> *Il vit* <mots illisibles> *la tête*] La clameur [A *formidable*] des
 eaux

21. Lac *Saint-Clair*. Lapsus volontaire de Grandbois ? Rappelons qu'il a
 passé les étés de son enfance sur une île du lac Clair, celui-ci situé « à vol d'oi-
 seau, à quelque douze milles au nord-est de Saint-Casimir » (J. Blais, *Présence*
d'Alain Grandbois, p. 19).

ciel, halo bleuté, tournait comme une toupie. Il sentit son corps se glacer. Un à un, ses doigts roidis se détachèrent du roc ; une dernière angoisse, il souleva ses bras morts, et il roula dans le fleuve. Des courants l'entraînèrent vers le rivage. Des chasseurs l'aperçurent, le sauvèrent des eaux²². 345

À Québec, pour son triomphe, les cloches des églises sonnèrent.

343 IV roc, [A *une dernière angoisse*, <inséré par une flèche>] il souleva 344 IV morts [A *et*] roula 345 IV vers [R *la rive droite, puis à gauche*] le rivage 346 IV le [R *sauvèrent saisirent A sauvèrent*] des <Un trait au crayon rouge indique un alinéa.> // À

22. Au saut Saint-Louis, vers la fin de juin, Louis Jolliet fit naufrage : deux Français et un petit esclave illinois se noyèrent (voir A. Vachon, « Jolliet, Louis », *DBC*, t. I, p. 407).

Page laissée blanche

TROISIÈME PARTIE

Page laissée blanche

CHAPITRE PREMIER

Le 14 novembre 1674, Frontenac écrivait à Colbert¹ :

Le sieur Jolliet, que M. Talon m'a conseillé d'envoyer à la découverte de la mer du Sud, lorsque j'arrivay de France, en est de retour depuis trois mois, et a découvert des pays admirables et une navigation si aisée, par les belles rivières qu'il a trouvées, que du lac Ontario et du fort Frontenac on pourroit aller en barque jusque dans le Golphe du Mexique, n'y ayant qu'une seule descharge à faire dans l'endroit où le lac Ontario tombe dans celui d'Érié², qui dure peut estre une demie lieue, et où l'on pourroit avoir une habitation et faire une autre barque sur le lac Érié. Ce sont des projets à quoy l'on pourra travailler lorsque la paix sera bien établie et quand il plaira au Roy de pousser ces découvertes.

Il a esté jusqu'à dix journées près du golphe du Mexique, et croit que, par les rivières qui, du costé de l'ouest tombent dans la Grande Rivière qu'il a trouvée, qui va du nord au sud, et qui est aussi large que celle de Saint-Laurent vis-à-vis de Québec, on trouverait des communications d'eaux qui mèneroient à la mer Vermeille et à la Californie.

Je vous envoye par mon secrétaire la carte qu'il en a faite et les remarques dont il s'est pu souvenir, ayant perdu tous ses mémoires

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 163-173 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 203-217 ; III : 14 f. dact. (p. 198-211), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 15 f. mss (p. 198-212), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194).

16 I,II,III qui, *au costé* <Nous corrigeons d'après IV.> de

1. Lettre de Frontenac à Colbert, 14 novembre 1674, dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec* (1926-1927), p. 76-77 ; lettre citée par E. Gagnon, *Louis Jolliet*, p. 145-146.

2. Note de l'auteur, reproduisant celle de Gagnon : *C'est l'Érié qui se jette dans l'Ontario*.

et ses journaux dans le naufrage qu'il fit à la Chine³ de Montréal, où il pensa se noyer après avoir fait un voyage de douze cents lieues, et perdit tous ses papiers et un petit Sauvage qu'il m'amenoit de ces pays-là, auquel j'ay grand regret.

Il avoit laissé dans le lac Supérieur, au Sault Sainte-Marie, chez les pères, des copies de ses journaux, que nous ne sçaurions avoir que l'année prochaine, par où vous apprendrez encore plus de particularitez de cette découverte, dont il s'est très-bien acquittée...

Au vrai, l'expédition de Jolliet remplissait le gouverneur d'aise. Colbert n'avait pas vu sans mécontentement l'établissement du fort Frontenac. Par la découverte du Mississipi, le fort, commandant les régions de l'ouest et du sud, prenait une importance capitale. En outre, il enlevait à la mission du Sault le prestige de sa situation sur les Grands Lacs. Frontenac se réjouissait de mettre par là les Jésuites en échec. Sa haine pour eux redoublait. Il n'osait les combattre ouvertement, mais s'en prenait à leurs amis, à qui il créait mille difficultés. Il écrivait encore à Colbert : « J'ai en mon particulier tous les sujets du monde de me louer de la civilité et de l'honnêteté des révérends pères jésuites... » Puis, dans la même lettre, en langage chiffré : « Par le séminaire de Québec et le grand vicaire de l'évêque, ils sont les maîtres de tout ce qui regarde le spirituel, qui est comme vous le savez une grande machine pour remuer tout le reste⁴... »

Et encore, qu'ils « songeaient autant à la conversion des castors qu'à celle des âmes⁵... »

23 III la <espace> de Montréal IV la *veue* de Montréal 30 IV acquittée... » // [R *L'ex*] Au 33 IV fort [R *Cataracouy A Frontenac*]. Par 33 IV fort, [R <mots illisibles>] commandant

3. Ou Lachine, ainsi nommée parce que les explorateurs se croyaient « sur la fameuse route maritime de la Chine et des épices. En 1670, l'ancienne seigneurie de La Salle commence à porter, dans les actes publics, ce nom plutôt intrigant de "la Chine" » (L. Groulx, *Notre grande aventure*, p. 129). Mais Grandbois transforme ici le texte cité par Gagnon, où on lit « qu'il fit à la *veue de Montréal* » (E. Gagnon, *op. cit.*, p. 146).

4. « Il y a une autre chose qui me déplaist, qui est l'entière dépendance dans laquelle les prestres du séminaire de Québec et le Grand Vicaire de l'évêque sont pour les Pères Jésuites, car ils ne font pas la moindre chose sans leur ordre. — Ce qui fait qu'indirectement ils sont les maistres de ce qui regarde le spirituel, qui, comme vous savez, est une grande machine pour remuer tout le reste » (« Extrait d'une lettre du Comte de Frontenac à Colbert, en date du 2 novembre 1672 », dans P. Margry, *Découvertes et établissements*, t. I, p. 247-248).

5. « Conversion du castor qu'à » (*ibid.*, p. 248).

Jolliet, ami des Jésuites, devait bientôt souffrir de cette haine.

50

*

François Perrot, neveu⁶ de Talon, avait obtenu par l'influence de l'intendant le gouvernement civil de Montréal. Perrot protégeait les coureurs de bois, et fort de la commission royale qu'il venait d'obtenir, enfreignait les rigoureuses ordonnances de Frontenac concernant la traite. À la suite d'un incident particulièrement grave, Frontenac le fit arrêter. On institua son procès. La Salle, parmi d'autres personnes, vint déposer son témoignage en faveur du gouverneur général.

55

Perrot avait un ami, l'abbé de Fénelon, qui prit le parti du prisonnier. Il communiqua secrètement avec lui. Frontenac l'apprit, se fâcha. Nouveau procès. Cependant Perrot avait récusé ses juges, passait en France. Fénelon, le jour de Pâques, à Montréal, fit un sermon dans lequel il blâma l'attitude du gouverneur. La Salle, qui assistait au sermon, courut en avertir Frontenac. C'était d'un bon courtisan. Frontenac lui en sut gré. Quelques semaines plus tard, La Salle passait à son tour en France. Il désirait obtenir la concession du fort Frontenac. Le gouverneur le recommandait chaudement à Colbert, appuyait sa demande. Colbert le reçut. L'aventurier se chargeait de rembourser les dépenses faites pour le fort, entretiendrait une garnison à ses frais, défricherait des terres, construirait un village. Il fut présenté au roi. Il avait la taille fière, le teint hâlé, les yeux brûlants. À la cour, des légendes circulaient. On parla d'une existence dangereuse et folle, au milieu d'immenses forêts, parmi des hommes barbares et nus. Des femmes regardaient son dur profil, frissonnaient. Il eut du succès. Il n'en voulut point profiter. Il n'avait pas le cœur sensible. Son succès redoubla.

60

65

70

75

57 IV procès. [R *De nombreux témoins*] La Salle, parmi d'autres [R *témoins A personnes*], vint 60 IV communiqua [R *même A secrètement*] avec lui [R *secrètement*]. Frontenac 66 IV La Salle [R *se rendait A passait à son tour*] en 69 IV demande. [R *Colbert reçut l'aventurier.*] Colbert 70 IV entre-tiendrait [R <illisible>] une garnison [A *à ses frais*, <inséré par une flèche>] défricherait 73 IV légendes *circulèrent*. On

6. François-Marie Perrot, nommé gouverneur de Montréal en 1669, épousa la même année la nièce de Jean Talon (voir W. J. Eccles, « Perrot, François-Marie », *DBC*, t. 1, p. 552).

Il revint au Canada avec le titre de la concession, plusieurs
 80 milliers de livres d'argent, et des lettres de noblesse. Les mar-
 chands de Québec le virent passer, l'épée au côté. Il avait le
 salut bref. Il devint l'intime de Frontenac.

*

La cour donna gain de cause à Frontenac. Perrot fut en-
 fermé à la Bastille. Fénelon, désapprouvé par ses supérieurs,
 85 dut rentrer en France. Cependant le roi blâmait le gouverneur
 de son intransigeance, de sa dureté. Il lui écrivait que Perrot, son
 élargissement obtenu, reprendrait son gouvernement. Quant à
 Fénelon, son cas ressortissait à⁷ la justice ecclésiastique et
 90 Frontenac avait eu tort de le soumettre à des procédures crimi-
 nelles. En outre, il ajoutait que les missionnaires devaient être
 laissés libres de voyager dans le pays sans l'obligation du passe-
 port.

Dans le même temps, Colbert restreignait l'autorité de
 Frontenac. Il réorganisait le conseil souverain, dont les membres
 95 étaient nommés par le roi lui-même. Et il donnait la charge de
 l'intendance, demeurée vacante depuis le départ de Talon, à
 Jacques Duchesneau, ancien commissaire dans la généralité de
 Tours, avec les attributions de la justice, de la police, des
 finances et celle de la présidence effective du Conseil.

*

100 Le 7 octobre 1675, Jolliet épousait à Québec Claire-
 Françoise Bissot. François Bissot était mort deux ans aupara-
 vant. La veuve Bissot, née Couillard, qui descendait de la
 première famille française installée au Canada, les Hébert, ve-
 nait d'épouser Jacques de Lalande. Marie d'Abancourt assistait
 105 au mariage de son fils Jolliet. Marie s'appelait maintenant
 Prévost, du nom de son troisième mari.

*

Fidèle à sa promesse, Marquette avait voulu retourner
 chez les Illinois du Kaskaskia. Dans l'automne de 1674, il quit-

86 IV lui [R *disait*] écrivait 89 IV criminelles. [R *Il ajoutait*] En 97
 IV Duchesneau [A *ancien*] commissaire 99 III,IV Conseil. *Frontenac mordit*
ses lèvres. // Le 7

7. Grandbois écrit *ressortait de*. Nous corrigeons selon l'usage.

tait la baie des Puants, rejoignait Chicagou, atteignait la rivière des Illinois. Il était accompagné de deux canotiers français, Jacques⁸ et Porteret. Porteret avait fait le voyage du Mississipi. 110

Bientôt les compagnons du Jésuite, effrayés par la violence de sa toux, le forcèrent de s'arrêter. La neige tombait. C'était le commencement de l'hiver. Ils construisirent une cabane de bois, s'y logèrent. Marquette toussait, vomissait le sang. Les canotiers battaient les bois à la recherche de quelque gibier, faisaient bouillir des herbes, des racines, confectionnaient des tisanes. L'hiver passa. Au printemps, ils reprirent la rivière. Le 8 avril, ils arrivaient chez les Kaskaskias. Trois jours plus tard, Marquette assembla toute la nation. 115
120

La réunion eut lieu au centre d'une prairie que l'on avait recouverte de nattes de joncs et de peaux d'ours. Cinq cents vieillards et chefs, assis à l'indienne, se pressaient autour du Jésuite. En arrière d'eux, au nombre de quinze cents, debout, se tenaient les jeunes gens. Des femmes et des enfants composaient le reste de la foule. Quatre grandes images de la Vierge, tendues sur des cordes, dominaient l'assemblée. Et ce fut dans le plus profond silence que Marquette, d'une voix que sa faiblesse trahissait, fit entendre les dix commandements. 125

Le père dut abrégier son séjour au village. Ses forces l'abandonnaient. Des Indiens l'accompagnèrent sur une longueur de trente lieues. À Chicagou, les deux canotiers se concertèrent. Poursuivre la route habituelle de la baie des Puants, gagner Michillimakinac, Marquette ne le pourrait supporter. Son état nécessitait les soins les plus urgents. Les deux hommes prirent le parti de traverser de biais la pointe sud du Michigan, puis de longer la rive est du lac jusqu'à la mission de Saint-Ignace. Le projet, hardi, fut inutile. Le 11 mai, comme sa vue baissait et qu'il avait peine à remuer ses membres, Marquette prépara de l'eau bénite, instruisit ses compagnons de la façon dont ils devraient en user lorsqu'il entrerait en agonie. Puis il demanda qu'on lui lût chaque jour une méditation sur la mort 130
135
140

122 IV d'ours. [R *Tous se pressaient*] Cinq cents vieillards et [R *capitaines*] chefs 129 III,IV commandements de Dieu. // Le père 130 IV séjour [A *au village.*] Ses 135 IV deux [A *hommes*] prirent 137 IV longer la [R *côte*] rive 138 III,IV hardi, *s'avéra* inutile

8. Jacques Largilier, surnommé Le Castor (voir J. Monet, « Marquette, Jacques », *DBC*, t. 1, p. 502).

qu'il avait lui-même écrite, et dont il ne se séparait jamais. Le 18, il annonçait qu'il mourrait le lendemain⁹. Il souriait, joignait ses mains pâles, priait. Les canotiers pagayaient, se hâtaient.

Après une nuit d'insomnie, dès l'aube, ils reprirent leur route. Vers le milieu du jour, à l'embouchure d'un cours d'eau, ils aperçurent une éminence de terre qui surplombait le lac. Marquette voulut s'y arrêter. Il voyait là son tombeau. Les hommes voulurent passer outre. Profiter de chaque instant, gagner Saint-Ignace au plus vite ! L'air était immobile. Un vent s'éleva soudain, gênant la marche du canot. Ils reconnurent les signes d'une volonté supérieure, se signèrent. Et ils transportèrent le moribond sur le rivage, allumèrent un feu, construisirent avec des branches un abri sous lequel ils le couchèrent. Alors Marquette donna ses dernières instructions. Quand ils le verraient sur le point de rendre l'âme, ils répéteraient les noms de Jésus et de Maria, d'une voix forte, afin qu'il les entendît. En reconduisant sa dépouille mortelle en terre, ils sonneraient la petite cloche dont il se servait pour sa messe. Ils élèveraient ensuite sur sa fosse une croix de bois. Puis le Jésuite confessa les deux hommes, les remercia de leurs soins, leur promit de veiller là-haut sur eux. Il les chargea de demander pour lui aux membres de sa Compagnie le pardon des offenses qu'il avait pu commettre à leur égard. Enfin il leur remit, pour le supérieur de l'Ordre, un panier d'osier dans lequel se trouvait sa confession écrite. Et ils les congédia, leur promettant de les rappeler quand l'heure serait venue. Et il s'abîma dans sa prière.

À dix heures, le même soir, il les rappela. Les hommes pleuraient. Il les embrassa. Il réclama son reliquaire, l'eau bénite. Puis il enleva le crucifix qui pendait à son cou, le tendit à

148 IV route. [R Dans] Vers le milieu du jour, [R ils aperçurent,] à 148 IV d'eau, [A ils aperçurent] une 152 IV vite ! [R Le temps était très] L'air 154 IV signèrent. [A Et] ils transportèrent le [R mal] moribond 155 IV feu, [R et] construisirent 157 III Marquette délivra ses IV Marquette [R donna A délivra] ses 159 IV Maria [R à voix] d'une 162 IV Puis [R <illisible>] le Jésuite 164 IV chargea [R aussi] de demander [A pour lui] aux 165 IV pardon des [R <illisible>] offenses 168 IV les [R renvoja A congédia], leur 170 IV prière. // [R <mots illisibles>] À 172 IV II [R lui] réclama [R son crucifix,] son 173 IV Puis [R <illisible>] il

9. Marquette mourut à Ludington le 18 mai 1675 (voir J. Monet, *ibid.*).

un des canotiers, lui demandant de le tenir vis-à-vis de ses yeux, et il joignit ses mains. Alors, à haute voix, il professa sa foi, remercia le Crucifié de la grâce qu'il lui faisait de mourir pour Son service et, comme Lui, dans l'abandon des hommes. Il récita ensuite plusieurs fois : *Mater Dei, memento mei*¹⁰. Puis il se tut. Il agonisait. 175

Des minutes passèrent. Sa respiration se fit plus courte. Il haletait doucement. Un homme cria : Jésus, Maria ! Les lèvres du mourant s'entr'ouvrirent, répétèrent les mêmes mots... « et comme si, à ces noms sacrés, quelque chose se fût présenté à lui, il leva tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant comme collés sur cet objet qu'il semblait regarder avec plaisir, et ainsi le visage riant et enflammé, il expira sans aucune convulsion, et avec une douceur qu'on peut appeler un agréable sommeil¹¹... » 180 185 190

*

Ce rêve d'un établissement dans les pays du Sud, Jolliet ne l'avait pas oublié. La mort de Marquette le lui rappela plus vivement. Il vit Frontenac, sollicita une concession chez les Illinois. Il s'y établirait avec vingt hommes, élèverait un fort, s'occuperait de culture, de commerce. On repoussa sa demande sous le fallacieux prétexte qu'il ne fallait point éparpiller les forces de la colonie. 190 195

Jolliet ne se tint pas pour battu. Puisque le pays des Illinois était trop éloigné, il demanda la concession des lacs Érié et Michigan¹². Ses découvertes lui donnaient ce droit. Frontenac

174 IV des [R hommes A canotiers], lui 176 IV remercia [R Dieu] [D le Christ S le Crucifié] de 176 IV mourir [D à S pour] Son 178 IV II [R répéta A récita] ensuite 179 IV II [R entra en agonie] agonisait 180 IV passèrent. [D Son S Sa] [R corps se soulevait doucement.] respiration 181 IV Maria ! [R Marquette répéta les mots] Les 195 II la [R colonisation A colonie.] // Jolliet III, IV la colonisation. // Jolliet

10. Prière d'intercession bien connue à la Vierge Marie, le « Souvenez-vous ».

11. C. Dablon, dans E. Gagnon, *Louis Jolliet*, p. 176. Tout le passage sur les derniers jours et la mort de Marquette s'inspire de ce texte de Dablon cité par Gagnon, p. 171-177. Voir « Récit du second voyage et de la mort du P. Jacques Marquette », *JR*, vol. 59, p. 184-210.

12. Jolliet ne sollicita une concession que chez les Illinois (voir A. Vachon, « Jolliet, Louis », *DBC*, t. I, p. 407 ; J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 228).

flaira le danger, écrivit aussitôt à Colbert que Jolliet, de mèche
 200 avec les Jésuites et l'intendant Duchesneau, tentait de ruiner les
 efforts de La Salle sur les Lacs. Il ajoutait que l'importance des
 explorations du Canadien avait été fort exagérée, et réclamait
 pour La Salle, dont il vantait les voyages, ce qu'il croyait que
 l'on dût refuser à Jolliet.

205 La Salle voyageait surtout en France. Il s'y rendit encore
 cette même année, vit Colbert, le roi. Il avait dressé un mé-
 moire des travaux exécutés sur son domaine de l'Ontario. Le
 fortin de pieux érigé par les soldats de Frontenac quelques an-
 nées plus tôt était devenu un ouvrage fortifié, flanqué de cinq
 210 bastions en pierres de taille. Douze cents arpents de terre
 avaient été défrichés. Douze familles françaises, cent familles
 indigènes habitaient la région. Deux Récollets, chargés des
 soins du culte, instruisaient les enfants. Une flottille de canots,
 plusieurs barques pontées faisaient le service de la navigation.
 215 Enfin, au contact des Blancs, les Iroquois commençaient à s'hu-
 maniser.

Le mémoire plut à Colbert. La Salle plut au prince de
 Conti, qui mesurait les aventures d'Amérique aux aventures de
 la Fronde. L'intrigue et l'ambition mêlées ne lui déplaisaient
 220 pas. Il avait épousé la nièce de Mazarin. Il protégea La Salle.
 Celui-ci, sentant le vent en poupe, abattit son jeu. Il réclama le
 droit exclusif d'établir un poste sur l'Érié, un second sur le
 Michigan, et le droit de seigneurie sur les régions qu'il *découvri-*
rait. On lui accorda tout ce qu'il désirait.

225 Alors il s'occupa de réunir les capitaux nécessaires à l'exé-
 cution de ses projets. Il avait obtenu le monopole de la traite
 des peaux de bisons. L'affaire s'annonçait belle. Il réussit à
 acheter le concours du puissant financier Bellinzani. Des pa-
 rents et des amis de Rouen, des notaires et des avocats de Paris,
 230 des négociants de La Rochelle, des marchands de Québec et de
 Montréal, Frontenac, lui baillèrent des fonds. Il s'embarqua à
 La Rochelle avec trente hommes, dont un pilote, des forge-
 rons, des matelots, des charpentiers de barque. Il emmenait
 aussi avec lui un étrange garçon, Henri de Tonty, fils d'un ban-

207 IV travaux [R *accomplis*] exécutés 208 IV les [R *hommes A soldats*]
 de Frontenac 211 IV familles [R *se*] indigènes 218 IV aventures [D *de S*
d']Amérique [R *à l'échelle*] aux 223 IV qu'il *découvrirait*. <souligné dans le
 texte> On 225 IV réunir [R *l'argent*] [R les capitaux A le capital] [R *d'argent*
 nécessaires] à 231 IV Frontenac, [R *lui-même*] lui 232 IV pilote, [R <pas-
 sage illisible>] des forgerons

quier napolitain, qui avait déjà servi comme officier sur les ga- 235
lères du roi. À Messine, en Sicile, le reître avait eu la main
droite emportée par une grenade¹³. Il s'était fait poser un cro-
chet de métal. On le surnommait Main-de-Fer.

Frontenac triompha. Cette victoire arrivait à point. Les re- 240
montrances de Colbert l'avaient humilié, meurtri. À Québec, il
perdait sur tous les tableaux. Québec avait été érigé en évêché
par une bulle¹⁴ du pape Clément X, et relevait directement du
siège apostolique. Et Laval en était l'évêque en titre. Laval se
montrait de plus en plus favorable aux Jésuites. Duchesneau
également. Et ce Jolliet, leur ami ! La réussite de La Salle lui 245
faisait espérer que l'influence des disciples de Loyola touchait à
son terme. Alors, il serait le maître.

*

Jolliet se résignait. Douloureusement. L'injustice révolte, 250
amoindrit ses victimes. Jolliet se défendit d'être une victime.
Ou un courtisan. Flatter, ruser, gémir, non. Il sut se montrer
plus fort que cette force qui tuait ses plus secrets désirs, et il se
tut.

*

François Bissot avait laissé à ses héritiers, sur la rive nord 255
du fleuve, dans le golfe, en face de l'île Anticosti, la concession
des îles Mingan¹⁵. Avec Jacques de Lalande, Jolliet entreprit

239 IV point. [R À Québec, [AR <illisible>] il perdait sur tous les tableaux.]
Les 240 IV l'avaient [R agre A humilié, meurtri.] À 243 IV se [R montrait
AR révélait A montrait] de plus 246 I l'influence des disciplines de <Nous
corrigeons d'après II et IV.> IV l'influence [A des disciples] de Loyola 247
IV terme. [R Et des <passage illisible> alors Et] Alors 250 IV II [R voulut A
sut] se montrer 251 III,IV désirs, [R Il] se tut. // François 254 IV golfe,
[A en face de l'île Anticosti,] la concession 255 IV Avec [R son beau-père]
Jacques

13. Henri de Tonty perdit une main au cours de l'attaque des Espagnols
à Libisso (voir E. B. Osler. « Tonty, Henri de », *DBC*, t. II, p. 661).

14. Bulle datée de 1674.

15. La concession des îles Mingan fut faite le 10 mars 1679 par Duchesneau
à Jacques de Lalande et Louis Jolliet (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 241). D'autre
part, en février 1661, les Cent-Associés avaient concédé à François Bissot le
droit de commercer et de chasser et celui de fonder des établissements de
pêche depuis l'île aux Œufs jusqu'à Sept-Îles ; tel fut l'héritage de la femme de
Jolliet (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 242-243). De par son récent mariage (1675)
avec la veuve de François Bissot, Jacques de Lalande était devenu le beau-père
de Jolliet.

d'en exploiter les ressources. Ils frêtèrent des barques, descendirent le fleuve. Passé Tadoussac, la côte prenait l'aspect sévère des paysages du Nord. Des montagnes grises montraient un front pelé. Des rochers verdissaient sous une mousse lépreuse.
 260 Au creux des ravines fondait une neige sale. Les îles apparaurent, le dos rond, bleu, pareilles à des monstres pétrifiés. Le fleuve les entourait d'une frange d'écume.

Jolliet installa des pêches pour les loups marins. Les bêtes, avec la marée montante, arrivaient en troupeaux, gagnaient le fond des anses. Au reflux, quand elles voulaient se retirer, des filets leur barraient le passage. On les assommait alors à coups de bâton sur le museau.
 265

Leur chair était convertie en huile. Les peaux servaient à faire des manchons, des bottes, des sacs de voyage.

Jolliet traita avec les Indiens betsiamites, papinachois. C'étaient des hommes trapus, robustes, silencieux, aux traits d'une mobilité surprenante. Ils étaient accompagnés de chiens musclés, grondeurs, féroces, puants, bavant du mufle, à l'échine puissante et courte, au poil jaune et ras. Ils apportaient des peaux de visons, de loutres, de martres, de renards, de castors.
 275 Parfois l'un d'entre eux désignait, triomphant, parmi les dépouilles sombres des bêtes, la miraculeuse blancheur d'une hermine. Les marchés conclus, ils fumaient des viandes, séchaient des poissons, regagnaient l'intérieur des terres...

*

La question de l'eau-de-vie nourrissait depuis longtemps d'interminables querelles entre les deux pouvoirs. Au début de son gouvernement, Frontenac s'était montré favorable à la suppression de la traite de l'alcool. Le fossé de plus en plus profond qui se creusait entre l'évêque et lui modifia ses vues.
 285 Il affirma bientôt que la traite s'imposait, devenait indispensable si l'on voulait conserver l'alliance des Iroquois, rejetés par les prohibitions françaises du côté des Anglais de New York. L'évêque excommunia les traiteurs. Frontenac voulut voir là une ingérence dans la conduite de sa politique, dressa des rapports. Duchesneau appuyait Laval, les Jésuites. À la cour,
 290

262 IV d'écume. < Dans la marge gauche : « laisser ici un espace d'une [R vingtaine] dizaine de lignes ». > // Jolliet traita 273 IV féroces, [A puants] bavant 278 IV ils [R se] fumaient [R leurs A des] viandes, [A séchaient des poissons,] regagnaient 289 IV dans [R les af] la conduite

Colbert désespérait de voir clair dans cette confusion. Chaque parti étayait ses dépositions de preuves dont l'évidence éclatait. Colbert pencha pour Laval, pour Frontenac. Enfin, de guerre lasse, il résolut d'en appeler aux habitants eux-mêmes de la colonie. Le conseil du roi ordonna à cet effet la convocation d'une assemblée consultative, composée des officiers et des principaux notables du pays, sous la présidence de Frontenac. 295

Réunie au château Saint-Louis, l'assemblée se prononça, moins cinq personnes, en faveur de la liberté de la traite. Jolliet 300
compta parmi les dissidents. Il émit néanmoins l'opinion qu'une vente contrôlée de l'alcool fût tolérée dans les centres français. Il jugeait selon sa raison, qu'il avait forte, saine, et dépouillée de bassesse. L'occasion s'offrait à lui de reconquérir une faveur disparue en jouant le jeu du gouverneur. Il la méprisa. D'autre 305
part, et bien que cette attitude eût pu le servir, il refusait de se retrancher derrière des austérités à quoi répugnaient sa nature et son caractère. La Salle, convoqué au dernier moment, s'affirmait partisan convaincu des idées de Frontenac.

Le procès-verbal de l'assemblée fut adressé au roi. L'opinion de Jolliet prévalut. 310

297 IV Frontenac. // [R *L'assemblée*] // Réunie 298 IV l'assemblée [R ,
moins cinq personnes,] se prononça, [A *moins cinq personnes,*] en 300 III Il
suggéra néanmoins IV II [R *se montra cependant*] *suggéra* [R *cependant*] néan-
moins 300 IV l'opinion qu'[A une] [R *débit* A *vente*] [A *contrôlée*] de l'alcool
fût [R *institué* AR *conservé* A *tolérée*] dans

CHAPITRE II

Au delà du 50^e parallèle, baignant la tête du continent américain, fouettée et glacée par les vents boréaux, une mer immense s'étendait, que l'on appelait mer ou baie d'Hudson.

5 Un capitaine anglais, Henry Hudson, qui cherchait le passage de la Chine, l'avait découverte en 1610. Son bateau *Discovery*, après avoir doublé les terres du Groenland, avait été chassé par les banquises sur les côtes du Labrador. Hudson s'était engagé dans un détroit encombré d'îles qui l'avait conduit à la mer. Des

10 glaces forcèrent le capitaine d'y attendre le retour du printemps. Les vivres étant épuisés, son équipage se mutina. Le capitaine mit les coupables aux fers, courut explorer la côte dans l'intention de rencontrer des Indiens qui pussent l'approvisionner. Il revint au bout de neuf jours, les mains vides, n'ayant vu

15 âme qui vive. À son bord, le second Juet¹, de concert avec un

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 175-182 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 218-228 ; III : 11 f. dact. (p. 212-222), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 13 f. mss (p. 213-225), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194).

6 IV *Discovery* [R *chassé*] après avoir doublé [D *la S les*] [A *terres*] du Groenland, [R *fut A avait été*] chassé 8 IV Labrador. [R *Il s'était engagé dans un détroit encombré et soulevé par de puissantes marées*] Hudson 9 III,IV d'îles et soulevé par de puissantes marées qui 9 IV conduit [R *dans A à*] la mer 10 IV d'y [R *hiverner. Les provisions*] attendre 11 IV Les [R *provisions A vivres*] [R *s'*] [D *étaient S étant*] épuisés [R . Son A , son] équipage 11 IV capitaine [R *sévît contre les coupables*] mit 12 IV fers, [R *puis*] courut 15 I,II,III second *guet*, de IV second [R , un nommé *Juet, A Juet*] de

1. Grandbois écrit « second *guet* », ce qui n'a pas de sens. Hudson avait engagé comme second un certain Juet (voir L. H. Neatby, « Hudson, Henry », *DBC*, t. I, p. 384-389).

certain Greene, protégé du capitaine, s'empara de lui et de son jeune fils, du mathématicien Woodhouse, de six hommes fidèles, et après les avoir garrotés, les jetèrent au fond d'une barque qu'ils abandonnèrent aux courants de la mer. Personne ne revit jamais Hudson et ses compagnons. 20

Deux ans plus tard, un autre Anglais, Thomas Button, pénétra à son tour dans la mer dont il prenait possession au nom de son roi. En 1615, Robert Bylot et William Baffin exploraient à nouveau le détroit d'Hudson, rejoignaient l'île Southampton, franchissaient le canal Foxe² et croisaient sur des côtes désertes et glacées qu'ils nommèrent terres de Baffin³. En 1631, Thomas James, subventionné par des marchands de Bristol, s'engageait dans le détroit à la recherche d'un passage conduisant aux mers chaudes. Il descendit la côte orientale de la mer jusqu'à l'extrémité sud d'une baie qui porte encore son nom. Trente-sept ans plus tard, deux aventuriers français au service de l'Angleterre, Radisson et Des Groseilliers⁴, suivirent la même route à bord du vaisseau *Nonsuch*, s'arrêtèrent au fond de la baie, y construisirent un fort et traitèrent avec les indigènes. Cette traite ayant rapporté des bénéfices considérables, Charles II fonda, en 1670, la « Compagnie des Aventuriers de l'Angleterre trafiquant dans la baie d'Hudson⁵ ». Les associés, au nombre de 35

16 IV capitaine s'emparèrent de lui 20 IV ne [R les] revit 23 IV ex-
 ploraient [D de S à] nouveau 29 IV chaudes. [R Ils] descendit 33 III, IV
 bord de leur vaisseau 34 IV les [R Indiens A indigènes]. Cette 37 IV asso-
 ciés, [R étaient] au

2. Grandbois écrit *Fox*.

3. C'est W. E. Parry, explorateur du XIX^e siècle, qui, après avoir vérifié les conclusions de Baffin (première longitude calculée en mer, étude du détroit d'Hudson et de l'extrémité ouest de l'île de Southampton, les marées) formulées plus de deux cents ans auparavant, donna le nom de Baffin à cette île (voir E. S. Dodge, « Baffin, William », *DBC*, t. I, p. 76).

4. En 1668, Radisson était à bord de l'*Eaglet* et Des Groseilliers à bord du *Nonsuch*. L'*Eaglet* subit des avaries au cours d'une tempête. Radisson dut retourner en Angleterre où il passa l'hiver à rédiger la relation de ses voyages (voir G. L. Nute, « Chouart des Groseilliers, Médard », *DBC*, t. I, p. 232 ; *id.*, « Radisson », *op. cit.*, t. II, p. 560).

5. La « Company of Adventurers of England trading into Hudson's Bay », mieux connue sous le nom de « Hudson's Bay Company », fut fondée par une charte royale le 2 mai 1670 ; Radisson et des Groseilliers étaient au nombre des membres fondateurs (voir G. L. Nute, « Chouart des Groseilliers, Médard », *DBC*, t. I, p. 229). John Kirke, troisième fils de David Kirke (marchand huguenot, fondateur de la « Company of Adventurers to Canada » en 1627-1628 et

dix-huit, comptaient un Kirke parmi eux. Ils avaient pour but, sous la haute direction de Robert de Bavière, prince Rupert, de découvrir le fameux passage du Sud et de traiter la pelleterie.

Les Anglais occupaient donc l'Hudson. Frontenac s'émut de ce voisinage, qui pouvait un jour devenir menaçant pour la Nouvelle-France. En outre, les Indiens des régions nordiques, trafiquant avec les postes saxons, ne descendaient plus aux Trois-Rivières, à Tadoussac, d'où une perte sensible pour l'influence et la richesse françaises. Frontenac voulut se rendre compte du véritable état de la situation. Jolliet fut chargé de cette délicate enquête.

*

Il quittait Québec le 13 mai 1679. À Tadoussac, il louait les services de huit coureurs de bois. Le père Silvy, jésuite, faisait partie de l'expédition. Jolliet se proposait, pour rejoindre la baie de James, de suivre la route que le père Albanel avait parcourue quelques années plus tôt⁶.

Entre de hautes montagnes de granit, le Saguenay coulait, profond, rapide et noir. Des bois de bouleaux, de cyprès, de sa-

41 IV l'Hudson. [R *Les Fran*] Frontenac 46 IV compte [R *de l' S du*] [A *véritable*] état [R *véritable*] de la 47 IV chargé [R *d'aller enquêter sur les lieux.*] de cette 49 IV II [R *par*] quittait 49 II, III mai 1629. À Tadoussac 52 II baie [A *de*] James III la baie James IV rejoindra la [D *mer S baie*] [R *de Hudson*] James

chef de l'expédition anglaise de 1629 contre Québec), faisait effectivement partie de ce groupe. Il « fut le seul Aventurier qui possédât une connaissance personnelle de la traite des fourrures américaines, une excellente compréhension des marchés européens de la fourrure et des méthodes commerciales des Français » (P. C. Newman, *la Baie d'Hudson. La Compagnie des aventuriers*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1985, p. 356). Grandbois suit vraisemblablement Louis Lejeune qui, dans son *Dictionnaire général*, dénombre un Kirke parmi les associés de la Compagnie de 1670 (t. I, « Compagnie de la baie d'Hudson », p. 777).

6. Le récit du voyage à la baie d'Hudson est fondé sur une relation de Louis Jolliet intitulée : « L'Abrégé du voyage de Louis Jolliet en 1679 jusqu'à la mer du Nord, dans une grande anse, appelée baie d'Hudson, où les Anglais font présentement le plus beau commerce du Canada » (Archives du Service hydrographique à Paris, 5 : n° 4, publié dans J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 274-281), mais Jolliet ne commente pas le trajet du voyage et « même avec l'aide de la carte de Jolliet, on ne peut discerner la route suivie par l'explorateur... Une chose est certaine : l'aller s'accomplit par la Mistassini, et le retour par la Péribonca » (J. Delanglez, *op. cit.*, p. 269-270). Grandbois a puisé dans le récit du « Voyage de la mer du Nord par terre et la découverte de la baie d'Hudson » du père Albanel (voir *JR*, vol. 56, p. 148-216).

pins, poussaient péniblement sur un sol maigre. Jolliet rencontra des Montagnais chargés de pelleteries, qui descendaient la rivière. Ils appelaient le Saguenay « Sakinip » ou eau torrentueuse. Jolliet se souvint de la relation de Cartier, où le capitaine malouin rapportait que le « royaume de Saguenay » était peuplé d'hommes blancs vêtus à l'euro péenne, qui vivaient dans des palais ruisselants d'or et de pierres précieuses, et qui jouissaient de la civilisation la plus raffinée⁷. Et il vit son grand-père Abancourt, là-bas, à Soissons, ouvrant à cette lecture des yeux émerveillés...

Après quatre jours de navigation, Jolliet parvint à un endroit nommé par les Indiens « Chegoutimit ». Des huttes d'écorces bordaient la rivière. Jolliet y passa, harcelé par les maringouins, une nuit sans sommeil. Au matin, il dut effectuer un portage de plus d'une lieue. Il prit ensuite un cours d'eau parsemé de rapides qui le conduisit dans le petit lac Kénogami⁸. Puis une autre rivière, d'autres rapides, des portages harassants, et ce fut le grand lac Piecouagami ou Saint-Jean. Des Indiens Kakouchacs⁹ habitaient ses rives. Décimés par les guerres iroquoises et la petite vérole, ils vivaient pauvrement, malgré la grande richesse du pays. Les castors, les loutres, les orignaux, les chevreuils, les porcs-épics pullulaient. Le poisson foisonnait. Des forêts de haute futaie, des prairies verdoyantes entouraient le Piecouagami. Plus de douze rivières s'y jetaient.

Le lac franchi, Jolliet s'engagea dans la rivière Péribonka. Les portages se multiplièrent. Il fallut pendant six jours¹⁰

57 IV des [R familles montagnaises A Montagnais chargés de pelleteries] qui 59 IV le [R navigateur de Saint A capitaine] malouin 64 II ouvrant [A riv <?> < dans la marge gauche, sous un trait qui conduit à « ouvrant » >] à cette 67 IV nommé [R par les Indiens Chigou] par

7. Voir Jacques Cartier, *Relations*, p. 135 et p. 357, n. 137. Les Amérindiens désignaient sous le nom de « royaume de Saguenay » tout l'immense territoire qui s'étendait au nord du fleuve depuis le Saguenay jusqu'à l'Outaouais (voir G. Lanctot, *Filles de joie ou filles du roi*, p. 86).

8. Grandbois écrit *Kinogami*.

9. Les Indiens se nomment *Kakouchac*, du mot *Kakou* qui signifie porc-épic, à cause de son abondance dans la région (voir *JR*, vol. 56, p. 154).

10. « Nous eumes six iournées de rapides, il falloit faire monter presque continuellement le canot contre le fil de l'eau ; bien souvent il falloit mettre pied à terre, marcher dans les bois, grimper sur des rochers, se jeter dans des fosses, & remonter sur des éminences escarpées à travers des touffes d'arbres » (*JR*, vol. 56, p. 168).

escalader des rochers, descendre au creux des ravines, glisser le long de précipices menaçants, se frayer parfois un chemin à la hache dans un sous-bois fermé comme un mur. Un dernier
 85 portage de quatre lieues, et Palistaskau¹¹ apparut... Là se partageaient les eaux. Deux lacs rejoignaient les deux extrémités d'une prairie minuscule, d'où sortaient deux rivières chantantes. Jolliet descendit le courant de celle qui se dirigeait vers le nord-ouest.

*

90 Kimaganusis¹², bourgade désertée. Pikousitesinacut, furieux rapide au-dessus duquel tournoyaient des aigles ; un troisième jour de canotage facile sur une rivière adoucie, et Jolliet aperçut le lac Timagamingue¹³. D'énormes rochers surgissaient d'une eau transparente et verte. Des îles bleues créaient
 95 mille canaux. Par mille détours, Jolliet rejoignit Makouamitikac, plage basse et dorée où des ours nonchalants, d'une patte brusquement détendue, saisissaient des poissons d'argent. Des Indiens fuyaient vers le nord. Jolliet apprit qu'ils allaient traiter à l'Hudson.

100 Lac Nemiskau. Du sud au nord, de hautes montagnes le surplombaient. Des îles innombrables. Des villages en ruines. Verdi par les mousses, pourri par les pluies, un vieux fort iroquois gardait, au sommet d'un roc isolé, le souvenir d'une sanglante conquête. Au nord de Nemiskau, la rivière Rupert. Des
 105 montagnes encore, des rapides. D'autres jours. Dix-huit longs sauts, dix-huit portages. Au pied du dernier où Jolliet avait établi son campement, les eaux montèrent et descendirent

84 IV sous-bois [R *broussailleux et touffu serré*] fermé 90 IV
 Pikousitesinacut, [R *rapide*] furieux rapide [R où A *au-dessus duquel*] tournoyaient

11. Palistaskau est bien le lieu où se partagent les eaux dans le récit du père Albanel, mais le portage de quatre lieues n'y mène pas directement ; il permet de rejoindre la rivière Nekoubau qui, elle, conduit à Palistaskau (voir *JR*, vol. 56, p. 168-170). Grandbois écrit *Paelistaskau*.

12. Le P. Albanel y passa la nuit du 16 juin 1672. Il ne précisa pas qu'il s'agit d'une « bourgade désertée » comme l'écrit Grandbois (voir *JR*, vol. 56, p. 178). « Le 17, [nous arrivâmes] à Pikousitesinacut, c'est à dire, au lieu où l'on use les souliers, c'est ainsi qu'il est nommé pour expliquer la difficulté du chemin » (*JR*, vol. 56, p. 178). Rien, cependant, ne laisse croire qu'il s'agit d'un rapide. Ici, comme au paragraphe précédent, Grandbois puise largement dans le récit d'Albanel (*ibid.*, p. 178-184).

13. Grandbois écrit *Témagamingue*.

selon les lois de la mer. La baie de James fut rejointe le lendemain.

*

La rivière se perdait dans les vases d'une immense plage de glaise. Sur un monticule, à son embouchure, massif et gris, s'élevait le fort Charles, bâti par Radisson et Des Groseilliers. Le fort paraissait désert. Jolliet tira un coup de fusil. Aussitôt, un autre coup retentit, qui venait du côté opposé. Jolliet crut à un phénomène de l'écho, se retourna. Alors il put distinguer, de l'autre côté du cours d'eau, très loin, trois hommes qui marchaient sur la plage.

Ils vinrent à la rencontre du Canadien. Ils avançaient de plus en plus lentement à mesure qu'ils s'approchaient du canot. Un des trois hommes précédait ses compagnons. Quand il fut rendu à peu de distance des voyageurs, il s'arrêta brusquement, les regarda, puis rebroussa chemin et rejoignit les deux hommes qui s'étaient également arrêtés. Ils parlèrent avec volubilité, montrant les marques d'une grande agitation. Jolliet descendit alors sur la plage, s'avança vers eux, se présenta. Les Anglais saluèrent, déclinèrent leurs noms. L'un d'eux s'exprimait en français. Très courtoisement, ils invitèrent les nouveaux venus à venir se reposer au fort. Sur la route de l'habitation, l'Anglais qui avait pris place dans le canot de Jolliet voulut converser avec lui. Nul n'entendait la langue de l'autre. Ils s'exprimèrent enfin en latin. Le père Silvy rougissait de plaisir.

*

Sur la pointe d'une péninsule, à trois ou quatre lieues du fort, un navire d'assez fort tonnage, muni de douze pièces, se balançait. John Nixon, gouverneur de la Compagnie¹⁴, logeait à son bord. La mission de Jolliet s'accordait assez mal de cette présence. Après avoir recueilli les renseignements qu'il désirait obtenir sur la position des Anglais dans la baie, il déclara à ses hôtes qu'il partirait dès le lendemain. Ceux-ci se récrièrent. La course qu'il venait de faire (343 lieues, 122 portages) ne

108 II baie [A de < dans la marge gauche, inséré par une ligne >]
 James 118 IV Ils [R *vinr*] avançaient 119 IV s'approchaient du [R *cel*]
 canot 126 III, IV d'eux *parlait* français 128 IV Sur [D *le S la*] [R *che*]
 route 133 IV tonnage, [R *se balançait*,] muni

14. La « Hudson's Bay Company », dont Nixon fut gouverneur de 1679 à 1683 (voir K. G. Davies, « Nixon, John », *DBC*, t. I, p. 529).

140 nécessitait-elle pas quelque repos ? Et le gouverneur ne serait-il
pas blessé d'apprendre que le Canadien avait fait si peu de cas
de l'hospitalité anglaise ? D'ailleurs, il tiendrait certainement à
rencontrer l'homme dont les découvertes étaient connues de
145 tous les explorateurs. Perplexe, Jolliet hésitait. Puis il accepta
brusquement. Il écrivit à John Nixon une lettre dans laquelle il
lui disait que, chargé d'explorer les voies fluviales qui sillonnaient
les territoires compris entre le Saint-Laurent et la baie
de James, il s'était trouvé au lac Nemiskau sans vivres et sans
munitions, et qu'il comptait sur sa générosité pour lui per-
150 mettre d'effectuer au poste l'achat des effets indispensables à
son retour. Il terminait en ajoutant qu'il « attendrait jusqu'au
lendemain pour avoir l'honneur de le saluer¹⁵ ». Un Indien,
dès l'aube, porta le message.

Dans l'après-midi du même jour, Jolliet vit s'avancer une
155 barque à voiles sur la mer. Le vent qui avait soufflé assez fort
depuis le matin étant tombé, une chaloupe se détacha de la
barque et se dirigea vers le fort. La mer baissait. Jolliet et ses
compagnons marchèrent sur la plage jusqu'à l'endroit où l'em-
barcation devait accoster. À peu de distance du rivage le
160 gouverneur se leva, et les deux hommes se saluèrent. Puis l'An-
glais, suivi d'un matelot armé d'un fusil, mit pied à terre,
s'avança vers Jolliet à qui il tendit les mains. Cordial et brusque,
le visage basané, cuit, il parlait très vite dans un français très
pur. Il félicita Jolliet, lui dit son admiration pour les décou-

142 IV tiendrait [R *sûrement*] certainement 147 II baie [A *de* < dans la
marge gauche, inséré par une ligne >] James III, IV baie James 157 IV La
[R *marée A mer*] baissait

15. Cette lettre figure dans « L'Abrégé du voyage de Louis Jolliet en 1679 » : « Aussitôt qu'il fit jour, un canot sauvage partit pour aller avertir le gouverneur et je lui envoyai une lettre qui contenait ce qui suit : Monsieur, Ayant été envoyé par Monseigneur le comte de Frontenac, gouverneur de tout le Canada, pour faire la visite des nations et des terres du domaine du roi en ce pays, je suis descendu jusqu'au lac Némiskau en vue de retourner par les Trois-Rivières. Étant à ce lac et n'ayant plus de vivres, et ne trouvant rien à tuer, faisant d'ailleurs réflexion que plusieurs Français, ces années dernières, étaient revenus de chez vous, avec toute sorte de louange de la bonne réception que vous leur aviez faite, j'ai cru que vous ne me feriez pas moins de faveur qu'à eux, et qu'en vous payant, vous me donneriez un peu de galette et de boisson pour faciliter mon retour. Vos gens me font espérer que vous viendrez ici. Je ne partirai que demain. Si je suis assez heureux que de vous voir, j'aurai bien de la joie de vous saluer, et de vous assurer que je suis [...] » (dans J. Delanglez, *op. cit.*, p. 277-278).

vertes qu'il avait accomplies et qu'il savait, comme Anglais, ap- 165
 précier à leur juste et grande valeur. Il offrit au Canadien de
 séjourner au fort aussi longtemps qu'il le désirerait et que lui-
 même, le gouverneur, veillerait à lui fournir pour son retour
 tout ce dont il aurait besoin. Et congédiant ses hommes, il prit
 Jolliet par le bras, et tous deux s'acheminèrent vers l'habitation. 170

Ils conversèrent tout le jour. Nixon semblait n'avoir pas de
 secrets pour son invité. Complaisamment, il lui décrit les forts
 Monsipi, Albany, Port Nelson, que la compagnie avait érigés
 dans la baie. Soixante hommes les habitaient. Il se proposait
 d'en élever un quatrième au printemps, à l'ouest extrême de la 175
 mer, dans ces régions arrosées par les cours d'eau tributaires
 qui descendaient des hauts plateaux du lac Supérieur. Outre
 son navire, il possédait deux barques de quinze et quarante
 tonneaux qui faisaient la navette entre les innombrables ri- 180
 vières de la baie, où s'assemblaient les Indiens. Ceux-ci étaient
 divisés en de nombreuses tribus. À l'ouest, dans les terres, les
 Kilistinons ; sur le littoral, les Mataoûakirinoûeks ; au nord-
 ouest, à trois jours de navigation sur une rivière nommée
 Quitchesaquiou¹⁶, d'autres nations encore. Au nord-est, on 185
 trouvait les Pitehiboutunibueks et les Kouakouikouesioueks.
 Depuis un an, la traite avait été prodigieuse. John Nixon ajouta
 qu'il se proposait aussi de fonder un poste plus avant dans
 l'ouest, chez les Assinipoualacs¹⁷, et qu'il leur avait fait parvenir
 à cet effet un présent. Mais il cherchait un homme qui fût capa- 190
 ble d'assumer la conquête de ces peuples. Il regarda soudain
 Jolliet et lui demanda à brûle-pourpoint :

– Voulez-vous être cet homme ?

Jolliet sursauta. Il allait répondre quand le gouverneur,
 très vite, reprit :

– Mais y a-t-il dans ma proposition quelque chose qui 195
 puisse vous étonner ? Nous avons besoin d'un homme éner-
 gique, brave, qui sache concilier la fermeté et la douceur, et qui

165 IV et [R *que comme Anglais*] qu'il 166 IV II [R *lui*] [R *affirma au*
Canadien] offrit 172 IV les [R *trois*] forts 180 IV Indiens. [R *pour* <?>
 <illisible>] Ceux-ci 186 III,IV traite *s'avérait* prodigieuse 187 IV aussi
 [R *pl*] de 189 IV homme [R *fu*] qui

16. Grandbois écrit *Kichesipiou*.

17. Grandbois écrit *Assinipoals*.

ne travaille point seulement pour l'appât du gain. Un homme
 qui aime son travail... Comprenez-moi... Il y a beaucoup à dé-
 200 couvrir dans ces régions... Cette mer de l'Ouest, quelle voie y
 conduit-elle ?... De plus...

– Mais, monsieur, je...

– Je sais, je sais, coupa le gouverneur. Vous êtes Français,
 né à Québec. Votre pays et le mien ont souvent été des adver-
 205 saires, et nous nous sommes partagé tour à tour le bonheur et
 le malheur des armes. Cependant, dois-je vous rappeler que la
 paix, que nous avons lieu de croire durable, existe aujourd'hui
 entre nos deux pays. Et d'ailleurs, l'aventure et la gloire ont-
 elles une patrie ?...

210 Jolliet se taisait. Pour une heure la nuit du Nord, voile cré-
 pusculaire, ombre bleue, tombait. Déjà, l'orient pâlisait. On
 entendait le bruissement soyeux de la mer montante...

– ... Je ne crois d'ailleurs pas vous offenser en vous of-
 frant, si vous consentez à partager nos efforts, une pension de
 215 mille livres, et dix mille livres une fois payées... Ce sont là des
 questions délicates, mais qu'il me faut cependant aborder...

Chez Jolliet, un immense soulagement. Ce malaise qui
 n'avait cessé de grandir devant les attentions et les prévenances
 anglaises s'évanouissait. Il avait eu la sensation confuse de tra-
 220ahir l'hospitalité. Les paroles du gouverneur le libéraient. Il re-
 mercia Nixon, lui dit qu'il désirait, né sujet du roi de France,
 continuer à servir sa gloire. Nixon s'inclina. Son sourire put
 dissimuler sa gêne. Il eût voulu mépriser l'homme.

*

225 Jolliet arriva à Québec vers la fin d'octobre. Dans le mé-
 moire qu'il rédigea, il insistait sur la valeur et la situation des
 postes anglais de la baie, et du danger que ces établissements
 faisaient courir à la colonie. Dans quelques années, prétendait-il,
 les Anglais de l'Hudson, si on ne trouvait quelque moyen de les
 écarter de cette mer, se seraient rendus maîtres de tout le com-

206 IV rappeler [D qu'une S que la] paix 208 III,IV entre ces
 pays 212 IV bruissement le bruissement <sic> soyeux 215 III,IV des
 points délicats, mais 220 IV II [R répondit à Nixon] remercia Nixon, lui dit [R
 que, A qu'il désirait,] né 224 IV Québec [R dans les derniers jours] vers 226
 IV anglais [R dans la] de la 229 III,IV se seront rendus

merce canadien. Déjà, plusieurs tribus indigènes qui avaient 230
accoutumé de descendre à Montréal pour la traite, rejoignaient
les comptoirs du Nord. Il ne lui appartenait pas de discuter les
mesures qu'il était urgent de prendre, une lutte pacifique, à
son avis, dirigée du côté du nord-ouest, aurait pour effet de
fermer ce passage et de restreindre ainsi les activités anglaises. 235
D'autre part, s'il fallait, dans un avenir plus ou moins rappro-
ché, user de représailles, il s'était assuré que les forts de l'Hud-
son étaient construits pour les commodités de l'habitat, non
pour soutenir un siège, et qu'il serait d'autant plus facile de s'en
emparer que les Anglais, se préoccupant uniquement de dé- 240
fendre le détroit, ne croyaient pas à la possibilité d'une attaque
venue par l'intérieur des terres.

230 IV indigènes [R *qu'il avait visitées.*] qui
s'était <deux mots illisibles>] D'autre

235 IV anglaises. [R *Il*

CHAPITRE III

5 **A**vant son départ pour la baie d'Hudson, Jolliet avait obtenu la concession en seigneurie des îles Mingan¹. Les adversaires des Jésuites crurent-ils que cet établissement ne suffirait point à absorber l'activité du découvreur, à le retenir loin de ces pays de l'Ouest qu'ils réussissaient peu à peu, avec les travaux de La Salle, à soustraire à l'influence des disciples de Loyola ? Ou la valeur des découvertes du Canadien, qui chaque jour prenait une importance insoupçonnée, n'affichait-elle pas trop l'ingratitude que l'on avait observée à son égard ? On citait le nom de Jolliet, ce qu'il avait accompli, l'oubli qui avait suivi ses succès. Et les faveurs obtenues si facilement par La Salle faisaient crier à l'injustice. On criait pour crier, par haine, par envie. Toucher maintenant La Salle par Jolliet. Jeux de bascule.

15 En 1680, Louis XIV concéda à Jolliet, en « titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, l'île d'Anticosty² ».

Cette île (dont Adrien d'Abancourt avait aperçu les côtes brumeuses plus d'un demi-siècle auparavant) avait une super-

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 183-193 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 229-242 ; III : 14 f. dact. (p. 223-236), (BNQM, 204/3/21) ; IV : 17 f. mss (p. 223-239), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194).

2 IV Avant [R *Jolliet avait obtenu*,] [D *avant S Avant*] son 2 IV d'Hudson, [A *Jolliet avait obtenu*] la concession 5 IV découvreur, [R *et*] à 7 IV La Salle, *de soustraire* 7 IV de *Loyoula* ? Ou 18 III auparavant) *montrait* une IV auparavant) [R *était plus grande qu'un duché de France.*] *montrait* une

1. Voir *supra*, p. 219, n. 15.

2. « Acte de concession de l'île d'Anticosti » par Jacques Duchesneau, Québec, mars 1680 (voir E. Gagnon, *Louis Jolliet*, p. 230-231).

ficie de plus d'un million et demi d'acres³. Un duché de France ! Ceux qui avaient poussé de grands cris en faveur de Jolliet s'exclamèrent, gémirent. Cadeau princier, sans proportion avec les quelques services rendus⁴ ! Au vrai, c'était la lettre de cachet. 20

Perdue en plein golfe, bordée de dangereux récifs, noyée par les brouillards, pourvue de maigres havres, couverte de forêts inextricables qui ne représentaient, à l'époque, qu'une source de travaux et de périls, isolée pendant six mois du reste du continent, exposée, par le voisinage de Terre-Neuve, à toutes les invasions étrangères, Anticosti n'avait alors servi qu'à nourrir de légendes sinistres les équipages naviguant dans le golfe. Les capitaines juraient, les matelots blémaient, les mousses se signaient quand on prononçait son nom. Nul navigateur n'osait approcher ses côtes. Le don du prince, pour qu'il n'en fût point écrasé, exigerait de son bénéficiaire des efforts démesurés. Frontenac savait l'homme tenace. Il jugeait aussi que la difficulté l'attirerait, le retiendrait. Frontenac ne se trompait pas. 25 30 35

*

Jolliet connaissait la côte nord d'Anticosti. Il l'avait vue, par temps clair, des îles Mingan, profilant ses crêtes sombres sur un horizon froid, infléchie à ses deux bouts comme un arc renversé. Il s'était souvent proposé d'explorer l'île. Premier voyage. Une barque chargée d'engins de chasse et de pêche, de haches, de couteaux, d'une pacotille diverse, fut équipée. Il emmenait des hommes de peine, un charpentier. Longeant la côte du nord, naviguant de jour ou de nuit, profitant des marées favorables, il descendit le fleuve, revit les anses, les caps, les îlots, les grèves caillouteuses et les falaises dénudées qu'il 40 45

22 II rendus ! [R *En fait* A *Au vrai*, < dans la marge gauche, inséré par une ligne >] c'était III, IV rendus ! *En fait*, c'était 27 IV isolée [R *pendant AR durant* A *pendant*] six 29 IV n'avait [R *servi jusqu'alors*] alors 30 III sinistres *quelques* équipages 34 IV écrasé [D *exigeait* S *exigerait*] de son 38 IV vue, [R *des*] par

3. Grandbois suit ici Gagnon qui, dans une note, précise que la superficie d'Anticosti est de 1 664 000 acres (*op. cit.*, p. 228).

4. « Tel fut le cadeau royal – trop souvent déprécié – que reçut l'explorateur québécois en retour de ses services » (E. Gagnon, *op. cit.*, p. 228). À la fin de ce paragraphe et au suivant, Grandbois suit les écrivains et historiens qui, jusqu'au XIX^e siècle (E. Gagnon, *op. cit.*, p. 235-236, et J. Delanglez, *op. cit.*, p. 284), ont accrédité à tort la mauvaise réputation de l'île d'Anticosti.

avait doublées un nombre incalculable de fois lors de ses voyages aux îles. Après avoir mouillé à Mingan, visité ses
 50 pêches, il mit le cap sur Anticosti. Vingt milles marins l'en séparaient. Il aborda l'île par l'ouest⁵. Une côte basse défendue par une chaîne de récifs. Des courants dangereux où tournoyaient des remous. Il descendit au sud, se dirigea vers l'est. La forêt rejoignait une falaise couronnée de sapins rabougris, rongés
 55 par le sel des embruns, courbés par les vents vers l'intérieur. Frangées de goémons, de longues plages de glaise bleue s'allongeaient.

Le deuxième jour, il découvrit un havre large de six cents brasses. Plus loin, à l'extrémité est de l'île, une couronne de brisants dressés comme des glaives la défendait de toute approche.
 60 Il poursuivit son voyage en longeant les falaises blanchâtres du Nord. Il y trouva deux autres petits havres. Et ce fut là qu'il résolut de fixer son installation principale, que favoriserait la proximité de ses établissements de Mingan⁶. Il éleva un petit
 65 bâtiment carré, protégé par des palissades. Le soir, les ours, attirés par les feux, venaient rôder autour des pieux. Ils grognaient doucement, et ne connaissant pas encore les hommes, se montraient inoffensifs.

*

Les années passèrent. Deux, cinq, sept. Sur l'écran du
 70 temps, comme des ombres, des hommes avaient passé, s'étaient évanouis. Chaque saison avait apporté sa somme d'espoirs, de luttes, de bonheur, de détresse. La colonie vivait.

Frontenac, Duchesneau avaient été rappelés. Frontenac accusait Duchesneau de faire la traite avec les Anglais. Duchesneau

49 IV voyages [R à Mingan] aux 52 IV récifs [R s'offrit]. Des 55 IV l'intérieur. [R De longues plages de glaise] Frangées 61 IV Il [R continua son voyage] poursuivit 65 IV carré. [R défendu] protégé 66 IV Ils [R étaient] grognaient doucement, [R se montraient inoffensifs] et 70 IV hommes [R étaient passés A avaient passé], [R étaient A s'étaient] évanouis

5. Pour la description d'Anticosti qui termine ce paragraphe et se poursuit dans le suivant, Grandbois s'est probablement servi des descriptions physiques de l'île que contient l'ouvrage de Gagnon, particulièrement du commentaire de la carte de Jolliet de 1698 et de l'extrait du récit de voyage de Champlain qu'on y trouve (voir *op. cit.*, p. 232-235).

6. Grandbois suit probablement ici Gagnon (*op. cit.*, p. 236) qui suppose que c'est dans la baie des Anglais ou dans la baie Ellis (baie Gamache) que l'explorateur se serait installé, soit « du côté nord, en face des îles Mingan, avec lesquelles on pouvait, malgré la distance, communiquer au moyen de signaux » (*ibid.*, p. 238).

portait contre Frontenac les mêmes accusations⁷. Le marquis de Denonville avait remplacé au gouvernement le vieux chevalier de La Barre, pâle successeur de Frontenac, qui s'était laissé imposer par les Iroquois une paix humiliante. À l'évêché, M. de Saint-Vallier continuait l'œuvre de M. de Laval. Cavalier de La Salle avait été assassiné⁸.

La Salle ! (Jolliet se reprochait maintenant de l'avoir haï.) L'adversité, comme le feu trempe le fer, avait fait un héros de l'aventurier rouennais.

À son retour de France, La Salle, avec Tonty, gagna le fort Frontenac. Il fit immédiatement mettre en chantier un vaisseau, érigea le fort Conti à deux lieues de Niagara⁹. Au printemps, son bâtiment *Le Griffon* étant achevé, il appareilla pour Michillimakinac, y fit la traite, descendit dans la baie des Puants. Là, il renvoya *Le Griffon* chargé de pelleteries au fort Frontenac, longea en canot la côte sud-ouest du lac Michigan, pénétra dans les terres avec trente¹⁰ hommes et rejoignit enfin, sur la rivière des Illinois, un village indigène, où il éleva un fort qu'il appela Crève-cœur. C'était l'hiver.

Au mois de mars, avec six Français et un Indien¹¹, il quitta le fort, parcourut plus de cinq cents lieues dans une région gla-

77 IV La Barre, [R *su*] pâle 85 IV un [R *vaisseau*] vaisseau 87 III étant terminé, il IV son [R *bateau*] bâtiment *Le Griffon* <souligné> étant terminé, il 93 IV l'hiver. [R *Au mois de mars* [D *il S Il*] quitta [AR *au mois de mars*] le fort avec six hommes]. Au 94 IV six [R *hom A Français*] et un Indien, [R *un Indien A il quitta le fort*, <inséré par une flèche>] parcourut

7. Cette ronde d'accusations et de contre-accusations entre Frontenac et Duchesneau est rapportée de semblable manière par Henri Lorin (*le Comte de Frontenac*, p. 182-183). Le gouverneur et l'intendant furent rappelés en 1675.

8. Pour l'épisode consacré à La Salle, voir F.-X. de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, t. II, III ; P. Margry, *Découvertes et établissements*, t. I, II, III ; F. Parkman, *France and England in North America*, Toronto, G. N. Morang, 1899, t. I.

9. « Le 15 septembre 1678, Tonty et La Salle arrivèrent à Québec à bord du *Saint-Honoré*. [...] Le 26 décembre, ils atteignirent la rivière Niagara » (E. B. Osler, « Tonty, Henri de », *DBC*, t. II, p. 661).

10. « *Some thirty in number* » (F. Parkman, *France and England in America*, t. I, p. 817) ; « *Le Griffon* [...] avait à son bord 35 personnes » (F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 304).

11. « [La Salle] s'embarqua, le 2 mars 1680, accompagné de 4 Français et d'un sauvage » (F.-X. Garneau, *op. cit.*, t. I, p. 306). Céline Dupré (« Cavalier de La Salle, René-Robert », *DBC*, t. I, p. 182) parle également des « cinq hommes

cée, et atteignit le fort Frontenac¹² pour apprendre l'incendie du fort Conti, la perte du *Griffon* et le naufrage du *Saint-Pierre*, un voilier français qui lui apportait vingt ouvriers, et vingt-deux mille livres de marchandises¹³. Il se rendit à Montréal pour apaiser ses créanciers. Une autre nouvelle vint l'y accabler. Ses hommes du fort Crève-cœur, après avoir saccagé l'établissement, s'étaient dispersés, enfuis.

Il retourna chez les Illinois. Les Iroquois avaient dévasté le pays. Au fort Crève-cœur, des ruines. Tonty, disparu. Il rechercha Tonty, le retrouva, quatre mois plus tard, à Michillimakinac¹⁴, revint avec lui au lac Ontario, courut à Québec, vit Frontenac, se plaignit, réclama. Frontenac l'écouta, silencieux, réprobateur¹⁵. L'insuccès l'irritait. Il n'aimait que les victoires. Il protégeait maintenant Du Luth, un célèbre coureur de bois, qui s'illustrait dans le Haut-Mississipi, chez les Sioux.

La Salle revint à Montréal, trouva de nouveaux prêteurs, partit avec Tonty, vingt-trois Français, dix-huit Sauvages, atteignit enfin le Mississipi¹⁶, neuf ans après Jolliet, en plein hiver,

98 IV ouvriers [A et] vingt-deux 100 III nouvelle l'y vint IV nouvelle [A l'y] vint [R l'y] accabler 102 IV enfuis. [R Il retourna chez les] // Il retourna 108 III victoires. *Frontenac était grand seigneur*. Il protégeait IV victoires. [A *Frontenac était grand seigneur*. <inséré par une flèche>] Il 110 IV s'illustrait [R *chez les Sioux*,] dans

qui font route avec lui ». Grandbois suit Louis Lejeune : « La Salle prit la résolution extraordinaire et fort téméraire d'aller à pied jusqu'à Frontenac, éloignée de plus de 500 lieues. [...] il part en mars en deux canots avec six Français et un Sauvage » (*Dictionnaire général*, t. II, p. 85).

12. La Salle atteignit le fort Frontenac le 21 avril 1680 (voir C. Dupré, *loc. cit.*).

13. « *A ship from France, freighted with his goods, valued at more than twenty-two thousand livres, has been totally wrecked* » (F. Parkman, *France and England in America*, p. 853). Garneau parle de « 20,000 livres de marchandises » (*Histoire du Canada*, t. I, p. 307). Selon une autre source, le *Saint-Pierre* aurait plutôt transporté 20 000 francs de marchandises (voir C. Dupré, *loc. cit.*).

14. Au début de juin 1681, Tonty rejoignit La Salle à Michillimakinac (voir E. B. Osler, « Tonty, Henri de », *DBC*, t. II, p. 662).

15. Grandbois suit de nouveau Louis Lejeune : toutes les nouvelles que La Salle apprendra à Frontenac se retrouvent dans le *Dictionnaire général du Canada* (t. II, p. 85), à deux détails près.

16. Pour l'exploration du Mississipi, Grandbois semble à nouveau suivre Louis Lejeune qui se réfère à Margry. Lejeune mentionne que c'est bien avec « 23 Français et 18 Sauvages » que La Salle, accompagné de Tonty, partit pour cette découverte, atteignant le fleuve le 6 février 1682 (*op. cit.*, t. II, p. 86). Il précise encore qu'on aperçut la mer le 6 avril de cette année (*ibid.*, p. 87).

le 6 février 1682. Le 6 avril, il apercevait le golfe du Mexique. Devant la mer chaude, sous un soleil de feu, épuisés, manquant de vivres, ses hommes et lui durent calmer leur faim avec quelques poignées de maïs. Quatre jours plus tard, on tua un alligator. Sa chair jaune souleva des nausées. 115

On remonta le fleuve. Aux Akanseas, quarante jours, la fièvre fit grelotter La Salle. Jean Michel¹⁷, le chirurgien, le sauva du délire, de la mort. Retour à Montréal. Pendant son absence, la meute hurlante des créanciers avait fait mettre ses biens sous séquestre. La Salle réclama l'appui du nouveau gouverneur¹⁸. Alors M. de La Barre fit saisir sa seigneurie du lac Ontario. Puis il écrivit à Colbert que La Salle n'avait rien fait, dans ses explorations, que de suivre les traces de Jolliet, que d'ailleurs ses prétendues découvertes n'étaient que prétexte à négoce, qu'il traitait ses hommes avec une brutalité sans égale (ce qui expliquait les désertions, les haines, les incendies, les pillages) et qu'en outre son inconscience, son manque d'habileté, la légèreté de sa conduite avaient provoqué une guerre avec les Iroquois¹⁹. Mais rien maintenant ne pouvait arrêter l'homme que guettaient le sang, la mort et la gloire. 120
125
130

La Salle passa en France, se défendit des accusations que l'on portait contre lui. Il présenta à Seignelay²⁰ un vaste projet ayant pour but la colonisation de la vallée du Mississipi et 135

125 IV il [D écrivait S écrivit] à 125 IV n'avait [A rien] fait, [R que suivre] dans ses explorations, que [A de] suivre 127 III,IV d'ailleurs ces prétendues 133 IV sang, [R la gloire,] la mort 135 IV vaste [R plan A projet] ayant

17. La liste des « vingt-trois Français et dix-huit Sauvages » faisant partie de cette expédition est donnée dans la « Relation de Henri de Tonty », (Margry, *Découvertes et établissements*, t. II, p. 594.) Jean Michel y figure comme chirurgien. Mais c'est L. Lejeune qui précise que « Jean Michel lui sauve la vie après quarante jours » (*op. cit.*, t. II, p. 87).

18. L. Lejeune : « Le 2 avril 1683, il implore par lettre la protection de M. de La Barre [...]. Au lieu de répondre, le gouverneur a fait saisir sa seigneurie du lac Ontario » (*op. cit.*, t. II, p. 87).

19. À propos de La Salle, La Barre écrivit que : « la teste luy a tourné ; qu'il a esté assez hardy pour donner avis d'une découverte fausse » (cité par C. Dupré, « Cavelier de La Salle, René-Robert », *DBC*, t. I, p. 184).

20. Il s'agit du « Mémoire du sieur de La Salle sur l'entreprise qu'il a proposée à M. le marquis de Seignelay sur une des provinces du Mexique – 1684 » (voir P. Margry, *op. cit.*, t. II, p. 359 et suivantes).

l'exploitation des mines de la Nouvelle-Biscaye²¹, dans le Mexique, d'où les Espagnols tiraient de grandes richesses. Il se faisait fort de lever chez les Indiens de la côte une armée de quinze mille hommes qui pourrait facilement s'emparer de cette province regorgeant d'or et d'argent, mal défendue par quatre cents Espagnols, et qu'une distance de cent cinquante lieues séparait de Mexico. Seignelay fut séduit. Le roi approuva le plan.

Quatre vaisseaux furent mis à la disposition de La Salle : le *Saint-François*, le *Joly*, la *Belle*, l'*Aimable*. Le 24 juillet 1684, la flottille quittait La Rochelle. Le 27 août La Salle, sur le *Joly*, aborda au Petit-Goave, dans l'île de Saint-Domingue. Il attendit pendant six semaines l'arrivée de la *Belle* et de l'*Aimable*. Des flibustiers espagnols s'étaient emparés du *Saint-François*. Des hommes désertèrent. La Salle reprocha au commandant du *Joly*, M. de Beaujeu, d'avoir été la cause de la perte du *Saint-François*. Des mots rudes furent échangés.

Les trois vaisseaux appareillèrent vers la fin de novembre. La Salle avait pris passage à bord de l'*Aimable*. On doubla l'île des Pins, Cuba. Des courants entraînèrent les bâtiments le long d'une côte humide, marécageuse et basse. Le 14 janvier²², ils mouillèrent dans la baie de Matagorda. Les bouches du Mississipi étaient depuis longtemps dépassées.

La Salle éleva un fort au fond de la baie. Plus tard, le pilote de l'*Aimable* échoua son navire sur la côte. Des Indiens vinrent piller la cargaison. Les Français les poursuivirent, perdirent

144 IV La Salle : [R l'Ai] le *Saint-François*, le *Joly*, [A la Belle,] l'*Aimable* [R la Belle]. Le 147 IV aborda [D à S au] Petit-Goave, dans l'île [A de] Saint-Domingue 150 IV reprocha [D à M. S au] commandant 156 IV humide, [R basse et] marécageuse et basse. [R Les bouches du Mississipi avaient été dépassées depuis longtemps. Le 14 janvier, l'*Aimable* mouilla.] Le 14 157 IV Les [R trois] bouches 161 IV poursuivirent, [R se firent tuer A perdirent] deux

21. On désignait ainsi les régions d'Amérique latine où s'installaient les Espagnols de la province basque (Biscaïens). Voir P. Margry, *op. cit.*, t. II, « Vues de La Salle sur les mines de la Nouvelle-Biscaye, après s'être établi soixante lieues au-dessus de l'embouchure du Mississipi », p. 357 ; *ibid.*, t. III, « Motifs et difficultés des entreprises de La Salle », p. 20-21 ; F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 430.

22. C'est le 14 février 1685 que La Salle arrive devant la baie de Matagorda, qu'il baptisera plus tard Saint-Louis (voir C. Dupré, « Cavalier de La Salle, René-Robert », *DBC*, t. I, p. 187). F.-X. Garneau (p. 432) et P. Margry (p. 555) donnent également comme date le 14 février.

deux hommes. C'était la guerre. Brouillé avec La Salle, découragé, Beaujeu retourna en France.

La Salle construisit une autre habitation. Le scorbut attaqua ses hommes, les décima. Il y eut des querelles, des complots. La fièvre activait les haines. La Salle voulut rejoindre le pays des Illinois par une rivière qu'il croyait être l'une des bouches du grand fleuve. L'expédition échoua lamentablement. Une deuxième tentative avorta. Les mois passaient. D'autres hommes désertèrent. Le 12 janvier 1687, La Salle, que l'échec ne brisait pas, voulut tenter une troisième exploration. Ses neveux Cavelier et Crevel de Moranget, le père Douay²³, M. de Marle, Liotot le chirurgien, Joutel, Mounier, Teissier, Duhaut du Petit-Goave²⁴, Larchevêque, le chasseur Chaouanon²⁵, Hiens le flibustier, le valet Saget, d'autres hommes encore l'accompagnaient²⁶.

Lors de ses précédents voyages, La Salle avait fait aménager des « caches », contenant des vivres, dans le pays qu'il devait traverser pour rejoindre le Mississipi. Son parti atteignait le voisinage de l'une d'elles. Il dépêcha Duhaut²⁷, Larchevêque, Saget, Hiens, Teissier, Liotot. Saget revint le lendemain, disant

169 IV Une [R autre tentative] deuxième 175 IV l'accompagnaient.
 <Un trait au crayon rouge indique un alinéa.> // Lors 179 III,IV parti atteignit le voisinage 180 II,III II y dépêcha IV II y dépêcha Duhaut, Larchevêque, [A Saget], Hiens, Teissier, Liotot [R Saget]. Saget

23. Grandbois écrit *Donay*.

24. C'est du Petit-Goave, en Haïti, que l'expédition était partie le 25 novembre 1685. Deux frères, Pierre et Dominique Duhaut, faisaient alors partie de l'expédition. Dominique mourra quelques mois plus tard et son frère « ne pardonnera jamais à La Salle la mort de son cadet » (C. Dupré, *loc. cit.*, p. 188), ce qui explique la suite des événements. « Duhaut du Petit-Goave » désigne donc, ici, Pierre Duhaut.

25. Le chasseur « Chaouanon » (du nom de sa tribu) se nommait Nika (voir C. Dupré, *loc. cit.*).

26. Dans le paragraphe qui précède, Grandbois suit Charlevoix : « Après qu'il eut donné ses derniers ordres, il se mit en marche le douzième de Janvier 1687, avec seize Hommes, y compris M. Cavelier, son Frère, Moranget & le jeune Cavelier, ses Neveux, le P. Anastase, Joutel, Duhaut, Larchevêque, de Marle, un Allemand de Wittemberg, nommé Heins, qui avait été Flibustier, & qu'il avoit engagé au petit Goave ; un Chirurgien, nommé Liotot, le Pilote Tessier, le jeune Talon, le Laquais de M. de la Sale, qui avait nom Saget, & un Sauvage bon Chasseur » (*Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, t. II, p. 22).

27. Pierre Duhaut : voir *supra*, n. 24.

que les provisions avaient été trouvées, mais qu'elles étaient pourries. Cependant les hommes avaient abattu deux bisons, et demandaient deux chevaux pour faire le transport des bêtes. 185 Crevet de Moranget, Chaouanon, Marle et Saget partirent avec un cheval. La cache ayant été rejointe, une violente querelle éclata entre Moranget et Duhaut. Moranget, Chaouanon et Saget furent assassinés dans la nuit. Deux jours plus tard, inquiet de l'absence prolongée de ses hommes, La Salle se mit en route pour les retrouver. Quand il parvint aux abords de la cache, tout était silencieux, désert. Il s'en étonna. Il fit quelques pas encore. Il vit une petite clairière coupée par un ruisseau. Des cendres d'un grand feu de bois, un peu de fumée s'élevait. Des globes de moustiques, comme tirés et abaissés par des fils invisibles, bourdonnaient dans l'air chaud. Tout en haut, frôlant le faite des pacaniers, des vautours faisaient des cercles. Il appela. Le silence se chargea de présence, d'angoisse. Il prit son pistolet, tira. Alors il vit surgir devant lui une grande ombre, ses yeux furent soudain aveuglés, et il s'abattit, les mains tendues, le front troué d'une balle. 200

*

Les liens de la conquête, de la possession et de l'habitude avaient attaché Jolliet à son île. Il y passait maintenant presque tous ses hivers. Il remontait le cours de ses rivières, parcourait ses forêts. Il avait défriché et ensemencé plusieurs arpents de terre. Sa famille habitait avec lui. Claire-Françoise lui avait donné six enfants²⁸. Louis, l'aîné, avec son front couronné d'or, ses yeux bleus, ressemblait à l'écolier des Jésuites qu'il avait autrefois été. 205

184 III demandaient *des* chevaux IV demandaient *des* chevaux pour [R *trans*] faire 186 IV querelle [R *s'éleva* AR <illisible> A *éclata*] entre 187 IV Duhaut. [R *Dans la nuit,*] Moranget, Chaouanon et [R <illisible>] Saget furent assassinés [A *dans la nuit.*] Deux 191 IV tout [R *paraissait* A *était*] silencieux 192 IV encore. [R *Une petite clairière traversée par un ruisseau*] Il vit 194 IV comme [R *montés*] tirés 197 IV se [R *fit effrayant* <?> A *se chargea de présences, d'angoisse.*] Il prit 198 IV vit [R *soudain devant lui une*] surgir 199 IV les [R *mains levées* A *mains tendues*], le 200 III, IV balle de plomb. // Les liens 208 IV été. <Un trait au crayon rouge indique un alinéa.> // [R *Il*] À Mingan

28. Non pas six mais sept enfants (Louis, l'aîné ; Charles ; François ; Marie-Geneviève ; Anne ; Jean-Baptiste et Claire). Aucun d'entre eux ne mourut en bas âge et les sources que nous avons consultées donnent toutes sept enfants.

À Mingan, il avait construit une maison, un magasin²⁹. Il
 faisait la traite, pêchait. À la fin de l'hiver, il poursuivait dans
 les glaces, sur les côtes du fleuve, ce phoque gris blanc, au dos
 tacheté de noir, qui fournissait la meilleure huile. En mai,
 c'était la pêche du saumon, de la morue. Juin voyait arriver les
 Indiens du Nord avec leurs fourrures. Septembre apportait
 l'anguille et le hareng. Il fournissait d'huiles et de poissons la
 majeure partie des habitants de Québec³⁰. Il avait aussi dressé
 une carte fort minutieuse du fleuve, dont les pilotes préten-
 daient ne plus pouvoir se passer.

*

Cependant, au nord-est de la Nouvelle-France, sur les
 bords de l'Atlantique, la Nouvelle-Angleterre prenait des forces,
 s'affirmait comme un voisin dangereux. Pour combattre le
 Français, elle attirait chez elle les Iroquois. Bientôt ceux-ci ne
 cachèrent plus leurs intentions belliqueuses. Denonville voulut
 briser ce nouvel élan. Il réunit au fort Frontenac quarante
 chefs iroquois, puis, à l'issue d'un festin qu'il leur avait fait ser-
 vir, les fit enchaîner par ses gens et les expédia en France. Les
 Onneiouts se vengèrent aussitôt en torturant un Jésuite³¹.
 Denonville se mit en campagne, brûla des moissons sur pied,
 des villages déserts. Les Onneiouts avaient fui du côté de New

210 IV poursuivait [R sur les banquises] dans 216 I,II habitants du
 Québec <Nous corrigeons d'après IV.> 217 IV fleuve [R que les pilotes ré-
 clamaient A dont les pilotes prétendaient ne plus pouvoir se passer.] //
 Cependant 219 IV au sud-est de la 220 IV Nouvelle-Angleterre [D pre-
 nait S prenant] des 222 IV elle [R s'e] attirait 222 IV Iroquois. [A Bientôt]
 ceux-ci 224 IV Il [R <deux mots illisibles> A réunit] au fort 225 IV iro-
 quois, [R leur fit servir un festin] puis

29. Ernest Gagnon, qui cite Margry, mentionne que Jolliet « avait fait
 aussi élever aux îles Mingan une autre maison et un magasin » (*op. cit.*, p. 240),
 en plus de faire état de ses pêcheries (saumon, morue) et des chasses au loup-
 marin.

30. Selon Gagnon, qui cite Margry, Jolliet « fournissait du poisson à tout
 Québec et à la plupart des soldats » et il songeait « à approvisionner la colonie »
 (*op. cit.*, p. 240).

31. Les Onneiouts mirent à la torture le P. Millet, qui fut cependant sauvé
 de la mort (L. Lejeune, *op. cit.*, t. I, « Denonville », p. 488). Denonville se mit ef-
 fectivement en campagne mais alla en guerre contre les Tsonnontouans et non
 contre les Onneiouts. Il incendia les moissons et s'en prit à des villages déserts
 (*ibid.*, t. II, « La Chine », p. 16), comme l'écrit Grandbois.

230 York où Dongan³², le gouverneur, les ravitaillait en armes et
 en munitions. Ils revinrent l'année suivante, foncèrent à l'im-
 proviste sur Lachine, petit village situé à quelques lieues de
 Montréal, égorgèrent trois cents Français³³. Des cruautés sans
 235 nom furent commises. On fit rôtir des enfants, on empala
 des femmes. Quatre-vingt-dix personnes furent brûlées vives.
 Denonville dut faire évacuer les postes du lac Ontario et du dé-
 troit. Il fut rappelé en France. Pour la seconde fois, Frontenac
 obtenait le gouvernement du Canada.

La guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre³⁴.
 240 La faiblesse de M. de La Barre, les erreurs de Denonville avaient
 laissé la colonie dans une situation des plus critiques. Fron-
 tenac, excellent capitaine, vit aussitôt le danger. Dès le premier
 jour de son arrivée, il écrivait au roi qu'il

245 faudrait presque un miracle pour faire la paix, et un autre, plus
 grand encore, pour soutenir la guerre sans de nouveaux se-
 cours³⁵...

Son premier soin fut d'attaquer. Il forma trois partis de
 guerre qui devaient menacer à la fois les trois points principaux
 de la colonie anglaise. À la tête d'une cinquantaine d'hommes,

230 III,IV armes et munitions 233 IV égorgèrent [R deux A trois]
 cents [R personnes A Français] [A Des cruautés sans nom furent commises. On fit rôtir
 des enfants, [R vivants,] on empala des femmes. Quatre-vingt-dix personnes furent brû-
 lées vives. < Ajout situé dans la marge supérieure gauche et inséré dans le texte
 par deux flèches.>] Denonville 240 IV avaient [R plongé A laissé] la colonie

32. Le gouverneur de New York se nommait Dongan et non pas *Duncan* comme l'écrivit Grandbois. Thomas Dongan fut gouverneur de New York de 1683 à 1687.

33. Il s'agit du « massacre de Lachine », qui eut lieu dans la nuit du 4 au 5 août 1689, mais Grandbois le raconte d'une manière fantaisiste. « 1500 Iroquois attaquent le village [...] incendient les habitations et leur dépendances, tuent environ 24 personnes et ramènent une quarantaine de prisonniers. Ce massacre est une des premières manifestations de la guerre franco-anglaise » (J. Lacourcière, D. Vaugeois et J. Provencher, *Canada-Québec. Synthèse historique*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1970, p. 117).

34. Guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui opposa la France non seulement à l'Angleterre, mais aussi à l'Espagne, à la Hollande, à la Suède ainsi qu'à diverses principautés allemandes. Il s'agissait, pour l'Amérique septentrionale, de la première guerre inter-coloniale. Commencée en 1689, elle se termina par la paix de Ryswick en 1697.

35. Lettre datée du 15 novembre 1689, citée par Lorin, *le Comte de Frontenac*, p. 364.

François Hertel³⁶ descendit jusqu'au nord de Boston, attaqua le bourg fortifié de Salmon Falls, le prit d'assaut, s'empara de plus de prisonniers qu'il n'avait lui-même de soldats. Bécancour de Portneuf³⁷ se dirigea vers l'est avec une bande d'Indiens abénaquis, atteignit la baie de Casco, rencontra Hertel qui revenait de Salmon Falls, se joignit à lui pour assiéger Casco, enleva le fort et ramena à Québec le gouverneur Davis³⁸. Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène³⁹ fonça sur Corlaer, vers l'ouest, brûla la ville. 250

Frontenac savait aider au miracle.

*

Les Anglais de New York et de Boston établirent à leur tour un plan de guerre. Deux armées furent levées. L'une, de mer, commandée par l'amiral Phips, vint attaquer Port-Royal en Acadie⁴⁰, s'en empara. L'autre, sous le commandement du général Winthrop, composée de 2 500 Anglais et Iroquois, devait 260

260 IV établirent [A à leur tour < dans la marge gauche >] un plan de [R campagne A guerre]. Deux

36. En 1690, François Hertel (1642-1722) mène, à la demande de Frontenac, une expédition contre « les chefs de la Nouvelle-Angleterre », pour les punir « d'avoir inspiré et encouragé le massacre de Lachine ». Avec « 25 volontaires de son bourg natal » et « un nombre égal d'Indiens », il anéantit en deux heures Salmon Falls. « Les historiens et chroniqueurs ne s'entendent pas sur le nombre précis de victimes », lequel dépasse largement la cinquantaine si on additionne le nombre de morts et celui des blessés (R. Douville, « Hertel de La Fresnière, Joseph-François », *DBC*, t. II, p. 293). Grandbois semble suivre ici Lorin : « Hertel n'avait pu rassembler qu'une cinquantaine d'hommes [...] le 27 mars, il attaquait le bourg de Salmon Falls, enlevait plus de cinquante prisonniers et brûlait cabanes et bestiaux » (*op. cit.*, p. 378).

37. René Robinau, troisième baron de Portneuf (1659-1726) (voir J.-G. Pelletier, « Robinau de Bécancour », *DBC*, t. I, p. 588 ; E. Taillemite, « Robinau de Portneuf », *ibid.*, t. II, p. 605). Grandbois écrit *Bécancourt*. Ce passage est tiré de L. Lejeune (*op. cit.*, t. I, p. 454), le seul des commentateurs à rapporter ce détail.

38. Davis était commandant du fort Loyal, à Falmouth (Portland, Maine), non le « gouverneur » du fort « Casco » (voir A. R. Stewart, « Davis, Silvanus », *DBC*, t. II, p. 179).

39. Jacques Lemoyne de Sainte-Hélène (1659-1690), frère de Pierre Lemoyne d'Iberville, attaqua Corlaer le 18 février au soir. Grandbois s'est principalement inspiré de L. Lejeune pour cet épisode.

40. En mai 1690 (voir C. P. Stacy, « Phips, Sir William », *DBC*, t. I, p. 558).

265 attaquer, par terre, Québec et Montréal⁴¹. Une épidémie de petite vérole ravagea les groupes. Les Iroquois accusèrent les Anglais de les avoir voulu empoisonner, abandonnèrent la campagne. Winthrop dut se replier sur Boston. Frontenac apprit ces malheurs avec bonheur.

270 Cependant Phips, de retour à Boston, encouragé par ses succès d'Acadie, rassemblait une flotte de trente-quatre vaisseaux⁴², reprenait la mer. Frontenac⁴³, qui fortifiait Montréal, croyait Phips à Boston. Un message du major de la garnison de Québec vint soudain l'avertir de l'arrivée des Anglais. L'Abénaqui porteur de la nouvelle assurait que la flotte avait quitté Boston depuis six semaines. Aussitôt Frontenac descendit à Québec, où il arriva dans la soirée du 14 octobre 1690. Deux jours après, Phips doublait la pointe de l'île d'Orléans.

*

266 IV les troupes. Les 271 IV d'Acadie, [R levait] rassemblait 274 IV Anglais. [R Un Abénaquis] L'Abénaquis [R qui avait apporté la A porteur de la] nouvelle [R prétendait] assurait que [R les vais] la flotte 278 I,II pointe <Nous ajoutons « de l'île », pour éviter la confusion.> d'Orléans. // Dans

41. Cette expédition, commandée par Winthrop et lancée contre Montréal, eut lieu après le retour de Phips d'Acadie (voir J. D. Krugler, « Livingston (Levingston), John », *DBC*, t. II, p. 455 ; J. H. G. Pell, « Schuyler, Peter », *ibid.*, t. II, p. 629). Grandbois suit en partie Garneau, qui écrit que « les sauvages se hâtèrent de quitter les Anglais, qu'ils accusaient de les avoir empoisonnés » (*Histoire du Canada*, t. I, p. 384). Mais cet auteur parle d'un corps expéditionnaire composé de « deux mille hommes, appuyés sur quinze cents Iroquois et autres sauvages » (*ibid.*, p. 380). On ne trouve que chez Lorin (*op. cit.*, p. 384) le nombre de 2 500 Anglais et Iroquois que donne Grandbois.

42. Phips commandait trente-deux navires, dont seulement quatre étaient d'une certaine importance (voir C. P. Stacey, « Phips, Sir William », *DBC*, t. I, p. 557). Mais Grandbois suit probablement ici H. Lorin (p. 385), qui donne également 34 navires et dont il s'est inspiré pour la suite de son paragraphe.

43. Dans ce paragraphe, Grandbois suit Lorin : à la mi-octobre 1690, Frontenac « ne paraissait point se douter du danger qui menaçait sa capitale [puisqu'on pensait que Phips, après ses succès d'Acadie, ne recommencerait point la campagne avant l'hiver » (*op. cit.*, p. 384-385). Lorin précise encore que Frontenac se trouvait à Montréal justement pour en parachever les défenses (p. 385). On retrouve chez lui tous les détails de la narration de Grandbois. Ainsi, c'est bien une estafette envoyée par Prévost, major de la garnison de Québec, qui prévint Frontenac de l'arrivée des Anglais ; la nouvelle avait été apprise au major par un Abénaqui qui assurait que Phips s'était embarqué à Boston six semaines auparavant. Enfin, toujours selon Lorin, Frontenac se serait mis aussitôt en route pour Québec, de sorte que « le 14 octobre, à dix heures du soir, il était à Québec ; le 16, la flotte anglaise, forte de trente-quatre voiles, paraissait à la pointe de l'île d'Orléans » (*ibid.*).

Dans le même temps, Jolliet explorait la côte ouest du Labrador. Il se proposait de retourner à la fin de l'automne à Anticosti. Claire-Françoise, M^{me} de Lalande, devaient l'y rejoindre. Elles frêtèrent une barque, descendirent le fleuve. Elles avaient à leur bord Pierre de Grandville, qui rejoignait Tadoussac. Elles approchaient de ce poste quand elles virent s'avancer sur le fleuve des vaisseaux de guerre battant pavillon français⁴⁴. Elles s'en approchèrent sans crainte. Phips les captura. Et le 16, sur le vaisseau amiral, elles croisaient devant Québec.

*

Dès qu'il eut abordé la terre ferme, le parlementaire⁴⁵ envoyé par Phips fut conduit, les yeux bandés, par mille détours, au château du gouverneur. À la lecture de la sommation, Frontenac bondit. L'amiral lui donnait une heure pour capituler. Et peut-être alors lui pardonnerait-il ! Au bout de ce temps, si l'on ne se rendait pas, il attaquerait sans merci. La colère étrangeait Frontenac. Il bégaya des mots sans suite, parla de faire pendre l'envoyé. L'évêque et l'intendant réussirent à le calmer⁴⁶. Alors, s'adressant à l'Anglais, il lui dit qu'il ne reconnaissait pas les droits du roi Guillaume ; et « quant à votre général, ajouta-t-il, qu'il sache que je n'ai pas de réponse à lui faire que par la bouche de mes canons et à coups de fusils⁴⁷ »...

294 IV si on

44. Voir J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 309-310 ; E. Gagnon, *Louis Jolliet*, p. 249. L'épisode figure dans Monseignet, « Relations », AC,C11A, vol. 11, f. 30 et 37 ; voir aussi M.-F. Juchereau de Saint-Ignace et M.-A. Duplessis de Sainte-Hélène, *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716*, Québec, Hôtel-Dieu de Québec, 1939, p. 248. Lahontan raconte que Jolliet, sa femme et sa belle-mère auraient été pris par les Anglais (*Nouveaux voyages*, dans *Œuvres complètes*, t. II, p. 859 et n. 650). L'épisode que raconte ici Grandbois est rapporté par la plupart des commentateurs de cette période. Mais Grandbois suit probablement Charlevoix, le seul à expliquer qu'ils se firent tromper « par quelques pavillons français que les navires anglais [...] avaient arborés » (dans E. Myrand, *Sir William Phips devant Québec*, p. 100).

45. Le major Thomas Savage (voir C. P. Stacey, « Phips, Sir William », *DBC*, t. 1, p. 557).

46. L'évêque et l'intendant étaient respectivement M^{gr} de Saint-Vallier et Champigny. Grandbois suit ici Henri Lorin qui rapporte, d'après Lahontan, « que dans le premier mouvement de son indignation, Frontenac voulait faire pendre le parlementaire ; l'évêque et l'intendant le calmèrent » (*op. cit.*, p. 388).

47. Cité par H. Lorin, *op. cit.*, p. 388).

Le 18, quinze mille soldats⁴⁸, sous les ordres de Walley, débarquèrent sur la côte de Beauport, au nord-ouest de la ville, et furent repoussés avec de grosses pertes par les miliciens canadiens. À la même heure, Phips bombardait Québec. Les batteries françaises faillirent couler son vaisseau. Il se retira pour réparer ses avaries, revint le lendemain, recommença son bombardement sans plus de succès. Au fort de l'action, il demanda soudain à Claire-Françoise ce que faisait cette foule qui montait et descendait la côte de la montagne sous le feu même de ses canons.

– Mais, amiral, répondit-elle, ces bonnes gens se rendent à leurs dévotions, je pense. C'est demain vendredi, jour de grand deuil pour la chrétienté⁴⁹...

Phips la regarda, interloqué, puis lui tourna brusquement le dos. Peu après, il allait s'abriter sous le couvert de l'île d'Orléans.

Walley, le lendemain, était repoussé une troisième fois. C'était la défaite. Le 23, Phips abandonnait la partie. Il levait l'ancre pour regagner Boston quand M^{me} de Lalande lui demanda s'il ne consentirait point à traiter avec Frontenac un échange de prisonniers. L'amiral accepta. Claire-Françoise revint à Québec avec sa mère. M. de Grandville fut échangé pour le gouverneur Davis, du fort Casco⁵⁰.

303 III,IV canadiens. *Phips à la même heure* bombardait 314 IV regarda, [A *interloqué.*] puis 317 IV défaite. [R *Les Anglais subissaient*] Le 23

48. La plupart des sources consultées parlent de 1 500 hommes et ne dépassent pas 2 000, sauf Lahontan qui va jusqu'à 3 500 (voir E. Myrand, *op. cit.*, p. 47 et *passim*). Le chiffre de 15 000 avancé par Grandbois pourrait s'expliquer par une banale erreur de transcription.

49. Nous n'avons trouvé cette citation dans aucune des sources consultées. Il semble que Grandbois attribue ici à l'épouse de Jolliet une observation qui se trouve dans les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716* : « La ville étoit disposée d'une manière que les chemins qui conduisoient aux églises étoient vûs de la rade, de sorte qu'à plusieurs heures du jour on voyoit des processions d'hommes et de femmes aller ou le son des cloches les invitoit. Les Anglais remarquoient fort bien cela ; ils appelaient M^r de Grenville et luy demandoient ce que c'étoit. Il leur disoit naïvement : "C'est la Messe, c'est les Vêpres, c'est le Salut a tel endroit" » (*op. cit.*, p. 255).

50. Voir *supra*, p. 243, n. 38.

CHAPITRE IV

Jolliet était ruiné. En se rendant à Québec, les Anglais avaient brûlé ses établissements de Mingan et d'Anticosti¹. Ils furent cependant les premiers à souffrir de cette vaine violence. Lors de la retraite de la flotte de Phips, un certain capitaine Rainsford² fit naufrage sur les côtes de l'île. Son équipage comptait soixante-sept hommes. Ils errèrent longtemps sur les rochers des falaises, coururent les forêts, parvinrent enfin au poste de Jolliet. Tout était en cendres. L'hiver venait, les tempêtes, la neige. Ils élevèrent un abri, luttèrent contre le froid, la faim. Au printemps, quarante³ hommes avaient succombé.

5

10

VARIANTES : I : édition Fides, 1948 (texte de base), p. 195-201 ; II : exemplaire de l'édition de 1933 annoté par Grandbois, p. 243-251 ; III : 11 f. dact. (p. 237-247) – le 9^e f. correspond à la première page du chap. V –, (BNQM, 204/3/21) ; IV : 13 f. mss (p. 240-251), (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194) ; VI : 1 f. ms., (BNQM, 204/6/15).

2 IV ruiné. [A *En montant à Québec*] <inséré par une flèche>, les Anglais [R *en montant à Québec*] avaient 2 III *En rentrant à* 4 IV cette [A *vaine*] violence [R *inutile*]. Lors 7 IV Ils [R *errèrent*] errèrent longtemps sur les [R *falaises*] rochers 10 IV Ils [R *se construisirent A élevèrent*] un abri, [R *printemps*] luttèrent

1. Frontenac écrit à Lagny, à propos de Louis Jolliet, le 23 octobre 1693 : « Il fit une perte considérable il y a trois ans, quand les Anglais en venant nous attaquer lui prirent sa barque, sa femme et sa belle-mère, et pour dix ou douze milles francs de marchandises ; deux vaisseaux anglais achevèrent de le ruiner l'année dernière en luy brulant tous les bastiments qu'il avait à Mingan et aux Sept Isles, et luy ayant enlevé tout ce qui luy restait » (B. N. (Paris), ms. fr. 879, f. 335 v^o, cité dans J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 312, n. 105).

2. Il s'agit de John Rainsford dont le brigantin *Mary* comptait effectivement 67 hommes à son bord (voir E. Myrand, *Sir William Phips devant Québec*, p. 141). Pour la suite de ce paragraphe, Grandbois suit la version de Cotton Mather de cet hivernement des Anglais, dans *The Life of His Excellency Sir William Phips* (1820), dont E. Myrand cite des extraits dans son ouvrage (p. 250-252).

3. Cotton Mather donne quarante et un hommes.

Alors cinq des survivants montèrent à bord d'une mauvaise
 15 barque qu'ils avaient construite avec les débris du naufrage et
 purent enfin, après six semaines d'une épouvantable naviga-
 tion, rejoindre la côte américaine. Un vaisseau de Boston,
 chargé de secourir ceux qui étaient demeurés dans l'île, y
 trouva dix-sept hommes rongés par le scorbut et la folie. La pe-
 tite vérole⁴ avait tué les autres.

*

20 Ruiné, Jolliet ne se voulut point avouer vaincu. L'été sui-
 vant, il s'occupa de relever son habitation, ses magasins⁵. Des
 amis, des associés, un bourgeois de Québec, Vienney-Pachot⁶,
 lui avaient procuré les premiers argents. Ils le connaissaient,
 savaient qu'il ne se trompait pas. Frontenac lui-même, qui com-
 25 prenait enfin qu'on ne pouvait attendre d'hommes nés sous le
 signe de la force, du risque et du péril les soins délicats et inté-
 ressés des courtisans de Versailles, écrivait au ministre que
 Jolliet avait « beaucoup de talents pour les découvertes⁷ » et

14 IV enfin, [R *rejoindre la côte américaine*] après 16 IV demeurés [D
sur S dans] l'île 18 IV avait [R *emporté le reste.*] tué les autres. // [AR *Mais*] [R
Jolliet était ruiné, mais non] [AR *ne se voulait point*] A Ruiné, Jolliet ne se voulut point
 < dans la marge supérieure >] vaincu. [R *Au printemps suivant, il s'occupa*]
 L'été 20 IV s'occupa [R *du*] de 22 IV avait [R *fourni A procuré*] les pre-
 miers 25 IV signe [R *du risque,*] de la

4. Cotton Mather ne fait état que de la petite vérole ; le scorbut et la folie
 semblent des inventions de Grandbois.

5. Ce n'est en réalité qu'à l'été 1694, avant son voyage au Labrador, que
 Jolliet releva ses habitations ; il précise dans son « Journal » avoir passé le mois
 de mai « tant pour faire la traite avec les sauvages, que pour régler et recom-
 mencer nos établissements, brûlés par les Anglais » (voir J. Delanglez, *op. cit.*,
 p. 326). Selon Delanglez (p. 310), il aurait passé les étés de 1691 et de 1692 à
 Québec.

6. Ou Vianney-Pachot, commerçant de Québec. Principalement intéressé
 par les pêcheries et la traite, il fut notamment directeur de la Compagnie du
 Nord. Selon E. Gagnon (*op. cit.*, p. 256), il fut le pourvoyeur et l'associé de
 Jolliet sur la Côte Nord ; il signa d'ailleurs en 1696 une convention de chasse
 et de pêche avec la belle-mère de Jolliet, Marie Bissot, pour l'étendue des
 terres de Mingan (voir J. Hamelin, « Viennay-Pachot, François », *DBC*, t. I,
 p. 677).

7. Grandbois emprunte ici à une lettre du 15 septembre 1692 signée par
 Frontenac et Champigny : « il a beaucoup de talents pour les découvertes
 auxquelles il continue de travailler actuellement ». La suite est la paraphrase
 d'une lettre que Jolliet adressa à Langy le 2 novembre 1693, dans laquelle il
 écrit : « Sans les deux pertes considérables que j'ay faites par les Anglois, j'au-
 rais poursuivi cette découverte [du Labrador], mais à moins que d'estre un peu

qu'il avait dû, à la suite des pertes subies par le passage des Anglais, interrompre une exploration fort importante des côtes du Labrador. Trop grand seigneur pour être fidèle dans ses amitiés, Frontenac l'était trop aussi pour cultiver d'inutiles rancunes. Il entretenait maintenant avec les Jésuites de courtoises relations. Il s'était réconcilié avec M. de Laval qui, ayant distribué ses biens, vivait au presbytère de Québec dans une chambre nue, sans feu, et préparait sa mort en aidant à vivre l'immense foule de ses protégés.

*

Ses affaires rétablies, Jolliet songea de nouveau au Labrador. Ce pays riche en fourrures pouvait apporter à la colonie de nombreux avantages commerciaux. Les Anglais de la mer d'Hudson avaient accaparé le Nord, où se faisait la meilleure traite. Peut-être réussirait-on, en s'abouchant avec les Esquimaux, à drainer ces richesses vers l'est et le sud. Et peut-être aussi (cette côte glacée n'avait jamais été explorée⁸) trouverait-il un passage autre que celui du détroit, reliant l'Atlantique à la baie de James⁹ ! Jolliet sut convaincre Viennay-Pachot de l'intérêt que fournirait l'examen minutieux du Labrador

30 IV Labrador. [R *Frontenac*.] Trop 31 IV Frontenac [R le <illisible> A l'était] trop aussi pour [R *poursuivre* A *cultiver* <dans la marge gauche>] d'inutiles 33 IV distribué [R *tous*] ses biens, vivait [R *dans une* <illisible> chambre du presbytère de Québec, une chambre nue, sans feu, au presbytère de Québec, et préparait sa mort en tentant] au 35 IV en [R *faisant vivre ses protégés*] aidant à vivre la foule [R *innombrable* AR *anonyme* A *immense*] de ses 45 II baie [A de <dans la marge droite, inséré par une ligne>] James III, IV baie James 46 IV que [D *fournissait* S *fournirait*] l'examen

aidé de la cour il m'est inutile d'y songer ». Ces deux citations se retrouvent dans deux des sources consultées : le *Louis Jolliet* d'E. Gagnon (p. 253 et 255) et le *Dictionnaire général* de L. Lejeune (t. I, p. 841). L'usage plus fréquent du livre de Gagnon et l'absence du pluriel à « talent » chez Lejeune laissent supposer que Grandbois suit la première source.

8. Bien au contraire, les côtes du Labrador avaient déjà été largement explorées avant l'expédition de Jolliet de 1694. Médard Chouart Des Groseilliers et Pierre-Esprit Radisson les avaient explorées en 1682 ; d'ailleurs, l'un des compagnons de Jolliet au Labrador, Denis-Joseph Juchereau de la Ferté participa à cette expédition (voir L. Campeau, « Juchereau de La Ferté, Jean », *DBC*, t. I, p. 412). D'autres (Davis, Weymouth, Knight, Bourdon) l'avaient fait avant eux (voir J. Delanglez, *op. cit.*, p. 315-322). L'expédition qu'entreprit Jolliet offre cependant un intérêt considérable : elle constitue « la première étude détaillée de la côte du Labrador depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'à Zoar » (*ibid.*, p. 324).

9. Cette hypothèse est de Grandbois, aucune des sources consultées n'en fait état et le « Journal » de Jolliet ne porte pas trace d'une telle préoccupation.

océanique¹⁰. Pachot lui donna le *Saint-François*, voilier armé de six pierriers et de quatorze pièces de canon¹¹.

Le 28 avril 1694, Jolliet quittait Québec¹². Il emmenait avec lui un Récollet, ses deux fils, un équipage choisi¹³. Il entra le 1^{er} juillet dans la baie de Mécatina¹⁴, en face de Terre-Neuve. Le 9, dans la soirée, il s'engageait dans le détroit.

47 III lui fournit le *Saint-François* <souligné> IV lui fournit [R un voilier] le *Saint-François* <souligné>, voilier

10. En entreprenant le voyage au Labrador, Jolliet accédait à la requête de Lagny, conseiller du roi et intendant général à Paris, « qui voulait une de ses cartes » (J. Delanglez, *op. cit.*, p. 311). Voir la lettre de Jolliet à Lagny, 2 novembre 1693, citée par Delanglez, p. 311-333. Grandbois utilise, pour désigner l'actuel Labrador, la terminologie d'Ernest Gagnon. Cet historien précise qu'à l'époque de la Nouvelle-France, le « Labrador commençait immédiatement à l'est des îles et îlets de Mingan (concession de Jolliet et de Lalande) et se poursuivait le long du golfe Saint-Laurent et du détroit de Belle-Isle, puis – à partir de la « pointe du détour » – le long de l'Atlantique jusqu'aux terres voisines du détroit d'Hudson » (*op. cit.*, p. 259).

11. Grandbois emprunte ici une citation de P. Margry que donne E. Gagnon : « Le *Saint-François* était "muni de six pierriers, de quatorze pièces de canon" » (*op. cit.*, p. 257). François Vianney-Pachot fut en quelque sorte le commanditaire de cette expédition, « la traite d'objets de fabrication française, en échange de fourrures, de morue et d'huile de marsouin, devant l'indemniser de ses déboursés » (*ibid.*, p. 256-257). Voir *supra*, p. 248, n. 6.

12. Pour l'épisode de l'exploration du Labrador, Grandbois s'inspire d'abord du « Journal de Louis Jolliet, allant à la découverte du Labrador, pays des Esquimaux. 1694. Sous les ordres de Monseigneur de Frontenac, Gouverneur et Lieutenant Général pour le roi en toute la France Septentrionale », conservé aux Archives du Service hydrographique à Paris (5 : n° 15, 9a-35), ainsi que du compte rendu d'Ernest Gagnon (*Louis Jolliet*, chap. XIV, p. 259-280) d'après le résumé de Pierre Margry dans son article « Louis Jolliet » (*Revue canadienne*, vol. 9, février 1872, p. 133-138 et 205-216). Le « Journal » fut publié dans le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1943-1944* et reproduit par Delanglez dans son ouvrage (p. 324-368 ; nous citons d'après cette édition). Grandbois n'a pu utiliser que l'original : voir *infra*, p. 254, n. 24.

13. Louis Jolliet avait emmené avec lui sa femme et ses quatre enfants, qu'il débarqua à Mingan. Il poursuivit son chemin emmenant un seul de ses fils avec lui (voir « Journal » de Jolliet, dans J. Delanglez, *op. cit.*, p. 326). Grandbois suit sans doute Gagnon qui, après avoir précisé qu'il laissa « les autres membres de la famille [...] aux îles de Mingan », ajoute : « Deux de ses fils cependant – probablement Louis et Charles – l'accompagnèrent au Labrador » (p. 257).

14. Mécatina est une île et non, comme le laisse entendre le texte, une baie. Jolliet y fut le 6 juillet 1694 (voir « Journal », *loc. cit.*, p. 336) et non le 1^{er}, comme l'écrit Grandbois. Celui-ci suit sans doute pour cette date approximative Gagnon, qui se contente de dire que Jolliet était à Missina un mois après son départ de Mingan qui s'était fait en juin (*op. cit.*, p. 260). Ce n'est toutefois pas de cette île qu'on aperçoit Terre-Neuve mais plutôt de la baie de Missina,

Bientôt surgit la Belle-Isle. Ses falaises escarpées se hissaient d'un seul jet à la hauteur d'une montagne. Sentinelle ronde, puissante et massive, elle montait la garde du détroit entre les côtes brunes de Terre-Neuve et les rocs désertiques du Labrador. Le 11, Jolliet débouchait dans la mer océane. 55

*

Posés sur le brouillard comme des cathédrales de rêve, des icebergs élevaient des murailles de cristal éblouissant. D'autres, battus par de courtes vagues, plats et couchés sur la mer, flottaient lentement à la dérive, laissant derrière eux un sillage de miroir. D'autres, vallonnés et neigeux, les flancs tachés d'ombres mauves et de clartés roses, montraient des arêtes étincelantes comme des astres. Parfois l'un d'eux s'écroulait soudain, d'un coup, avec un énorme bruit. Alors l'eau jaillissait, verte, en mille fusées, et des remous, longtemps, faisaient tournoyer des glaçons de saphir. 60 65

Des îles noires, très hautes, pareilles à des places fortifiées, bouchaient l'entrée de baies profondes et étroites. La masse granitique du littoral tombait à pic dans la mer. Plus loin, des montagnes bleues chevauchaient l'horizon. 70

Jolliet mouillait dans les baies, escaladait les pics, n'apercevait qu'une région déserte et dure. Cependant, le 16¹⁵, comme il quittait une baie, il vit une biscaïenne¹⁶ qui fuyait vers le

60 IV vagues, [R *flottaient lentement*] plats 67 VI saphir. // *Un soleil jaune tombe en éventail. Mer d'un bleu épais profond. Neiges éteintes vertes et roses. Les houles explosent au pied des banquises.* // Des 72 IV les havres, escaladait les pics, [A n']apercevait [A qu']une région

en face des îles Saint-Jacques. Le « Journal », de même que Gagnon (*ibid.*, p. 260-261), sont explicites sur ces détails. Rien n'explique cette confusion dans les toponymes, sinon que Jolliet se trouvait à Mécatina la veille (5 juillet), ce qui n'est mentionné que dans le « Journal ».

15. Selon Jolliet, ce serait plutôt le 15 juillet 1694 (voir « Journal », dans J. Delanglez, *op. cit.*, p. 345). Dans son compte rendu (*op. cit.*, p. 264), Gagnon donne également cette date.

16. « Journal » de Louis Jolliet, dans J. Delanglez, *op. cit.*, p. 343. Voir *supra*, p. 238, n. 21. Le terme « biscaïenne » est de Jolliet (cité par Gagnon), pour désigner une embarcation utilisée par les Esquimaux. On suppose, ce terme venant de Biscaye, province basque espagnole, que ce type d'embarcation a été adopté par les Esquimaux après les expéditions des pêcheurs basques au large de Terre-Neuve, lesquelles remonteraient au XI^e siècle. Pour la fin de ce paragraphe et le suivant, Grandbois s'inspire du récit de Margry (« Louis Jolliet », *Revue canadienne*, vol. 9, février 1872) en le condensant. Cette rencontre eut lieu les 15 et 16 juillet 1694, dans un havre qu'on nomma Saint-François (*ibid.*).

75 large, dans la direction de Terre-Neuve. Il tenta de s'en appro-
cher, le vent ne le lui permit pas. Deux heures plus tard, deux
kayaks se présentèrent en vue de son vaisseau. Leurs occupants
gesticulaient, criaient. Mais ils n'osaient aborder le *Saint-François*.
Jolliet, s'étant muni de pacotille, descendit avec trois marins
80 dans son canot, se dirigea vers eux. Ils étaient vêtus de peaux
de loups-marins, portaient des bottes, des bonnets. Tous s'ache-
minèrent vers la côte. Là, les deux Esquimaux déclinèrent leurs
noms. L'un, qui portait une barbe noire, s'appelait Capitena¹⁷
Joannis ; son compagnon, Kamicterineac. Ils avaient des faces
85 luisantes, riaient sans cesse. Ils expliquèrent à Jolliet qu'ils
désiraient faire la traite, mais qu'ils ne pouvaient apporter
leurs fourrures que le lendemain. Cependant, hilare et gras,
Capitena Joannis déclara que si les étrangers désiraient con-
naître leurs femmes, ils pourraient, pour le prix de ces faveurs,
90 conclure des marchés immédiats¹⁸. Jolliet remercia, regagna
son bord.

Ils revinrent le lendemain, firent quelques maigres échan-
ges. Le même jour, Jolliet mit à la voile.

*

Après avoir doublé d'innombrables caps, traversé des
95 havres, longé des presqu'îles rocheuses, Jolliet, qui se trouvait
alors par 53° 44' de latitude, découvrit une grande rivière, ve-

75 IV 11 [R *voulut A tenta de*] s'en 76 IV deux [R *kayaks* <?> A *kayaks*]
se présentèrent 77 IV vaisseau. [D *Les* <?> S *Leurs*] [R *hommes A occupants*]
gesticulaient 79 IV Jolliet, [A *s'étant muni de pacotille,*] descendit 80 IV
étaient [R *complètement*] vêtus 81 IV des [R *bonnets, des bottes A bottes, des bon-*
nets.] Tous 82 IV côte. [R *En route A Là*], les deux 85 IV luisantes, [R *et*
grasses] et rondes, riaient 85 IV expliquèrent [A à Jolliet] qu'ils 86 IV
qu'ils [R *n'avaient point amené* <?> *leurs fourrures apporteraient attendraient*] ne
pouvaient 87 IV hilare [A et gras.] Capitena 89 IV pourraient, [R *con-*
clure immédiatement] pour 91 IV bord. [R *après leur avoir laissé quelques cou-*
teaux.] // Ils 92 IV échanges. [R *Jolliet mit à la voile le même jour. A Le même*
jour, Jolliet mit à la voile.] // Après 94 IV doublé [R *d'* <illisible> A *d'innom-*
brables] caps 95 IV havres, [R *fra*] longé 96 I,II venant de nord-nord-
ouest <Nous corrigeons d'après III et IV.>, dont

17. Dans les *Relations*, on nomme Capitaine le chef d'un groupe de guer-
riers indiens (voir *JR*, vol. 55, p. 186). Le terme est appliqué à Joannis par
Jolliet.

18. Seul Margry, qui a d'ailleurs inventé l'histoire de toutes pièces, men-
tionne cette « offre » : *loc. cit.*, p. 138.

nant du nord-nord-ouest, dont il voulut remonter le cours. À peine avait-il fait une lieue qu'il aperçut deux biscaïennes. Leurs occupants, à la vue des étrangers, se réfugièrent sur une île, y cachèrent leurs embarcations, puis s'avancèrent sur le rivage en tendant au bout de leurs bras levés des peaux de loups-marins. Jolliet livra sa pacotille. On l'invita à venir au village, situé en amont de la rivière, à quatre lieues. Deux canots précédèrent le *Saint-François*. Les biscaïennes le suivirent. 100

Le village se composait de neuf cabanes de bois. Jolliet refusa de descendre à terre. Des kayaks vinrent tourner autour de son navire. Quelques heures plus tard, averti par les signaux du feu, le chef arriva. Il portait des moustaches à l'espagnole, se nommait Quignac¹⁹. Jolliet le reçut à son bord. On fit la traite le lendemain. 105

Le jour suivant, les indigènes revinrent au bateau avec leurs femmes et les firent chanter. En guise de réponse, le Récollet entonna le *Sub tuum præsidium*²⁰. Des acclamations saluèrent le chant liturgique. Quignac répétait : Tchoukarou²¹, Tchoukarou, ce qui signifiait paix partout. Alors Jolliet descendit au village²². 110 115

Il y fut reçu avec des embrassades et des cris de joie. Quand la femme de Quignac aperçut le Canadien, elle s'em-

97 IV nord-nord-ouest, [R et dans lequel il s'engagea] dont 97 III,IV
cours. Il avait à peine fait une lieue quand il aperçut 107 IV tard, [R arriva
le chef] averti 109 IV Jolliet [R l'invita A le reçut] à son 113 IV Des [R cris]
acclamations 114 IV répétait : Tchoukarou, Tchoukarou, ce 117 III,IV
reçu parmi des 117 IV joie. [R La femme de Guignac, quand A Quand] la

19. Grandbois écrit *Guignac*.

20. « Sous ta protection », hymne à la Vierge Marie. Le récollet chanta également le *Domine salvum fac regem* (voir « Journal » de Jolliet, *loc. cit.*, p. 352-353 ; E. Gagnon, *op. cit.*, p. 269). Il descendit à terre quelques heures plus tard, accompagné du fils de Jolliet et de cinq membres de l'équipage (voir « Journal », *ibid.*, p. 353-354 ; E. Gagnon, *ibid.*, p. 269-270).

21. Au vrai, Quignac ne répéta pas « tchoukarou » à cette occasion, mais les acclamations eurent lieu (voir « Journal » de Jolliet, *loc. cit.*, p. 353). On rencontre plusieurs orthographes de ce mot. Dans le résumé de Margry que cite largement Gagnon, sa signification y est ainsi donnée : « *tcharakou* : "paix partout, bas les armes, bon capitaine de tous côtés" » (*op. cit.*, p. 268). *Tcharacou* serait l'orthographe exacte de ce mot de langue crie (famille algique).

22. En réalité, ce n'est que le lendemain 25 juillet que Jolliet se rendit au village, accompagné de Jucherau de La Ferté, et après la visite à terre du père récollet (voir « Journal », *loc. cit.*, p. 354-358 ; E. Gagnon, *op. cit.*, p. 270-274).

120 para de sa main et la baisa à la française²³. Elle portait un justaucorps en peau de loutre, des bottes de cuir qui montaient en s'élargissant jusqu'à sa taille. Quignac, avec orgueil, fit voir à Jolliet des poches de toile, une ceinture, un mouchoir, et un sac de cuir contenant quelques feuillets d'un livre espagnol²⁴. Dans le port naturel que creusait une anse de la rivière, Jolliet vit aussi quatre petits bâtiments neufs, fraîchement peints, et dont le gréement était complet. Il put lire sur l'arrière de l'un d'eux les mots : Jésus, Maria, Joseph²⁵. Naufrage, pillage, échange ? Jolliet ne put l'apprendre.

*

119 IV justaucorps [D de S en] peau 121 IV orgueil, [R montra A fit voir] à Jolliet 126 IV complet. [R Sur l'un] Il put lire sur [R les pl] l'arrière

23. L'épisode du « baiser à la française » est rapporté par le « Journal » (*loc. cit.*, p. 354) comme par Margry (dans E. Gagnon, *op. cit.*, p. 271).

24. Ce trait ne se trouve que dans le « Journal » de Jolliet : « Ce jour-là [22 juillet], ils nous traitèrent une chemise neuve, et blanche, un mouchoir de toile peinte, et un sac où étaient quelque feuille [*sic*] d'un livre espagnol. On y lisoit en marge quelques passages des Actes des Apôtres. Ils avaient aussi des restes de ceintures et de poches de toile. Toutes ces choses nous firent juger, outre leurs biscaïennes, qu'ils avaient surpris des pêcheurs ou traité avec eux » (p. 352). Grandbois a donc eu accès au manuscrit du « Journal », sans doute par l'entremise d'amis canadiens-français (Robert de Roquebrune, Marcel Dugas) qui travaillaient à Paris, aux Archives, où il est conservé (voir *supra*, p. 250, n. 12). Il n'est donc pas impossible qu'il ait également vu l'« Abrégé » du voyage à la baie d'Hudson, document conservé au même endroit que le précédent (voir *supra*, p. 228, n. 15).

25. Pour la fin de ce paragraphe, Grandbois suit P. Margry : « Jolliet qui observait tout avec soin visita également la rade, où il aperçut trois biscaïennes et un charrois. Ces quatre bâtiments neufs avaient leurs grapins devant et derrière, des mâts, des voiles, des avirons, un baril d'arcanson, un baril de clous à carvel et demi carvel, une barrique vide et un coffre. Sur une biscaïenne, Jolliet lut en gros caractères : *Jesus Maria Joseph* ! Il ne put regarder que dans celle-là, sans voir ce qu'il y avait dans les autres, mais tout paraissait neuf et bien peint. Jolliet se demanda inutilement comment et en échange de quoi les esquimaux avaient pu se le procurer » (dans E. Gagnon, *op. cit.*, p. 274). Mais P. Margry se trompe sur les détails qu'il rapporte du journal de Jolliet. Ce dernier ne décrit qu'une biscaïenne, qui ne portait aucune inscription. C'est plutôt sur le coffre qu'il lut, non pas *Jesus, Maria, Joseph* ! mais bien plutôt le monogramme *I.H.S.* (*Jesus Hominum Salvator*, Jésus, sauveur des hommes) suivi des noms *Maria* et *Joseph* (voir « Journal », *loc. cit.*, p. 357-358). Le monogramme *I.H.S.* ayant été popularisé par les jésuites, leur ancien élève Jolliet a pu comprendre que ce coffre leur avait été pris, dans des circonstances qu'il ne put élucider. En mettant *Jesus* au lieu de *I.H.S.*, Grandbois (après Margry) rend ce contexte moins intelligible.

D'autres golfes, d'autres baies, d'autres îles dressées comme des tours. Le pied des falaises se creusait sous le battement des vagues. Des abîmes bleus plongeaient au creux des montagnes. 130

... Et les nuits du Nord livrèrent leurs sortilèges. Une clarté verte naissait au centre du ciel et descendait en s'évasant sur les horizons, comme une immense robe de tulle lumineux. Des rayons plus vifs s'allongeaient au ras de la mer, ondulaient lentement, pareils à des couleuvres engourdies. De grands cercles phosphorescents s'allumaient et s'éteignaient. Et soudain, comme mue par des souffles invisibles, l'aurore boréale se repliait en éventail, glissait du nord au sud, s'évanouissait dans la nuit bleue, puis renaissait de nouveau, gagnait le zénith, redescendait et s'étalait en une longue frange d'or barré d'une multitude de sillons verticaux et frémissants... 135 140

Alors s'affolait la boussole du Canadien.

*

Passé le 55^e degré, Jolliet mouilla dans une crique où se trouvaient trois biscaïennes et quatorze kayaks. Il y fit la traite pendant trois jours. Abenak, chef de cette tribu, possédait des couteaux espagnols. Jolliet lui demanda comment il se les était procurés. L'homme leva les bras, secoua la tête, feignant de ne pas comprendre²⁶. 145

Sept²⁷ jours plus tard, comme il explorait les contours d'une vaste baie, Jolliet vit encore des biscaïennes et des kayaks. 150

135 IV Des [R *courants plus*] rayons 147 IV Jolliet [A *lui*] demanda [R *depuis*] comment il [R *les avait*] se les

26. Pour ce paragraphe, Grandbois s'inspire du « Journal » de Jolliet. C'est plus précisément le 5 août, dans la baie de Pachot, que Jolliet fit cette rencontre et il y demeura effectivement pendant trois jours. « Abenak » désigne le chef de la tribu inuk, mais seulement chez Gagnon (*op. cit.*, p. 276). Ce dernier ne mentionne pas les couteaux d'origine espagnole (*ibid.*), alors que Margry en fait état dans son article (« Louis Jolliet », *Revue canadienne*, vol. 9, février 1872, p. 213), à l'instar de Jolliet (« Journal », p. 363). Jolliet se tait cependant sur de possibles rapports avec les Espagnols : il se contente de mentionner les divers objets étrangers que les Inuits possèdent. C'est Margry qui en formule l'hypothèse (et Gagnon l'a reproduite). Les couteaux et l'hypothèse d'une traite avec des Espagnols ne se trouvant donc que chez Margry, il n'est pas exclu que Grandbois ait utilisé la dernière partie de son article pour ce passage.

27. Jolliet fit cette rencontre six jours après la précédente, dans ce qu'il nomma la baie Sainte-Claire (voir E. Gagnon, *op. cit.*, p. 277 ; Jolliet, « Journal », dans J. Delanglez, *op. cit.*, p. 364). Amaillouk et ses gens parurent effectivement le lendemain.

Les Esquimaux lui firent de grands signes, s'approchèrent de son navire. On lui apprit qu'Amaïlouk, grand chef du littoral, arriverait le lendemain, et qu'il y aurait des réjouissances et des fêtes.

Amaïlouk apparut dès l'aube. Sa flottille se composait de vingt-cinq embarcations. Des femmes et des enfants chantaient. Jolliet reçut les notables. Les kayaks tournaient sans cesse autour du navire. Les rires et les cris fusaient. Le Canadien n'avait jamais connu d'Indiens aussi joyeux. À un moment, un jeune homme lui déroba sa boussole²⁸, et la passa à une femme qui la dissimula dans ses bottes. Jolliet vit le geste, la fit fouiller malgré ses dénégations. Alors un rire immense s'éleva. Les femmes riaient à gorge déployée, poussaient des cris convulsifs, s'arrêtaient soudain, désignaient du doigt la coupable et pouffaient de nouveau. Les hommes, le visage en larmes, frappaient du poing et du pied. Le voleur et la voleuse partageaient l'hilarité générale.

Le Récollet descendit dans une biscaienne pour distribuer des petits présents. Aussitôt les femmes l'entourèrent, couvrirent son visage et ses mains de baisers. Certaines feignaient même de le mordre. Le père tentait en vain de se dérober, de fuir, on le pressait davantage. Se rappelant Quignac, il criait Tchoukarou. Il fut enfin libéré. Il jura de ne plus jamais faire de cadeaux aux Esquimaudes.

La fin d'août approchait. Jolliet avait atteint le 56^e degré. Plus de cent lieues en ligne droite le séparaient du détroit de Belle-Isle. Il était maintenant convaincu que le détroit d'Hud-

162 IV dans [R *sa ceinture*] ses bottes 167 IV partageaient [R *l'hilar*] l'hilarité 174 IV II [R *se*] jura 178 III.IV maintenant *assuré que d'autres communications par mer n'existait pas entre la baie James et l'Atlantique que le détroit d'Hudson*. Il revint

28. D'après le « Journal », l'épisode de la boussole se situe en réalité après la mésaventure du récollet. C'est Gagnon qui inverse l'ordre de ces deux épisodes (voir E. Gagnon, *op. cit.*, p. 277-278).

son était la seule communication par voie de mer entre la baie de James et l'Atlantique. Il revint à Québec²⁹.

180

179 II baie [A de < dans la marge gauche, inséré par une ligne >]
James 180 IV Québec. < Après une division formée par trois points, le chapitre continue. > Et d'autres

29. « Voyant donc que nous étions sans ancres et sans cables pour tenir l'automne de mauvais temps dans des mouillages qui ne sont pas toujours bons ; que nous étions avancés dans l'été, dans des climats toujours froids où les glaces naviguent toute l'année ; où les collines, les vallons et le sommet des montagnes sont toujours blancs, je veux dire couverts de neige ; que nous avions notre sel à employer en morue qu'il fallait chercher ailleurs ; que nous nous trouvions cent six lieues en droite ligne hors de Belle-Isle, et à quinze ou vingt lieues au plus du Havre Saint-Pierre ; et ne voyant pas que nous trouverions des sauvages de sitôt, dont le trafic peut payer ce que le vaisseau coûtait tous les jours ; nous nous résolûmes d'un commun accord de chercher un havre et accomoder le navire pour le retour à Québec » (Joliet, « Journal », dans J. Delanglez, *op. cit.*, p. 367). Rappelons que l'hypothèse concernant un passage vers la baie de James est de Grandbois (voir p. 249, n. 9).

CHAPITRE V

Et d'autres années passèrent encore. Jolliet vivait dans son île¹. Elle lui avait coûté trop de luttes et d'efforts pour qu'il ne lui fût point entièrement attaché. Et elle cachait trop de mystères pour qu'elle risquât de lui paraître monotone. Ses côtes ingrates, les sapins tordus de ses falaises, ses brouillards sournois lui étaient devenus nécessaires.

Il songeait encore au pays des Illinois. Mais sans regrets, et avec cette sorte de douceur nostalgique que crée le souvenir d'une femme autrefois chérie, dont la vie nous a séparés, et que d'autres amours nous ont rendue étrangère.

Ses fils étaient devenus des hommes. Ils vivaient dans ses établissements. Parfois, l'hiver, celui de Mingan venait à Anticosti, traînant à sa suite une bande de Papinachois² hilares et muets. Alors, la nuit, farouches, grondeurs, les chiens du nord,

VARIANTES : III : chapitre inclus dans le chap. IV (BNQM, 204/3/21) ; IIIa : 3 f. mss (p. 245-247), (BNQM, 204/3/21) ; IV : chapitre inclus dans le chap. IV, (ANC, MG 31 D42, microf. H 1194).

4 III, IV ne se fût point entièrement attaché à elle. Et 7 III, IV nécessaires. // <Les deux paragraphes suivants n'apparaissent pas.> // L'âge 9 IIIa cette [A sorte de] douceur 10 IIIa dont [R le s] la vie 11 IIIa d'autres [R liens <?> d'hommes] nous

1. L'île Mingan. Mais Jolliet ne s'y est arrêté que « pour reprendre sa femme et ses enfants qu'il y avait laissés en juin » (J. Delanglez, *Louis Jolliet*, p. 368) puisqu'il amorce le voyage de retour fin août et qu'il arrive à Québec à la mi-octobre.

2. Les Papinachois (de *Opapinagua*, « ceux qui font rire ») étaient une tribu montagnaise (famille algonquienne) qui vivait sur les rives et au confluent des rivières Manicouagan et aux Outardes. Il était cependant fréquent de les rencontrer sur la Côte-Nord, jusqu'à Tadoussac ; ils demandèrent d'ailleurs conjointement avec les Betsiamites qu'une mission soit établie pour eux à cet endroit en 1641 (voir L. Lejeune, *Dictionnaire général*, t. II, p. 463).

enfouis dans des trous de neige, montaient la garde autour de l'habitation. Et les ours disparaissaient pour des jours.

L'âge ne semblait toucher Jolliet que pour augmenter sa puissance et sa force. Hâlé par le soleil, les vents, la neige, son visage avait pris la teinte du cuir. Il était plus grand qu'aucun de ses fils. Il comptait parmi les notables de la colonie. 20

Il avait reçu le brevet de pilote royal lors d'un dernier voyage en France. Il était titulaire d'une chaire d'hydrographie³. Frontenac lui avait octroyé une petite seigneurie, du côté de Lauzon, sur la rivière des Etchemins. 25

*

Deux ans après son voyage à la baie d'Hudson⁴, des Canadiens, sur les indications de Jolliet, avaient formé la Compagnie du Nord, dans le but de faire concurrence aux associés de Londres. Radisson et Des Groseilliers firent échouer l'entreprise⁵. Plus tard, Le Moynes d'Iberville s'était emparé des postes anglais de la baie⁶. Le drapeau français flottait maintenant du Grand Nord blanc aux savanes fiévreuses de la Louisiane. 30

18 III,IV semblait le toucher que 21 IV les [R plus grands] notables 23 IIIa d'hydrographie à Québec. Frontenac 24 IIIa seigneurie sur la rivière des Etchemins, du côté de Lauzon. // [R Il avait aussi] // Deux 25 III,IV Etchemins. // <Les deux paragraphes suivants n'apparaissent pas.> Frontenac

3. Le 30 avril 1697 le roi lui accorde le brevet d'hydrographie, en remplacement de Franquelin qui avait quitté Québec (voir « BREVET DE MAISTRE D'HIDROGRAPHIE À QUÉBEC, POUR LE SIEUR JOLLIET » dans E. Gagnon, *Louis Jolliet*, appendice D, p. 321). C'est le même jour que Jolliet se fit concéder la seigneurie sur la rivière des Etchemins. E. Gagnon donne l'acte de concession dans son ouvrage (p. 286-288).

4. En 1682, donc un peu plus de deux ans après le voyage de Jolliet à la baie d'Hudson (1679), Charles Aubert de La Chesnaye et d'autres notables de Nouvelle-France fondèrent la Compagnie du Nord. E. Gagnon, d'après P. Margry, formule l'hypothèse que c'est du voyage de Jolliet à la baie que naquit le projet de cette compagnie (*op. cit.*, p. 225).

5. En réalité, seul Radisson fit échouer l'entreprise. Celui-ci, lors d'un voyage en France en 1684 pour la Compagnie du Nord, fut convaincu par Lord Preston de travailler pour la Hudson's Bay Company. Des Groseilliers ne suivit pas son beau-frère à cette occasion. Grandbois se fonde vraisemblablement ici sur la notice de Lejeune sur la Compagnie du Nord : « ces transfuges, écrit Lejeune, leur causèrent des pertes considérables » (*op. cit.*, t. I, p. 416).

6. C'est plutôt l'expédition commandée par le chevalier de Troyes (à laquelle participait d'Iberville), en 1686, qui s'empara des postes anglais de la baie. D'Iberville ne prit que Port Nelson (rebaptisé fort Bourbon, aujourd'hui York Factory), en 1694, alors que les Anglais avaient repris le fort Albany l'année précédente.

Jolliet avait bien servi. Il en avait conscience, regardait ses fils, souriait.

35 Frontenac se faisait vieux. Sa petite taille s'était ramassée davantage. Il portait toujours ses moustaches à la mousquetaire, mais elles avaient blanchi. Il évitait la colère pour ménager son cœur. Il ne tenait plus l'indulgence pour le signe de la faiblesse. Il avait près de soixante-quinze ans.

40 Dans les années qui précédèrent sa mort, il rencontrait parfois un long vieillard maigre et courbé qui s'appuyait en marchant sur une canne. Alors ils se saluaient comme les vieillards se saluent, précautionneusement, avec, au fond des prunelles, cette lueur humide et vive.

45 M. de Laval et Frontenac se dégageaient peu à peu du monde des vivants.

*

Mais rien ne ressemblait moins à Jolliet qu'un homme désigné par la mort. Il avait atteint l'âge où la course du sang s'établit sur un rythme définitif, où la vie prend des apparences éternelles.

50 Il fréta un jour sa barque pour rejoindre ses établissements de Mingan. C'était au printemps de 1700. On ne le revit plus. Plus tard, certains prétendirent que ses restes reposaient sur l'île Mécatina ; d'autres, sur une des îles Mingan ; d'autres encore, à Anticosti même. Rien n'est moins certain⁷.

33 IIIa Jolliet [R avait conscience d'avoir bien servi. A avait bien servi. Il en avait conscience, regardait ses fils, souriait.] // Frontenac 36 IV mousquetaire [R. Mais A, mais] elles 39 IV ans. // <Un trait au crayon rouge indique un alinéa.> [R Peu de temps avant sa mort] Dans 45 IV et [R lui] Frontenac 53 IIIa plus. Certains prétendirent plus tard que

7. Grandbois résume ici les hypothèses proposées par les historiens. L'abbé Ferland croit que Jolliet est mort à l'île d'Anticosti, Margry à Mécatina (et non *Megatina*, comme l'écrit Grandbois), les autres penchent plutôt pour les îles Mingan. « Est-ce dans ses domaines de la côte nord qu'il mourut, dans des circonstances restées inconnues, à l'été 1700 ? On n'en sait rien et, malgré d'actives recherches, on n'a pas encore découvert le lieu de sa sépulture » (A. Vachon, « Jolliet, Louis », *DBC*, t. I, p. 410).

APPENDICES

I

Description du dossier 204-3-21 de la BNQM

Contenu :

1. Feuillet édité :

– feuillet paginé 13

Ce feuillet (11,5 × 18,5 cm) imprimé au recto seulement s'apparente à l'édition Albert Messein. Il se distingue des autres feuillets par son format et la qualité du papier. La pagination et la mise en pages sont différentes de celles de l'édition Albert Messein. Feuillet provenant sans doute d'une épreuve à corriger.

Les deux dernières lignes, raturées, n'apparaissent ni dans l'édition de 1933, ni dans l'édition Fides : « Il disparut un jour en plein golfe. Sa femme le pleura, s'éteignit à son tour. Il laissait peu » <fin de la page>. Une pliure horizontale marque le centre du feuillet. Le verso non imprimé porte des traces de crayon noir.

– feuillets paginés de 162 à 192

Ces feuillets (11,3 × 18,5 cm) s'apparentent à l'édition Albert Messein. Ils n'ont pas été détachés du corps du livre : ils n'ont pas de trous de couture. Ils sont déchirés par endroits. Le papier est épais, jauni. Page 174, marge inférieure : « Alain Grandbois, 251 Lincoln Avenue, app. 5A » ; page 183, au centre : « 30 ». Le format est différent de celui de l'édition de 1933. Feuillets provenant sans doute des épreuves de l'édition de 1933.

2. Feuillet manuscrit (voir la description de VI, p. 268)

3. Feuilletts manuscrits (voir la description de IIIa, p. 267)
4. Manuscrit dactylographié de *Né à Québec... Louis Jolliet* (voir la description de III, p. 267)

II

Bibliographie de *Né à Québec*
(p. 207 de l'édition Fides)*Relations des jésuites.*

CHAMPLAIN, Samuel, *Œuvres complètes.*

CHAPAIS, Thomas, *Jean Talon.*

CHARLEVOIX, Le Père, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France.*

GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada.*

GAGNON, Ernest, *Louis Jolliet.*

GOSSELIN, M^{gr} Amédée, *L'Instruction au Canada sous le régime français.*

GROULX, Abbé Lionel, *Chez nos ancêtres.*

LA POTHERIE, Claude Le Roy de, *Histoire de l'Amérique septentrionale.*

LE JEUNE, Le Père, *Dictionnaire général du Canada.*

LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle-France.*

LORIN, Henri, *Le comte de Frontenac.*

MARGRY, Pierre, *Relations et Mémoires inédits pour servir à l'Histoire de la France dans les pays d'outre-mer.*

MARQUETTE, Père Jacques, *Récit des voyages et découvertes du Père Jacques Marquette.*

ROY, J.-Edmond, *Histoire de la seigneurie de Lauzon.*

ROY, Pierre-Georges, *Les petites choses de notre histoire.*

Etc, etc...

Page laissée blanche

BIBLIOGRAPHIE¹

I *Dactylographies et manuscrits*

- III : double carbone, à l'encre noire, d'une dactylographie de 245 feuillets (21 × 27 cm) paginés, au centre de la marge supérieure, de 2 à 247 (BNQ, 204/3/21). La pagination est incomplète (les feuillets 74, 196 et 197 manquent). Sous le titre *Né à Québec... Louis Jolliet*, le texte se divise en trois parties : chapitres I à V, 85 feuillets ; chapitres I à V, 106 feuillets ; chapitres I à IV, 50 feuillets. En filigrane, habituellement, « Strong Bank ». Reliure refaite à la main : la couverture consiste en un seul morceau de carton souple, jaune, au verso duquel est collé l'ancien carton de couverture sur lequel on lit : « ALAIN GRANDBOIS – Né à Québec... LOUIS JOLLIET / Récit – ».
- IIIa : trois feuillets manuscrits (21 × 27 cm) au crayon noir, paginés 245, 246, 247, et correspondant à une partie du chapitre V de la troisième partie (BNQ, 204/3/21). Sous le titre souligné : « chapitre V ».
- IV : 247 feuillets manuscrits, au crayon noir, contenus dans un ensemble de 260 feuillets (21 × 27 cm) numérotés de 1 à 257 (le f. 17 étant suivi du f. 17a, le f. 92, du f. 92 bis et le dernier feuillet, la bibliographie, n'étant pas paginé). Cet ensemble, acquis de Grandbois par les Archives nationales du Canada en 1973 (MG 31 D42, microfilm H 1194), forme quatre dossiers contenant respectivement la première partie, chap. I à V (85 feuillets), la seconde partie, chap. I à III (72 feuillets), la seconde partie, chap. IV et V

1. Cette bibliographie ne comprend que les titres se rapportant à *Né à Québec*. Voir la bibliographie générale dans Alain Grandbois, *Poésie II*, édition critique par Marielle Saint-Amour et Jo-Ann Stanton, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, p. 603-626.

(44 feuillets), la troisième partie, chap. I à IV – ce dernier chapitre formant dans l'édition les chapitres IV et V (58 feuillets, plus un feuillet non paginé). Onze feuillets dactylographiés, insérés dans la numérotation continue constituent un ou des états antérieurs du texte (voir source de variantes suivante).

Les 247 feuillets manuscrits présentent, de la main de Grandbois, les annotations marginales suivantes : *Première partie*, chap. I : sous le titre, ajout souligné : « Né à Québec, Louis Jolliet » ; en marge supérieure, date : « nov. 32 (f. 1) » ; chap. II : en bas de page : « Édification de sa maison » (f. 11) ; après le f. 17 : f. 17a ; en marge supérieure : « 1639-1650 » (f. 24) ; chap. III : en marge supérieure : « 1650 » (f. 36) et date : « 14 décembre 32 » (f. 44). *Deuxième partie*, chap. III : en marge, en bas de page : dessin stylisé, au crayon noir, d'une tête d'Indien (f. 143).

En filigrane, assez souvent : « The Perfect Paper s.v.c. Lyon-Villeurbanne ».

- V : 11 feuillets dactylographiés (doubles au carbone bleu), insérés dans la numérotation continue du manuscrit précédent, avec modifications manuscrites. L'ancienne numérotation des pages à la machine à écrire a été biffée et remplacée, au crayon, par la numérotation continue. *Première partie*, chap. V, les anciens feuillets 67, 68, 69 sont devenus les feuillets 81, 82, 83 ; *deuxième partie*, chap. I, les anciens feuillets 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69 sont devenus les feuillets 84, 86, 87, 90, 91, 92, 92 bis, 93 (le f. 85 étant manuscrit). Ces feuillets proviennent d'une dactylographie, ou peut-être de deux dactylographies antérieures, puisqu'il existe deux séries de feuillets anciennement paginés 67 et 68, qui n'ont pas le même contenu. Peut-être faisaient-ils partie de la première rédaction que Grandbois dit avoir détruite.
- VI : fragments discontinus d'un premier état manuscrit : 3 feuillets mss (3,2 × 12,5 cm), dont le premier est écrit recto verso (BNQM, 204/3/21 et 204/6/18) ; 1 f. ms. (21 × 27 cm) (BNQM, 204/6/18) ; 1 f. ms. (8,3 × 12 cm) (BNQM, 204/6/18) ; 1 f. ms. (9,2 × 14,3 cm) (BNQM, 204/6/15).

II Éditions

Né à Québec... Louis Jolliet. Récit, Paris, Albert Messein, 1933, 256 p.

Né à Québec. Louis Jolliet. Récit, Montréal, Fides, « collection du Nénuphar », 1948, 207 p. Réimpressions en 1962, 1966, 1969 et 1974.

Born in Quebec, A Tale of Louis Jolliet, trad. Evelyn M. Brown, Montréal, Palm Publishers, 1964, 198 p.

B – *Écrits sur Né à Québec*

I *Livres ou parties de livres*

BARBEAU, Victor, « Les livres : Alain Grandbois – *Né à Québec* », dans *la Face et l'envers*, Montréal, Académie canadienne-française, 1966, p. 71-72 (paru d'abord dans *Liaison*, vol. 3, n° 24, avril 1949, p. 218-219).

BLAIS, Jacques, *Présence d'Alain Grandbois*, Presses de l'Université Laval, 1974, 260 p.

BRAULT, Jacques, *Alain Grandbois*, Montréal/Paris, Fides, nouv. éd. revue et corrigée, « Classiques canadiens », 1967, 95 p.

BRAULT, Jacques, *Alain Grandbois*, Montréal, L'Hexagone, Paris, Seghers, « Poètes d'aujourd'hui », 1968, 186 p.

DANDURAND, Albert, « Alain Grandbois », dans *Littérature canadienne-française*, Montréal, sans éd., 1935, p. 198.

DUGAS, Marcel, *Approches*, Québec, Éditions du Chien d'Or, 1942, 113 p.

HÉBERT, Maurice, « Un roman-film : *Né à Québec* », dans *les Lettres au Canada français*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, p. 53-71.

LEBLANC, Léopold, « Poésie et thématique d'Alain Grandbois », thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Caen, juin 1971, 423 p.

LÉGER, Jules, *le Canada et son expression littéraire*, Paris, Nizet et Bastard, 1938, p. 182.

ROY, Camille, « Alain Grandbois », dans *Morceaux choisis d'auteurs canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1934, p. 422-428.

II *Articles*²

ANONYME, « Revue des livres : *Né à Québec*... par Alain Grandbois », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 19, n° 76, décembre 1933, p. 441.

2. Cette partie de la bibliographie a été établie à partir de la thèse de Marcel Fortin, « La fortune critique d'Alain Grandbois », soutenue à l'Université McGill en 1993. Nous remercions monsieur Fortin de sa précieuse contribution.

- ANONYME, « Livres et autres publications. *Né à Québec : Jolliet* par Alain Grandbois », *la Presse*, 16 décembre 1933, p. 29.
- ANONYME, « Une biographie de Jolliet par M. Alain Grandbois », *le Bien public*, 21 décembre 1933, p. 7.
- ANONYME, « Deux livres », *la Patrie*, 26 décembre 1933, p. 6.
- ANONYME, « Notes et commentaires : *Né à Québec* », *le Soleil*, 3 janvier 1934, p. 4.
- ANONYME, « Alain Grandbois, *Né à Québec, Louis Jolliet* », *la Gazette littéraire*, vol. 1, 8 février 1934, p. 3.
- ANONYME, « *Né à Québec* », *le Devoir*, 18 avril 1934, p. 3.
- ANONYME, « *Né à Québec* », *le Devoir*, 24 septembre 1949, p. 9.
- ANONYME, « Un événement littéraire », *le Devoir*, 4 décembre 1948, p. 8.
- ANONYME, « Conseil des arts », *la Presse*, 6 juillet 1963, p. 44.
- ANONYME, « Traduction d'un beau livre », *le Petit Journal*, 3 janvier 1965, p. A-27.
- ASSELIN, Olivar, « La vie littéraire : *Né à Québec...* d'Alain Grandbois », *le Canada*, 8 janvier 1934, p. 2.
- A[SSELIN], O[liviar], « Note de la rédaction », *le Canada*, 5 février 1934, p. 2.
- B., A.-M., « Alain Grandbois – “Né à Québec... Louis Jolliet” : Récit », *Revue dominicaine*, vol. 40, n° 4, avril 1934, p. 321-323.
- BARBEAU, Victor [sous le pseudonyme de Turc], « Au fil de l'heure : *Né à Québec...* », *la Presse*, 10 janvier 1934, p. 11 (repris dans *le Devoir* du 29 mars 1975, p. 15).
- BEAUCHAMP, [Jacques], « Lectures : nénuphar et ceinture fléchée », *l'École canadienne*, vol. 25, n° 7, mars 1950, p. 436-437.
- BERGER, Henriette, « *Né à Québec* par Alain Grandbois », *le Temps*, 6 mai 1949, p. 3 et 5.
- BERNARD, Harry [sous le pseudonyme de l'Illettré], « Les lettres : le Louis Jolliet d'Alain Grandbois », *le Travailleur* (Worcester), 24 mars 1949, p. 1-2.
- BERTRAND, Camille, « *Né à Québec. Louis Jolliet* par Alain Grandbois », *le Devoir*, 26 octobre 1935, p. 8.
- BONENFANT, Jean-Charles, « Grandbois, Alain. *Né à Québec : Louis Jolliet* », *Culture*, vol. 10, n° 2, juin 1949, p. 206.
- CHAPUT-ROLLAND, Solange, « Alain Grandbois, *Né à Québec* », *l'Amérique française*, vol. 7, n° 4, août 1949, p. 88-89.

- C[HASSÉ], E[dmond], « Né à Québec par M. Alain Grandbois », *l'Événement*, 16 décembre 1933, p. 3.
- CHAUVIN, Jean, « Livres et revues », *la Revue populaire*, vol. 27, n° 2, février 1934, p. 56-57.
- CHEVALIER, Willie, « Au fil des jours. Né à Québec », *le Droit*, 3 novembre 1964, p. 6.
- CORDONNIER, Jean, « Né à Québec », *l'Œuvre latine*, Paris, 1^{er} février 1934.
- DESBIENS, Lucien, « Né à Québec... Louis Jolliet, par Alain Grandbois », *le Devoir*, 30 décembre 1933, p. 1 et 9.
- DESCHAMPS, Nicole et GODIN, Jean Cléo, « Du mythe des origines à l'origine des récits historiques chez Alain Grandbois », dans Franca Marcato-Falzone (dir.), *La deriva delle francofonie*, Bologne, CLUEB, 1994, p. 133-153.
- DUHAMEL, Roger, « Propos d'histoire : profils d'épopée ! », *la Revue*, vol. 1, n° 2, avril 1934, p. 22-24.
- DUHAMEL, Roger, « Né à Québec d'Alain Grandbois », *Montréal-Matin*, 2 avril 1949, p. 4.
- DUHAMEL, Roger, « Courrier des lettres », *l'Action universitaire*, vol. 15, n° 4, juillet 1949, p. 90-92.
- FIAMENGO, Marya, « Convincing Canadiana », *Canadian Literature*, n° 30, automne 1966, p. 72-73.
- GALLAYS, François, « Louis Jolliet vu par Alain Grandbois ou l'Histoire au service du mythe », *Voix et images*, vol. 5, n° 1, automne 1979, p. 65-86.
- GALLAYS, François, « Né à Québec d'Alain Grandbois », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, t. II, 1980, p. 745-749.
- GROULX, Lionel, « Récit : Grandbois, Alain, Né à Québec – Louis Jolliet – », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 4, mars 1949, p. 603.
- HAMEL, Marcel, « Alain Grandbois... voyageur de Chine », *la Nation*, vol. 1, n° 12, 30 avril 1936, p. 3.
- HAMELIN, Jean, « Grandbois, Alain. Born in Quebec. A Tale of Louis Jolliet », *Culture*, vol. 26, mars 1965, p. 113-114.
- HÉBERT, Maurice, « Né à Québec... Louis Jolliet », *le Canada français*, vol. 21, n° 6, février 1934, p. 543-544.
- HOULE, Jean-Pierre, « Né à Québec de Alain Grandbois », *le Devoir*, 24 décembre 1948, p. 5.

- JASMIN, Guy, « *Né à Québec* par Alain Grandbois », *le Canada*, 22 janvier 1949, p. 5.
- L[AMARCHE], A[ntonin], « L'esprit des livres : Alain Grandbois – *Né à Québec* », *Revue dominicaine*, vol. 55, n° 1, mars 1949, p. 184-185.
- LANGEVIN, André, « Alain Grandbois », *Notre temps*, 22 mars 1947, p. 1-2.
- LANGLOIS, Georges, « Nos écrivains en France », *l'Ordre*, n° 16, 28 mars 1934, p. 2.
- LÉGER, Jean-Marc, « Où va la littérature canadienne-française ? », *le Devoir*, 11 décembre 1948, p. 11.
- LE SCRUTATEUR, « La Nouvelle Revue canadienne », *les Carnets viatoriens*, vol. 16, n° 3, juillet 1951, p. 222-225.
- LOMBARD, Bertrand (pseud. d'Émile Bégin), « Pour vos lectures du soir : la collection du Nénuphar », *Revue de l'Université Laval*, vol. 3, n° 7, mars 1949, p. 622.
- MARTIN, Cécile, « Revue de l'année 1948 : quelques faits de la vie littéraire canadienne », *Lectures*, vol. 5, n° 6, février 1949, p. 344-346.
- MORIN, Jean, « Lettre ouverte à Monsieur Albert Pelletier », *le Canada*, 5 février 1934, p. 2.
- PELLETIER, Albert, « *Né à Québec... Louis Jolliet*, d'Alain Grandbois », *le Canada*, 22 janvier 1934, p. 2.
- PIERCE, Donald J., « Reviews of books : *Né à Québec – Louis Jolliet, récit* by Alain Grandbois », *Canadian Historical Review*, vol. 15, n° 3, septembre 1934, p. 308-309.
- RICHER, J., « *Né à Québec* d'Alain Grandbois », *Notre Temps*, 18 décembre 1948, p. 3.
- ROUSSEAU, Georges, « Ainsi parle le lecteur... Autour de *Né à Québec... Louis Jolliet* : en marge d'une appréciation d'Albert Pelletier », *le Devoir*, 5 février 1934, p. 1-2.
- RUMILLY, Robert, « La vie littéraire », *le Petit Journal*, 7 janvier 1934, p. 37.
- S[AURIOL], P[aul], « *Né à Québec* », *le Devoir*, 18 avril 1934, p. 3.
- SÉVERIN, Jérôme, « Chronique des livres : un beau type d'écrivain », *le Clairon*, 24 décembre 1948, p. 5.
- S[ÉVERIN], J[érôme], « Chronique des livres : la vie de Louis Jolliet », *le Clairon*, 31 décembre 1948, p. 5.
- S[YLVESTRE], G[uy], « Littérature et beaux-arts : choses et autres », *le Droit*, 15 janvier 1949, p. 2.

TREMBLAY, Jacques[-Abel], « La "collection du Nénuphar" », *Lectures*, février 1949, p. 329-332 (*Né à Québec* est recensé aux p. 331-332).

C – Sources historiques³

CARTIER, Jacques, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1986, 500 p.

CHAMPLAIN, Samuel de, *les Voyages du sieur de Champlain xaintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine. Divisez en deux livres : ou Journal très-fidèle des observations faites és découvertures de la Nouvelle France : tant en la description des terres, costes, rivières, ports, havres, leurs hauteurs & plusieurs déclinaisons de la guide-aymant qu'en la creance des peuples, leur superstition, façon de vivre & de guerroyer : enrichi de quantité de figures [...]*. Paris, Jean Berjon, 1613, 384 p.

[CHAMPLAIN, Samuel de], *Œuvres de Champlain*, publiées sous le patronage de l'Université Laval par l'abbé C.-H. Laverdière, seconde édition, Québec, Geo.-E. Desbarats, 1870, 6 tomes en 4 vol.

CHAPAIS, Thomas, *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France (1665-1672)*, Québec, Imprimeur S.-A. Demers, 1904, 540 p.

CHARLEVOIX, François-Xavier de, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, avec le *Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Rolin, Giffard, Nyon, Gareau et Didot, 1744, 3 t.

CONSTANTIN-WEYER, Maurice, *Épopée canadienne : Cavelier de La Salle*, Paris, Rieder, 1927, 285 p.

DELANGLEZ, Jean, *Louis Jolliet. Vie et voyages (1645-1700)*, Montréal, Institut d'histoire de l'Amérique française, 1950, 435 p.

Dictionnaire biographique du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, t. I, II.

DOUVILLE, Raymond, CASANOVA, Jacques-Donat, *la Vie quotidienne en Nouvelle-France. Le Canada de Champlain à Montcalm*, Paris, Hachette, 1964, 268 p.

DOUVILLE, Raymond, CASANOVA, Jacques-Donat, *la Vie quotidienne des Indiens du Canada à l'époque de la colonisation française*, Paris, Hachette, 1967, 317 p.

3. Nous regroupons sous cette rubrique tous les ouvrages qui figurent dans la « bibliographie » de Grandbois, avec la référence à l'édition que nous avons utilisée, qui peut être postérieure à la parution de *Né à Québec*. Nous y ajoutons les ouvrages documentaires qui nous ont été utiles. La « bibliographie » donnée par Grandbois est reproduite dans l'appendice II, p. 263.

- GAGNON, Ernest, *Louis Jolliet, découvreur du Mississipi [...]. Étude biographique et historiographique*, 4^e édition, Montréal, Beauchemin, 1946, 358 p.
- GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada*, cinquième édition entièrement revue et augmentée par son petit-fils Hector Garneau, Paris, Librairie Félix Alcan, 1913, 2 t.
- GOSSELIN, Amédée, *l'Instruction au Canada sous le régime français (1635-1760)*, Québec, Laflamme et Proulx, 1911, 501 p.
- GROULX, Lionel, *Chez nos ancêtres*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1920, 102 p.
- GROULX, Lionel, *Notre grande aventure. L'Empire français en Amérique du Nord (1535-1760)*, Ottawa, « Fleur de Lys », 1958, 299 p.
- GROULX, Lionel, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, Fides, 1960, 2 t.
- Jesuit Relations (The) and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*, édition critique par Reuben Gold Thwaites, Cleveland, 1896-1901, 73 vol.
- LAHONTAN, Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de, *Œuvres complètes*, édition critique par Réal Ouellet avec la collaboration d'Alain Beaulieu, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, 2 t., 1474 p.
- LA POTHERIE, Claude-Charles Le Roy de, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris, Brocas, 1753, 4 t.
- LANCOTOT, Gustave, *Histoire du Canada. Des origines au régime royal*, Montréal, Beauchemin, 1960, 460 p.
- LEJEUNE, Louis, *Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie et des arts, sciences, mœurs, coutumes, institutions politiques et religieuses du Canada*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1931. Voir « Jolliet », t. I, p. 838-841.
- LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, Jean Milot, 1609, 888 p.
- LORIN, Henri, *le Comte de Frontenac*, Paris, Colin, 1895, 503 p.
- MARGRY, Pierre, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale (1614-1754)*. Mémoires et documents originaux recueillis et publiés par Pierre Margry, Paris, Imprimerie de Jouaust, 1866 et 1878.
- ROUSSEAU, Jacques et BROWN, Georges W., « Les Indiens du Nord-Est de l'Amérique. Glossaire des tribus indiennes », *Dictionnaire biographique du Canada*, t. I, p. 5-16.

ROY, Joseph-Edmond, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, Lévis, 1897, 5 t.

ROY, Pierre-Georges, *les Petites choses de notre histoire*, Lévis, s. édit., 1919-1944, 7 t.

D – *Autres sources documentaires*

Atlas historique du Canada. Des origines à 1800, vol. 1, édition française, Presses de l'Université de Montréal, 1987.

FORTIN, Marcel, « La fortune critique d'Alain Grandbois, 1933-1963 », thèse de doctorat, Université McGill, 1993.

FURETIÈRE, Antoine, *le Dictionnaire universel*, Paris, 1978.

GRANDBOIS, Alain, *Lettres à Lucienne*, L'Hexagone, 1987, 202 p.

LAFLECHE, Guy, *le Missionnaire, l'apostat, le sorcier ; Relation de 1634 de Paul Lejeune*, édition critique, Les Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque des lettres québécoises », 1973, 261 p.

LANCOT, Gustave, *Filles de joie ou filles du roi. Étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, Montréal, Chanteclerc, 1952, 230 p.

MYRAND, Ernest, *Sir William Phips devant Québec*, Montréal, Beauchemin, 1925, 428 p.

Page laissée blanche

INDEX DES NOMS

Noms de personnes, peuples, tribus et ordres religieux. Les noms de personnes sont suivis des dates de la naissance et de la mort et, s'il y a lieu, d'un renvoi à une autre entrée.

- ABANCOURT, Adrien d', dit LA
CAILLE (? -1640) : 35, 36, 37, 38,
39, 40, 41, 42, 43, 45, 225, 232.
ABANCOURT, Marie d' (1618- ?) : 37,
40, 60, 69, 70, 94, 214.
ABENAK : 255.
ABENAQUIS : 243, 244.
ABYSSINS : 71.
ADHÉMAR, François, comte de Gri-
gnan (voir GRIGNAN).
AGARIATA : 111, 112.
AGNIER(S) : 61, 70, 74, 75, 90, 111,
137 (voir aussi IROQUOIS).
AGRESKOUÉ : 65, 72.
AILLEBOUST DE COULONGE ET
D'ARGENTENAY, Louis d'
(1612 ?-1660) : 63, 70, 78, 80, 81.
AILLEBOUST, M^{me} d' (voir BOUL-
LONGNE, Marie-Barbe de).
AKOUESSAN (voir LE MOYNE DE
LONGUEUIL, Charles) : 138.
ALBANEL, Charles (1616-1696) : 108,
161, 224.
ALEXANDRE VII (1599-1667) : 82.
ALGONQUIN(S) : 58, 62, 66, 74, 83,
85, 108, 142, 160.
ALLOUEZ, Claude (1622-1689) : 117,
123, 125, 135, 136, 158, 160, 164,
165, 166, 175, 180, 181, 203.
AMAILLOUK : 256.
ANDASTES : 62, 144.
ANDIGNÉ DE GRANDFONTAINE,
Hector d' (1627-1696) : 161, 168.
ANGLAIS : 53, 54, 55, 56, 220, 223,
224, 227, 228, 229, 230, 231, 234,
243, 244, 245, 247, 249.
ANNAOTAHA, Étienne (? -1660) : 64,
66, 67, 85, 87, 88, 91, 92, 93.
ANNE (D'AUTRICHE), reine de
France (1601-1666) : 63.
ARGENSON, D' (voir VOYER D'AR-
GENSON).
ASSIPIPOÛALACS : 163, 229.
AUMOISSONNITES : 163.
AUTEUIL, D' (voir RUETTE D'AU-
TEUIL).
BAFFIN, William (1584-1622) : 223.
BAVIÈRE, Robert de (voir RUPERT).
BASQUES : 50, 51, 52.
BEAUJEU (voir LE GALLOIS DE
BÉAUJEU).
BÉCANCOUR DE PORTNEUF (voir
ROBINAU DE PORTNEUF).
BÉCART DE GRANDVILLE, Pierre :
245, 246.
BELLINZANI, Francesco : 218.
BERMEJO, Juan Rodriguez : 35.
BETSIAMITES : 220.
BISSOT, veuve (voir COUILLARD,
Marie).

- BISSOT, Claire-Françoise (1656-?) : 158, 171, 214, 240, 245, 246.
- BISSOT, François (1612-1673) : 61, 157, 158, 170, 171, 214, 219.
- BOUCHER, Pierre (1622-1717) : 102.
- BOULLONGNE, Marie-Barbe de (1618?-1685) : 80, 157, 158, 171.
- BOURDON, Jean (1601?-1668) : 102.
- BOUSCOUTTON : 163.
- BOUTROUÉ D'AUBIGNY, Claude de (1620-1680) : 124, 152, 153.
- BRÉBEUF, Jean de (1593-1648) : 48, 58, 64, 71.
- BRÉHAND DE GALINÉE, René de (1645?-1678) : 148, 149, 150, 156.
- BRESSANI, François-Joseph (1612-1672) : 62, 65, 66, 68.
- BRISAY DE DENONVILLE, Jacques-René de (1637-1710) : 235, 241, 242.
- BRÛLÉ, Étienne (1592?-1633) : 125, 154.
- BUADE DE FRONTENAC ET DE PALLUAU, Louis de (1622-1698) : 167, 168, 169, 204, 205, 211, 212, 213, 214, 217, 218, 219, 220, 221, 224, 233, 234, 235, 236, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 259, 260.
- BUTEUX, Jacques (1599-1652) : 71.
- BUTTON, Thomas (? -1634) : 223.
- BYLOT, Robert : 223.
- CABOT, Jean (1450?-1499) : 36.
- CAËN, Émery de (1603?-?) : 55, 56, 58.
- CANADIEN(S) : 143, 148, 175, 187, 192, 204, 206, 218, 227, 228, 229, 232, 253, 255, 256, 259.
- CAPITENA JOANIS : 252.
- CARTIER, Jacques (1494-1554?) : 36, 225.
- CASTILLO : 71.
- CAVELIER, Jean (1636-1722) : 156, 239.
- CAVELIER DE LA SALLE, René-Robert (1643-1687) : 148, 149, 150, 155, 156, 161, 169, 205, 213, 218, 219, 221, 232, 235, 236, 237, 238, 239, 240.
- CHAMPLAIN, Samuel de (1567?-1635) : 37, 38, 46, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 62.
- CHAOUANON : 240.
- CHAREST, les frères : 171.
- CHARLES II (1630-1685) : 223.
- CHASTELARD DE SALIÈRES, Henri de : 103.
- CHAUMONOT, Pierre-Joseph-Marie (1611-1693) : 73, 75, 77.
- CHAUMONT, Alexandre de (1640?-1710) : 70.
- CHAZY, M. de : 111, 112.
- CHOMEDEY DE MAISONNEUVE, Paul de (1612-1676) : 85.
- CHOUART DES GROSEILLIERS, Médard (1618-1696?) : 180, 223, 227, 259.
- CINQ-CANTONS (ou CINQ-NATIONS) : 68, 73, 146, 204 (voir IROQUOIS).
- CLAIRE-FRANÇOISE (voir BISSOT, Claire-Françoise).
- CLÉMENT X (1590-1676) : 219.
- CLOSSE, Raphaël-Lambert (1618?-1662) : 79, 97.
- COLBERT, Jean-Baptiste, marquis de Seignelay (1619-1683) : 101, 102, 103, 104, 118, 169, 211, 212, 213, 214, 218, 219, 221, 237, 238.
- COLLET, Claude : 37.
- COLOMB, Christophe (1451-1506) : 35, 173.
- COMPAGNIE DE JÉSUS (voir JÉSUITES).
- CONTI, prince de, ARMAND DE BOURBON (1629-1666) : 218.
- COROAS : 199.
- CORTEZ, Fernand (1485-1547) : 36.
- COUILLARD, Marie (BISSOT, LANDE) : 214, 245, 246.
- COURCELLE, M. de (voir RÉMY DE COURCELLE).
- COUTURE, Guillaume (1616?-1701) : 61, 62, 93, 111, 154, 161.
- CREVEL DE MORANGET : 239, 240.
- CRIS : 162, 163, 229.
- DABLON, Claude (1619-1697) : 73, 93, 94, 124, 135, 163, 164, 166, 170, 203, 204.

- DANIEL, Antoine (1601-1648) : 63, 71.
- DAUMONT DE SAINT-LUSSON, Simon-François (? - après 1677) : 161, 163, 164, 165, 168.
- DAVAUGOUR, baron (voir DUBOIS DAVAUGOUR).
- DAVIS, Silvanus (1635 ?-1703) : 243, 246.
- DENONVILLE (voir BRISAY DE DENONVILLE).
- DENYS DE SAINT-SIMON, Paul (1649-1731) : 161.
- DES GROSEILLIERS (voir CHOUART DES GROSEILLIERS).
- DIAZ DE SOLIS, Juan (? -1516) : 36.
- DOLLARD DES ORMEAUX, Adam (1635-1660) : 85, 86, 88, 90, 91, 92, 97.
- DOLLIER DE CASSON, François (1636-1701) : 148, 149, 150, 156.
- DONGAN : 242.
- DOUAY, Anastase : 239.
- DRUILLETES, Gabriel (1610-1681) : 93.
- DUBOIS DAVAUGOUR, Pierre (? - 1664) : 95, 96.
- DUCHESNEAU DE LA DOUSSINIÈRE ET D'AMBAULT, Jacques (? -1696) : 214, 218, 219, 220, 234.
- DU GUAS, M. : 106.
- DUHAUT, Dominique (? -1686) : 239.
- DUHAUT, Pierre (? - ?) : 239, 240.
- DU LUTH (voir GREYSOLON DU-LUTH).
- DU PLESSIS-BOCHARD, Charles (? - ?) : 58.
- DUPUY, Zacharie (1608 ?-1676) : 73, 74, 75, 76, 77.
- ESCURIEUX : 94.
- ESPAGNOLS : 238.
- ESQUIMAUX : 249, 252, 256.
- EUROPÉENS : 106.
- FÉNELON (voir SALIGNAC DE LA MOTHE-FÉNELON).
- FEU (nation ou bourgade) : 179, 184.
- FOLLE-AVOINE (tribu) (voir OUMALLOUMITE).
- FRANÇAIS : 44, 50, 52, 62, 66, 67, 68, 74, 76, 77, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 92, 93, 96, 100, 108, 110, 111, 124, 129, 142, 148, 160, 163, 164, 165, 179, 181, 189, 190, 191, 197, 199, 214, 215, 218, 230, 235, 236, 238, 241, 242.
- FRÉMIN, Jacques (1628-1692) : 73.
- FRONTENAC (voir BUADE DE FRONTENAC ET DE PAL-LUAU).
- FRONTENAC, comtesse de (Anne de La Grange) : 167.
- GALINÉE (voir BRÉHANT DE GALINÉE).
- GAMACHE, marquis de ROHAULT DE : 59.
- GARAKONTIÉ, Daniel (? -1678) : 118.
- GARNIER, Charles (1606-1649) : 71.
- GOYOGOUIN : 61 (voir IROQUOIS).
- GRANDFONTAINE, M. de (voir AN-DIGNÉ DE GRANDFONTAINE).
- GRAND LIÈVRE : 162.
- GRANDVILLE, M. de (voir BÉCART).
- GREENE, Henry : 223.
- GREYSOLON DULUTH, Daniel (1639 ?-1710) : 236.
- GRIGNAN, François Adhémar, comte de : 167.
- GRIGNAN, Françoise Marguerite de Sévigné, comtesse de (1646-1705) : 167.
- GUILLAUME III D'ORANGE-NASSAU (1650-1702) : 245.
- GUILLOT, Godfroy, dit Lavallée (? -1665) : 69.
- GUYART, Marie, dite de l'Incarnation (1599-1672) : 96.
- HÉBERT, famille : 57, 214.
- HENRI IV (1553-1610) : 47.
- HERTEL DE LA FRESNIÈRE, François (1642-1722) : 243.
- HIENS : 239.
- HOLLANDAIS : 111.
- HUAULT DE MONTMAGNY, Charles (1563-1653) : 62, 63.
- HUDSON, Henry : 222, 223.
- HURONS : 48, 57, 58, 62, 63, 64, 65,

- 66, 67, 68, 74, 78, 83, 85, 88, 89, 90, 91, 121, 140, 142, 172, 173, 174, 204,
- IGNACE DE LOYOLA, saint (1491 ?-1556) : 47, 119, 155, 219, 232.
- ILEOUATA : 192.
- ILLINOIS : 160, 188, 189, 197, 198, 199, 202, 203, 214, 217, 236, 239, 258.
- IROUOIS : 56, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 74, 77, 78, 80, 82, 83, 87, 93, 94, 97, 100, 108, 110, 137, 138, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 165, 172, 173, 204, 218, 220, 241 (voir aussi AGNIER, ONONTAGUÉ, GOYOGOIN, TSONNONTOUAN, ONNEIOUT).
- ISABELLE I^{re}, dite la Catholique (1451-1504) : 172.
- ISTOÛEN : 137, 138, 143, 145, 148, 205, 206.
- JACQUES (voir LARGILIER).
- JAMES, Thomas (1593 ?-1635 ?) : 223.
- JEAN LE BON (1319-1364) : 153.
- JÉSUITES : 46, 47, 48, 49, 55, 57, 58, 59, 63, 64, 65, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 93, 98, 102, 104, 108, 109, 110, 111, 113, 117, 118, 119, 123, 149, 150, 153, 155, 156, 160, 161, 163, 165, 169, 170, 187, 197, 198, 203, 204, 212, 213, 215, 216, 218, 219, 220, 224, 232, 240, 241, 249.
- JOGUES, Isaac (1607-1646) : 62, 71.
- JOLLIET, Adrien (1643 ?-1669 ?) : 60, 69.
- JOLLIET, Louis (1645-1700) : 60, 69, 71, 93, 94, 109, 110, 112, 113, 118 et suivantes.
- JOLLIET, Marie : 60.
- JOLLIET, Zacharie (1650- ?) : 60.
- JOLLIET, Jean (?-1651) : 60.
- JOUTEL, Henri : 239.
- JUCHEREAU DE LA FERTÉ, Jean (1620 ?-1685) : 101.
- JUET, Robert : 222.
- KAKOUCHAC(S) : 225.
- KAMICTERINEAC : 252.
- KASKAKIA(S) : 202, 215.
- KEINOUCHÉS : 128, 131, 166.
- KICABOU(S) : 180.
- KILISTINON (voir CRIS).
- KIRKE, Gervase : 49, 53, 55.
- KIRKE (les frères) : 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 224.
- KITCHIGAMIS (nation) : 160.
- KOUAKOUIKOUESIOUEK (tribu) : 229.
- KRISTINEAU (voir CRIS).
- LA BARRE, de (voir LE FEBVRE DE LA BARRE).
- LA CAILLE, dit (voir ABANCOURT, Adrien d').
- LA CROIX DE CHEVRIÈRES DE SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste (1653-1727) : 235.
- LA FERTÉ (voir JUCHEREAU DE LA FERTÉ).
- LALANDE, M^{me} de (voir COUILLARD, Marie).
- LALANDE DE GAYON, Jacques de : 214, 219.
- LALEMANT, Charles (1587-1674) : 46, 47, 48, 49, 57.
- LALEMANT, Gabriel (1610-1649) : 64, 71.
- LALEMANT, Jérôme (1593-1673) : 96.
- LANGLOIS, Jean : 61.
- LARCHEVÊQUE : 239.
- LARGILIER, Jacques, dit LE CASTOR (1644 ?-1714) : 215.
- LA ROUSSELIÈRE, Roussel : 148, 150.
- LA SALLE, M. de (voir CAVELIER DE LA SALLE).
- LAUSON, Jean de : 70, 73, 74, 78, 97.
- LAUSON DE CHARNY, Charles de (1629 ?-après 1689) : 101.
- LAVAL, François de Montmorency (1623-1708) : 82, 83, 84, 95, 96, 97, 101, 102, 113, 219, 220, 221, 235, 249, 260.
- LA VALLIÈRE, Denis de (voir LE NEUF DE LA VALLIÈRE).
- LE FEBVRE DE LA BARRE, Joseph-Antoine, dit LA BARRE (?-1688) : 235, 237, 242.

- LE GALLOIS DE BEAUJEU, Tanguy : 238, 239.
- LE JEUNE, Paul (1591-1664) : 56, 58, 59, 83.
- LE MERCIER, François-Joseph (1604-1690) : 70.
- LE MOYNE, Simon (1604-1665) : 00.
- LE MOYNE DE LONGUEUIL, Charles (1656-1729) : 70, 138.
- LE MOYNE DE SAINTE-HÉLÈNE, Jacques (1659-1690) : 243.
- LE MOYNE D'IBERVILLE, Pierre (1661-1706) : 259.
- LENEUF DE LA VALLIERE, Denis : 93.
- LIOTOT : 239.
- LOUIS (Sauvageon) : 205.
- LOUIS XIII (1601-1643) : 167.
- LOUIS XIV, dit LE ROI-SOLEIL (1638-1715) : 164, 232.
- LOYOLA (voir IGNACE DE LOYOLA).
- LUDES, M. de : 167.
- MAIN-DE-FER (voir TONTY).
- MAISONNEUVE, M. de (voir CHOMEDEY DE MAISONNEUVE).
- MANDEVILLE, JEHAN DE (1300 ?-1372) : 36.
- MARIE DE L'INCARNATION (voir GUYART).
- MARLE, M. de : 239, 240.
- MARQUETTE, Jacques, (1637-1675) : 125, 135, 157, 158, 160, 166, 169, 170, 172, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 196, 197, 198, 201, 202, 203, 204, 205, 214, 215, 216, 217
- MARSOLET DE SAINT-AIGNAN, Nicolas (1600 ?-1677) : 48, 57, 154.
- MASCOUTENS (nation) : 169, 179.
- MASQUIKOUKIOCKS (tribu) : 163.
- MATAOUAKIRINOÛEK (nation) : 229.
- MAZARIN, Jules (1601-1661) : 82, 103, 218.
- MAZÉ, M. de (voir PERONNE DE MAZÉ).
- MÉNARD, René (1605-après août 1661) : 73.
- MENDIANTS, ordre des : 47.
- MÉSY, M. de (voir SAFFRAY DE MÉSY).
- METIOUEMEG : 85, 87, 91.
- MIAMIS (tribu) : 180, 181, 183, 184, 203.
- MIAMIOUEKES : 160.
- MICHABOU : 159.
- MICHEL, Jean : 237.
- MISSIBIZI : 131, 162.
- MONTAGNAIS (tribu) : 57, 62, 142, 225.
- MONTMAGNY, M. de (voir HUAULT).
- MONTMORENCY (famille) : 82.
- MORANGET (voir CREVEL DE MORANGET).
- MOUNIER : 239.
- NADOUESSIOUX (voir SIOUX).
- NATCHEZ (nation) : 199.
- NEUTRE (nation) : 179.
- NICOLLET DE BELLEBORNE, Jean (1598 ?-1642) : 61, 125.
- NIPISSING (nation) : 163.
- NIPPONS : 170.
- NISCAKS (nation) : 163.
- NIXON, John (1623 ?-1692) : 227, 228, 229, 230.
- NORMAN : 121.
- NOUÉ, Anne de (1587-1646) : 71.
- NOUVEL, Henri, Le P. (1621 ou 1624-1702 ?) : 124.
- ONDATAOUAOUAT (tribu) : 178.
- ONNEIOUT(S) : 61, 70, 74, 90, 146, 241.
- ONONTAGUÉ(S) : 61, 70, 73, 74, 75, 87, 89, 118.
- ONONTHIO : 72, 129, 132, 140, 141, 165, 176, 190.
- ORANGE (Princes d') : 167.
- ORGEVILLE, Simone d' (1589-1649) : 37, 38, 39, 40.
- OUMALOUMITES (ou Folle-Avoine, tribu) : 162, 175.

- OUMAMI(S) (tribu) : 160.
 OUTAGAMI(S) (nation des Renards) : 178.
 OUTAOUAIS (nation) : 62, 124, 139.
 OUTAOUAK (voir OUTAOUAIS).
 OUTRELAISE, M^{lle} d' : 167.
- PACHOT (voir VIENNAY-PACHOT).
 PAEZ, Gaspar (1582-1635) : 71.
 PALLUAU, comte de (voir BUADE).
 PAPINACHOIS (nation) : 220, 258.
 PASTEDECHOUAN, Pierre-Antoine (1610 ?-1636) : 57, 58.
 PATOULET, Jean-Baptiste (?-1695) : 120.
 PELLETIER, François : 93.
 PERÉ, Jean (?- après 1699) : 119, 120, 121, 122, 123, 127, 132, 134, 137, 154, 158.
 PERONNE DE MAZÉ, Louis, dit MAZÉ : 96.
 PERROT, François-Marie (1644-1691) : 213, 214.
 PERROT, Nicolas (1644 ?-1717) : 161, 163.
 PÉTUN (nation) : 173, 178.
 PHIPS, Sir William (1650/1651-1694/1695) : 243, 244, 245, 246, 247.
 PIJART, Claude (1600-1683) : 79.
 PINZON, Martin Alonzo (1440-1493) : 35.
 PITEHIBOUTUNIBUEK (tribu) : 229.
 PIZARRE, Francisco (1475 ?-1541) : 36.
 POLO, Marco (1254 ?-1324) : 36.
 PONCET DE LA RIVIÈRE, Joseph Antoine (1610-1675) : 70, 79.
 PORTERET, Pierre : 215.
 POUTÉOUATAMI(S) (nation) : 125, 162.
 PRÉVOST, Martin (1611 ?-1691) : 214.
 PROUVILLE DE TRACY, Alexandre de (1596 ?-1670) : 103, 111, 112.
- QUEYLUS, Abbé de (voir THUBIÈRES).
 QUIGNAC : 253, 254, 256.
- QUINIPISSAS (nation) : 199.
- RADISSON, Pierre-Esprit (1640 ?-1710) : 180, 223, 227, 259.
 RAGUENEAU, Paul (1608-1680) : 65, 66, 67, 68, 70.
 RAINSFORD : 247.
 RÉCOLLETS (ordre des) : 46, 47, 48, 55, 56, 57, 155, 156, 204, 218, 250, 253, 256.
 RÉMY DE COURCELLE, Daniel de (1626-1698) : 103, 106, 107, 108, 110, 112, 118, 119, 158, 166.
 RHODES, Alexandre de : 71.
 RICHELIEU, Armand-Jean du Plessis, cardinal, duc de (1585-1642) : 49, 55.
 ROBINAU DE PORTNEUF, René (1659-1726) : 243.
 ROHAULT, M. (voir GAMACHE).
 ROI (ROY) : 37, 52, 108, 120, 124, 164, 165, 166, 169, 199, 211, 213, 218, 219, 221, 230, 238, 242.
 ROQUEMONT DE BRISON, Claude : 49, 50, 51, 53, 54.
 RUETTE D'AUTEUIL, Denis-Joseph de (1617-1679) : 101.
 RUPERT, Robert de Bavière, prince (1619-1682) : 224.
- SAFFRAY DE MÉSY, Augustin de (? -1665) : 101, 102.
 SAGET : 239, 240.
 SAGOCHIENDAGESITE : 74.
 SAINT-LUSSON, M. de (voir DAUMONT DE SAINT-LUSSON).
 SAINT-SIMON, M. de (voir DENYS DE SAINT-SIMON).
 SAINT-SULPICE (Congrégation de) (voir Sulpiciens).
 SAINT-VALLIER, M. de (voir LA CROIX DE CHEVRIÈRES DE SAINT-VALLIER).
 SALIÈRES, colonel de (voir CHASTELARD DE SALIÈRES).
 SALIGNAC DE LA MOTHE-FÉNELON, François de (1641-1679) : 213, 214.
 SATOUTA, (? -1637) : 59.
 SAUTEUX (nation) : 62.
 SEIGNELAY (voir COLBERT).

- SÉVIGNÉ, Marie, marquise de (1626-1696) : 167.
- SILVY, Antoine (1638-1711) : 224, 227.
- SIOUX (nation) : 179, 183, 236.
- SULPICIEN(S) : 78, 79, 80, 148, 155, 156.
- TAENSAS (nation) : 199.
- TALON, Jean (1626-1694) : 103, 104, 110, 113, 118, 119, 120, 124, 153, 154, 155, 161, 166, 168, 169, 204, 211, 213, 214.
- TEISSIER : 239.
- THOULOUNIER, Charles : 148, 150.
- THUBIÈRES DE LÉVY DE QUEY-LUS, Gabriel (1612-1677) : 78, 79, 80, 81, 83, 155.
- TIONNONTÉS : 173, 174.
- TONTY, Henri de, dit MAIN-DE-FER (1649-1704) : 218, 235, 236.
- TORQUEMADA, Frère Tomas de (1420-1498) : 47.
- TRACY, M. de (voir PROUVILLE DE TRACY).
- TSONNONTOUAN(S) : 61.
- TURC(S) : 102.
- TURENNE : 149.
- URSULINES (religieuses) : 69, 96.
- VENDÔME, duc de (1594-1665) : 167.
- VIENNAY-PACHOT, François (?-1698) : 248, 249, 250.
- VOYER D'ARGENSON, Pierre de (1625-1709) : 81, 83, 95.
- WALLEY, John (1644-1711/1712) : 246.
- WINTHROP, Fritz-John : 243, 244.
- WOODHOUSE, Thomas : 223.

Page laissée blanche

INDEX DES NOMS DE LIEUX

- ACADIE : 47, 49, 50, 55, 155, 161, 168, 243, 244.
AKANSEA (village, nation, rivière) : 197, 198, 199, 204, 237.
ALBANY (Fort) : 229.
ALLEMAGNE : 167.
AMÉRIQUE(S) : 35, 49, 102, 218.
ANETIHIGAMEA (bourgade) : 196.
ANGLETERRE : 49, 55, 91, 223, 242.
ANIAGARA (voir NIAGARA).
ANTICOSTI : 43, 219, 232, 233, 234, 245, 247, 258, 260.
ANTILLES : 77, 98, 166.
ARMÉNIE : 71.
ATLANTIQUE : 241, 249, 257.
ATONTATA : 191.
AUTRICHE : 102, 105.

BAFFIN (Terre de) : 223.
BASTILLE (La) : 214.
BEAUPORT : 69, 246.
BELLE-ISLE : 251, 256.
BELLE-ISLE (Déroit de) : 250, 251.
BOSTON : 98, 243, 244, 246, 248.
BOURGOGNE : 109.
BRETAGNE : 42, 109.
BRIE : 60.
BRISTOL : 223.

CALIFORNIE : 135, 169, 186, 211.
CANADA(S) : 36, 37, 39, 46, 49, 55, 57, 84, 96, 101, 102, 118, 123, 167, 168, 214, 242.
CAP-BRETON : 41.
CASCO (Fort) : 243, 246.
CATARACOUI (Fort) (voir FRONTENAC).
CHAMPAGNE : 60.
CHAMPLAIN (Lac) : 108.
CHARLES (Fort) : 227.
CHEGOUTIMIT (Chicoutimi) : 225.
CHICAGOU : 203, 215.
CHINE : 38, 71, 149, 169, 222.
CLAIR (Lac) (voir SAINT-CLAIR).
CLERMONT (Collège de) : 110.
CONTI (Fort) : 235, 236.
CORLAER : 107, 108, 243.
CRÈVECOEUR (Fort) : 235, 236.
CUBA : 238.

DANUBE : 185.
DÉTROIT : 206.
DIEPPE : 49.
DIEU (Île) : 168.

ÉRIÉ (Lac, Lac des Ériés) : 139, 143, 149, 154, 206, 211, 217, 218.
ESPAGNE : 102. :
ETCHEMIN (Rivière) : 259.
EUROPE : 38.

FLANDRES (Les) : 105, 167.
FLORIDE : 49, 102, 125.
FOXÉ (Canal) : 223.
FRANCE : 46, 47, 49, 55, 57, 59, 63, 68, 78, 79, 80, 96, 102, 104, 113,

- 118, 123, 153, 155, 157, 163, 164, 167, 185, 211, 213, 214, 218, 230, 233, 235, 237, 239, 241, 242, 259.
- FRONTENAC (Fort, Cataracoui) : 204, 205, 211, 212, 213, 235, 236, 241.
- GANNENTAHA (Sainte-Marie-de) : 73, 74, 76.
- GASPÉ : 53.
- GEORGIENNE (Baie) : 139.
- GRANDE RIVIÈRE (Mississipi) : 176, 211.
- GRANDS LACS (Les) : 117, 154, 163, 170, 212, 218.
- GROENLAND : 222.
- HUDSON (Baie d', mer) : 93, 102, 125, 161, 163, 222, 223, 224, 226, 230, 231, 232, 249, 256, 259.
- HURON (Lac) : 123, 138, 139, 143, 150, 154, 174, 206.
- ILLINOIS (Rivière) : 194, 202, 205, 215, 235.
- IROQUOIS (Lac des, voir Lac ONTARIO) : 154.
- ISLETS (baronnie des, Orsainville) : 166.
- ITALIE : 167.
- JAMES (Baie de) : 224, 227, 228, 249, 257.
- JAPON : 71, 169.
- KASKASKIA(S) (nation, village) : 202, 214, 215.
- KEINOUCHE (village) : 158.
- KÉNOGAMI (Lac) : 225.
- KIMAGANUSIS : 226.
- LABRADOR : 157, 222, 245, 249, 251.
- LACHINE (village, Rapides) : 206, 212, 242.
- LA PLATA (Rio de) : 36.
- LA ROCHELLE : 39, 41, 218, 238.
- LAUZON (Domaine de) : 171, 259.
- LÉVIS (Pointe de) : 55, 152, 157.
- LONDRES : 259.
- LONG-SAULT : 87.
- LOS MOLINOS : 35.
- LOUISIANE : 259.
- MAHA : 191.
- MAKOUAMITIKAC : 226.
- MALOUMINE (Rivière) : 175.
- MANATTE (Manhatte, Manhattan) : 62, 141.
- MANCHE (La) : 39.
- MANITOULIN (Île) : 138, 139.
- MATAGORDA (Île, Baie de) : 238.
- MÉCATINA (Île, Baie de) : 250, 260.
- MESSINE : 219.
- METSA-SABÉ (Mississipi) : 125, 135, 149, 155, 156.
- MEXICO : 238.
- MEXIQUE (pays) : 36, 46, 71, 118, 238.
- MEXIQUE (Golfe du) : 201, 211, 237.
- MICHIGAN (Lac) : 136, 149, 154, 158, 174, 202, 203, 205, 215, 217, 218, 235.
- MICHILLIMAKINAC : 157, 158, 159, 160, 173, 206, 215, 235, 236.
- MICHIPICOTONG : 130, 133.
- MINGAN (Îles) : 171, 219, 232, 233, 234, 241, 247, 258, 260.
- MISCOU : 50.
- MISSISSIPI : 156, 160, 166, 168, 169, 173, 174, 176, 177, 184, 185, 186, 187, 193, 194, 195, 196, 197, 201, 202, 205, 211, 212, 215, 236, 237, 238, 239.
- MISSOURI (Pékitanoui) : 195, 201.
- MITOÛNG : 135.
- MOÏNGOÛÉNA : 191.
- MONSIPI (Fort) : 229.
- MONTRÉAL : 79, 81, 84, 85, 86, 94, 97, 122, 142, 149, 154, 204, 212, 213, 218, 231, 236, 237, 242, 244.
- NEKOUBA (Lac) : 94.
- NELSON (Port) : 229.
- NEMISKAU (Lac) : 226, 228.
- NEW YORK : 220, 241, 243.
- NIAGARA (Aniagara) : 139, 149, 154, 205, 206, 235.

- NIPISSING (Lac) : 163.
 NORMANDIE : 109.
 NOTRE-DAME-DES-ANGES : 49, 56.
 NOUVEAU MONDE : 46.
 NOUVELLE-ANGLETERRE : 241.
 NOUVELLE-BISCAYE : 238.
 NOUVELLE-FRANCE : 82, 102, 118, 224, 241.
 OHIO (Rivière) : 195.
 OISEAUX (Île aux) : 42, 43.
 ONTARIO (Lac) : 61, 62, 84, 145, 147, 154, 204, 206, 211, 218, 236, 237, 242.
 ORLÉANS : 109.
 ORLÉANS (Île d') : 44, 55, 74, 97, 109, 121, 152, 244, 246.
 OUABOUSKIGOU (voir OHIO).
 OUTAOUAIS (Rivière des) : 48, 62, 67, 86, 87.
 OUTAOUAIS (Lac) : 65, 139.
 PACTOLE : 120.
 PALISTASKAU (Rivière) : 226.
 PAOUTET : 191.
 PARAGUAY : 46, 71.
 PARIS : 37, 38, 63, 109, 113, 153, 218.
 PEKITANOUI (voir MISSOURI).
 PÉOUARÉA : 189, 193, 194, 202, 205.
 PÉRIBONKA (Rivière) : 225.
 PÉROU : 36, 46, 118.
 PETIT-GOAVE : 238, 239.
 PÉTRÉE : 82.
 PIECOUAGAMI (voir SAINT-JEAN, Lac).
 PIKOUSITESINACUT (Rapide) : 226.
 PINS (Île des) : 238.
 PLAINES (Rivière des) : 202.
 POITOU : 109.
 PORT NELSON : 229.
 PORT-ROYAL : 50, 243.
 PORTUGAL : 102, 105, 153.
 PROVENCE : 109.
 PUANTS (Baie des) (Baie Verte ou Green Bay) : 158, 160, 162, 175, 203, 215.
 QUÉBEC (Ville de) : 44, 45, 46, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 76, 78, 79, 82, 84, 85, 95, 96, 97, 103, 106, 108, 109, 111, 112, 113, 117, 118, 120, 121, 123, 126, 137, 141, 148, 152, 153, 157, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 193, 204, 205, 207, 211, 212, 214, 218, 219, 224, 230, 236, 241, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 257.
 QUITCHESAQUIOU (Rivière) : 229.
 RICHELIEU (Fort) : 82.
 RIO DE LA PLATA (voir LA PLATA).
 ROME : 47, 82.
 ROUEN : 79, 218.
 RUPERT (Rivière) : 226.
 SAGUENAY (Rivière, Royaume de) : 224, 225.
 SAINT-BARNABÉ (Île) : 54.
 SAINT-CLAIR (Lac) : 206.
 SAINT-DOMINGUE (Île) : 238.
 SAINT-ESPRIT (mission, Pointe du) : 125, 135, 160.
 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : 55, 63.
 SAINT-IGNACE (mission, bourgade) : 64, 65, 66, 157, 172, 215, 216.
 SAINT-JEAN (Lac) : 93, 225.
 SAINT-JEAN-DE-LUZ : 50.
 SAINT-JOSEPH (Mission de) : 63.
 SAINT-LAURENT (Fleuve) : 44, 51, 60, 74, 109, 122, 211, 219, 228.
 SAINT-LOUIS (Bourg) : 64.
 SAINT-LOUIS (Château) : 81, 221.
 SAINT-LOUIS (Fort) (de Chambly) : 106, 108.
 SAINT-LOUIS (Lac) : 86.
 SAINT-PAUL (Île) : 41.
 SAINT-SULPICE : 148.
 SAINTE-ANNE (Fort) (La Mothe) : 112.
 SAINTE-ANNE (Rapides) : 86.
 SAINTE-MARIE (Mission) : 64, 65.
 SAINTE-MARIE-DU-SAULT (Sault Sainte-Marie, dit Sault) : 120, 123, 127, 132, 134, 137, 158, 160, 162, 165, 203, 204, 205, 212.

- SAINTE-THÉRÈSE (Fort) : 106.
 SAKINIP (voir SAGUENAY).
 SALMON FALLS : 243.
 SAULT SAINTE-MARIE (voir
 SAINTE-MARIE-DU-SAULT).
 SÉVILLE : 35.
 SIAM : 71.
 SICILE : 219.
 SILLERY : 68, 94, 124.
 SOISSONS : 35, 225.
 SOUTHAMPTON (Île) : 223.
 SUD (Mer du) : 168, 169, 211.
 SUD (Passage du) : 224.
 SUPÉRIEUR (Lac) : 117, 125, 154,
 158, 159, 162, 174, 212, 229.
 TADOUSSAC : 43, 50, 51, 53, 54, 56,
 69, 94, 124, 154, 220, 224, 245.
 TARTARIE : 169, 170.
 TERRE-NEUVE (Île de) : 41, 53, 233,
 250, 251, 252.
 TIMAGAMINGUE (Lac) : 226.
 TINAOUATAOUA : 145, 147, 156.
 TONKIN : 71.
 TONNERRE (Île) : 131.
 TOURAINE : 109.
 TOURS : 214.
 TROIS-RIVIÈRES : 68, 82, 84, 85,
 102, 106, 122, 224.
 TURQUIE : 105.
 VAUX : 37.
 VERMEILLE (Mer) : 125, 135, 168,
 211.
 VERSAILLES : 248.
 VERTE (Baie) (voir PUANTS) : 136.
 WISCONSIN (Rivière) : 183, 185.

Table des matières

Introduction	7
Note sur l'établissement du texte	27
Sigles et abréviations	29
Né à Québec	
Première partie	33
Chapitre premier	35
Chapitre II	46
Chapitre III	70
Chapitre IV	85
Chapitre V	101
Deuxième partie	115
Chapitre premier	117
Chapitre II	137
Chapitre III	152
Chapitre IV	172
Chapitre V	194
Troisième partie	209
Chapitre premier	211
Chapitre II	222
Chapitre III	232
Chapitre IV	247
Chapitre V	258

Appendice I	261
Appendice II	263
Bibliographie	265
Index des noms	275
Index des noms de lieux	283

Page laissée blanche



Le papier utilisé pour cette publication satisfait aux exigences minimales contenues dans la norme American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992.

Achévé d'imprimer
en octobre 1994 sur les presses
des Ateliers Graphiques Marc Veilleux Inc.
Cap-Saint-Ignace, (Québec).